LA

BAGUE D'ARGENT

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

L'entretien que Lucy avait demandé à la baronne d'Espérilles commença par un choc de paroles amères.

— Ma chère enfant, dit la baronne après avoir reçu les premières confidences de la jeune femme, c'est que le monde est plein d'incrédules et qu'il a beaucoup de malice...

— Madame, répliqua vivement Lucy, vous me reprochez, si je vous entends bien, d'habiter la même maison que M. le comte Lallia; mais est-ce qu'on n'y voit point d'autres habitans que lui et moi? N'est-ce pas un logis qui ressemble à tous les logis?...

— Il est plus riche, reprit la sainte femme. Ne savez-vous pas qu'il est écrit que la maison du scandale sera dorée au dedans et au dehors? C'est ce que vous avez vérifié. Et cette belle liaison a fait enfin prononcer un mot!... Dieu me garde de le redire!...

— Dieu vous en garde en effet, madame! s'écria Lucy.

Et la baronne eut la joie de la voir détourner la tête pour cacher les larmes qui la gagnaient. Ce n'était point de la colère qui les faisait couler; pour avoir encore de la colère, Lucy ne conservait plus assez de force. Une heure d'entretien avec la terrible parente avait tout usé.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

Son regard noyé se mit à errer sur les meubles noirs, sur les tentures de plomb qui garnissaient la chambre, vieux ennemis qu'il retrouvait; il s'arrêta sur un des tableaux suspendus à la muraille, et qui de toutes les saintes de cette pieuse galerie représentait la plus rigide, la plus inanimée. — Voilà, se dit-elle, ce qu'on eût voulu faire de moi! — Et un frisson la saisit, tandis qu'elle considérait cette froide image, à l'idée qu'elle lui ressemblait si peu, qu'elle était belle, qu'elle était jeune, qu'elle était vivante, et que tout cela ne lui servirait de rien pour être libre, heureuse, aimée, si sa dévote cousine ne le voulait pas.

— Ma chère enfant, reprit la baronne d'Espérilles, il est pourtant bien vrai que, malgré l'aversion que vous m'avez toujours témoignée, malgré la légèreté de votre cœur et malgré... tant d'autres choses que je vous épargne, je ne puis m'empêcher de vous aimer encore un peu. Je vais vous le prouver.

— Vous m'aimez, madame! s'écria Lucy au comble de l'épouvante.

— N'achevez pas, dit la baronne en levant les épaules. Je lis dans votre pensée. Vous ne me croyez pas. Je sais bien que l'ingratitude a toujours été le premier mouvement chez vous.

— Ah! reprit Lucy, consentez à ce que je vous demande, et vous verrez si je suis ingrate.

— J'ai donc gardé beaucoup d'affection pour vous, et je ne conçois guère que vous en doutiez. Vous auriez dû juger plutôt de ce qu'il m'en reste par la patience que j'ai mise à vous écouter depuis une heure. Quelle confession venez-vous de me faire? Est-ce que je vous comprends bien? Un ancien ami que vous n'attendiez plus est de retour; vous accourez pour me l'apprendre. Pourquoi voulez-vous me mettre en souci de ces choses, qui ne me regardent point? Mais ce n'est pas tout, vous l'aimez, cet ancien ami, vous l'avez toujours aimé. Ainsi donc vous l'aimiez plus que jamais quand vous aimiez le... je veux dire quand vous permettiez au comte de vous aimer... Ah! voilà bien du mélange! Croyez-moi, n'allez pas risquer de rompre une amitié aussi puissante, aussi belle, aussi parfaite que celle du comte Lallia, d'autant que cette amitié pourrait bien être une chaîne, une chaîne d'or non moins bien forgée que si elle était de fer. Que me parlez-vous de vous marier! Mais, ma chère enfant, vous perdez l'esprit. Ne se marie pas qui veut. Est-ce que vous pensez que le comte Lallia souffrira qu'on l'abandonne?

— Madame, ce mot est de trop. Abandonner le comte! mais je ne l'abandonne point. Que peut donc avoir d'inconciliable avec mon mariage le genre d'amitié que nous avons ensemble?

— Vous conciliez tout, dit la sainte femme d'une voix dure; mais

si vous ne voyez point ce qu'il y a d'inconciliable en cela, ce n'est pas à moi de vous le faire voir. Je vous donne un bon conseil, et rien de plus. Si vous le suivez, vous cesserez de rêver ce mariage. Vous vous êtes faite enfin la captive du comte Lallia, puisque vous demeurez dans sa maison. Je vous avertis simplement que jamais, jamais il ne vous en laissera sortir.

— Ah! comme vous vous trompez, madame! fit Lucy avec un soupir de soulagement. J'ai vu le comte ce matin même.

— Cela n'a rien de surprenant, interrompit la baronne; vous le voyez fréquemment sans doute?...

— Je l'ai vu, répéta Lucy en la regardant, car elle se sentait ranimée, rassurée et vengée déjà plus qu'à demi, je l'ai vu. Je lui ai appris que mon intention était d'épouser M. Julien Dégligny.

— Je vous attends! Vous allez peut-être me dire que sa parfaite amitié y consent.

— Mon Dieu! fit Lucy en riant, je vous dirais bien... Mais vous ne le croiriez pas, madame... Le comte a pris feu pour un projet qui lui paraît si avantageux pour moi. Il voudrait vraiment que ce mariage fût déjà fait.

La sainte femme se dressa tout d'une pièce; elle couvrit sa belle cousine d'un regard où jaillirent comme par une subite échappée toutes les flammes de l'enfer qu'elle lui souhaitait, qu'elle souhaitait au comte Lallia, qu'elle souhaitait volontiers d'ailleurs à tout l'univers; puis elle se laissa retomber sur son siége en riant aux éclats d'un rire aigu, tranchant, implacable, qui brusquement s'arrêta.

— Je pense, dit-elle à Lucy, que vous n'avez jamais découvert, malgré vos recherches, le nom de l'homme qui, il y a six ans, quand vous habitiez encore chez moi, me demanda votre main.

— Jamais, dit Lucy sans méfiance. Cette fois vous ne vous trompez point, madame. Ce nom, je ne le connais pas.

— Oh! reprit doucement la baronne, que je suis fâchée d'avoir cédé à cet accès de gaîté tout à l'heure! Je n'en ai pas été la maîtresse. Il y a des rencontres si plaisantes!

— Mais, dit Lucy, quelle rencontre? Et que me fait à présent le nom?...

— Ce qu'il lui fait? s'écria la baronne en se remettant à rire. Ne vous ai-je point dit alors que ce personnage avait des millions? Et ne devinez-vous pas?... Ce que ce nom lui fait? Mais ce prétendant, c'était le comte.

— Lui! le comte!

— Ah! dit la baronne, qui se pâmait, j'en étais sûre! il ne vous l'avait jamais dit!

Un nuage épais passa d'abord sur les yeux de la jeune femme.

Un instant elle y vit briller comme un enchantement perfide ces millions du comte Lallia dont sa cruelle parente venait avec un si grand soin de lui rapporter l'image; mille pointes aiguës la traversèrent à l'idée que cet homme l'avait assez désirée jadis pour se résoudre à un mariage, l'unique moyen qui s'offrît à lui de la posséder, alors qu'elle était gardée par la baronne, et que depuis... Depuis, il avait eu l'art de lui dissimuler jusqu'à cette périlleuse démarche où l'avait jeté la première fougue de la passion, et dont sa passion satisfaite ne se souvenait plus que pour en rire. Lucy, pendant deux minutes, fut bien près de céder aux regrets, au dépit, à la colère; puis la pensée de Julien revint et domina ces pensées mauvaises comme un jet d'écume argentée par le soleil qui vient couronner le mouvement sombre de la houle.

— Ainsi, lui dit la baronne, qui ne la quittait point des yeux, le comte, qui naguère, s'il eût été roi, vous eût bien faite reine pour vous obtenir, alors que j'étais là pour veiller sur vous, ne vous a plus offert que son amitié quand il vous a trouvée seule à veiller sur vous-même. Aujourd'hui que son amitié est contente de ce que vous lui avez donné, il cède sans se faire prier ce bien à un autre... Je crois bien même qu'il se sera fait un point d'honneur, quand vous veniez lui redemander votre liberté, de se hâter de vous la rendre. Les hommes ont dans ces occasions une générosité empressée et insolente, une générosité qui soulève le cœur... Oh! je comprends que vous vous taisiez et que vous demeuriez tout interdite. Ce n'est point assez, ma chère enfant. Si j'étais à votre place, je serais dépitée, indignée à en mourir; mais j'oublie que je ne saurais être à votre place.

— Ah! madame, dit Lucy d'une voix ferme, je souhaiterais pourtant que vous y fussiez une minute afin de sentir combien ce procédé du comte, qui vous choque si fort, me laisse l'esprit et le cœur tranquilles. Il m'importe bien peu que le comte ait autrefois voulu m'épouser, puis qu'il ne l'ait plus voulu... Mes ambitions ne sont point là.

— C'est vrai, fit la baronne en se levant. Vos ambitions ne vont à rien moins qu'à rendre au nouvel ami ce que l'ancien ami vous a fait. Le comte vous a trompée : n'est-il pas bien naturel que vous trompiez... l'autre?

— Le tromper! — s'écria Lucy; mais elle se tut et laissa tomber sa tête accablée sur le dossier de son fauteuil, en proie pour la seconde fois à un découragement immense, à un effroyable dégoût du bonheur qu'elle avait rêvé. L'impitoyable baronne avait raison : il fallait tromper Julien; elle n'avait point d'autre ressource que de le tromper,... à moins de lui tout dire!

— Madame, dit-elle, retrouvant d'un coup toute son énergie, la

démarche que je suis venue tenter auprès de vous était bien hardie sans doute.

— Oui, bien hardie.

— Et bien des gens qui vous connaissent, si je les avais consultés, m'auraient dit qu'elle était folle; mais moi, qui vous connais mieux, je dis encore qu'elle ne l'est pas. Oh! je m'attendais à vos mauvais traitemens; mais je comptais vous lasser et vous vaincre. Vous le voyez, je souffre; pourtant ce n'est pas de la pitié que je me flatte de vous inspirer jamais. Il faut laisser, en entrant ici, toute espérance de ce genre. Je ne suis venue vous demander que du secours parce que...

— Achevez cette fois votre pensée,... interrompit la baronne, parce que je vous le dois.

— Parce que vous me le devez! reprit courageusement Lucy, parce que, si bas que je sois tombée, en supposant que vous n'offensiez point la vérité dans ce que vous dites, c'est à vous de me relever quand l'occasion vous le commande, parce qu'il convient que ce soit vous et non une autre qui me prêtiez la main, parce qu'il est de votre intérêt de le faire, que je porte votre nom, et que l'opinion vous blâmerait si vous ne le faisiez point, parce qu'il n'est pas jusqu'à votre réputation de charité qui ne vous y oblige et qu'on ne manquerait point de vous tourner votre charité même à crime, si vous agissiez différemment. Ah! considérez au contraire l'honneur qui vous reviendrait si nous réussissions toutes deux, moi, madame, à recouvrer l'état que j'avais autrefois dans le monde, et vous à me le rendre! C'est pourquoi je suis venue sans crainte vous raconter ici l'événement qui a changé mon cœur et qui doit changer ma vie, et vous demander votre secours. C'est aussi pourquoi je ne reconnaîtrai point votre prudence ordinaire, si vous me le refusez.

— Eh bien! fit la baronne.

— Eh bien! madame?

La baronne d'Espérilles parut brusquement se décider à se rasseoir. C'était un commencement de réponse; mais la fin ne vint pas. Lucy ne respirait plus.

— Eh bien! reprit enfin la baronne, je ne comprends point ce que vous voulez de moi.

— Ah! madame, s'écria Lucy, faites donc un effort, je vous en supplie, pour le comprendre. Ce que je veux de vous, mais c'est votre approbation claire, ouverte, hautement déclarée, à ce mariage que j'espère; c'est l'ombre de votre réputation pour m'abriter contre la calomnie qui m'entoure; c'est la puissance de votre vertu et de votre piété pour imposer silence aux méchans et pour me faire rendre justice. Ce que je veux, c'est notre ancienne amitié retrou-

vée, s'il vous plaît de me la rendre, c'est ma parenté reconquise. Ce que je veux, c'est de me voir rouvrir votre maison, c'est de redevenir vôtre, et, je dois tout vous dire, c'est d'être mariée de votre main, de la main que voilà, où tient ma destinée entière...

— Vraiment, interrompit la baronne, toutes ces choses que vous me dites ont leur prix, et pour une personne qui en a fait fi si longtemps, vous les estimez à présent!

— Oui, madame, fit Lucy, je les estime plus haut encore que vous ne le pensez.

— Trop haut! riposta la baronne. Quant à ce qui me regarde, je vous avoue en toute humilité que je ne conçois pas encore bien le besoin que vous avez de moi dans cette affaire. Ma réputation est sans tache assurément, ce qui lui donne quelque puissance; mais cela va-t-il bien jusqu'à la puissance de restaurer par ma seule intervention la réputation des autres?

— Certes, madame, dit Lucy, si vous le voulez.

— C'est justement ce dont je suis bien disposée à douter. Vous feriez mieux de compter sur le temps et la force des choses pour vous rétablir dans l'état qui était le vôtre autrefois, et que vous semblez regarder aujourd'hui comme le paradis perdu, ma pauvre enfant. Votre mariage, si vous vous mariez, vous fera faire un grand pas. Fiez-vous au temps, je vous le répète, pour mener l'œuvre à bien, et soyez sûre que Dieu l'achèvera. Il bénit les unions pures.

— Madame, s'écria Lucy, n'est-ce pas assez de vous attaquer à moi, qui ne me défends point? Celui qui m'aime et veut m'épouser est sans tache, lui aussi. Vous l'avez vu. Jugez vous-même si son visage est celui d'un homme vulgaire ou méchant. Oui, cette union sera pure au moins d'un côté, puisqu'à vous entendre elle ne saurait l'être du mien. Oui, vous avez raison, si Dieu permet qu'elle s'accomplisse, il pourra bien la bénir. Et s'il la bénit, et que vous, madame, vous ayez refusé de le faire, vous aurez donc été plus sévère que le ciel!

— Voilà, dit la baronne, un raisonnement spécieux auquel je ne m'attendais point.

— Pardonnez-le-moi, interrompit Lucy, car je ne sais plus guère ce que je dis. A quoi vous sert de me désespérer, madame? Ce mariage est impossible, si ce n'est vous qui le faites. L'homme qui m'aime est généreux sans réserve; il croirait s'abaisser en me demandant compte d'une heure de mon passé. Quoi qu'il advienne, il va m'épouser sans une question, sans un étonnement, sans un doute. Oh! cela est beau d'être aimée ainsi; mais le jour venu, madame, le grand jour où chacun se voit entouré à l'envi de ses amis et de ses proches, si nous devons marcher à l'autel seuls tous les deux, M. Dégligny sera-t-il maître de ses pensées?

— Que dites-vous? fit la baronne. Et que pourrait-il voir, puisqu'il est aveugle?...

— Madame, s'écria Lucy, je crois que vous voulez me forcer de me mettre à vos pieds. Je vous assure qu'il ne m'en coûterait rien de vous prier, si je savais que vous eussiez jamais cédé à la prière. Je vous implorerais alors, non pour moi, car je sais bien que mon cœur brisé, ma vie de nouveau perdue, ne vous touchent guère;... je vous implorerais pour ma fille, parce qu'elle est de votre sang. Je vous dirais que ces choses terribles dont on m'accuse retomberont sur elle quand elle sera grande, et qu'avant même d'être entrée dans le monde, Mlle d'Espérilles sera compromise... Mais encore une fois je perds l'esprit : vous n'aimez pas les enfans. Aussi je ne vous prie ni ne vous implore pas plus pour moi que pour elle. Je ne m'oublierai plus, je vous le jure. Donc je ne suis venue ici que pour vous proposer un contrat. Peu importe que ce mariage soit l'intérêt le plus cher de mon cœur; ce qu'il faut considérer, c'est qu'il est surtout l'intérêt de votre nom. Tenez-vous à ce que je continue de le porter, madame, ou voulez-vous que je le quitte?

— A la bonne heure, dit la baronne. Si vous ne me persuadez pas, vous me donnez au moins des raisons qui m'ébranlent. C'est même une entreprise qui ne me paraît que juste de votre part que celle de quitter notre nom. Seulement ici je commence d'être inquiète. Rappelez-moi, je vous prie, ce nom par lequel vous comptez remplacer celui de d'Espérilles. Vous me l'avez dit : je ne m'en souviens pas.

— Ce nom est Dégligny.

— Oh! fit la baronne, tout d'un mot? Vous y mettrez bien une apostrophe,... par décence, et pour me complaire.

Lucy, qui en tout autre moment n'eût pu s'empêcher de sourire, se contenta d'incliner la tête. La baronne d'Espérilles sembla de nouveau réfléchir un moment.

— Dites-moi, reprit-elle, M. Dégligny ne serait-il point ce meilleur ami que vous aviez autrefois au monde? N'était-ce pas de lui que vous teniez cette vilaine bague d'argent?

— C'était de lui, répondit Lucy en tressaillant; puis elle se reprocha ce nouvel accès de faiblesse et de peur. Elle se guinda et se raidit, et se tint prête à un mensonge dont le succès allait décider de tout, car tout était perdu, si son austère cousine apprenait à quelle époque de sa vie Julien lui avait donné cette bague; mais ce ne fut point cette question que lui fit la baronne.

— Je serais curieuse de vous voir dégantée, lui dit-elle, afin de m'assurer si vous avez toujours ce bijou ridicule au doigt.

— Je ne l'ai plus, murmura Lucy; je l'ai, je crois, égaré.

— Ces choses-là, dit la baronne, s'égarent toujours à propos... Puis encore une fois elle se tut.

— Mais, madame, s'écria Lucy, ne sentez-vous pas que l'impatience me dévore et que j'en meurs? Que me répondez-vous enfin?

— Ma réponse? fit la baronne en se levant pour la seconde fois, je ne puis encore vous la dire. Si je n'écoutais que mon désir, je prêterais volontiers les mains à ce mariage romanesque. Cet avenir-là me paraît après tout plus convenable et pour vous et pour nous-même que le présent tel que vous le menez; mais j'aperçois d'ici un obstacle auquel vous n'avez point du tout songé : ce genre de préoccupation est depuis longtemps sorti de votre cœur. Vous n'avez pas réfléchi que le mariage n'est pas seulement une affaire humaine.

Lucy s'était levée comme elle.

— Et c'est pourquoi, reprit la sainte femme, je ne puis vous répondre sans avoir consulté sur ce point celui qui y est intéressé avant tous, celui qui me dicte depuis cinquante ans toutes mes actions.

Et droite, solennelle, les yeux remplis de cette flamme qui se croyait peut-être divine, un de ses longs doigts levés vers le ciel, la baronne traversa le salon, s'acheminant vers une petite porte à demi masquée par un rideau. C'était celle de son oratoire. Sur le seuil, elle se retourna : — Je n'oublie point, moi, dit-elle, que le mariage est un sacrement! — Puis elle disparut.

Lucy alors fit une chose folle : elle se coula furtivement jusqu'à cette porte qui venait de se refermer, se pencha vers la serrure et vit;... mais ce qu'elle vit lui fit passer un nouveau nuage sur les yeux. La baronne était bien réellement agenouillée, bien véritablement elle priait! Lucy regagna son fauteuil en étouffant de son mieux le bruit de sa robe; il fallait qu'en rentrant sa cousine la trouvât assise et calme. Quand elle fut là, elle se mit d'abord à songer à tout ce qu'elle avait souffert depuis deux heures : tant de duretés, de sarcasmes, de froides injures revinrent bourdonner à ses oreilles comme une confuse clameur de haine; puis elle pensa que si elle l'emportait enfin dans cette bataille hardie qu'elle avait livrée, la victoire serait assez belle, et que le bonheur était le prix d'une si rude journée. Cependant il lui semblait que tout son cœur n'était qu'une plaie, et tout à l'heure elle allait recevoir ou la dernière blessure ou la suprême guérison.

Qu'allait-il sortir de cette pieuse méditation de la baronne? L'alliance ou la guerre? Que fallait-il espérer ou craindre? Était-ce à ses intérêts, était-ce à sa haine que la sainte femme tentait en ce moment même d'associer le Dieu qui lui dictait toutes ses actions.

— O dérision! pensait Lucy en se tordant les mains... Mais cette porte était donc fermée pour jamais!

Elle s'ouvrit; la baronne reparut. Son visage de cire était illuminé d'un sourire tout angélique. Lucy n'en put supporter la vue et baissa la tête en se disant : C'en est fait... — Debout sur le seuil de l'oratoire, la baronne d'Espérilles avait la cruauté de garder encore le silence. Enfin elle parla : — Ma chère enfant, dit-elle, je consens à tout, *il* le permet. — Ce pronom désignait Dieu sans doute. — Cependant, reprit la généreuse et charitable parente, c'est une bien étrange aventure; aussi je veux vous imposer quelques conditions.

XII.

Julien attendait Lucy chez elle depuis longtemps quand elle rentra. Il s'était assis devant le foyer, tout près de la flamme qui lui brûlait le visage, le front appuyé contre le marbre de la cheminée. Mme d'Espérilles pénétra sans bruit dans la chambre, et, étant demeurée un instant à le considérer sans qu'il se doutât de sa présence, elle fit la réflexion qu'il n'avait point l'air d'un homme heureux.

Il méditait trop, il méditait sans cesse; ce froid ensevelissement de son bonheur en soi-même déconcertait la jeune femme. Elle n'était point faite ainsi; à présent surtout qu'elle se voyait débarrassée de toute frayeur importune, délivrée de ce cortége d'ombres qui l'avait suivie sans relâche depuis le retour de Julien, elle sentait bien qu'elle allait porter comme un bouquet odorant les mille et un enchantemens dont elle était pleine, l'offrant à respirer à tous et disant : Jouissez de mes joies, et des belles choses que mon cœur a retrouvées quand il ne l'espérait plus; embaumez, si vous voulez, votre cœur! — Elle s'avança donc doucement vers ce songeur opiniâtre et vint tout à coup se poser à son côté. Dans sa surprise, il tressaillit de la tête aux pieds, et son regard se fixa sur elle, trouble et inquiet comme celui d'un homme assis dans les ténèbres et qui voit une apparition se glisser auprès de lui. — Que veux-tu, belle figure blanche et souriante, avec ta blancheur et ton sourire? Est-il possible que tu ne sois que le mauvais ange? — Toutes les fois qu'il la voyait ainsi sans s'être préparé à la voir, il avait d'abord ce regard si différent de celui qu'il arrêtait sur elle quand il s'était rendu le maître de son cœur.

Mais elle n'y fit pas plus d'attention que de coutume. Avec cette confiance naïve et superbe de la femme qui se sent aimée, elle lui présenta sa main à baiser, et il la baisa. Elle ne la lui retira qu'avec peine, car ses lèvres s'y étaient attachées de toutes leurs forces. Elle s'assit alors, et au lieu de lui parler se mit à fredonner, en le regar-

dant, un air italien qui se termina par un éclat de rire. Il la félicita d'être si gaie.

Oui, vraiment, c'était une belle gaîté, jeune, pleine et sonore, la gaîté de l'oiseau qui vient d'assurer son nid sur la branche et qui ne craint plus qu'on le lui disperse. Elle se rapprocha de Julien, encore un peu, encore plus près, et d'un air mystérieux le défia de deviner l'emploi qu'elle avait fait de sa journée. Elle le lui donnait en cent, elle le lui donnait en mille; quand elle l'eut forcé d'avouer qu'il jetait, comme on dit, sa langue aux chiens, elle lui apprit qu'elle venait de visiter Mme la baronne d'Espérilles, sa parente; mais il ne manifesta pas un aussi grand étonnement qu'elle l'aurait voulu.

Seulement il demanda le but de cette visite. Lucy lui raconta donc qu'elle venait de se réconcilier pleinement avec sa noble et sainte cousine, qui, pour donner de leur raccommodement un témoignage public, assisterait à la cérémonie de leur mariage. Lui pourtant ne comprenait point du tout quelle nécessité il y avait qu'elle y assistât. Il exprima même cette pensée sous une forme qui, si la baronne l'eût entendu, n'aurait point manqué de mettre à une rude épreuve toute la collection de ses vertus chrétiennes. — Qu'avons-nous besoin de cette femme hypocrite? demanda-t-il.

Le besoin qu'ils en avaient! Oh! la question iroquoise! En un instant, et pour le convaincre qu'il ne savait ce qu'il disait, Lucy eut trouvé mille raisonnemens qui éclatèrent tous à la fois sur ses lèvres comme une gerbe d'artifice. — Mais que dirait donc le monde en la voyant se marier sans la présence de la seule parente qui lui restât? Est-ce qu'en pareille occasion, si l'on est brouillé avec ses proches, on ne feint pas de renouer avec eux? Est-ce que cela n'est pas obligatoire, universellement reçu, de bon goût pour le moins? Et c'est pourquoi elle avait tenté auprès de sa cousine une démarche qui, après tout, lui avait extrêmement coûté. Où donc Julien avait-il l'esprit? Et tandis qu'il parlait d'accomplir dans un secret et une solitude sauvages une cérémonie de sa nature aussi publique, que ne proposait-il aussi de n'y admettre que le prêtre! Que ne le disait-il tout de suite, s'il voulait supprimer jusqu'aux témoins!

Certes il l'aurait voulu. — Que me font tous ces arrangemens? s'écria-t-il avec un emportement extraordinaire. Je me soucie bien peu des parens et des amis, je n'en ai plus. Quant à vous, il est bien de vous conformer aux lois du monde, et je ne veux pas vous engager à la révolte contre lui. Je ne le hais point, moi; à peine si je le méprise. Encore c'est parce que je sais qu'il va...

Il avait failli dire : qu'il va me le rendre. Il s'était arrêté à temps. — Chère Lucy, reprit-il, j'ai tort de vous parler ainsi. Dans l'existence commune qui est si près de commencer pour nous, il ne faudra jamais envisager que ce qui pourra vous être utile ou vous plaire,

et jamais, jamais ne songer à moi. J'ai lu autrefois, si je m'en souviens, que nos pères les barbares, dans leur loi qui permettait de racheter à prix d'or le sang répandu, estimaient le sang d'une femme au double de celui d'un homme. Ma vie ne vaut donc que la moitié de la vôtre. Ma vie est la servante de votre vie. Faites-en ce qu'il vous plaira.

— Regardez-moi, lui dit-elle avec émotion, j'ai besoin de m'assurer que c'est bien vous, un homme de ce temps, qui me tenez ce langage... si doux à entendre, mon cher Julien.

— Pourtant, dit-il d'une voix sourde, je ne vous en ai jamais fait entendre un autre.

Elle ne répondit pas, elle pensait... Elle pensait qu'il y a de certains regrets bien cuisans, surtout quand on cache la brûlure, qu'il y de certains dégoûts bien amers... Elle pensait au comte Lallia, qui s'était montré si généreux le matin même; mais, comme le disait la baronne d'Espérilles, il y a des générosités qui soulèvent le cœur, il y en a d'autres qui sont sublimes.

— Donc, ajouta tout à coup Julien, ces formalités m'ennuient. C'est ce qui importe bien peu, si vous jugez que nous ne pouvons nous en affranchir... Seulement faites, je vous en supplie, que tout cela soit court, car le temps me dévore. Je vous ai perdue six ans. J'ai assez attendu... Je vous aime; j'ai hâte qu'enfin vous soyez à moi...

— Allez, lui dit-elle en se penchant vers lui, vous n'avez rien perdu pendant ces six ans. Est-ce que le meilleur de moi n'a pas toujours été avec vous?

Elle n'avait pas achevé que son domestique parut. Il venait avertir sa maîtresse que M. le comte Lallia était là qui désirait la voir. D'ordinaire le drôle n'avait point l'air si emprunté ni si gauche; mais il s'était présenté cette fois les yeux baissés en se mordant les lèvres. C'est que jamais le comte Lallia ne s'était avisé de se faire annoncer de la sorte. Chacun savait dans la maison comme il y entrait délibérément, comme il marchait tout droit au salon et comme il soulevait la portière. Le comte était là cependant, il entrait. Il avait quitté ce hardi négligé aux airs britanniques qu'il portait à sa précédente visite; il était en demi-tenue de ville. Il avait mis un habit plus sérieux pour se présenter chez Mme d'Espérilles, avec qui sans doute il était devenu bien moins familier depuis deux jours, et il eut aussi un salut plus grave en entrant. Enfin, pour abjurer d'un coup toute allure anglaise, il ne tendit pas la main à Lucy. Ces poignées de main données aux femmes et qui semblent les marques d'une familiarité innocente n'abusent plus personne. On serre bien la main d'un homme qu'on déteste, pourquoi ne serrerait-on point celle d'une femme qu'on aime ou dont on est l'amant? Ces façons

masculines sont devenues suspectes. Le comte Lallia prit la main de Mme d'Espérilles et lui baisa le bout des doigts; puis il se tourna vers Julien et le salua tout franchement, tout bonnement, tout rondement, sans s'effrayer de son visage. Le comte Lallia ressemblait en ce moment à un dompteur qui se trouve en présence d'un tigre nouveau venu dans la ménagerie, qui ne veut pas même prendre garde à sa mine rouge, et qui passe en lui disant : Beau tigre, nous aurons bien raison de vous! Ce galant homme, qui avait saisi comme au vol l'occasion de se débarrasser au profit d'un honnête homme d'un vieil amour qui commençait à lui peser quelque peu, s'assit alors entre Mme d'Espérilles et Julien, et il parla...

Et de quoi parla-t-il? D'abord de Lucette. Le subtil politique plantait au début cette fleur au bord du chemin. Il lui sembla qu'il n'y avait rien de plus habile que d'entamer par le nom de l'enfant le chapitre délicat où il espérait bien, comme il en avait mission, faire éclater l'innocence de la mère. Il trouva le moyen de rappeler que Lucette ne le nommait jamais autrement que son bon ami; il se risqua même à demander à Julien s'il avait vu la petite pensionnaire. Julien répondit sèchement qu'il l'avait vue, de quoi le comte s'empressa de conclure qu'il l'aimait déjà. Alors il exhiba un splendide album de gravures qu'il avait apporté pour en faire présent à Lucette, et il insinua que c'était son cadeau d'adieu; il allait partir... Ayant dit cela pour Julien, car c'était à lui qu'il annonçait son départ, il se tourna vers Lucy, car c'était pour elle enfin qu'il partait.

Est-ce qu'elle n'était pas contente de lui? Vraiment est-ce qu'il ne la servait pas à souhait qu'elle en montrait si peu de plaisir et lui prêtait si peu de secours? A quoi pensait-elle donc de le laisser ainsi discourir et manœuvrer seul?... C'est qu'on n'est point le maître de certaines pensées; l'ennemi, quand il ne peut forcer la porte, trouve le moyen d'entrer par les fenêtres. Depuis l'étrange révélation que la baronne lui avait faite le matin au sujet du comte, Lucy ne l'avait point revu. Qui lui aurait dit qu'elle sentirait en le revoyant ce grand bouillonnement intérieur et cet importun dépit qui lui faisaient en ce moment oublier tout le reste? Elle croyait pourtant bien l'avoir vaincu; mais non... C'est pourquoi elle mit une minute entière à répondre au comte ce qu'elle eût dû lui répondre tout de suite, avec empressement, avec étonnement : Vous partez?...

— Oui, fit-il, je vais, suivant ma coutume, commencer l'hiver en Italie. En êtes-vous donc si surprise?

Mais elle ne témoignait pas assez qu'elle l'était, elle ne le témoignait pas du tout. A quoi songeait-elle encore? Toujours à la révélation de la baronne, à l'ancienne demande que le comte Lallia avait faite de sa main, et que jamais depuis quatre ans il n'avait eu la

pensée de renouveler. — Si j'avais su cela ce matin! se disait-elle.

Et le comte fixa de nouveau des yeux indignés sur elle, car il ne pouvait concevoir qu'elle fût si lente à la réplique, si peu appliquée à suivre le plan convenu. Ce regard l'avertissait, lui disait : Vous n'êtes pas en scène.

Julien trouvait, lui aussi, que la comédie ne marchait point.

— J'ajouterai même, reprit le comte presque en hésitant, que mes momens sont comptés.

— Mais c'est une gageure, interrompit vivement Mme d'Espérilles, qui sortait enfin de sa rêverie. On dirait, monsieur le comte, que vous avez parié de lutter de vitesse avec les hirondelles cette année. Les voilà qui s'envolent, elles aussi, aux premières gelées. Ce n'est point que vous partiez qui m'étonne, car enfin vous êtes un grand voyageur, tout le monde sait cela.

— C'est donc que je parte si vite? riposta lentement le comte.

— Eh oui! je ne m'y attendais pas.

— Je le crois bien, dit le comte, ni moi non plus.

Il cédait à l'envie de lancer un sarcasme sous le voile. Il aimait si fort le sarcasme! Mais ses yeux rencontrèrent les yeux sombres de Julien qui veillaient sur ses sourires. — Le maudit homme! pensa-t-il. Est-ce que nous le trompons?

Cette pensée le remplit d'une confusion soudaine, d'un dépit que la réflexion ne fit plus tard que grandir, et aussi d'un peu d'effroi. Ce n'était point qu'il ne fût aussi vaillant que tout autre. Il lui était arrivé par deux fois, dans deux combats politiques, d'échanger avec un ennemi une balle qui n'avait blessé personne; Julien Dégligny ne lui faisait pas peur. Ceux qui haïssent les hommes et vivent pour leur nuire ont des raisons de les redouter, ceux qui se permettent seulement de mépriser l'espèce humaine et qui ne songent qu'à en faire à leurs passions une bonne et commode litière se sont peu à peu désaccoutumés de la craindre. A vrai dire, le comte apercevait enfin ici devant lui quelque chose de grand, de nouveau, d'inconnu qui le forçait à baisser les yeux...

Cette pensée qu'il venait d'avoir l'incommodait et le troublait. Auparavant il ne l'avait jamais eue. Les gens qui sont faits comme le comte calculent, combinent, édifient, mais ne pensent point, parce qu'ils ne sentent pas. Il sentit pourtant alors, en regardant Julien, la magnifique grandeur de cet amour qui voulait demeurer aveugle, et, la sentant et la voyant, il se refusa d'abord à y croire. Un moment il demeura muet à son tour et atterré, se demandant s'il était possible qu'on ne trompât point cet homme étrange, et qu'il fût assez généreux, assez passionné, assez fort, pour laisser croire qu'on le trompait. Quant à Lucy, elle voyait mal ce qui se passait autour d'elle. Une irritante et maudite pensée la poursuivait

comme un moustique en fureur. Elle ne pouvait s'y dérober, quoi qu'elle fît, quand elle aurait eu si grand besoin d'avoir l'âme libre et l'esprit net. Que devait lui importer, si elle aimait Julien, — et elle l'aimait, — que le comte eût autrefois demandé sa main? L'image de ces six millions perdus pouvait donc encore la troubler! La pécheresse n'était donc pas morte tout entière dans l'amante, qui se croyait le matin encore si bien purifiée!

Et l'heure s'écoulait, et la visite du comte, qui devait être courte et décisive, avait été déjà bien longue. Est-ce que Mme d'Espérilles aurait jamais pensé que tout cela finirait ainsi, que tout ce plan vainqueur s'en irait en vaine fumée, et par sa faute? Voilà pourtant ce qui arrivait. Adieu maintenant la gaîté du matin, adieu cette tranquille conscience de sa sécurité et de sa force que la jeune femme avait rapportée de sa double entrevue avec la baronne, avec le comte! Elle avait passionnément souhaité cette nouvelle rencontre entre les deux hommes, bien qu'elle pressentît vaguement que Julien pourrait en souffrir un peu. Elle s'en promettait des fruits si beaux! A présent elle la regrettait, voyant comme elle allait demeurer inutile. Le comte devait y être si habile, elle-même se montrer si naturelle! Julien, s'il avait quelques soupçons de la vérité, devait être à jamais détourné, persuadé, vaincu. L'amour le plus sincère ne défend point ces ruses légitimes qui sauvent les situations délicates : le bonheur est le prix du succès, la passion de se rendre heureux justifie le reste; mais par sa faute, oui, par sa seule faute, grâce à cette insupportable préoccupation qui l'obsédait, toute cette séduisante vision s'était évanouie, toute cette série brillante d'artifices avait fait long feu; tout était manqué.

C'est bien ainsi qu'en jugeait le comte. De plus il vint à penser qu'il ne lui appartenait en aucune façon de rendre par un signe Mme d'Espérilles clairvoyante. On croit avec emportement ce que l'on désire. Puisque Lucy aimait Julien, puisqu'elle désirait éperdument d'en être aimée, puisque, mieux que personne, elle sentait et savait ce qui pouvait y mettre obstacle, elle devait demeurer sans doute opiniâtrément persuadée que Julien ne voyait rien, ne saurait rien voir, et qu'étant le plus amoureux des hommes, il en serait éternellement le plus crédule. Ici, malgré son embarras et son impatience encore mal dissipés, le comte poussa un petit rire intérieur qui lui fit infiniment de bien. Il était fort content de lui. Il s'était prêté au dénoûment imprévu de l'aventure avec une complaisance tout à fait noble, avec un détachement d'amour-propre tout à fait rare, avec une exquise délicatesse, avec une discrétion admirable et une incroyable générosité; il était allé jusqu'à consentir à ce rôle extraordinaire dont on avait voulu le charger en ce jour, et ce n'était point sa faute à lui si cette belle scène, bien préparée

d'après ses conseils, allait échouer par la mollesse et la distraction de Mme d'Espérilles, pourtant si intéressée dans l'affaire. Il crut en avoir fait assez. Que Lucy menât ou ne menât pas à bonne fin son hardi projet de restauration, de réparation, de réhabilitation et de mariage, cela désormais ne le regardait plus : Ponce Pilate se lavait les mains. Le comte Lallia se leva pour sortir.

Alors Mme d'Espérilles, en le reconduisant, balbutia quelques paroles qui avaient été convenues sans doute entre elle et lui comme tout le reste et qu'elle n'avait pas même songé à placer dans le cours de ce mol et lourd entretien, une phrase toute vibrante de sous-entendus, toute sonnante d'allusions à l'avenir, qui devait avoir un grand sens et une portée sûre. Lucy regagnait comme elle pouvait le temps et l'occasion perdus; elle était en ce moment si fort au-dessous d'elle-même! Elle dit au comte que peut-être il ne la trouverait plus à son retour d'Italie dans sa maison, qu'il se passerait avant cela de certains événemens qui changeraient sa vie...

Le comte ne la laissa pas achever. A l'instant de franchir le seuil, il fit brusquement volte-face et adressa un nouveau, un dernier salut à Julien; mais quel salut! On venait de lui faire part du mariage; il mettait ses complimens aux pieds du futur époux. Ses yeux glacés, sa bouche railleuse, ses épaules à demi courbées, ses genoux à demi fléchissans dans cette révérence, toute sa personne enfin n'était pas ironique; c'était l'ironie elle-même. Là-dessus il sortit.

Et de même qu'il n'était pas entré sans se faire annoncer, de même pour cette fois Mme d'Espérilles ne le reconduisit pas de l'autre côté de la portière. Elle resta debout après qu'il eut disparu, comme si elle l'avait suivi des yeux; mais elle n'y pensait point : elle jouissait plutôt, elle respirait de ne plus le voir, elle ne regardait que les plis de la portière, elle avait le dos tourné à Julien.

— Ah! dit-elle, mon cher Julien, que cet excellent ami fait bien de partir! Nous aurions fini par le prendre pour un fâcheux.

Un grand bruit éclata derrière elle, et la fit se retourner précipitamment. Le beau vase de Chine, présent du comte, venait de tomber et de se briser en mille morceaux. Julien n'était plus à sa place, il s'était levé, il avait passé près de la console qui supportait le vase, et maladroitement l'avait renversé en passant... Mais si c'était un coup de maladresse, pourquoi son premier mouvement n'était-il pas de s'en excuser? Pourquoi considérait-il ces débris d'un œil farouche, enfiévré, sanglant? Lucy le vit et demeura d'abord en proie à une terreur immense. Il savait donc tout, ou plutôt il avait donc tout deviné par la seule force pénétrante de l'amour! Elle pensa qu'il devait avoir par momens d'effroyables tentations de la briser comme il avait fait de ce vase!

Elle eut le courage d'aller vers lui, un sourire aux lèvres, elle s'appuya sur son épaule; mais elle avait envie plutôt de tomber à ses pieds et d'y répandre sa confession avec ses larmes et le sang de son cœur. C'était la première fois que cette idée s'emparait d'elle; l'emportement furieux et inattendu de Julien la jetait elle-même dans un inexprimable désordre de passion. S'il connaissait, s'il soupçonnait seulement le passé, et que jusqu'alors il eût eu la générosité de se taire, ce n'était plus un amant de ce monde, ce n'était plus un homme; il lui paraissait plus grand, plus beau qu'un dieu. On se confesse à Dieu, il écoute et il pardonne.

Mais Julien se dégagea doucement : il ne voulait pas la confesser.

XIII.

En vérité ce n'est que la mémoire qui d'abord avait parlé chez Mme d'Espérilles lorsqu'elle avait revu Julien au retour du grand voyage; l'amour était venu bientôt après, causé surtout par ce regard si merveilleusement doux, si infiniment clément et tendre, qu'un jour elle avait surpris fixé sur elle; mais la passion n'était née dans son cœur que de la veille, devant ce vase brisé : la vraie passion qui vivifie et qui dévore, qui brûle et fait couler en nous une source plus fraîche que le lait, la passion qui d'abord étouffe l'égoïsme comme Hercule naissant étouffa le monstre, qui rend les femmes plus vaillantes que les hommes et ceux-ci plus humbles que des enfans; la vraie passion qui n'est point que le désir et qui en a toute la force, qui n'est point que la tendresse et qui en a les douceurs profondes. Il semble alors qu'on ait des sens dans l'âme, et une âme dans les sens. Heureux qui peut entretenir ce feu sacré d'une main pure, mais heureux seulement celui-là!

Et c'est pourquoi Mme d'Espérilles, à mesure que ces grandes joies descendaient en elle, commença de souffrir le martyre. Elle n'avait point suivi l'inspiration qui lui conseillait de se jeter aux pieds de Julien et de lui tout avouer; mais son cœur s'était agenouillé, si ce n'était elle-même. Jamais humilité ne fut si vraie, ni si amère. Elle vécut ensuite de terreurs pendant une grande semaine, car une secrète voix lui disait que ce qui est juste arrive toujours et qu'elle était menacée de perdre ce bien dont elle n'était point digne. Le temps n'était plus où elle se croyait si sûre de son bonheur; ses yeux se remplissaient de larmes quand elle regardait l'avenir, et d'une supplication muette et désespérée quand ils se tournaient vers Julien. Il lui semblait même qu'il se détachait d'elle depuis qu'elle s'était si fortement attachée à lui. Il ne parlait en effet que de la quitter, de s'éloigner pour un temps. Encore un voyage! L'atmosphère artificielle de Paris l'étouffait, disait-il. Cette

vie étroite, alerte, inquiète, multiple, emportée, lui donnait le vertige; mais Lucy refusait d'entendre à rien. Elle lui représentait qu'il ne respirait que l'air de son salon, qui certainement n'était pas un air impur, et que la vie parisienne ne lui importait en aucune façon, puisqu'il ne vivait que près d'elle. Un jour, et comme de guerre lasse, comme s'il voulait partir à tout prix, il invoqua la nécessité d'aller choisir la retraite qu'ils devaient habiter ensemble. Il lui disait cela en la dévorant du regard : peut-être espérait-il apercevoir sur son visage une ombre significative à ces mots qui sonnaient le glas de l'existence mondaine qu'elle avait aimée. Elle crut du moins qu'il avait une telle pensée; elle sourit et fut ravie de sentir qu'elle souriait de cœur comme de bouche. C'est si bon de se trouver sincère! Mais elle le pria jusqu'au soir de différer cette expédition en pays lointain, le plus lointain qu'il voudrait. Elle alléguait qu'il serait si doux de la faire ensemble! Il résistait : elle le supplia de remettre du moins ce méchant départ jusqu'à la prochaine réception d'une nouvelle qui allait venir. Elle ne s'expliqua pas davantage.

Ce n'était point du comte Lallia qu'elle l'attendait, cette nouvelle. Le comte, débarqué en Italie sans doute, rafraîchissait alors aux sources vives de l'art et du beau son âme de millionnaire. Pourquoi Mme d'Espérilles se fût-elle avisée de songer à lui, puisqu'elle ne le voyait plus? Les femmes se plaisent à ne point se souvenir de ces amis qu'elles n'ont pas aimés; mais elle n'oubliait pas sa cousine la baronne. Au milieu de ses inquiétudes si mal cachées, elle poursuivait ses projets, comme on suit dans la nuit noire la trace lumineuse qui glisse vers l'orient et qui deviendra l'aurore. Rien, ni l'abattement de sa conscience, ni l'humilité toute neuve de son cœur, ni l'expérience désormais si clairement acquise de la clémence de Julien, rien ne pouvait la dissuader d'être habile. La nouvelle désirée arriva. Julien entrait justement chez elle au moment où elle venait de la recevoir. Elle était encore dans sa chambre à coucher; il mit son visage à la porte entre-bâillée, et tout à coup pâlit et recula.

Elle accourut au-devant de lui. En revenant au coin du foyer, ils s'arrêtèrent, émus tous les deux de la même pensée, mais d'une façon bien différente, devant la console maintenant dépouillée de tout ornement et qui supportait autrefois le vase de Chine. Après un moment de silence, comme ils étaient encore debout, Julien enveloppa de son bras la taille de la jeune femme et l'attira vers lui; elle mit une périlleuse ardeur à se presser contre ce cœur ouvert pour elle, mais ouvert comme une blessure. Leurs fronts ainsi se touchaient, car il avait la tête inclinée; leurs lèvres se cherchaient et sentaient qu'elles ne devaient pas encore se joindre. A quoi pensait-elle donc

de reculer sans cesse devant lui la coupe enchantée? N'en voulait-il point payer la possession assez cher? Il savait qu'elle contenait une ivresse violente, terrible, mortelle peut-être, et il n'en était que plus avide. Impatient du temps qui s'écoulait et se perdait, il était résolu de fuir, — car il pensait toujours à ce départ, — plutôt que de se plaindre. Ce fut Lucy ce jour-là qui manqua de force; elle tendit furtivement les lèvres et s'échappa; puis, quand elle fut au bout de la chambre, elle montra de loin une lettre. Elle l'avait jusqu'alors tenue cachée dans sa main. C'était une lettre d'invitation adressée par la baronne d'Espérilles à M. Julien Dégligny. La baronne le priait de venir passer la soirée chez elle le jour même.

Lucy, les yeux mouillés, la voix altérée, lui dit que cette invitation ne lui causait pas assez de plaisir. Il n'en voyait donc pas les conséquences? Rien ne s'opposait plus à leur mariage, et dès que la baronne aurait fait connaissance avec son futur cousin, on pourrait publier les bans. Julien ne répondit pas. Ce qu'il voyait, c'était que la jeune femme n'avait pas quitté ses desseins, c'était que, l'aimant (il croyait qu'elle l'aimait, il en était sûr), elle continuait d'agir comme si elle voulait le tromper seulement, c'était que ce subtil esprit menait toujours le cœur, et que, regrettant durement ses fautes, Lucy néanmoins suivrait jusqu'au bout la voie fatale qu'elles lui avaient tracée, c'était que son opiniâtreté dans toute cette politique inutile lui enlevait jusqu'au mérite même du repentir.

Voilà donc ce qu'elle attendait! Assurée maintenant de la précieuse participation de la baronne, dont elle comptait encore l'éblouir, elle reparlait de mariage. Depuis une semaine, elle avait l'air de n'y plus penser. Il promit d'aller le soir chez la baronne d'Espérilles.

Alors elle revint vers lui en riant. C'en était fait pour le moment de toute impression de tristesse. Elle se ranimait à l'idée de la plaisante chose qu'elle avait encore à communiquer à Julien, car cela devait suffire à dérider ce maussade visage. L'agrément que la pieuse baronne accordait pour son mariage à la pécheresse sa cousine n'était pas, on le sait, sans conditions. Il s'agissait ici de la principale : l'apostrophe,... l'apostrophe qu'il fallait glisser dans le nom de Dégligny après la lettre première. Heureuse lettre que le D, si commode aux roturiers mécontens de leur état! C'est la providence dans l'alphabet. Lucy avertit Julien de ne point s'étonner, si on l'anoblissait chez *leur* cousine. La baronne le voulait ainsi; il serait puéril de la contrarier. A quoi bon faire le puritain à cause d'une si réjouissante misère? Et puis, si on se laissait affubler de l'apostrophe pour complaire à la baronne, est-ce qu'il ne serait pas toujours

temps de mettre ce déguisement de côté? Une apostrophe n'est pas une chaîne. — Julien leva les épaules et dit qu'il consentait à l'apostrophe; mais Lucy n'avait pu le faire rire : elle en demeura tout alarmée quand il sortit.

Il avait plusieurs heures devant lui jusqu'au commencement de la soirée; il voulut les employer à une affaire que les nouvelles du matin rendaient plus pressantes : c'était l'achat d'une maison. Cette maison, il ne voulait y résider qu'un mois, une semaine, un jour peut-être; mais il n'entendait pas enfin se marier dans l'hôtel du comte Lallia. La pensée qu'il fallait quitter la riche demeure semblait n'être pas venue à Mme d'Espérilles. Oh! cœur facile aux accommodemens, aguerri à l'oubli! cœur étrange et trop peu sauvage, que rien n'effarouchait, à qui rien ne faisait peur! Cette pensée, cette effroyable pensée était celle qui, le matin même, quand Julien arrivait chez la jeune femme, quand il avait passé la tête par la porte entr'ouverte de sa chambre, l'avait fait reculer et pâlir. Lucy voulait-elle donc que cette chambre devînt la chambre nuptiale? Julien se rendit chez un notaire, se fit indiquer une maison à vendre, et courut la visiter. Le lieu lui plut : ce petit hôtel était situé loin du centre de la ville, dans une rue presque déserte. Le jardin était petit, mais ombragé de beaux sycomores à la feuille légère et sombre. Il y avait aussi des sycomores au petit cimetière. Julien hésita d'abord sur ce qu'il devait faire. Il songeait à revenir, à visiter l'hôtel une seconde fois, en compagnie de Lucy; mais il désirait aussi lui en faire la surprise. Il aimait à lui dire parfois de ces choses inattendues; elles faisaient jaillir de ses yeux des lueurs qui éclairaient l'âme. Qu'allait-il se passer en elle quand il lui dirait ce simple mot : Nous allons changer de demeure? Il eût acheté le monde, s'il l'avait pu, pour le savoir. Il se détermina brusquement et acheta l'hôtel.

Mais les heures, quand nous souffrons, ne sont plus ces filles légères dont parle la fable : elles ont alors des replis de serpent au lieu d'ailes... Quand il eut fini cette affaire, qu'il n'avait que trop différée, Julien sentit les anneaux meurtriers qui l'enveloppaient. Que faire jusqu'au soir, puisqu'il ne voulait pas rejoindre Mme d'Espérilles auparavant? Il se souvint tout à coup de son compagnon d'enfance, le seul dont il fût resté l'ami jusqu'à l'âge d'homme, jusqu'à sa rencontre avec Mme d'Espérilles avant son départ pour l'Australie. La veille même, son nom s'était trouvé par hasard sur les lèvres de Lucy. Elle le connaissait un peu, elle disait de lui des choses piquantes qui avaient inspiré tout de suite à Julien un certain désir de le revoir. C'était Horace Raison.

Comme le comte Lallia, Horace Raison était fort répandu dans le monde, ou plutôt dans tous les mondes. On le voyait partout; il était mêlé à tout, lettres, sciences, affaires, politique et plaisirs de

la grande ville. Il appartenait à cette classe qui fait l'opinion à Paris, lequel la renvoie toute faite au reste de l'univers civilisé, qui se trouve ainsi gouverné sans s'en douter par une oligarchie de gens qui n'y songent point. Ce sont les grands mandarins d'une société qui ne change qu'en apparence, et qui n'est pas moins immobile au fond que la Chine elle-même. Ils n'ont pas besoin, pour se reconnaître entre eux, de porter un globule d'or à leur bonnet; ils sont le cœur et les nerfs de la grande ville, qui ne s'agite et ne remue qu'à leur volonté.

Horace Raison était né, comme nous le savons, avec une vive intelligence et une fièvre intermittente d'action qui fait souvent penser de grandes choses, mais ne permet presque jamais de les accomplir. Il disait parfois que sa première jeunesse avait été très tourmentée : on s'en doutait bien. Ce gros orage s'était changé en une pluie douce avec le temps, et d'enfant terrible de la nature qu'il promettait d'être, Horace était devenu un philosophe pratique très bon enfant. Il ne lui était rien resté de ces premières dispositions à une sauvagerie incommode qu'un irrésistible penchant à la sincérité dans son langage et dans sa conduite. Encore ses détracteurs soutenaient-ils que ce n'était qu'une singularité pour faire parler de lui, ce qui après tout n'aurait pas été damnable, car la fin justifie les moyens, et il ne faut point se soucier des motifs qui font dire la vérité, pourvu qu'on la dise. Horace ne la disait pas du tout d'ailleurs en paysan du Danube : il savait fort bien la parer et même l'adoucir. Depuis longtemps, il ne connaissait plus la colère; mais cette pluie douce qu'il faisait tomber sur son prochain le pénétrait souvent jusqu'aux os. Horace Raison passait donc pour extrêmement redoutable à tous ceux qu'il n'aimait point.

Il ne l'était pas moins à celles qui l'aimaient. N'allez point vous figurer ici un don Juan bourgeois entouré d'une troupe éplorée d'Elvires. Et d'abord Elvire l'emportée, l'élégiaque, n'aurait point du tout été son affaire, car il était homme de goût. Le goût tuera quelque jour ces grands mandarins de la Chine parisienne, mais jusqu'à présent il a fait leur force. Ils ne l'ont pas plus délicat, plus raffiné en littérature qu'en amour; ils haïssent dans la réalité comme dans les livres tout ce qui crie et ce qui détonne. Avec cela, Horace Raison possédait un sens droit, un cœur généreux et ce qu'il faut de conscience pour demeurer galant homme dans la galanterie, dont il faisait au reste profession de ne se soucier guère. Il menait une existence libre, mais non folle. Ces grands mandarins ne sont pas les gens qui s'amusent; ils vont, viennent, passent, voient, butinent et recueillent : c'est une vie d'abeilles. Le vrai Paris n'est pas une ville de plaisir, ainsi que le croient trop ceux qui n'en sont point. C'est même une opinion du Monomotapa que de croire cela. L'es-

prit pense plus à Paris que le corps n'y dépense. Horace était riche; il voyageait l'automne, demeurait en ville l'hiver, le printemps et l'été; il ne se formait point pendant ce temps-là de cénacle dont il ne fût; on ne représentait ni un opéra ni une comédie qu'il n'y assistât. Il avait ainsi rencontré tout le monde; nul ne pouvait se vanter d'avoir échappé à l'activité de ses yeux, qui voyaient de loin, vite et juste... Il connaissait Mme d'Espérilles et l'admirait volontiers parce qu'elle était de la race qu'il aimait le plus, race de pures Parisiennes, si lestement belles qu'on n'a jamais le temps de détailler et d'analyser leur beauté, vives comme des alouettes, profondes comme la mer, fines comme l'acier. Il connaissait aussi le comte Lallia, ce qui faisait que son admiration pour Mme d'Espérilles était passablement cavalière.

Il accueillit Julien avec la cordialité la plus franche; il l'avait autrefois tant aimé. C'était un compagnon qui lui ressemblait, avide comme lui de la libre expansion de son être, et c'est pourquoi ils avaient passé jadis plus d'un jour au cachot ensemble. Leurs maîtres les avaient sans cesse traités tous les deux avec la même défiance, parce que tous les deux promettaient de n'avoir point l'âme commune. Ils avaient tenu ce qu'ils promettaient. Lorsque Julien eut achevé de raconter sa vie depuis qu'il était sorti de la géhenne du collége, Horace sourit et lui serra vivement la main. Ce voyage en Australie le séduisait fort.

Il ne raconta point à son tour l'existence qu'il menait. Ce sont là choses mystérieuses qui ne se disent qu'aux initiés; il n'aurait pas été bien sûr de se faire comprendre. L'entretien cependant prit bientôt un tour intime. Julien, interrogé sur ce qu'il comptait faire en France, regarda fixement Horace, et lui répondit qu'il se proposait de n'y rien faire que d'être heureux.

Il y a des paroles qui frappent l'air comme une cloche d'alarme. Horace Raison ne comprit point du tout pourquoi l'annonce de ce parfait bonheur que se promettait de goûter un vieux camarade lui causait, à lui, une impression si incommode; mais il la ressentit vivement. Il se hâta de demander à Julien ce qu'il entendait par ces deux mots magnifiques : être heureux. Julien lui apprit qu'il allait épouser une femme qu'il aimait et dont il était séparé depuis plus de six ans.

Certainement Horace Raison se faisait un devoir de ne jamais se montrer trop sévère au sensible endroit des fautes des femmes; cependant il y a faiblesses et faiblesses, et il se lançait d'ordinaire à ce propos dans des distinctions et des subtilités qui ne finissaient point; mais quant à ce qui touchait l'honneur des hommes, il était impitoyable, et l'intégrité de sa vie lui donnait bien quelque droit de l'être. En ce moment, l'idée lui vint qu'il avait devant les yeux

un homme qui allait faire un de ces mariages qu'on ne fait point, un homme qui se trompait ou qu'on trompait; pourtant il ne savait rien.

Non, lui qui connaissait ordinairement dans leurs infinis détails, dans leurs circonstances et leurs contours, par la face et par le revers, toutes les aventures parisiennes, ne connaissait pas encore celle-là. C'est qu'il était arrivé d'Italie la veille même. Il s'était justement croisé à Milan avec le comte Lallia, qui venait de France; mais le comte se méfiait d'Horace Raison comme d'un de ces personnages dangereux qui manient quelquefois la plume et que les états policés devraient rejeter de leur sein. Horace n'avait encore revu à Paris âme qui vive; il ne savait donc rien, absolument rien de l'étonnante fortune de Mme d'Espérilles, et vis-à-vis de Julien il n'avait qu'un pressentiment.

Les deux amis dînèrent ensemble. Horace attendait de Julien quelques confidences; mais celui-ci n'en fit pas. Le dîner s'acheva presque froidement, et l'on se sépara. Julien, en rentrant chez lui, trouva un billet de Lucy qui lui reprochait de l'avoir laissée seule tout le jour, et qui le suppliait de ne pas oublier qu'il était attendu chez la baronne d'Espérilles. Ce billet contenait une petite branche de chèvrefeuille desséchée avec ces mots : « il vient du cimetière. »

Pourquoi n'avait-elle jamais parlé de cette relique?... Et pourquoi en aurait-elle parlé? Est-ce qu'on parle d'une fleur desséchée? On n'y pense pas davantage. Un jour, après bien du temps écoulé, en ouvrant un livre, on la retrouve entre deux feuillets où on l'avait mise. On se dit : D'où vient-elle? puis la mémoire se réveille. C'est ce qui était arrivé sans doute à Lucy pour cette branche de chèvrefeuille; mais cela était arrivé bien à propos.

Il n'était pas besoin pourtant de cette fleur pour faire ressouvenir Julien de sa promesse. Lucy lui avait expressément recommandé le matin de ne point se présenter après neuf heures chez la baronne. Les tard venus n'y étaient pas les bienvenus. Si détachée que fût la sainte femme de toute vaine mollesse, elle était bien obligée de céder aux droits de la nature, qui veut que tout le monde se repose, même les saints. Or chacun savait que la baronne d'Espérilles s'arrachait de son lit aux clartés de l'aube pour courir auprès de ses pauvres, à qui le bien venait en dormant. Julien s'habillait donc douloureusement lorsqu'il reçut ce billet. Il partit. Lucy était depuis longtemps établie chez sa parente quand il entra. Oh! ce n'était point là une paix fourrée, mais une réconciliation parfaite. La jeune femme avait dîné dans la maison. Elle avait apporté ce soir-là bien du tact dans le choix de sa toilette, car elle était vêtue d'une robe grise rehaussée d'agrémens noirs.

Le valet qui précédait Julien annonça *monsieur de Gligny*. C'é-

tait une nuance de plus que l'apostrophe stipulée : on ne marchandait point la savonnette à vilain chez la baronne d'Espérilles. La baronne fit deux pas au-devant de son futur cousin. Elle n'était guère moins grande que lui, si bien que tout d'abord leurs yeux se heurtèrent; mais ceux de Julien s'abaissèrent aussitôt vers la main de la sainte femme. Il se souvenait de cette main osseuse qui s'était levée vers le ciel en sa présence pour maudire la rebelle Lucy, et qui avait, la première, ouvert devant lui l'enfer du doute.

Trois lampes soigneusement recouvertes de globes opaques éclairaient à peine ce vaste salon. Deux étaient placées sur la cheminée; la troisième reposait sur une table qui occupait un des angles de l'appartement et autour de laquelle on voyait six ombres assises, dont trois douairières. Là s'agitaient, sous la figure des six vieillards, les quatre siècles et demi dont la seule vue glaçait autrefois l'âme alerte de Lucy dans les premiers temps de son veuvage et de sa captivité, alors qu'elle pleurait Julien absent à la faveur de ce deuil qui lui permettait au moins la libre douceur des larmes. Ce fut vers cet aréopage que la baronne conduisit Julien. Elle était plus que jamais majestueuse, austère. Pour ne point se ressouvenir du passé, elle élevait son âme vers celui qui lui avait commandé de tout oublier. Elle ramenait au bercail avec un entier apaisement de cœur la brebis pardonnée; elle s'associait dans un parfait esprit de charité, sans se soucier en aucune façon de l'intérêt de sa famille et de son nom, à l'œuvre de réparation qui allait s'accomplir. Elle présenta Julien à ses pieux amis. Le tribunal avait dès longtemps jugé la pécheresse; maintenant il accueillait le rédempteur.

Oh! le demi-jour hypocrite qui régnait dans ce salon et qui ne montrait point les visages! Julien crut pourtant voir passer sous toutes ces paupières pesantes comme la lueur souriante de la même pensée aigrement moqueuse. Ces quatre siècles et demi n'avaient jamais vu chose si gaie; le rédempteur leur paraissait faire un bon personnage. Brusquement Julien se retourna vers Lucy. Elle était assise au coin de la cheminée, sous l'une des lampes. Seule dans cette assemblée, elle ne se connaissait pas de raison de cacher ce qui se passait dans son cœur; sa charmante figure s'abandonnait sans méfiance aux indiscrétions de cette pleine lumière; la brebis pardonnée était radieuse.

C'est que cette soirée était pour elle une magnifique victoire. Elle se retrouvait donc dans ces tristes lieux témoins de ses humiliations, de ses douleurs, de la servitude première; elle s'y retrouvait le front haut, affranchie par l'amour! La réhabilitation était complète, puisque dans cette maison de la vertu sombre, jalouse, fanatique, elle pouvait se croire et se dire chez les siens. Elle rouvrait, elle forçait, sous la toute-puissante protection de la baronne, les portes d'ivoire

qui s'étaient naguère fermées devant elle; de nouveau elle faisait partie du monde. Il allait l'honorer d'abord du bout des lèvres, puis, comme il s'accoutume à tout peu à peu, il oublierait qu'elle ne méritait pas davantage. Elle seule s'en souviendrait; elle poursuivrait donc mentalement dans le secret de son cœur, et vis-à-vis de Julien tout seul, cette douce expiation cachée qui allait être le charme douloureux de toute sa vie et le plus piquant attrait de son bonheur. C'est émue par toutes ces pensées que sous ces habits moroses, assise dans ce fauteuil bordé de noir, dans ce morne salon, elle resplendissait comme une vivante aurore. Et puis elle était si contente de la baronne, sa cousine. Jamais elle n'eût espéré que la sainte femme en userait avec Julien d'une façon si simple, si naturelle et si digne. La baronne le traitait bien comme un allié, comme un parent, comme si l'affaire était déjà conclue et bénie. En le nommant, elle lui restitua l'apostrophe que supprimaient les valets, ne voulant point après tout l'anoblir plus qu'il ne convenait. Quelle modération! Elle le fit asseoir entre elle et Lucy.

L'heureuse Lucy, n'osant lui parler, n'osant le regarder comme elle se plaisait à le regarder quand ils étaient seuls, voulut au moins lui prouver qu'elle n'était occupée que de lui. Elle arrangea sa robe et furtivement en jeta les plis sur les genoux de Julien. Il se trouvait ainsi tout enveloppé d'elle. Ce petit manége n'échappa point à la clairvoyante baronne. Elle se pencha à l'oreille de sa cousine : — Je vois que vous l'aimez bien, lui dit-elle tout bas. A la bonne heure! Enfin vous avez le neuvième commandement pour vous.

Lucy rougit bien un peu; mais ce fut tout. La soirée alors reprit son cours ordinaire. Les quatre siècles et demi, troublés d'abord par la présence d'un étranger, se renfoncèrent et s'accommodèrent dans leurs fauteuils, et ces six oracles des temps passés se mirent à causer du temps présent.

XIV.

Qui l'eût prévu? la baronne d'Espérilles, après cette soirée, se mit à faire profession d'aimer son futur cousin à la folie. Les louanges de Julien Dégligny ne tarissaient plus dans sa bouche : ce fut une source de miel étonnée de couler entre ces bords tapissés d'absinthe. La baronne en extravaguait, en radotait presque : on l'entendait jurer partout qu'elle était ravie de s'être mêlée d'une aussi heureuse affaire; elle alla jusqu'à déclarer qu'elle n'avait aucun souci, dans cette circonstance, de se trouver en opposition avec le sentiment connu de l'église, qui n'approuve qu'à regret les unions de veuves.

Tout cela signifiait que, s'étant déterminée à tendre la perche à

sa parente, qui était plus qu'à demi noyée, la sainte femme entendait mener vigoureusement le sauvetage. Il ne faut point marchander le bien qu'on fait; mais elle le faisait cette fois avec tant d'entrain et de chaleur sincère, et d'un air si naturel, elle s'associait si franchement à la félicité de sa belle cousine, que beaucoup de gens s'y laissèrent prendre. On en vit qui s'en allaient affirmant qu'on s'était trompé sur le caractère de la baronne d'Espérilles, et qu'il pourrait bien y avoir un cœur ordinaire, un vrai cœur, même un bon cœur, dans cette longue figure d'ivoire, en dépit de ce qu'en disaient l'anatomie et la raison.

Est-ce qu'on ne voyait pas bien de quelle généreuse façon elle se conduisait avec la cousine? Il se tuait un veau gras par jour à l'hôtel d'Espérilles en l'honneur de la belle prodigue; réceptions et dîners ne finissaient plus. Quant aux deux parentes, ennemies la veille, elles ne se quittaient point. Elles se voyaient souvent dès le matin, on allait au sermon ensemble; mais il faut bien édifier aussi les gens qui ne vont pas au sermon. La baronne, qui depuis de longues années affectait de ne sortir qu'à pied, fit revernir sa voiture, et soudain se prit d'un goût décidé pour les promenades mondaines. Julien fut contraint de subir les promenades comme les dîners. Chaque après-midi, la baronne montait en voiture et s'acheminait vers le bois, ayant à ses côtés sa pécheresse repentie, en face le rédempteur. On reconnaissait de loin l'équipage de la baronne d'Espérilles à sa livrée noire.

Ah! si la sainte femme eût pu statuer que la terre entière ne serait plus qu'yeux, qu'oreilles et que bouche pour recueillir, admirer et chanter son œuvre pie! Encore une fois, ce n'était pas qu'elle fût intéressée en aucune manière dans cette œuvre-là; mais elle avait le juste désir enfin que son nom y demeurât attaché comme à une belle chose qu'elle aurait faite. Lorsqu'un architecte a bâti ou réparé un édifice, il inscrit son nom sur les murs. La baronne effrayait sa cousine elle-même par le bruit et l'éclat qu'elle méditait de faire autour de ce mariage. Elle décida qu'on le célébrerait en l'église de Saint-Thomas-d'Aquin : c'était là que Lucy avait épousé M. d'Espérilles onze ans auparavant, et le jour qu'elle en avait eu dix-sept. Cette église la connaissait.

Ainsi rarement, bien rarement, Julien et Lucy se trouvaient seuls. La solitude, qu'ils auraient dû fuir peut-être, les fuyait d'elle-même. Le matin, Julien entrait; Lucy accourait au-devant de lui, furtive, inquiète, déjà parée. Elle se hâtait de lui dire qu'elle l'aimait, car elle craignait de n'en point trouver d'autre occasion de tout le reste du jour. A peine avait-elle accompagné ces deux mots-là d'un serrement de main, d'un baiser des yeux, — puisqu'elle réservait les

autres, — qu'un grand tapage se faisait entendre dans la cour, dans l'escalier, dans l'antichambre : bruit de voiture, tumulte des domestiques empressés. C'était l'arrivée de la baronne,... oui, la baronne d'Espérilles elle-même dans la maison du scandale, dans la maison du comte Lallia! Tout d'abord elle montrait aux deux amans sa haute mine sévère qui leur rappelait que le bonheur était proche, mais qu'enfin il fallait l'attendre. Elle avait toujours cent raisons, graves comme elle-même, de venir rompre leur tête-à-tête; mais elle n'en aurait eu aucune, qu'elle serait encore venue, la sainte femme. Une puissance la conduisait : c'était la curiosité de cet amour.

Elle l'épiait de tous ses yeux, le dévorait dans son cœur. Le plus fort du plaisir qu'elle trouvait à le servir était certainement le droit qu'elle avait acquis de le troubler et de le tourmenter sans cesse. Pour cette jouissance seulement, quand même elle n'aurait point eu d'autres considérations divines et humaines, elle aurait dix fois marié sa cousine et servi de bouclier à bien d'autres péchés que les siens. Une chose pourtant l'inquiétait dans cette aventure, où elle rencontrait tant d'attraits, — sans compter l'honneur : — c'était la secrète pensée de Julien, qu'elle ne pénétrait point. Elle n'était pas sûre de lui, — pas plus que ne l'était le comte Lallia; — elle ne faisait pas son chemin dans cette âme fermée. D'abord elle l'avait méprisé comme un pauvre aveugle qui s'en va trébuchant à travers la vie, se prenant à tous les lacs, proie marquée pour les abîmes; mais elle ne le méprisait plus, s'étant aperçue qu'il n'était pas aveugle et savait bien ce qu'il faisait.

L'irritante passion pourtant que l'amour! Seul, il rend l'homme capable de ces actions étonnantes dont on ne saurait dire si elles sont généreuses ou lâches, imprudentes ou sublimes. C'en est bien assez pour le faire haïr furieusement de ceux qui ne l'ont point connu. Lorsque la baronne d'Espérilles surprenait entre Julien et Lucy quelque signe de tendresse, elle sentait aussitôt comme une chaude rivière de fiel qui circulait dans toutes ses veines; elle pensait que ce n'était pas ainsi que son mari, son bon mari, l'avait aimée, bien qu'elle eût grisonné pour lui. L'honnête gentilhomme savait trop bien à qui il avait affaire : il ne l'aurait pas osé.

Alors elle se levait, elle parlait d'emmener Lucy; elle pensait bien que la jeune femme n'aurait point le mauvais goût de lui résister. Est-ce qu'après de si grands services, si fraîchement rendus, il n'était pas juste que sa cousine devînt son bien et sa chose? Et la baronne avait calculé qu'il en serait toujours ainsi : elle se flattait d'avoir forgé avec ses bienfaits une bonne chaîne à la pécheresse. On pouvait dire que la sainte femme avait mis le diable dans un

bénitier; il aurait beau s'y débattre, elle le défiait d'en sortir. Mme Lucy d'Espérilles, étant solennellement rentrée dans le cercle de la famille et du monde par la toute-puissante protection de sa parente, devait éviter à jamais l'ombre même d'un différend avec son illustre protectrice, car une nouvelle brouille serait considérée partout comme une apostasie nouvelle : on n'en risque point deux de ce genre. La baronne tenait Lucy par un pacte sans rémission, et, pour prix d'avoir été un instant la providence visible de cet amour, elle se croyait bien sûre d'en demeurer le tyran jusqu'à la fin.

Lucy obéissait sans mot dire. Elle sentait vaguement le péril; mais sa légèreté naturelle et la confiance qu'elle avait dans la finesse et les retours de son esprit la persuadaient aisément qu'elle saurait le conjurer à sa guise et quand le temps serait venu. C'était maintenant l'heure de la complaisance, non celle du combat, l'heure de la politique, non celle des vaines alarmes. Elle se tenait donc toujours prête du soir au matin à accompagner la baronne au bout du monde. On partait. Pour adieu, la jeune femme laissait à Julien, toujours impassible, un regard qui lui disait : Demain nous serons libres, demain nous serons nos maîtres, et nous avons toute la vie devant nous pour nous aimer! — Ce lendemain ressemblait à la veille, et quant à la vie qu'ils avaient devant eux, qui pouvait dire ce qu'elle leur réservait? Mais Lucy, au comble de ses vœux comme elle était, n'avait plus envie de douter de rien. Au milieu de ces grandes affaires qui l'occupaient tout le jour et de ces petits soucis qui ne l'agitaient plus que rarement, elle continuait de se gouverner avec la même grâce victorieuse. Pourquoi prendre garde à ces ombres folles semblables à celles que la lumière a chassées du front des arbres et qu'on voit traîner encore un moment sous la feuillée? Deux choses seulement inquiétaient la jeune femme. La première, c'était que Julien eût renoué son ancienne amitié avec Horace Raison. La seconde était une impression étrange, indéfinissable, qu'elle tenait plus cachée que le plus secret mouvement de son cœur, une maudite émotion qui ne la gagnait jamais que lorsqu'elle était seule, dans son salon muet, dans sa chambre close, à la vue des objets dont on allait la séparer. C'étaient des présens du comte Lallia, un ami magnifique. Vraiment ils ne plaisaient pas à Lucy à cause de celui qui les lui avait donnés, mais pour eux-mêmes, parce qu'ils étaient élégans et somptueux : une galerie de riens charmans et ruineux qui étaient presque des chefs-d'œuvre. Non, Julien ne se trompait pas quand il disait que la jeune femme n'aurait pas songé à transporter loin de ces irritans souvenirs les premiers enivremens de leur union. Elle n'en avait pas compris la né-

cessité d'elle-même; mais, Julien la lui ayant fait sentir, elle ne l'avait que trop durement sentie. C'est pourquoi elle se reprochait toutes ces pensées qui lui venaient, lorsque, jetant autour d'elle un regard trouble et rapide, elle se demandait s'il était bien vrai qu'il fallait quitter tout cela. Ce qu'elle éprouvait n'était pas du regret, — puisque aussi bien elle ne devait pas en avoir, — mais un alanguissement infini. Si ces choses inanimées, s'animant de sa vie pour y avoir été mêlées, avaient vu ses fautes, elles avaient vu ses remords aussi. On eût pu les garder et ne changer que le logis : peut-être même auraient-elles apporté dans la nouvelle demeure leurs enseignemens avec elles; mais non, Julien ne le voulait pas : il avait arrêté qu'on abandonnerait tout, qu'on vendrait tout. Sans doute il eût aussi bien décidé, s'il l'eût osé, qu'on brûlerait au lieu de vendre. Il n'avait eu qu'une fois l'accent impératif, le regard du maître : c'était le jour où, annonçant à Lucy qu'il venait d'acheter un hôtel, il lui avait dit en même temps que tout devait y être nouveau pour elle, aussi nouveau que les murailles mêmes.

Ah! loin, bien loin d'elle la pensée de protester contre cet arrêt bizarre, dont la forme l'avait d'ailleurs cruellement frappée! Elle s'était fait une loi de toujours si bien mêler son âme à celle de Julien, de si bien souder sa volonté à la sienne qu'ils n'eussent jamais tous deux qu'une volonté et qu'une âme. Et puis que lui faisait la physionomie des lieux qu'elle allait habiter, puisqu'il y habiterait près d'elle, puisqu'elle ne vivrait que pour lui, qui la faisait revivre? Si la vue de ces objets qu'il détestait devait causer à Julien la plus petite douleur, elle devait être heureuse de l'en délivrer.

Et pourtant elle eût désiré qu'il lui imposât un autre sacrifice. Elle le souhaitait bien plus grand, bien plus difficile, mais différent enfin. Elle pouvait bien perdre toutes ces jolies richesses qu'elle avait amassées à grand'peine, dont elle avait été fière; elle pouvait bien les perdre sans un murmure, mais non sans de gros soupirs. Son cœur était si changé, à quoi bon lui changer tout le reste? Mais il le voulait, elle savait même qu'il s'occupait activement à décorer le nouveau logis, et il s'en occupait seul! Elle tremblait, elle souriait aussi parfois à l'idée de ce qu'en entrant elle allait y voir, et se prenait de nouveau à soupirer en regardant tout ce qu'elle laissait derrière elle. Par quoi Julien allait-il remplacer les choses condamnées?... Ah! qu'importe? Va et pare le nid à ton gré, il sera si doux encore!... Abandonne et vends ou brûle ce qui est beau! Rien ne peut être laid qui vient de toi, cher barbare!

Julien en effet habitait déjà son hôtel. Il s'y était fait préparer une chambre à la hâte; il ordonnait et parait le temple où la déesse

allait venir pour n'y demeurer qu'un jour. Il dépensait à cela tout le temps que Lucy ne lui consacrait plus, et tout celui qu'il pouvait arracher lui-même aux entreprises de la baronne d'Espérilles, à ses parties de voiture et à ses dîners sempiternels. Ce fut là que le trouva un matin Horace Raison, qui le cherchait.

A peine de retour à Paris, Horace Raison s'était hâté de mettre à jour les mémoires secrets qu'il classait, sans les écrire, dans les cases innombrables de son cerveau, pensant qu'il serait heureux de les y retrouver plus tard pour l'amusement de sa vieillesse et l'instruction des jeunes gens. Il possédait maintenant sur le bout du doigt, entre cent bonnes nouvelles histoires, celle de Mme d'Espérilles, du comte Lallia et de l'Australien; il n'avait plus rien à apprendre à ce sujet, mais il croyait qu'il lui restait beaucoup à comprendre. C'est pourquoi il accourait tenant la lumière, mais cachée dans une lanterne sourde qu'il se promettait de présenter brusquement au visage de son ancien compagnon, afin de surprendre le cœur endormi dans l'ombre.

Et ce n'était nullement dans l'intention de se montrer sévère, ni de rendre la justice, s'il y avait lieu de la rendre : on aurait en vain cherché l'étoffe d'un juge dans Horace Raison; seulement il aimait à être fixé sur les gens qui cheminaient ou passaient dans sa vie. Il les divisait en deux classes : ceux à qui l'on donne la main en regardant le pavé, ceux à qui l'on peut la tendre en les regardant aux yeux. Or, s'il fallait en croire ce qui se disait en plus d'un coin du monde, Julien Dégligny était suspect d'appartenir à la première de ces deux classes, car enfin épouser une femme qui la veille était ouvertement, sinon publiquement, la maîtresse d'un autre homme, c'est une action hardie qui peut se risquer; mais quand cet homme est millionnaire six fois, ce qu'on risque est de faire croire... Horace Raison avait bien de la répugnance à achever sa pensée.

Déjà il était arrivé à cet âge où le cœur, subtil et retors, se réfugie dans le passé, comme un renard souvent chassé se retranche dans sa tanière : c'est le moyen d'éviter de nouvelles blessures. A cet âge, on aime ce qu'on a aimé, on le suppose toujours aimable, et souvent on s'en tient là. Tout ce qu'on aperçoit par derrière est honnête et beau; qu'on ne regarde pas au-devant de soi! Il faut bien croire à quelque chose, et si l'on ne croyait pas à ce qui est loin, à ce que transfigure et dore la brume ensoleillée du souvenir, à quoi donc pourrait-on croire? Vivent les amis de collége! ceux-là ne peuvent avoir changé. Quand on a vu planter un bel arbre dans le verger et qu'on y revient au bout de quinze ans, tout d'abord on court le voir et l'on ne doute point de trouver aux branches les beaux fruits qu'il promettait. Si ces fruits-là sont véreux, adieu l'illusion

dernière!... Non, Horace Raison ne pouvait croire que Julien Dégligny fût devenu l'homme habile et corrompu que lui dépeignait la légende. Il était prêt à lui pardonner beaucoup de folie, beaucoup de faiblesse et jusqu'à la lâcheté même excusée par la passion, tout enfin, excepté de certains calculs. Il lui suffisait que son ancien camarade ne se déshonorât point; le reste ne regardait que lui-même, car Horace Raison, il faut bien le dire, ne se souciait guère que de l'honneur. Quant à la morale, il ne s'en croyait pas le gardien.

Les deux amis se promenèrent quelques instans dans le petit jardin de l'hôtel, sous les sycomores, au milieu des bosquets de lilas entièrement dépouillés. Cependant le début de l'hiver s'était passé cette année-là sans froidure, et grâce à la douceur inaccoutumée de la saison quelques bourgeons apparaissaient au front des arbustes. Horace en prit occasion de philosopher un peu; il voulut prouver que les amours de Paris ressemblaient à cette végétation hâtive qui n'aboutit jamais à la floraison; une gelée survient qui la brûle. Ainsi le retour de l'esprit après les élans du cœur, les conseils de l'intérêt et de la sagesse anéantissent dans son germe la passion qui allait naître. Et il continua le rapprochement en soutenant que l'amour n'était guère à Paris qu'un fruit de l'arrière-saison, parce que la jeunesse est trop bien instruite aux expériences positives pour commettre la sottise d'aimer, et que... — Julien ne l'écoutait point, et l'on peut dire qu'Horace ne s'écoutait pas lui-même. Sa pensée suivait des chemins couverts tandis que sa parole suivait ces routes battues. Il s'interrompit tout à coup, et s'adressant à son compagnon : — Ami, lui dit-il, ce charmant logis est-il à toi?

— Depuis une semaine. Je l'ai trouvé par hasard et, je crois, acheté bien cher d'un notaire que je ne connais pas... Mais n'importe...

— Malepeste! reprit Horace en riant; ce sont façons de prince : n'importe!... Tu es donc bien riche?

— Oui, répliqua sèchement Julien; j'ai plus d'un million.

Horace lui saisit vivement la main et la serra de toute sa force. — Oh! le brave, l'honnête million que voilà! pensait-il. Et il félicita chaudement ce vieux camarade d'être riche, car la richesse change beaucoup les conditions de l'honneur. Et d'abord elle permet les aventures périlleuses. Quiconque est riche n'est jamais suspect, quiconque est riche peut marcher au bord des précipices, s'il y trouve du plaisir; mais si l'on est pauvre, on y roule... Ainsi va le monde.

Horace avait rarement éprouvé une telle sensation d'aise. Il n'allait donc pas être obligé de brûler ce qu'il avait honoré, il pouvait continuer d'aimer son compagnon d'enfance. Il pouvait aussi le

soutenir, le défendre et s'en aller par le monde en s'écriant : Que lui reprochez-vous? de quelles bassesses osez-vous bien l'accuser? Ne savez-vous pas qu'il est millionnaire? — « Maître fou! se disait-il en le regardant, que ne m'as-tu confessé cela plus tôt? Ce n'était pas assez pour te préserver de leurs calomnies que la pureté de ta vie et l'élévation de ton cœur, que je leur garantissais. Montrons-leur donc ta bourse ouverte. Et toi, va maintenant en paix, si tu le peux, où la passion te mène! » En même temps Horace Raison se prenait intérieurement à rire en songeant qu'il avait nourri un instant la puérile, sotte et ridicule pensée de se jeter à la traverse de cet amour.

Il en était à ce point, quand tout à coup Julien l'arracha à ses réflexions par une inconcevable question qu'il lui fit, là, le plus sérieusement du monde, sans lui avoir auparavant donné aucune marque de délire, et de l'air d'un homme qui se possède pleinement : il lui demanda s'il croyait qu'en France, — dans ce pays où les droits de chacun sont si bien limités par les droits de cet être de raison qu'on appelle la loi, que personne ne sait exactement ce qu'il lui en reste, — s'il croyait qu'on fût le maître, sans encourir quelque peine, non pas de brûler sa maison, ce qui pourrait nuire à autrui, mais au moins de la jeter par terre.

Le premier mouvement d'Horace Raison fut d'éclater de rire, puis il s'arrêta brusquement et se fit mentalement une question à son tour. Pourquoi Julien voulait-il brûler cette maison et non pas l'*autre*, celle qu'habitait encore Lucy, la maison de scandale comme disait la baronne d'Espérilles, l'hôtel du comte Lallia? A quoi il y avait une réponse bien simple : c'est que la maison du comte Lallia n'était pas le bien de Julien Dégligny; mais celui-ci reprit la parole.

— Écoute, Horace, dit-il d'une voix grave. Crois-tu donc que je ne suive point ta pensée pas à pas depuis une heure? Tu es venu, une sonde à la main, avec l'intention de me la jeter dans le fond du cœur, et tu l'as fait, car je t'ai permis de le faire. Es-tu sûr de moi maintenant? Ni faiblesse, ni bassesse, il n'y a rien en moi de ces deux choses viles : il n'y a rien qu'un immense amour, que tu comprends, bien que tu ne sois pas fait pour le ressentir... Tu le veux donc? Eh bien! soit : mon âme va s'ouvrir devant toi, et puis elle se scellera dans un éternel silence. Tu sais déjà que depuis six ans j'aime Mme d'Espérilles; mais ce que tu ne sais point, c'est que cette passion, qui m'a surpris au commencement de ma jeunesse, n'a jamais été heureuse... Ce que tu ne sais point, c'est que de près comme de loin j'ai cependant appartenu tout entier à celle que j'aimais d'un si fol amour... Je me suis exilé pour elle, pour elle seule, afin de lui rendre la richesse qu'elle avait perdue. Un

jour, après six ans de labeurs, de désespoirs qui renaissaient sans cesse, et d'efforts surhumains et longtemps stériles, j'ai vaincu la fortune. Alors je suis revenu, les mains remplies d'or, le cœur rongé de doutes, chercher enfin ma récompense. Elle m'aimait encore; j'ai donc trouvé plus que je n'espérais. De quoi puis-je me plaindre?

— Parle-moi franchement, dit Horace en lui mettant la main sur l'épaule, n'as-tu pas songé à repartir?

— J'ai songé!... s'écria Julien. Ce n'est pas à repartir que j'ai songé. Et d'abord je n'étais pas libre; puis ce que je lui avais promis, à elle! Est-ce que je ne lui dois pas cette richesse que son amour seul m'a donné la force de conquérir?

— Ami, tu l'aimes et tu dis que tu es toujours aimé d'elle. En es-tu sûr?

— Oui, j'en suis sûr. L'amour est un mal contagieux qui l'a gagnée. Si jamais j'ai occupé entièrement son cœur, c'est aujourd'hui. Peut-être n'avais-je été autrefois qu'un jouet pour elle; le jouet est devenu un instrument de torture. Nous nous aimons tous deux maintenant de la même façon violente et désespérée. Nous nous préparons à être heureux sur un îlot, au milieu d'une mer menaçante qui peut un jour devenir furieuse. Je te dis qu'elle m'aime!...

— Tout est là, murmura sagement Horace Raison.

— Non! reprit Julien, ce n'est pas assez. J'éprouve encore une joie sans bornes à penser que bien des hommes, et toi tout le premier peut-être, dont les regards lui ont dit souvent qu'elle était belle, ne la reverront plus. Ame qui vive ne la reverra! Je l'emmène, je vous la prends, j'emporte ce que je peux du trésor. Je ne voudrais pas même qu'il restât derrière nous une trace de notre passage. Je voudrais effacer dans votre société que j'abhorre jusqu'au sillage de sa vie, et c'est pourquoi je parlais tout à l'heure de détruire cette maison, où nous n'aurons demeuré qu'un jour. Où irons-nous en sortant d'ici? Je n'en sais rien. Ce que je jure, c'est que nous n'y reviendrons jamais, jamais, et cette assurance ne me suffit pas encore. Ce que je vois d'elle, sa beauté, son corps, sa jeunesse, tout cela sera ma proie; mais qui me répond de l'âme? Qui m'assure qu'elle restera ma captive? Je te le disais, ce n'est pas à repartir pour l'Australie que j'ai songé depuis deux mois auprès d'elle. J'ai songé à écrire un testament où je l'eusse instituée mon héritière et à me tuer ensuite, et j'y songe encore. Ainsi je la rendrais riche, libre; ainsi je tiendrais ma promesse...

— Oui, interrompit Horace Raison, la promesse que tu as faite à Mme d'Espérilles; mais celle que ta passion s'est faite à elle-même?... Ami, ce n'est pas dans le présent que tu m'épouvantes. Je sais bien que tu te tueras peut-être; mais tu ne te tueras qu'après...

Puis il serra une dernière fois la main de Julien et le quitta.

Il se promit de ne point retourner de si tôt au petit hôtel : il ne voulait revoir son ami que marié et, comme il le disait, *après*... Jusque-là il était sûr de l'amour de Julien pour la vie; mais il pensait qu'alors il aurait à veiller sur un homme heureux et déjà las, déchiré, désespéré de l'être. Il le rencontra une fois par hasard au bout de la semaine. C'était justement la veille du mariage.

Julien suivait le chemin qui menait chez la baronne d'Espérilles, où comme toujours il était attendu. Il remontait à pied la rue du Bac, et marchait la tête opiniâtrément baissée, regardant le ruisseau. Il n'avait garde d'apercevoir son ami. Celui-ci ne voulut point le troubler dans cette rêverie étrange; il se contenta de le regarder passer en levant doucement les épaules. — Ne croirait-on pas, se dit-il, qu'il cherche un diamant dans ce ruisseau noir?

Julien cherchait en effet le diamant du souvenir dans ce ruisseau noir. Horace Raison ne croyait pas toucher si juste.

XV.

Jour d'ivresse et de tourment, enfin tu étais venu! L'église Saint-Thomas d'Aquin regorgeait de fidèles et même d'infidèles. L'assistance était de toutes les classes; il y avait là jusqu'à du peuple, — le peuple de la baronne d'Espérilles, qui recevait d'elle le vin des enseignemens en même temps que le pain des aumônes. — Cette troupe reconnaissante occupait le bas de l'église et fit entendre un murmure flatteur sur le passage de l'épousée. L'une des fractions masculines des quatre siècles et demi qui s'agitaient d'ordinaire dans le salon gris et noir, sous la forme du vieux comte de B..., conduisait Lucy; la baronne conduisait Julien.

A peine une pâleur légère glissait-elle par momens sur le visage de Lucy, comme ces blanches nuées du midi qui passent à tire-d'aile au plus haut des airs : ce n'est rien qu'une ombre qui vole, et la sérénité du ciel n'en est pas altérée. Jamais Mme Lucy d'Espérilles ne s'était senti le cœur si hardi, si ferme. Son petit pied, frémissant sous sa robe, pressa de toute sa force les dalles de l'église, la voie triomphale; sa main aussi s'apprêta à serrer d'une ardente étreinte la main de Julien, qui allait la prendre en face de tout ce monde qui regardait. Un commencement de larme trembla pourtant sous sa paupière, l'attendrissement faillit la gagner et la vaincre à cette heure où elle songeait à la bonté de Dieu, qui permet de tels bonheurs; mais elle vint aussi à songer à sa justice, qui permet de telles revanches, et toutes ses larmes se séchèrent au feu de cette dernière pensée. On vit alors Mme Lucy d'Espérilles prome-

ner sur l'assemblée des yeux brillans; puis, comme elle s'agenouillait auprès de Julien, l'humilité redescendit dans son cœur. Elle se dit que ce n'était point à ses côtés, mais devant lui qu'elle devrait se mettre à genoux...

Le prêtre alors, ayant béni l'anneau, le présentait à Julien, qui le prit brusquement. Lucy lui tendait sa main; il lui passa cet anneau d'or au doigt, et tout bas : Lucy, lui dit-il, j'eusse mieux aimé la bague d'argent. — Si bas qu'il eût parlé, le prêtre entendit et lui jeta un regard sévère; mais avant d'avoir atteint l'époux, ce regard s'arrêta stupéfait sur l'épouse. Elle avait la tête penchée sur sa poitrine, et en une seconde l'expression de son visage avait changé. Jamais on ne vit de joie plus subitement coupée dans sa fleur.

Il y eut, après la cérémonie, un grand repas chez la baronne d'Espérilles. Quand s'achevèrent ces noces de Cana, la nuit était venue. Au moment de dire adieu aux deux époux, la sainte femme étendit sa main d'ivoire comme pour les bénir.

Ce fut un effet manqué. Julien regarda la baronne en face : elle ne s'y méprit point; il venait de lui faire entendre clairement que son règne était passé. De quelques tourmens cachés, de quelque effroyable mélange que se composât son bonheur, enfin il en était le maître. Il s'empara du bras de Lucy; il prenait possession de son bien. La voiture les attendait tous deux; mais, comme ils allaient y monter, ils rencontrèrent la petite Lucette aux mains des servantes. Lucy s'arrêta pour embrasser sa fille; l'enfant vint ensuite tendre son front à Julien et lui demanda de l'emmener. Pour toute réponse, il la souleva et la mit dans la voiture auprès de sa mère. Oui, voilà le seul partage d'amour qu'il acceptât désormais. Lucy devina sa pensée; elle lui donna l'une de ses mains, tandis qu'elle embrassait de nouveau sa fille. Leurs yeux émus se rencontrèrent au-dessus de cette jeune tête : un souffle pur vint enfin passer entre eux après cette lourde journée.

Ce fut donc sans trop d'oppression ni de peur que Lucy, lorsqu'on arriva à l'hôtel de son mari, pénétra dans ce nouveau monde. Tout allait en effet y être nouveau, les murailles et les meubles, jusqu'aux serviteurs, et l'air qu'on y respirerait et les pensées qui circuleraient dans l'air. On entra d'abord dans un petit salon qui s'ouvrait sur le jardin. Lucy jeta furtivement les yeux autour d'elle. D'avance elle savait que le salon ne serait point tendu de bleu, la couleur qu'elle aimait le plus, car son salon de l'hôtel Lallia était bleu; mais si là tout était inconnu pour elle, il n'en était pas de même pour Lucette. L'enfant avisa tout de suite le grand coffre où elle renfermait ses jouets.

Voilà le seul objet qui eût trouvé grâce devant Julien, le coffre à

jouets. L'enfant y courut; mais Julien regarda Lucy. Lucette, que vouliez-vous encore? N'était-ce pas assez que votre jeune âme innocente eût si longtemps tenu sa place entre ces deux âmes prêtes à s'unir, éperdues toutes deux de désir et de crainte? Lucy prit sa fille par la main, Julien la guida jusqu'à son appartement. Il s'arrêta sur le seuil.

Elle remit Lucette à une servante qui attendait. Elle se trouva seule alors dans cette chambre qui allait être la sienne, seule, libre pour la dernière fois, maîtresse encore un moment de ses sensations, de ses pensées, de ses regards. Julien n'était plus là pour les épier comme tout à l'heure au salon. Ah! cette chambre était bien sévère! Une lampe de bronze brûlait sur la cheminée, des ombres vaguement menaçantes semblaient courir sur le tapis. Non, non, là rien ne ressemblait à l'ancien logis. Les meubles étaient recouverts d'une étoffe sombre; une alcôve fermée avait remplacé le beau lit d'ange.

Elle le voyait donc tel qu'il serait jusqu'à la fin, car ne devait-il pas durer autant que sa vie, ce bonheur maintenant légitime et qui se plaisait pourtant à s'entourer de voiles parce qu'il était pur? Non, il ne l'effrayait point. Elle chassa en souriant cette première impression, qui n'avait été qu'une surprise. Elle sonda son cœur encore une fois, et reconnut bien qu'il avait été fait pour ces félicités souvent austères et toujours sérieuses dont les devoirs sont si légers pourtant au prix de ce qu'il donne. Non, elle n'avait pas même besoin de prier Dieu de la garder des pensées qui tentent, elle était trop sûre de sa force. Non, elle ne redoutait point de revoir jamais sous ses yeux les images du passé, car le présent seul était beau, le présent seul était vrai. C'était le passé qui n'avait été que visions funestes et mensonge. — Mais que faisait donc Julien?

Ce qu'il faisait! Il était là, dans la chambre voisine, songeant et luttant. Un domestique à ce moment entra et lui dit qu'un étranger était là qui demandait à le voir. — Qui donc pouvait avoir le courage de venir le troubler en un pareil jour? Qui que ce fût, il donna ordre de l'introduire. — Que me veux-tu? s'écria-t-il en reconnaissant Horace Raison.

— Prends et lis, lui dit Horace. Je remplis ici un devoir pénible; mais c'est un devoir.

Ce qu'il lui présentait, c'était un de ces recueils à la mode, un journal de courses, de chasse, de club et de salon, une de ces gazettes de *high life* dont la plus noble partie de la nation qui produisit La Bruyère et Montesquieu fait aujourd'hui ses délices. Voici ce que Julien y lut :

« Qui donc a dit que nos financiers n'avaient ni cœur ni esprit?

C'est un lieu commun. Pour prouver qu'ils ont l'un et l'autre, il nous suffira de raconter l'histoire du comte ***. Le comte avait formé sous le voile une liaison qui n'était guère connue que de l'univers. L'amour et la beauté habitaient sa maison depuis quatre ans, et c'était un enchantement qui promettait de ne jamais finir, quand survint un trouble-fête. La belle amie du comte et le nouveau-venu, le larron, avaient naguère, il y a longtemps, avant que la première ne fût la veuve consolable que nous avons admirée tous (le pauvre mari!), la belle amie du comte donc et le larron avaient suivi ensemble le chemin des amoureux. Depuis, celui-ci s'en était allé à nos antipodes, ou peu s'en faut, chercher fortune; mais si loin qu'on aille, quand on a logé le petit dieu dans son cœur, il nous ramène toujours. Et voilà comment le comte un jour, il y a deux mois, trouva le voyageur au nid.

« Il paraît que cette réunion avait été des plus tendres et l'explication d'abord des plus vives, car le comte aperçut d'une part de beaux yeux tout en pleurs et d'autre part de moins beaux yeux tout en flamme. Ne croyez point qu'il se fâcha. C'est un parfait gentilhomme. A cette vue, au contraire, il sent tout de suite sa générosité qui s'éveille, d'autant que le lien de fleurs qu'il portait depuis quatre ans menaçait fort de se métamorphoser en une bonne chaîne de plomb et de fer. L'occasion était belle d'éviter cette métamorphose. Que pensez-vous donc que le comte ait fait contre ces deux amans qui, s'ils ne le trahissaient pas encore, s'y montraient du moins disposés nettement? Il en a tiré la plus honnête vengeance du monde; il les marie. C'est une piquante aventure. Le comte n'a-t-il pas ainsi prouvé que les financiers ont du cœur et même l'esprit du cœur! »

— Ces calomnies ne sont pas signées, dit froidement Julien en jetant le journal à terre.

— N'importe! repartit Horace Raison. Il ne faut point chercher qui a écrit cela, mais qui l'a fait écrire. C'est le comte Lallia. Ami, nous devons nous expliquer brièvement, car ici tous les mots brûlent. Je connais cet homme. Je savais que tu pouvais sûrement attendre de lui quelque venimeuse revanche. Je t'eusse averti, si je l'avais osé; mais, n'ayant point le courage de parler, je veillais. Quelques allusions imprudentes m'ont ce matin inspiré je ne sais quel soupçon. J'ai couru à l'officine où se fabriquent ces misères; je ne m'étais pas trompé. J'ai acheté toute l'édition de cette gazette qui devait paraître demain, je l'ai détruite; j'ai acheté la conscience même de l'imprimeur, qui, en me la livrant, a trahi son client, et qui subira un procès. Il t'en coûtera dix mille écus.

— Merci, dit Julien.

— Et maintenant, reprit Horace Raison, il ne te reste plus qu'à tuer l'ennemi, si tu peux.

Julien fit quelques pas dans l'appartement sans répondre. Il marchait en trébuchant comme un homme ivre. Ce lourd silence, il le garda deux minutes peut-être.

— Quoi! se disait Horace Raison, est-ce que le malheureux, avant d'agir, consulte encore son amour?

Julien s'arrêta enfin. — Je le tuerai, dit-il, j'en suis sûr.

— Le comte, dit Horace Raison, est actuellement à Florence. Je le sais...

A ce moment, la porte qui faisait communiquer cette chambre avec celle de Lucy s'entr'ouvrit doucement. Ce bruit de voix avait dit à la jeune femme où était Julien et l'avait en même temps averti qu'il n'était pas seul. Elle venait, à petits pas, savoir qui pouvait être assez hardi à pareille heure pour le lui prendre... On ne vit qu'un des plis de sa robe qui passait par l'entre-bâillement de la porte.

— Va, dit Julien à Horace, nous partirons demain.

La porte s'était refermée brusquement quand Lucy avait reconnu Horace Raison. Horace sortit. Julien s'abîma dans un fauteuil et il pria comme il pouvait prier.

« O Dieu, pensait-il, qui as fait la vie haïssable, pourquoi ceux qui parlent en ton nom nous disent-ils que tu nous défends de la quitter? Et nous, si nous la haïssons, pourquoi nous montrer si dociles? De tous les partis à prendre, mourir est souvent le plus noble, presque toujours c'est le plus simple; mais le plus simple aussi pour un naufragé qui flotte sur la mer immense, accroché à une carène brisée, c'est de lâcher l'épave impuissante et de se livrer à l'abîme. Et cependant il ne le fait point. O Dieu! c'est que dans cet abîme tu n'as pas jeté ta lumière, et que nous ne savons où va nous pousser l'aveugle furie du flot.

« O Dieu! il est aisé pourtant à ceux qui croient en toi, à ceux qui, résolus d'enfreindre cette loi d'exister que tu nous imposes, peuvent redouter ta justice, mais qui, connaissant ta bonté, peuvent espérer dans ta clémence, il est aisé à ceux-là de risquer la terrible aventure; mais ceux en qui tu as voulu toi-même, par l'avalanche de douleurs que tu as fait rouler sur leur tête, écraser la foi vivante, ceux-là ont raison de retenir le bras dont ils allaient se frapper. Mourir est effrayant, mais ne plus être est horrible. Qui ne croit plus n'ose plus, et tu le sais, ô Dieu! Est-ce là le redoutable moyen dont tu te sers pour forcer les malheureux à vivre? »

Tout à coup Julien se releva, et il entra dans la chambre de sa femme.

Quand il passa le lendemain devant ses serviteurs, ils se pous-

sèrent du coude et chuchotèrent; ils n'épargnèrent point les quolibets lorsqu'il fut passé. Tout ce monde-là n'avait jamais remarqué que de la joie sur le visage des nouveaux mariés. Cette joie banale est une grâce d'état; ils l'avaient aussi bien vue sur le visage de monsieur le baron, quand ils s'étaient élevés jusqu'à servir l'aristocratie, que sur celui du petit bourgeois, quand ils avaient eu le malheur de déroger jusqu'à servir la roture; ils ne la voyaient point sur le visage de leur nouveau maître. C'est ce qui leur prêtait à rire.

Julien erra longtemps dans la maison, il parcourut le jardin à grands pas pendant plus d'une heure, bien qu'il tombât une pluie glacée; la valetaille le considérait à travers les vitres. Enfin il entra dans le petit salon. Lucette, à peine habillée, y était accourue; elle déballait avec de maternelles précautions les poupées qui avaient dormi dans le grand coffre. Julien s'assit et la regarda. — Lucette! s'écria-t-il tout à coup en se dressant devant l'enfant, qu'est-ce que je vois briller au doigt de cette poupée? Et qui vous a donné cela?

Le premier mouvement de Lucette épouvantée fut de gagner le bout du salon. Là, la poupée qu'elle emportait dans ses bras lui échappa et tomba par terre. Ce fut Julien qui la ramassa. — Qui vous a donné cela, Lucette? reprit-il.

L'enfant, dont la terreur ne faisait que croître, répondit en balbutiant que c'était sa mère.

— Ne mentez point, lui dit-il.

— Je ne mens pas, fit Lucette.

— Ce n'est pas tout, s'écria-t-il, je veux savoir s'il y a longtemps.

— Oh! oui! dit-elle, il y a bien longtemps.

Julien arracha du doigt de la poupée l'objet qui venait d'exciter en lui ce désordre insensé : c'était la bague d'argent!

— Allons! dit-il avec un rire convulsif, je vois bien que ce n'est pas vous qui m'avez menti, Lucette. N'ayez donc pas peur. Ce n'est pas vous non plus que je vais punir.

Alors il courut chez lui, reprit au fond d'un meuble le journal qu'Horace Raison lui avait apporté la veille, et les deux mains armées de ces deux choses terribles, la gazette et la bague, il rentra dans la chambre de sa femme. Lucy dormait.

Quelle tempête souleva dans l'âme de Julien la vue de ce tranquille sommeil! Sans doute en ce moment elle rêvait du succès de ses mensonges, de la félicité volée et de la sécurité sans mélange qui allaient en être le prix; mais non, elle semblait reposer sans rêves. De tout ce qu'elle avait osé jusqu'à cette heure, le plus hardi n'était-ce pas de dormir? Que ce corps pourtant était beau, tandis

que la pensée l'avait quitté, tandis que le cœur pervers ne veillait point pour le guider dans les chemins de la ruse et du mal!

Dors donc, perfide créature! Tu as donné ce que tu pouvais donner, une nuit de courtisane. Cette aventure est finie. Dors, celui que tu as trompé ne veut plus rien de toi, il ne veut que te fuir. Il venait avec des paroles de feu dont la marque te serait restée au visage; mais cette flamme de haine est déjà tombée, le mépris n'est que cendres. Il venait l'anathème à la bouche, il le gardera dans le fond du cœur!

Julien se pencha sur la dormeuse. Elle s'agita une seconde, comme si elle allait s'éveiller; elle en fut si près qu'elle parla. — Que faites-vous? murmura-t-elle. Il tirait de son doigt l'anneau d'or béni la veille par le prêtre, et à sa place il y passait la bague d'argent. Lucy s'était rendormie.

Sur la table, à côté du lit, il posa tout ouverte la gazette de *high life*, puis il retourna dans sa chambre, prit un crayon, revint, et sur la gazette même, en marge de la piquante anecdote qui eût dû faire rire tout Paris ce jour-là, il écrivit :

« Lisez ces lignes abominables, et si vous ne le saviez point déjà, sachez qu'elles ne m'ont rien appris. Regardez ensuite à votre doigt et demandez à votre fille où j'ai retrouvé cette bague. Si vous la lui aviez donnée pour en faire un jouet, au moins eussiez-vous dû vous en souvenir.

« Vous avez droit à la moitié de ma fortune; un acte légal vous l'assurera dès demain. Je vous ai aimée comme jamais homme au monde n'aima une femme. Tenez pour certain que cette bague a tout tué. Je ne vous reverrai jamais, jamais! »

Et il sortit de la chambre calme, fort, sans jeter un regard en arrière, puis de la maison, sans perdre un instant; il tenait l'anneau de mariage dans sa main. — Malheur à celui qui te trouvera! dit-il en le laissant tomber sur le pavé.

XVI.

Mme d'Égligny demeura plusieurs jours invisible à toute sa maison, à sa fille même; la porte de son appartement ne s'ouvrit que devant la baronne d'Espérilles, sa cousine. La sainte femme était accourue sans perdre une minute, tandis que la catastrophe était encore chaude; les mêmes mains longues et sèches vouées à toutes les œuvres pies, et qui avaient béni ce fugitif bonheur, étaient prêtes à l'ensevelir.

Lucy était là, dans la sombre alcôve, encore toute pleine comme une nuit de printemps de murmures d'amour... Transports fou-

droyés, ivresses mortes! Et maintenant la jeune femme cherchait en vain à rassembler son cœur épars entre la stupeur et le désespoir. De ressentiment, elle n'en avait point. Elle n'était pas née pour la colère plus que pour la passion, qui l'avait un moment surprise; l'amour l'avait conquise et ne l'avait pas élue. Ame curieuse et chercheuse qui s'était égarée souvent, âme flottante et douce, subtile et molle, elle restait au premier instant sans force contre les assauts de la douleur, comme elle l'avait toujours été contre les piéges de la vie, et d'abord elle ne sut que se répandre en pleurs. La baronne se tenait au chevet du lit, la regardait pleurer d'un œil admirablement sec et ne disait encore rien.

Quand un voile trop lourd se fut abaissé sur ses paupières, et que la lassitude glacée eut figé la source de ses larmes, Mme d'Égligny essaya pourtant de prendre sa revanche et de faire volte-face contre sa douleur. Et d'abord elle se demanda si elle avait mérité d'être si sévèrement traitée. D'un regard elle descendit dans sa conscience, et, sans doute parce que ce regard était obscurci, ne vit point le mal qu'elle avait fait. O Julien, que votre injustice était grande! La baronne l'entendit ainsi plusieurs fois qui murmurait le nom de Julien, et vit bien qu'elle parlait haut comme en rêve. C'est qu'elle rêvait en effet. L'espoir était venu qui lui avait dit : Tu n'es point coupable, et qui lui avait montré en souriant les cieux rouverts. L'espoir est un enfant qui sourit et parle sans raison. Tout à coup Lucy, se retournant vers sa parente, lui fit une question étrange; elle lui demanda si elle pensait que Julien eût agi bien sérieusement en formant cette résolution de la quitter pour jamais, s'il n'avait pas voulu plutôt, ombrageux comme il était, essayer la force et l'humilité de son amour, et s'il ne fallait pas croire que c'était une feinte ou une épreuve; mais la baronne, qui ne savait point qu'il n'y a rien de puéril comme l'amour désespéré, se contenta de lever les épaules. Alors Lucy, du haut de son rêve, retomba sur son oreiller humide en se disant encore : Qu'ai-je fait?

C'était là le plus amer. Subir le châtiment et ne point sentir la faute! Tout son être à la fois protestait contre ce supplice. Elle se tournait de nouveau vers son impassible cousine; elle invoquait son témoignage avec des sanglots déchirans, et ne se lassait point de lui crier cet éternel : qu'ai-je fait? qui peignait si bien son cœur. Dix fois, vingt fois dans une heure, elle reprenait et relisait l'horrible fragment dans la gazette ouverte sur son lit : œuvre noire de vengeance qui n'avait eu qu'un trop beau succès! Mais elle relisait aussi les lignes tracées à la marge par Julien, et elle y voyait que d'avance il savait tout. Pourquoi donc alors avait-il choisi ce prétexte et ce moment pour la frapper, puisqu'il l'avait épargnée plus

tôt? Il savait tout. Il avait pardonné. Pourquoi avait-il repris son pardon?...

Ce qu'elle ne comprenait point, c'était cela. Elle s'abîmait dans ces ténèbres. Retournant encore à la gazette, elle n'y cherchait plus que le seul arrêt qui la condamnait; elle dévorait les derniers mots écrits par Julien, et longtemps ensuite, d'un œil morne, considérait cette bague d'argent qu'il avait mise à son doigt, pendant qu'elle dormait, comme une accusation vivante, et qui y était restée. Ce qu'elle ne comprenait point, c'était la puissance de cette bague. Eh quoi! fallait-il donc croire que d'avoir menti à ce sujet ce fût tout son crime? Voilà pourquoi Julien l'avait à jamais quittée en lui lançant ce sanglant anathème! Parce qu'elle avait négligé, oublié cette relique d'enfant qu'il croyait perdue! Pour ce bijou ridicule, pour si peu l'avoir brisée, lui qui avait pardonné le reste! Ainsi cette misère avait fait ce que la connaissance du passé n'avait pu faire. Quand au prix d'un terrible effort Julien en était arrivé à oublier ses anciens parjures, il n'hésitait pas à la tuer pour la découverte d'un si petit mensonge : ce que Lucy ne comprenait point, c'était que cette goutte d'eau eût fait tout à coup déborder le vase. Sa gardienne la vit soudain qui se dressait sur son lit : elle demandait sa fille, elle priait qu'on la lui amenât à l'instant même, elle voulait savoir ce que Lucette, interrogée par Julien, avait répondu au sujet de cette bague maudite; mais une lueur de réflexion lui vint aussitôt. Eh bien! oui, elle ne s'en souvenait que trop à présent, l'enfant autrefois avait reçu d'elle l'anneau d'argent pour en faire un jouet, et parce qu'elle le demandait avec instance. Ce que Lucette avait répondu à Julien, qui la pressait de lui répondre? Hélas! sans doute, la vérité...

Horace Raison n'avait point manqué au rendez-vous que Julien lui avait donné le soir qui précéda cette étrange nuit de noces pour le matin qui devait la suivre. Lorsqu'il se présenta à l'hôtel, on lui dit que M. d'Égligny était parti. Il crut rêver. — Où était allé Julien? — On l'ignorait. — Quand reviendrait-il? — Jamais. — Voilà ce qu'Horace tira d'un valet sur le visage duquel il lut une certaine expression combinée de surprise, de moquerie, de satisfaction et pourtant d'épouvante, qui lui parut un terrible signe. Tout ce mélange grimaçant sur cette face plate lui disait assez que le malheur venait de s'abattre sur la maison. Le valet alors baissa la voix pour lui apprendre ce qu'il savait, — le bruit de l'office : — madame était abandonnée. Le premier mot d'Horace Raison, il faut le dire, ne fut pas pour plaindre la délaissée : ce fut un juron accentué avec une rare énergie. Il se souvenait qu'ayant une fois surpris Julien, quelques jours avant son mariage, penché sur la plaie béante

de son cœur, il lui avait dit en souriant : Tu ne te tueras qu'*après*. Maintenant cela ressemblait à une prédiction. Et combien elle avait été faite à la légère! Le malheureux avait pu la prendre pour un conseil.

Ainsi nul ne savait où il était. C'est pourquoi Horace Raison, dans la première ardeur de ses alarmes, résolut, sans perdre une minute, de se mettre à sa poursuite, afin de l'arracher à lui-même, s'il en était encore temps. Toute une journée s'usa dans de vaines recherches, et le lendemain Horace, avec la rigueur ordinaire de son sens pratique, jugea qu'elles étaient puériles. Est-ce qu'un homme inconnu de tous, dans l'immensité de Paris, n'est pas sûr, quand il le veut, de se rendre introuvable, qu'il se cache dans la mort ou dans la vie? Mais il vint une idée consolante à Horace Raison : c'est que, le connaissant pour ce qu'il valait, le tenant pour un vrai sage, son ancien camarade d'enfance ne pouvait lui avoir fait l'injure de se tuer sans lui demander son avis. Rien n'était plus sérieux que ce raisonnement chez Horace, et il lui parut bien, au bout de trois jours, qu'il ne s'était pas trompé : Julien vivait et le fit mander. Il s'était choisi un logis si distant du centre de la ville qu'on eût dit qu'il avait commencé son voyage et fait déjà sa première étape. Ce qui frappa surtout Horace Raison quand il approcha des lieux désignés, ce fut que ce logis, qui était un hôtel meublé, confinait à un cimetière. Ce cimetière, il le connaissait. On le conduisit à la chambre du nouvel hôte : Julien était assis au coin du foyer. Horace faillit tomber à la renverse en voyant qu'il tenait le plus paisiblement du monde un journal dans ses mains.

Il n'y avait rien de changé sur son visage... Ni désordre ni pâleur. Ce qu'il y avait dans l'âme, — Horace s'en convainquit à l'instant, — n'était pas aisé à découvrir; l'éclat de deux yeux brillant d'une fièvre sans relâche arrêtait les curiosités au passage. Julien indiqua du doigt à son ami un fauteuil à l'angle opposé de la cheminée. Tous deux gardèrent d'abord le silence. Horace Raison observait; il se croyait observé de même. Bientôt il vit qu'il n'en était rien : les regards de Julien étaient retournés au journal avec une fixité et une expression d'avidité indéfinissables. A la couleur jaune du papier, Horace s'aperçut que l'impression devait remonter à une époque assez lointaine; il lut même sournoisement, à distance, le titre et la date : du moins ce n'était pas la gazette banale que tout le monde lit le soir en sommeillant au coin du feu; Julien n'était pas si bien guéri.

— Eh bien! dit Horace, que cette nouvelle énigme ne laissait pas que d'impatienter un peu, ne partons-nous pas pour Florence?

Julien frémit. Si le curieux Horace n'avait voulu que le réveiller

en sursaut et le surprendre au milieu de cette rêverie où le plongeait la lecture de ce journal mystérieux, il y avait admirablement réussi. Non, le malheureux n'était pas guéri. Cette question fut comme le fer chaud qui pénètre dans la blessure : on sent passer l'odeur de la chair brûlée; mais tout cela ne dure qu'une seconde. — Non, dit Julien, je ne me soucie plus de tuer personne.

Il s'assit de nouveau, et d'un geste parfaitement calme attira et rassembla une masse énorme de billets de banque épars sur une table derrière lui. Sans abandonner le journal qu'il tenait toujours d'une main, il se mit de l'autre, lentement et à haute voix, à compter ces billets. Au cinq centième billet de mille francs, il s'arrêta; puis, relevant les yeux vers Horace, il lui fit une question à son tour, mais muette.

Horace la comprit; mais on ne dépouille jamais entièrement le vieil homme : il ne put s'empêcher de sourire et fit un geste de dénégation énergique. — Non, non, il n'était pas aussi bien instruit que Julien paraissait le croire; non, il ne savait pas tout, il s'en fallait bien!

— N'importe! dit Julien; ces cinq cents billets de mille francs, tu l'as deviné, sont pour *elle;* je t'ai choisi pour les lui remettre. C'est la moitié de ce que je possède, et j'ai pensé que ce partage, qui est le plus simple arrangement du monde, était préférable à un contrat.

Il faut rendre justice à Horace Raison : ici il ne songea plus à sourire, il ne songea plus à être curieux; il n'éprouva plus qu'un soulagement immense, un chaud sentiment d'aise et de plaisir en regardant son ami et en se disant : Il est sauvé! — Est-il probable en effet qu'un homme qui garde cinq cent mille francs pour lui se dispose à mourir? La somme est trop forte pour payer sa tombe. Et, poussé par l'instinct du cœur, sans trop savoir ce qu'il faisait, ce qui ne lui était pas ordinaire, Horace saisit la main de Julien.

— Tu me serres la main parce que tu es content de moi, lui dit Julien avec un morne sourire. Prends garde à ce journal que je tiens et ne va pas le froisser dans ton étreinte, car c'est lui qui te donnera tout à l'heure la clé de ma vie : il te fournira le secret de mon long courage dans l'exil et de mon retour en France, où je me croyais toujours regretté, aimé, attendu; mais vois d'abord ce que je lisais.

— « Vingt francs de récompense à qui rapportera une bague d'argent, » lut Horace, et il se tut, car il n'aimait point à ne pas comprendre, et pourtant il ne comprenait pas.

— Oh! dit Julien, c'est une histoire assez longue, et je ne sais trop si tu l'écouteras bien patiemment jusqu'au bout. Ceux qui,

comme toi, se sont rendus les maîtres de la vie ne conçoivent guère qu'elle ait si fort tourmenté les autres, et qu'ils se soient laissé faire.

Il se leva et fit deux ou trois fois le tour de la chambre.

— Allons! dit-il, j'essaierai de te conter cela gaîment, comme un conte de fées... Il y avait une fois deux anneaux d'argent...

Mais à ce moment on entendit dans le couloir qui menait à cette chambre le bruit d'un pas léger et précipité, puis le frôlement d'une robe. Julien s'appuya contre un meuble, Horace se leva; la même idée les avait frappés tous les deux : c'était *elle*, elle, Lucy, oubliant tout, poussée par la toute-puissance du repentir, de la douleur, de la passion, venant à celui qui l'abandonnait, prête à se jeter dans ses bras, à ses pieds s'il le fallait, et à lui dire : « Tu ne peux me frapper de ce coup de grâce, tu ne peux me condamner sans m'entendre! As-tu bien songé à ce que tu faisais en me proscrivant, moi qui suis devenue maintenant la moitié de toi-même? Veux-tu répudier la chair de ta chair?... » Mais cette femme qui accourait, — c'était bien une femme, — passa et frappa à la porte voisine.

— Ce n'est rien! dit Julien. Nous pouvons reprendre notre conte de fées. Donc il y avait une fois deux anneaux d'argent...

— Madame, disait alors Lucy à la baronne d'Espérilles, qui la gardait toujours, pourquoi n'irais-je pas à lui? Parce que je ne le dois pas, dites-vous? Mon Dieu, mon Dieu! je ne me soucie guère de ce que je dois. Je n'ai pas de fierté, moi, je n'ai pas d'orgueil! J'ai mérité qu'il me quittât. Voyez-vous? je sens que je l'ai mérité, et si j'allais lui dire que je le sens, je suis bien sûre qu'il me pardonnerait. Que voulez-vous qu'il me demande de plus que de me repentir? Il n'est pas si fort, allez! car il m'aime encore. Est-ce que vous croyez qu'on cesse d'aimer quand on le veut, et, quand on a été fidèle pendant sept ans, qu'on change son cœur en trois jours? Oh! ne me retenez pas, madame. C'est mon salut que vous empêchez. Je sais bien que je le trouverai, lui, aussi désespéré que moi-même. Les désespérés se comprennent. Je lui dirai que s'il me tue, il se tuera tout le premier, qu'il n'a pas pensé à cela, et que c'est sa propre vie que je viens lui demander. Si je vois qu'il se laisse toucher, je lui demanderai aussi peut-être si ma faute était assez grande pour un châtiment si dur... Mais non, je n'essaierai point cela, je suivrai mon premier mouvement, qui me conseille de m'avouer coupable. Je ne chercherai pas à parer ce que j'ai fait, puisqu'il veut que ce soit un crime; mais je pleurerai. Il m'a déjà vue pleurer; je sais bien l'effet que lui font mes larmes. Ah! si je le ramenais, madame!...

— Mais, dit la baronne d'Espérilles, vous ignorez même la retraite où se cache ce galant homme. Où irez-vous le chercher?

— Oh! fit Lucy, à son retour d'Australie, il m'a bien trouvée, moi!

— Ma chère enfant, reprit la baronne, je vous parlerais plus sévèrement, si vous n'aviez point le délire. Je vous montrerai plus tard que tous ces beaux sentimens que vous m'exprimez là dans votre chagrin ne vous conviennent pas. Vous êtes des nôtres à présent. Les femmes comme nous ne doivent s'humilier ni de fait, ni de pensée...

— Madame!...

— Excepté devant Dieu, continua la sainte femme; mais je vois bien que, dans l'état où vous êtes, toutes les remontrances aujourd'hui seraient inutiles. Il faut vous faire voir la vérité brutale et toute nue. La voici. M. d'Égligny vous abandonne, ma chère Lucy, parce qu'il a de vous maintenant tout ce qu'il désirait en avoir. Lorsque leurs tristes passions sont satisfaites, les hommes qui lui ressemblent ne ménagent plus rien. Nous nous sommes trompées, ma pauvre enfant; c'est à un aventurier que nous avons eu affaire...

— Madame, s'écria Lucy frémissante, est-ce là ce que vous appelez la vérité? Lui un aventurier! Pour qui donc a-t-il couru les aventures, si ce n'est pour moi, pour m'enrichir, pour me rendre la fortune et la liberté que j'avais perdues? Ah! même si je ne l'aimais plus, je devrais encore souhaiter de le revoir pour lui dire : Vous avez bien pu briser mon amour, mais vous n'étoufferez pas ma reconnaissance...

— Toute la question est dans ce que je vais vous dire, interrompit la baronne d'Espérilles. Voulez-vous avouer votre faute? On vous a pardonné la première, celle qu'on connaissait. Qui croira qu'il s'agisse encore de la même? qui croira qu'ayant accepté le passé, votre mari ait pu ne pas l'accepter sans réserve et en gardant une pensée de retour sans doute? Qui croira qu'ayant commencé à marcher dans ce chemin qui était assez rude, un obstacle puéril, une pierre invisible, au premier pas, l'ait fait trébucher et s'enfuir? Voulez-vous, pour vous justifier, raconter l'histoire de cette bague?

— Je le veux, dit Lucy.

— A votre aise! reprit la baronne. Libre à vous d'ajouter le ridicule aux blâmes d'autrefois! Les croyez-vous donc si bien effacés? Quant à moi, je vous le dis, la main de la baronne d'Espérilles doit cesser désormais d'être vue en une si pitoyable affaire. Vous voulez donc rester seule au monde; mais vous ne voyez pas quelle récompense cet homme prépare à votre folie... Allez à lui, vous serez chassée!

— Chassée! répéta Lucy, de nouveau toute en pleurs.

La baronne s'approcha, la força doucement de reposer sa tête sur l'oreiller, et de ses propres mains vraiment se mit à l'accommoder dans son lit. Encore une fois pourtant Lucy se redressa.

— Eh! quand il me chasserait, s'écria-t-elle, du moins je l'aurais revu!

Mais ce fut le dernier effort de ce cœur débile et de cette conscience mourante. Elle se laissa décidément retomber sur son lit. La baronne se pencha sur elle. — Ma chère Lucy, lui dit-elle à demi-voix, ce nouveau malheur qui nous arrive vous fait une situation incomparable. Une femme abandonnée! Il serait bien hardi maintenant celui qui laisserait voir autre chose que de la pitié quand on prononcera votre nom! Et la pitié, voyez-vous, cela triomphe de tout le reste.

La situation de la baronne elle-même était encore meilleure, cent fois bien autrement solide, éclatante surtout. La sainte femme, depuis deux mois, s'en allait de gloire en gloire. Elle avait eu d'abord sa pécheresse et sa repentie, elle avait maintenant sa délaissée et sa martyre...

— Ainsi, dit Horace Raison à Julien, qui parlait encore, cette affiche miraculeusement arrivée jusqu'à toi dans ton voyage, qui t'a tiré du découragement, arraché au désespoir et décidé enfin à regagner l'Europe, cette affiche ne venait point de Mme d'Espérilles, que tu aimais? Cette récompense promise, ce n'était pas elle qui la promettait? Cette manne tombée un matin dans ton cœur, ce n'était pas elle qui te l'envoyait? C'était l'autre?... Et cette autre se nommait Jeanne, me dis-tu?

— Jeanne, fit Julien d'une voix sourde. L'annonce avait été imprimée par ses soins. Jeanne avait perdu sa bague, l'autre bague n'était qu'égarée. Jeanne seule attachait du prix à sa relique; l'autre relique était dès lors au doigt d'une poupée! Voilà ce que je sais depuis trois jours. Tu vois si mon erreur fut immense et si elle fut longue; mais depuis quatre ans alors il ne m'était pas arrivé une fois peut-être de songer à la pauvre Jeanne. Je ne pouvais donc penser cela.

— Ni moi! fit Horace en se levant brusquement; mais, s'écria-t-il, n'avait-elle pas enfin un autre nom, cette Jeanne? Et ce nom, ne le sais-tu pas?...

— Quoi? répliqua Julien. Si je le sais! Elle se nommait Jeanne Aubrée.

— Jeanne Aubrée,... répéta Horace; vraiment ce nom ne me rappelle rien.

Et comme il se trouvait en ce moment près d'une fenêtre, il l'ou-

vrit. Il respira l'air du dehors bruyamment, mais il s'aperçut que cette fenêtre donnait sur une vaste cour que terminait un grand mur. Au-delà du mur, c'était le cimetière. — La pauvre fille! murmura-t-il; quelle rencontre! Et s'il savait qu'elle repose là!

Il referma la fenêtre. Quelle découverte! Et que son esprit avait été lent! N'aurait-il pas dû s'éveiller tout de suite à la seule mention de cette bague? Lui aussi, il avait connu une bague d'argent, même elle lui avait souvent prêté à rire. Il est vrai qu'il y a sous le soleil bien des bagues d'argent qui prétendent parer bien des doigts; mais ce nom de Jeanne Aubrée ne lui laissait plus la possibilité d'un doute. Il ne fut point tenté de s'écrier : O fatalité, voilà de tes coups! Il n'aimait pas les grandes phrases, mais il ne put s'empêcher de dire : Voilà de tes jeux, ô destinée! Ce sont des jeux assez cruels. Il avait beaucoup connu Jeanne Aubrée. — Continue, dit-il à Julien en venant reprendre sa place, je ne t'interromprai plus.

Certes il n'en aurait eu garde, car cet étrange et triste récit, qui ne l'avait d'abord ému que de pitié, lui causait maintenant une émotion bien différente; il se voyait mêlé à l'action et il se prit à écouter d'une oreille ardente, il lui sembla que bien des choses déjà dites ne l'avaient éclairé qu'à demi; il eut l'art de faire remonter encore une fois Julien à l'origine de ces deux bagues. Elles avaient été vendues à Jeanne, au bord de la mer, par un soldat de marine : il savait cela; mais lorsque Julien vint à lui raconter de nouveau comment Mme d'Espérilles avait surpris une de ces bagues à son doigt pendant leur premier rendez-vous dans le jardin du cimetière, et comment, dans son embarras d'en expliquer la provenance, il lui avait dit qu'il la tenait de sa mère, Horace Raison, malgré le ferme propos qu'il avait fait de ne plus interrompre, ne put étouffer entièrement une exclamation qui lui échappa. Jeanne Aubrée ne lui disait pas autre chose à lui-même pour lui expliquer son obstination à porte r cettebague, éternel sujet de ses moqueries. Elle aussi la tenait de sa mère!

— Épargne-moi, dit Julien. Je rougis le premier de ce mensonge, et la pensée m'est venue que j'en subissais le châtiment...

— Bah! fit Horace. Mme d'Espérilles t'interrogeait. Que lui aurais-tu dit? — Et mentalement il ajouta : Que m'aurait dit Jeanne, à moi? Car Jeanne Aubrée enfin jusqu'à sa mort avait été la maîtresse d'Horace Raison.

XVII.

Quand Julien Dégligny eut cessé de parler, il prit la main d'Horace Raison à son tour. — Voilà qui est fini, lui dit-il, et ma vie

est finie de même. Rassure-toi, je ne me tuerai point; mais remplir la part d'existence qui me reste, cela peut s'appeler se mettre en règle avec Dieu. Cela ne s'appelle plus vivre.

— Patience! fit Horace. La vie nous trahit, nous quitte et sait bien nous reprendre...

— Je ne t'ai pas dit, interrompit Julien, que Jeanne Aubrée était morte.

Horace détourna la tête.

— Ainsi, continua Julien, qui sembla heureusement changer de sujet, prends cet argent. Tu seras donc le messager de liberté pour celle qui m'a tenu sept ans en servitude. Si elle m'accusait auprès de toi, tu me rendrais témoignage. C'est pourquoi j'ai voulu te faire ce récit. Mon cœur aurait bien pu se refermer sur cette honte et se passer de parler, ma conscience ne l'a pas voulu. J'ai pris en toi non un confident, mais un juge. Tu peux prononcer à présent. Penses-tu que j'aie mal agi? Me suis-je trop hâté de frapper? Est-ce que la mesure n'était pas comble? Est-ce que je n'avais pas assez dévoré de souffrances? Est-ce que ma longue crédulité n'avait pas enfin le droit de s'armer contre ce dernier mensonge? Est-ce que cette bague au doigt d'une poupée ne justifie pas ce que j'ai fait?

— Sois content, dit Horace Raison, ton juge t'absoudrait sur-le-champ, s'il savait quels sont tes desseins pour l'avenir. C'est cela encore qui me fait peur et qu'il te reste à m'apprendre.

— Ne t'ai-je pas dit, répéta Julien, que Jeanne Aubrée était morte? Elle est là!

Et il étendit le doigt dans la direction du cimetière.

— Là? fit Horace.

— Et ne vois-tu pas tout ce que je lui dois? continua Julien, qui s'animait. C'est cette pensée que la fidèle créature ne m'a jamais maudit, qu'elle m'a aimé peut-être jusqu'à la fin, qui me soutient seule depuis trois jours! C'est Jeanne Aubrée qui a fait passer en moi un souffle de raison au plus fort de ma folie. C'est elle, n'en doute pas, qui m'a sauvé des résolutions funestes. J'étais venu ici chercher un logis, poussé encore par je ne sais quelle inguérissable lâcheté : j'apprends que Jeanne est là près de moi. Quand je me suis mis à sa recherche, j'étais bien loin de penser qu'elle n'était plus de ce monde, car elle ne devrait guère avoir que vingt-cinq ans. Partout je n'ai trouvé que sa trace. A l'ancienne maison, où l'on me fêtait autrefois si bien quand j'entrais, on m'a répondu qu'elle avait changé de demeure. A sa demeure nouvelle, on m'a dit qu'elle était morte depuis six mois et ensevelie dans ce cimetière. Je veux donc...

— Écoute, dit Horace d'une voix altérée, prends garde à ce cimetière...

— Tu m'as donc deviné? reprit Julien. Eh bien! oui, il me fait peur. Depuis trois jours, je le regarde du haut de cette fenêtre. Je lutte, je ne peux me vaincre, je n'ose entrer dans ce lieu, dont le souvenir m'écrase... Tout va encore m'y parler d'*elle*, tout va m'y rapporter son image et me crier son nom! Et pourtant Jeanne Aubrée aussi est là! Il faut que je la voie. C'est un devoir. Je suis trop lâche sans doute pour l'accomplir seul; mais tu vas me secourir. J'ai compté sur toi pour m'accompagner.

— Sur moi! s'écria Horace.

— Quoi! dit Julien, tu me refuses!

Et le moyen de refuser sans se trahir, sans lui faire soupçonner la vérité et se voir ensuite forcé de la lui dire, sans risquer de dissiper par un mot brutal cette illusion qui le fortifiait du moins, si elle ne le consolait pas! Les malheureux en accueillent souvent de plus légères. « Eh bien! se dit tout bas Horace, qu'il aille donc porter les morceaux de son cœur à l'ombre de Jeanne! Les ombres sont muettes; celle-ci ne s'avisera point de parler. » Il avait pris son parti. — Allons! dit-il, puisque tu le veux!

Ils sortirent de la maison, suivirent un instant le boulevard extérieur, qui était encore debout en ce temps-là, et prirent au premier tournant l'avenue fatale, vestibule d'honneur et de douleur où chacun doit passer une fois. En face d'eux était la grande porte béante.

— J'ai souvent franchi cette porte la joie dans l'âme, dit Julien.

Horace se tut.

— Jamais, reprit Julien presque aussitôt, jamais je ne saurai si Jeanne avait recouvré cette bague.

Horace ne répondit pas davantage, mais il tressaillit. Il savait bien que Jeanne avait recouvré la bague. Ce qu'il n'avait jamais su, c'est qu'elle l'eût un moment perdue. Certes elle aimait chèrement cet anneau, la pauvre fille. Et déjà Horace, tout prêt à manquer de sagesse, cherchait un détour ingénieux pour faire entendre à Julien que sur ce point-là du moins il ne se payait pas de trop d'illusion; mais tout à coup celui-ci se retourna et le força de se retourner avec lui. — Regarde, lui dit-il, *elle* faisait d'ordinaire arrêter sa voiture au bas de l'avenue; elle ne venait qu'en robe noire et s'imaginait qu'on ne la remarquait point.

Puis il baissa la tête. — Oui, murmura-t-il au bout d'une seconde, Jeanne, quand elle est morte, ne pouvait avoir plus de vingt-cinq ans.

C'est ainsi que ces deux pensées, *elle* et Jeanne, se croisaient et se mêlaient dans son esprit. *Elle*, il la chassait; Jeanne au contraire, il l'appelait sans cesse.

— Je songe, dit-il encore, à ces vingt francs de récompense. Dieu

veuille donc qu'on n'ait point rapporté la bague! Où Jeanne eût-elle pris ces vingt francs? Elle était si pauvre!

Pour cette fois, Horace Raison répondit. Au moins cette dernière réflexion avait-elle eu la puissance de lui rendre son sourire. — A quelle date remonte ton journal? demanda-t-il à Julien.

— A trois ans et quelques mois.

— Oh! oh! fit Horace, tu avais donc quitté Jeanne depuis quatre années déjà; elle avait eu le temps de devenir moins pauvre.

Mais ils arrivaient à la grande porte. En mettant le pied dans le cimetière, Julien s'arrêta. Il n'avait marché jusque-là qu'avec effort, appuyé au bras d'Horace, qui le soutenait. Il se redressa subitement. Ses yeux enflammés embrassaient et dévoraient tout ce qu'un instant auparavant ils craignaient de voir. — Voilà, dit-il en indiquant à Horace la partie neuve du cimetière, voilà où ils étaient, ces beaux ombrages sous lesquels *elle* venait me rejoindre. J'y suis revenu depuis avec elle. Comme elle avait l'air de regretter les arbres abattus et le souvenir dispersé! Elle est passée maîtresse en mensonges. Oh! ne crains rien. A présent je suis fort, et je veux d'abord que nous cherchions là.

Horace n'essaya point de l'entraîner de l'autre côté du cimetière, sachant bien en effet que c'était là qu'il fallait chercher.

Dès lors il n'y eut plus un mot d'échangé entre eux. Ils descendirent la grande avenue et gagnèrent par un prompt détour la pente qui menait autrefois au vieux jardin. Horace ne faisait plus que suivre son compagnon, car c'était celui-ci désormais qui le conduisait. Julien choisit un sentier qui s'élevait directement vers le sommet, entre les tombes. Oh! c'était bien à *elle*, non à Jeanne, qu'il pensait à cette heure. Quant aux autres morts, il n'y songeait guère. Il battait d'un pas pesant ce sol qui le brûlait; il avait hâte d'atteindre le point où jadis était le monticule, l'endroit fatal où était le berceau. Arrivé là...

Il n'avait pas oublié la grille de fer et la sépulture inachevée qui en occupaient la place. Deux mois auparavant, quand Lucy avait eu l'idée du pèlerinage, la pierre qui devait couvrir cette tombe reposait tout debout contre la grille; on n'y voyait encore aucun nom, et Lucy regrettait de ne point savoir qui était venu dormir dans ce lieu sacré où ils avaient aimé... La pierre était posée maintenant, le nom y était gravé. Julien lut : « Jeanne Aubrée, » et plus bas : « Priez pour elle. » Alors il ferma les yeux. — Je ne croyais point trouver cela si vite! murmura-t-il.

Horace Raison était demeuré à quelques pas en arrière. Il pensait qu'il avait choisi lui-même la place de cette tombe, et qu'il ne l'avait choisie que trop belle. Il s'approcha vivement de son ami, le

cœur prêt à se fondre, et pourtant il croyait bien s'être préparé d'avance à ce qui allait arriver. Ému d'une pitié immense, oubliant qu'il avait affaire à un homme la veille encore aussi fort que lui, il prit Julien dans ses bras comme un enfant; mais celui-ci se dégagea, et lui fit entendre par un signe qu'il désirait rester là seul un moment. Horace obéit et s'éloigna.

Lorsqu'il revint, Julien était accoudé sur la grille. Horace alla s'y accouder de même, et ils restèrent ainsi longtemps muets tous les deux, les yeux sur cette tombe.

— Pauvre enfant! dit Julien, toi seule au monde m'as aimé. Ce n'était pas ma destinée que de me trouver heureux d'un pareil amour. Telle je t'ai connue autrefois, telle tu dois être encore dans l'autre vie, loyale et bonne. Ta voix, j'en suis sûr, s'il lui avait été permis de sortir du fond de cette tombe, se serait élevée pour m'avertir et me défendre, quand, avec celle qui n'a jamais su que trahir, je suis venu fouler ta cendre fidèle. C'est Dieu qui a voulu te placer ici dans la mort. Là où j'ai commencé de boire le poison que me préparait l'enchanteresse, là je retrouve la main qui me versait naguère une eau pure où je ne voyais point qu'il y avait des perles!...

— Pauvre fille! pensait Horace, comme je t'ai méconnue! Qui donc aurait jamais soupçonné tout ce sentiment-là dans le fond de ton cœur? Ah! c'était le coin du premier amant, perfide Jeannette, et nous devions nous contenter du reste de la maison. Ainsi cette bague que je te grondais de porter était un talisman et une relique. Combien de fois ne te l'ai-je pas arrachée! mais tu me la reprenais toujours. Tu l'as si bien prise et reprise qu'il a fallu te la laisser au doigt quand tu as fait la folie de mourir. Ma mie Jeannette, quand je songe que tu gardais sérieusement des souvenirs d'amour! Je ne sais pourtant si je dois y croire. Comme tu nous cachais bien cela! Ta gaîté n'en souffrait point. Et quelle gaîté, qui ne se lassait jamais! Je t'ai rencontrée dans une fête, moi qui ne vais guère aux fêtes, et tu m'as charmé tout de suite, parce que je n'y ai vu que toi qui riais sans effort. Tu as été la cause ensuite qu'on s'est bien souvent moqué de ton vieil amant de trente ans. Parfois on me disait qu'une maîtresse si libre et si rieuse était le bien d'un garçon de vingt ans, et que je causais un dommage à la jeunesse; mais tu amusais si fort mes amis, sans compter moi-même. Oh! Jeanne, qui m'aurait dit que vous entreteniez une chapelle ardente dans votre âme? Quel dommage néanmoins que vous ne soyez plus parmi nous! car, n'ayant jamais fait de mal, vous pourriez maintenant faire beaucoup de bien. Il vous revenait enfin tout brisé, celui que vous aimiez et pleuriez en cachette, si toutefois l'amour vous faisait pleurer. Je ne lui aurais envié ni cette étonnante fidélité, ni ces

belles larmes. C'est moi-même qui vous aurais rendue libre et priée de soigner le malade de vos mains joyeuses. Comme vous me l'auriez ranimé, consolé!.. Vous me l'auriez guéri peut-être...

Ce fut au milieu de ces réflexions que la voix de Julien l'interrompit. — Qui lui a donc élevé ceci? se demandait-il, car elle n'a point sans doute laissé d'héritage pour payer ce tombeau. Je voudrais connaître celui qui a fait à Jeanne ce lit de pierre.

— Hélas! répliqua mentalement Horace, tu ne le connais que trop.

— Et je voudrais savoir aussi, reprit Julien, si on lui avait rendu la bague?

— Mais, dit résolûment Horace, il me semble qu'on peut raisonnablement le penser. Pour moi, j'avoue que j'en suis convaincu, et voici sur quoi je me fonde. La récompense promise de vingt francs ne dépassait-elle point la valeur de la bague? Dès lors le trouveur n'avait aucun intérêt à la garder; il l'aura rendue. Et si la pauvre Jeanne y attachait tant de prix, nul doute qu'elle ne l'ait portée jusqu'à la fin.

Puis il mit une main sur l'épaule de Julien. — Ami, lui dit-il, je suis sûr que cette bague est là, au doigt de Jeanne, dans la tombe.

— Je veux croire cela, dit Julien.

Et il s'agenouilla devant la grille.

Julien Dégligny, tout entier à la pensée de Jeanne, n'avait pas répondu à l'interrogation inquiète d'Horace Raison, qui lui demandait ses projets d'avenir. Ses projets, c'était de repartir pour un second exil, moins lointain pourtant que le premier. Il les mit à exécution le lendemain même de sa visite au tombeau. Il habite à l'extrémité de la France une région presque aussi sauvage que l'Australie même, un coin de terre resserré entre la pleine mer et des forêts. Le flot, dans les grandes marées, vient mordre au pied l'étroit promenoir en forme de terrasse qui s'étend devant sa maison. L'abîme est devant ses yeux; il écrit à Horace que l'abîme aussi est dans son cœur. Horace Raison ne le croit plus qu'à demi; il dit familièrement que cela se comble. Il a prophétisé à son ami que la vie un jour le reprendrait; il est plein de foi dans sa prophétie.

Mme d'Égligny, après une maladie très violente, très bruyante et fort courte, a reparu plus belle que devant. Elle est bien guérie; le mal ne saurait revenir, car il est tari dans sa source. La passion lui avait donné ce que lui avaient refusé la nature et Dieu sans doute, — une âme. La passion est réduite en cendres, l'âme s'est envolée en fumée. Ainsi que le prévoyait sa noble parente, Lucy a une situation admirable. Justice est faite depuis longtemps de ce mari

d'un jour dont on ne parle plus. Quelques amis ont même conseillé à la jeune femme de reprendre le nom de d'Espérilles, afin d'effacer toute trace de l'accident qui lui a donné un autre nom; mais la baronne d'Espérilles a jeté tout de suite beaucoup de glace sur le zèle de ces officieux. — Tous ces changemens ne seraient point de bon goût, dit-elle. D'ailleurs ce *d'Égligny*, l'apostrophe aidant, ne lui paraît point avoir mauvaise grâce.

Mais le nom est bien moins à son gré que celle qui le porte. Elle est fière de sa cousine, et voit bien qu'il ne lui manquait autrefois qu'un peu de prudence et l'art de mener, comme on dit, plusieurs barques à la fois. Il y a la barque de la dévotion, la barque du plaisir et une infinité d'autres barques : on peut les lancer toutes ensemble; l'important est de les faire voguer de conserve, et, quand il faut en pousser une à la tête de la flottille, de la bien choisir suivant le cours des choses et les besoins du moment. C'est un grand art. Mme d'Égligny le possède à ravir. On la voit au sermon le soir à huit heures, ce qui ne l'empêche point de paraître au bal à minuit. Une femme si sage est naturellement prisée, choyée, caressée, gâtée en tous lieux. Elle reçoit beaucoup d'hommages en public, on dit même qu'elle ne les repousse point dans le tête-à-tête; mais la baronne d'Espérilles, son chaperon, n'en veut rien savoir. Elle se plaît à répéter partout qu'elle est sûre de la raison de Lucy : tout est là; la baronne sait bien que la jeune femme ne saurait plus faire ce qu'on appelle des folies, et qu'elle ne brûlera pas ses barques.

Quant au comte Lallia, l'artisan de tout ce drame, il vieillit, mais ne change point. C'est un homme de bronze et très doré. Jamais il ne s'est douté du danger qu'il avait couru après le bon tour de l'anecdote qu'on sait dans la gazette. Il n'a trouvé qu'une fois l'occasion de s'en repentir. Un jeune gentilhomme étranger, très épris de Mme d'Égligny, le provoqua un jour dans un cercle et lui mit le lendemain trois pouces de son épée dans le côté droit. Le comte reconnut aisément la main qui avait fait sortir cette épée-là de sa gaîne; mais, comme il était fort prudent, il n'en dit rien. Au reste il guérit promptement de sa blessure. La lâcheté ne triomphe pas toujours dans le monde, mais elle est rarement punie.

PAUL PERRET.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

I.

LA SUÈDE AVANT L'AVÉNEMENT DE GUSTAVE III. — L'ANARCHIE ET LES DANGERS EXTÉRIEURS.

Le principal objet de ce travail est d'étudier, dans un cadre restreint, à l'aide d'un grand nombre de documens inédits, certains épisodes de l'histoire diplomatique et de l'histoire des idées et des mœurs pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les relations de la France avec la Suède durant cette période montrent d'abord, sous Choiseul et Vergennes, quelques-uns des derniers beaux jours du cabinet de Versailles, encore fidèle à ses traditions, conservant pour base l'alliance des états secondaires en vue du maintien de l'équilibre général. Plus tard, quand Gustave III, en face de la révolution française, veut rendre à notre vieille monarchie l'appui qu'il a reçu d'elle, les efforts du roi de Suède auprès des cabinets étrangers pour organiser la contre-révolution forment aussi un curieux ensemble, peu connu. L'occasion s'offre en même temps de montrer ce que fut à cette époque l'imitation de la France au dehors. La Suède, notre ancienne alliée, se trouva plus que jamais conduite par ses intérêts politiques, par ses propres goûts, par ceux du roi qui la gouvernait, vers une étroite adoption de nos idées et de nos mœurs. C'étaient les traits les plus saillans de la société française qu'on s'efforçait, là comme ailleurs, de reproduire, et

nous n'aurons pas de peine à les retrouver dans les copies, bonnes ou mauvaises. Si nous recourons en outre aux récits que les étrangers faisaient eux-mêmes de notre propre histoire, à la peinture qu'ils traçaient de nos mœurs, soit dans leurs correspondances entre eux, soit dans leurs livres, alors qu'ils admiraient et voulaient s'approprier notre éclat, nous obtenons une image nouvelle de la France, image le plus souvent sincère, et qui peut servir à compléter ou à rectifier même celle que nous connaissons déjà. Les peintres se servent volontiers, quand leur œuvre s'achève, d'un miroir qui la reflète en l'isolant et en modifiant son aspect. Grâce à l'intervention de ce milieu factice qui ne trouble pas les rapports intimes, l'ensemble du dessin et l'harmonie de la couleur ne sont plus voilés, et tout le relief apparaît. C'est une pareille expérience que j'ai voulu tenter : j'ai interrogé la Suède du temps de Gustave III, qui nous peut servir, à certains égards, de miroir; je lui ai demandé sous quels traits la France de Louis XV et de Louis XVI lui est apparue, et je me suis efforcé de reproduire fidèlement cette image.

On ne me blâmera pas d'avoir choisi cette période de notre histoire : elle nous tient au cœur. La seconde moitié du XVIIIe siècle est dans nos souvenirs une heure à la fois terrible et charmante, mêlée de contrastes inouis. Elle est séparée de notre temps par une transformation prodigieuse, il est vrai, mais non par un abîme où se soient perdus toutes les influences et tous les courans : quand on l'étudie, la solidarité qui l'unit à notre XIXe siècle reparaît; en face des problèmes qui nous agitent à notre tour, cette heure agitée et féconde nous réserve encore des enseignemens. Nous sommes loin cependant de la bien connaître : plus d'une des personnes qui feront figure ici pour avoir honoré la France de leur temps sont à peine nommées dans les livres, et tel mouvement d'opinion qui intéresse au plus haut degré l'histoire de notre ancienne monarchie nous apparaîtra dans un ensemble que le petit nombre de détails jusqu'à présent publiés ne laissait pas soupçonner. Un pieux devoir et un pressant intérêt sont donc à la fois engagés dans cette étude.

Mes principales sources ont été l'immense collection manuscrite des papiers de Gustave III que possède la bibliothèque de l'université d'Upsal, les correspondances diplomatiques et les nombreux mémoires imprimés que la littérature suédoise a produits. Les papiers de Gustave III forment 64 volumes in-folio et 55 in-quarto; avec beaucoup de minutes écrites de sa main, on y trouve l'innombrable série des lettres qui lui étaient adressées. C'est une source presque entièrement française, d'une authenticité incontestable, d'une variété infinie. Quant aux correspondances diplomatiques, très attentives et très développées dans un temps de relations très

intimes, elles conservent inaltéré le reflet des figures et des scènes contemporaines avec l'émotion du moment; je m'efforcerai, par de simples citations au milieu de mon récit, de rendre ce reflet sans le troubler. J'ai d'ailleurs contrôlé les témoignages que m'offraient les archives d'Upsal et de Stockholm par ceux de plusieurs autres archives, en Danemark et en Allemagne, et surtout par une lecture assidue de nos précieux portefeuilles du ministère des affaires étrangères à Paris.

I.

Liée à la France par d'anciens traités, la Suède se trouvait, à la veille du règne de Gustave III, en proie à une profonde anarchie qui la rendait inutile à ses alliés, et qui suscitait à elle-même ainsi qu'à tout le Nord, de la part de ses ambitieux voisins, un danger redoutable. L'anarchie suédoise, dont les suites se sont fait sentir pendant tout le règne de Gustave III, avait des causes lointaines qu'on découvre aisément. Les agitations politiques ou civiles du XVIIIe siècle ont été en grande partie préparées dans l'âge précédent par l'abus que la royauté a fait de son ancienne alliance avec les classes moyennes contre une aristocratie privilégiée. La royauté moderne, alors même qu'elle s'intitulait absolue et de droit divin, avait toujours été, même à son insu, l'organe d'un sentiment d'unité et d'égalité démocratiques. Son tort fut de s'attarder dans un premier triomphe, qui lui paraissait définitif parce qu'elle en recueillait un grand éclat, et de ne pas achever l'œuvre en vue de laquelle l'alliance avait été utilement formée. Cette œuvre était des plus vastes, il est vrai; il fallait, après avoir élevé les classes moyennes, constituer un organisme intelligent et équitable qui élevât aussi les classes inférieures. A en juger par les premiers siècles de son histoire et par ses origines, la royauté devait trouver en elle-même des forces suffisantes, si elle n'avait laissé se réunir à nouveau les ennemis qu'elle avait une fois vaincus et s'écarter les amis qu'elle s'était d'abord conciliés : conduite imprudente et coupable dont le résultat fut une dispersion de toutes les forces en présence de terribles dangers. Telle fut la marche du développement politique de la France, et les pays du nord de l'Europe, qu'une tradition diplomatique unissait depuis le XVIe siècle à nos destinées, plus rapprochés de nous encore par une certaine communauté de race et de génie, subirent les mêmes vicissitudes intérieures.

Pendant que chez nous l'œuvre de Richelieu et de Mazarin s'achevait entre les mains de Louis XIV, le Danemark en 1660 et la Suède en 1680 livraient à Frédéric III et à Charles XI une puissance

absolue. La date de 1680 est particulièrement le pivot de l'histoire constitutionnelle de la Suède. Il y avait eu dans ce pays une puissante noblesse, celle qui se pressait jadis autour de Gustave-Adolphe, et qui avait donné les Oxenstiern, les Baner, les Torstenson et les Wrangel. Après avoir glorieusement servi sur les champs de bataille, cette noblesse s'était enrichie soit des dépouilles de l'Allemagne à la suite de la guerre de trente ans, soit des libéralités excessives des rois, qui, pour subvenir aux dépenses incessantes de la guerre extérieure, payaient les secours et les bons offices en morcelant le domaine de la couronne. L'opulence et l'inaction corrompirent les héritiers de ces nobles que la valeur et le dévouement avaient élevés; les paysans, que la couronne avait traités avec humanité sur ses anciens domaines, se virent réduits à un dur servage pendant que de nouveaux *latifundia*, formés au détriment de la couronne, menaçaient d'étouffer le pays sous un vaste réseau de monopoles et de priviléges. La jalousie et les craintes légitimes de la nation se firent jour dans la diète qui siégeait à Stockholm; les trois ordres du clergé, de la bourgeoisie et des paysans pouvaient, en se réunissant, fournir contre l'aristocratie des armes à la royauté, si elle voulait reprendre son ancien ascendant. Ils s'offrirent; l'impétueux Charles XI ne laissa pas échapper cette occasion de revendiquer ses droits et quelque chose de plus; autorisé par les représentans des ordres inférieurs, il opéra, non sans violence, la fameuse *réduction* par laquelle il reprit les domaines que la couronne avait jadis aliénés. « Il s'appliqua avec trop de succès, dit Saint-Simon, son contemporain, à la destruction radicale de l'ancienne et grande noblesse, à laquelle il substitua des gens de rien... Le genre obscur et cruel de la longue maladie dont il mourut a fait douter entre la main de Dieu vengeresse et le poison. » Par de telles atteintes, la royauté transformait une manœuvre purement politique en une révolution sociale à son profit. Une fois la grande propriété détruite aux mains de la noblesse, cet ordre parut compter à peine dans l'état; comme en France, le milieu qui subsistait entre la royauté et le peuple fut détruit; les représentans de ce peuple ayant abdiqué au profit de la couronne, celle-ci se trouva seule et souveraine maîtresse : il fut déclaré que sa volonté faisait la loi, et que nulle constitution ne la devait enchaîner. C'est ce que proclama pendant sa courte durée la diète de 1680 : l'absolutisme royal fut établi en Suède pour une période de quarante années.

Si la royauté ne demeura pas souveraine plus longtemps encore, ce fut sa faute. Charles XI et Charles XII abusèrent d'un pouvoir sans contrôle; ce dernier surtout, par des fautes que les petits-fils ont pardonnées en faveur de la gloire, mais dont les contemporains

souffrirent jusqu'à l'excès, ruina le pays au dedans et au dehors. Les élémens d'une réaction s'accumulèrent. Charles XI, pour mieux abattre la puissance de l'aristocratie, avait prodigué et par là même avili les titres; tout fonctionnaire de quelque rang, tout officier de certain grade avait pu espérer sous son règne de fonder une maison. On avait vu se créer de la sorte une noblesse inférieure rivale de l'ancienne, mais naître aussi des vanités et des prétentions ambitieuses, qui comptaient bien, quand le joug ne s'appesantirait plus, se satisfaire : il était facile de prévoir une coalition de ces espérances avec les ressentimens de la vieille aristocratie. Un autre ferment s'y ajouta : ce fut ce qu'on pourrait appeler l'effervescence parlementaire, l'impatience qui excitait la diète suédoise à revendiquer sa part dans le gouvernement. Les ordres inférieurs n'avaient pas cru naguère travailler à l'avantage exclusif de la royauté; ils avaient vu son triomphe absolu avec satisfaction d'abord par haine de la noblesse, avec un certain dépit ensuite, se trouvant eux-mêmes subjugués, et ils aspiraient à prendre en main ce qu'ils nommaient dès lors la cause des libertés publiques, c'est-à-dire qu'ils voulaient imposer à la royauté une constitution, et se faire dans le nouvel établissement une belle place, suivant l'exemple du parlement d'Angleterre. La noblesse, hier leur ennemie et maintenant leur complice, sut habilement s'emparer de ces velléités inquiètes et les tourner, pour quelque temps du moins, à son profit. Tel fut le sens et tels furent les élémens, en apparence contradictoires, du nouveau changement qui, aussitôt après la mort de Charles XII, enleva à la royauté son absolutisme pour le transporter à la diète. Une nouvelle période s'ouvrit qui devait durer plus de cinquante ans, de 1718 à 1772, c'est-à-dire de la mort de Charles XII au coup d'état de Gustave III, et pendant laquelle l'aristocratie suédoise, dominant la diète en face d'une royauté qui expiait ses fautes et d'une nation divisée, donna pleine carrière à son avidité et à ses récriminations égoïstes. Cette période, la noblesse l'a surnommée le *temps de la liberté* (*frihetstiden*); mais la postérité n'y peut reconnaître qu'une époque de dissensions intestines et de misérable anarchie. Il faut en distinguer au moins les principaux traits pour pouvoir apprécier le rôle que Gustave III fut appelé à jouer plus tard et toute l'histoire de la Suède pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, histoire si mêlée à la nôtre.

La chute de l'absolutisme royal était devenue inévitable au moment de la mort de Charles XII. Tandis qu'éloigné de son royaume dix-huit années durant, il compromettait au dehors l'édifice de gloire élevé par Gustave-Adolphe et par ses grands capitaines, ses ordres irréfléchis venaient exiger au dedans toujours de nouvelles

levées d'hommes et d'impôts; l'épuisement de la nation, joint au malheureux effet des désastres militaires, avait failli le faire détrôner; la balle de Frederikshall était venue à temps pour épargner à la Suède cette honte, mais non pour prévenir les conséquences fatales du despotisme. Deux graves circonstances étaient de nature d'ailleurs à enfanter l'anarchie. La première était l'incertitude de la succession : Charles XII ne laissait pas d'héritier direct, sa sœur aînée et son mari, le duc de Holstein, étaient morts; mais leur fils, Charles-Frédéric, survivait : contre ce prétendant, la seconde sœur du roi, Ulrique-Éléonore, mariée au prince de Hesse, réclamait la couronne. Charles XII lui-même n'avait pris aucune disposition; non obéi pendant les dernières années de sa vie, il n'avait pas demandé qu'on lui obéît après sa mort. La seconde circonstance était l'impérieuse nécessité de conclure promptement la paix avec la Russie, soit pour mettre un terme aux prétentions que le cabinet de Pétersbourg puisait dans l'enivrement de ses récentes victoires, soit pour apporter enfin un soulagement à la misère de la nation. L'esprit de parti exploita ces difficultés, et la diète, où la noblesse reprenait le dessus, au lieu de songer au patriotique dessein de fermer tant de blessures, abusa du malheur des temps. Ulrique-Éléonore monta sur le trône par le choix des états, en acceptant toutes les conditions qu'on lui voulut prescrire, et elle fut bientôt remplacée par son mari, le faible Frédéric Ier, qui allait régner plus de trente ans (1720-1751); le jeune duc de Holstein fut ainsi éloigné, précisément parce que son élévation eût consacré le droit de l'hérédité. Comme il était le candidat de la Russie, on essaya de désintéresser le tsar en lui cédant tout ce qu'il voulut s'arroger des anciennes possessions de la Suède. On eut ainsi à l'intérieur la funeste constitution de 1720, au dehors la paix honteuse de 1721.

La constitution de 1720, dictée par l'aristocratie suédoise, fut une œuvre d'égoïsme irréfléchi. On conservait une royauté et un sénat, mais c'était entre les mains de la diète que résidait l'intégrité de la puissance suprême. La diète, composée des quatre ordres ou états, s'assemblait tous les trois ans et ne pouvait être dissoute que par elle-même. Indépendante du roi et du sénat, elle avait les mêmes pouvoirs qui n'étaient possédés par les deux chambres d'Angleterre que conjointement avec le roi. Le pouvoir législatif lui appartenait sans limites; elle décidait seule la paix ou la guerre, elle s'arrogeait le pouvoir judiciaire en évoquant à son gré devant une de ses commissions les causes qui étaient du ressort des cours souveraines; enfin son autorité se concentrait dans un comité secret, purement à sa nomination, qu'elle composait d'un certain nombre de membres des trois premiers ordres, et qui était, à vrai

dire, en possession du pouvoir exécutif. — Les sessions terminées, c'était le sénat, non le roi, qui recueillait toute cette puissance; mais le sénat lui-même, ancien refuge de la haute noblesse, était entièrement sous la main de la diète. En effet, chaque sénateur, nommé pour trois ans, ne pouvait être choisi par le roi que sur une liste de trois candidats proposés par elle; le sénat était responsable envers la diète seule de son administration pendant l'intervalle des sessions, et les états pouvaient exclure de cette haute assemblée tout membre dont ils désapprouvaient la conduite. Par le sénat, la diète imposait au roi toutes ses volontés; pour tout emploi d'une certaine importance, militaire ou civil, le roi ne pouvait nommer que sur une liste présentée par les sénateurs, qui disposaient directement et à la pluralité des voix des postes les plus élevés. D'ailleurs le sénat s'assemblait sans convocation royale, prenait connaissance des correspondances diplomatiques, traitait les plus graves affaires même en l'absence du roi, et ne lui laissait que le soin d'apposer sa signature à des décisions qui n'étaient pas les siennes. — Le roi ne différait des autres sénateurs qu'en ce qu'il avait deux voix dans leurs délibérations, et que son opinion, en cas de partage, était décisive; mais du reste il n'avait pas même le droit de se prononcer légalement contre les propositions des états. Il ne pouvait, sans leur consentement, ni faire la paix ou la guerre, ni conclure des traités, ni lever des troupes, ni équiper des flottes, ni construire des forteresses; il dépendait de la diète pour les crédits d'argent, qu'elle lui mesurait avec avarice; il n'était pas libre dans l'économie de sa maison et le choix de son entourage; il n'avait pas même le droit entier de faire grâce, puisque le sénat pouvait infirmer sa résolution. La dignité royale n'en était pas moins proclamée inviolable et héréditaire; le roi pouvait, en de certaines limites, faire des comtes et des barons et introduire de nouveaux membres dans la chambre des nobles; il était enfin la source visible, mais non réelle, de toutes les grâces : c'était une royauté de nom; on avait, pour condescendre aux vieux préjugés encore subsistans dans la masse de la nation, conservé le titre plutôt que l'office de roi.

La diète gouvernait donc, mais dominée elle-même par la noblesse, dont la constitution de 1720 était l'œuvre. Des quatre états, celui des paysans était fort peu compté : il acceptait par exemple d'être exclu du comité secret en qui résidait le pouvoir exécutif; les bourgeois, en acquérant une certaine richesse, n'avaient pas obtenu une part considérable d'autorité; le clergé faisait enfin cause commune avec la noblesse en tâchant de s'élever jusqu'à elle. Cependant cette noblesse était pauvre : les anciennes maisons avaient été ruinées par la *réduction*, et les nouvelles n'avaient pour fonda-

teurs que des fonctionnaires, des parvenus. Aux unes et aux autres la corruption politique, sous la forme de la vénalité, s'offrit comme unique ressource. Les chefs de famille avaient seuls droit de siéger aux états, mais beaucoup ne voulaient ou ne pouvaient payer les frais de déplacement et de séjour dans la capitale pendant la durée de la diète; il était permis alors de transmettre les pleins pouvoirs à quelque autre noble qui, après cela, pouvait agir et voter librement à la place du titulaire. Les pleins pouvoirs devinrent donc bientôt pure marchandise entre les mains des partis. D'ailleurs la plupart des nobles ne vivaient que d'emplois, et, comme tous les fonctionnaires, ils étaient à la discrétion du sénat; les sénateurs eux-mêmes n'avaient souvent d'autres revenus que les gages de leur office, et nous avons dit que l'assemblée des états pouvait les destituer. Il résultait de ces combinaisons funestes que les sénateurs s'efforçaient, pour rester en place, d'acheter un parti parmi les membres de la diète, et que les nobles siégeant aux états vendaient à l'avance leur droit de nomination. Avec quelque expérience d'un mécanisme si ingénieux, on pouvait à prix d'or accaparer tout le gouvernement; certaines cours étrangères, intéressées à faire servir la Suède à leurs desseins, ne manquèrent pas de s'arroger ce privilége; la France elle-même ne s'en abstint pas. On sait d'ailleurs que la vénalité politique était générale en Europe au milieu du XVIIIe siècle; on sait ce qu'elle était par exemple en Angleterre, alors que Walpole demandait au cardinal Fleury l'envoi de 3 millions pour les distribuer au parlement, seul moyen, disait-il, de conserver une majorité suffisante en faveur de la paix.

La situation intérieure s'aggravait d'embarras venus du dehors. Par la paix de Nystad, signée en 1721, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait donné sa garantie, qu'il devait renouveler plus tard avec une si dangereuse persistance, au maintien de l'anarchique constitution suédoise de 1720, et la Suède avait perdu ces belles provinces des bords de la Baltique, la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, glorieusement acquises sous Gustave-Adolphe et Christine. Ces possessions l'avaient entraînée, il est vrai, dans de perpétuelles guerres sur le continent, mais avaient fait son renom en Europe. C'était un profit pour elle d'y renoncer, si désormais elle tournait son activité vers les intérêts de sa prospérité intérieure avec l'appui d'un ferme gouvernement; sinon, c'était le signal de sa décadence. En tout cas, bien qu'il lui restât de l'autre côté de la Baltique la Poméranie et la Finlande, elle n'en abdiquait pas moins le rôle important qu'elle avait jadis rempli au dehors, et la Russie, grandissant chaque jour, commençait à prendre sa place. Il y eut toutefois, après la mort de Charles XII, environ vingt années d'une

paix profonde pour la Suède. Le pays respira, se remit un peu de l'oppression qu'il avait subie, et reprit heureusement quelques forces pour les épreuves qu'il allait avoir à subir encore; mais ce repos ne pouvait durer, et les rivalités issues du milieu même des vainqueurs, c'est-à-dire du sein de la noblesse, enfantèrent bientôt les dissensions qui devaient ouvrir la Suède aux influences étrangères.

C'était particulièrement la vieille noblesse qui avait conduit jusqu'à ses dernières limites le triomphe de 1720. On attribuait à son chef, le comte Arvid Horn, la plus grande part dans l'œuvre de la constitution nouvelle. Orgueilleux et austère, renommé pour sa brillante valeur sur les champs de bataille de Charles XII, de plus religieux et charitable, le comte représentait fidèlement les préjugés et les vertus de la vieille aristocratie. Il se trompait d'époque lorsqu'il croyait pouvoir supprimer l'autorité royale au profit exclusif de sa caste; mais du moins il apportait dans les affaires, lui et ses amis, une expérience et des souvenirs qui manquaient à la jeune noblesse. Son gouvernement se montra essentiellement conservateur, et la paix dura tant qu'il fut au pouvoir. Cependant les jeunes nobles étaient jaloux de cette autorité exclusive; pour en obtenir une part, ils appelèrent à eux la popularité : ils ne craignirent pas d'exciter à nouveau les instincts guerriers de la nation en réveillant ses haines mal éteintes, et l'alliance traditionnelle avec la France leur parut offrir le plus sûr moyen de réaliser ce plan funeste. Il avait fallu toute la fermeté du comte Arvid Horn pour résister aux intrigues du ministre Görtz, qui, d'accord avec le fameux Alberoni, eût voulu soulever une guerre générale en Europe. Cette fermeté échoua contre la dextérité du nouveau chef de la jeune noblesse, le comte Charles Gyllenborg. D'une famille dont l'élévation ne datait que du règne de Charles XII, mais brillant et spirituel, plein de ressources, peu scrupuleux sur les moyens, agréable au roi et à une partie de la cour par des mœurs faciles et légères, doué d'une parole élégante qui servait utilement son esprit d'aventure, le contraire en un mot de ce qu'était Arvid Horn, Gyllenborg entreprit d'entraîner l'opinion publique et de la faire servir à ses desseins. Les expédiens qu'il appela à son aide étaient de ceux qui conviennent aux guerres civiles, et que les discordes allaient bientôt populariser dans les différens états de l'Europe : c'étaient les pamphlets et les clubs, importations anglaises de bonne heure accueillies en Suède. Gyllenborg persuadait à la nation que le temps était venu de venger les injures qu'on avait subies naguère, et de reprendre les provinces cédées à la Russie. Précisément la France était engagée alors dans la guerre de la succession de Pologne;

elle y soutenait, depuis la mort d'Auguste II en 1733, un intérêt de famille, et demandait que la Suède envoyât un corps auxiliaire au secours de Stanislas, beau-père de Louis XV. Le ministre de France à Stockholm proclamait que sa cour était décidée à rétablir l'ancien système du Nord en relevant la Suède pour l'opposer à la Russie. Une partie intégrante de ce système avait toujours été la coopération de la Suède avec la Pologne et les Turcs, afin d'obtenir des diversions constantes. Cependant il y avait dans la diète et la nation même des oppositions et des scrupules contre la guerre. Gyllenborg entreprit de les étouffer sous le fracas des acclamations qu'il saurait faire naître. Il appela à lui tout ce qui se vantait d'être jeune, brillant, instruit, et qui voulait passer, ne fût-ce que par vanité, pour ami de la France et ennemi des Russes. Il eut en grand nombre les officiers et les femmes. L'agitation commença dans les cercles voisins de la cour : une dame d'honneur de la reine ayant porté un toast en faveur de la guerre, une autre dame d'honneur répondit par un toast contraire. « Ces deux santés, dit un contemporain, se répandirent dans toute la capitale. Il n'y eut presque pas une maison bourgeoise où elles ne mirent la désunion et ne partagèrent les familles. L'esprit de faction passait des classes moyennes aux soldats et au peuple. On buvait et on se disputait partout. Il n'y eut pas jusqu'aux garçons de boutique et aux crocheteurs qui n'en vinrent aux mains pour la France ou pour la Russie. » Bientôt chacun des deux partis accepta une désignation spéciale et un signe de ralliement. Suivant le même témoin, « les femmes qui avaient porté leurs maris à abandonner leurs sentimens pacifiques, ou celles qui s'étaient rangées du côté de la jeunesse malgré les sentimens de leurs maris, furent régalées par quelques jeunes héros de rubans pliés ou même de tabatières et d'étuis travaillés en forme de chapeau. » Le chapeau était en effet la coiffure française, adoptée par le parti français ou de la guerre, tandis que la coiffure commune du peuple suédois était une sorte de bonnet, comme en Russie (1). Le parti de la guerre ne tarda pas à l'emporter, car l'esprit belliqueux s'était emparé de la nation tout entière : on eût dit que l'om-

(1) On a diversement expliqué ces dénominations de chapeaux et bonnets, dont l'origine est peu certaine. On a dit que, le comte Arvid Horn ayant le droit de rester ête couverte en présence de la reine Ulrique-Éléonore, ses partisans, fiers de son crédit et de ses prérogatives, s'étaient donné eux-mêmes le nom de chapeaux. Suivant une autre explication, le roi Frédéric Ier avait, dans un accès de mauvaise humeur, qualifié de *bonnets de nuit* les faibles représentans de la vieille noblesse, si peu habiles à sauvegarder ses droits. Leurs antagonistes avaient appliqué cette désignation à tout le parti de la cour et adopté une désignation contraire pour eux-mêmes. Ou bien encore ces deux mots chapeaux et bonnets auraient désigné deux classes différentes de la société suédoise, comme si l'on disait chez nous *habits et blouses*.

bre de Charles XII hantait de nouveau la Suède et réapparaissait à ses anciens sujets. Le vieux comte Arvid Horn, disgracié, alla mourir dans la retraite; un nouveau traité avec la France fut conclu, et, sous la domination exclusive du parti des chapeaux, le pays se vit lancé au dehors dans de nouvelles aventures, tandis que la royauté était au dedans soumise à de nouveaux affronts.

La Russie ne fit que profiter de tant de fautes. Les Suédois, l'ayant attaquée étourdiment sur la frontière de Finlande sans préparatifs suffisans, sans hôpitaux militaires, presque sans armée, furent taillés en pièces ou obligés de se rendre honteusement (1741-1743). La cession forcée d'une partie de la Finlande préluda tristement à l'œuvre qui devait s'achever en 1809, et dans Stockholm les hommes qui étaient devenus maîtres du pouvoir firent mettre à mort les deux généraux qu'ils avaient eux-mêmes envoyés à un désastre inévitable : justice incomplète et barbare, digne d'une république mal réglée et aux abois, premiers pas dans une voie d'excès et de violences où il était désormais difficile de s'arrêter avant la ruine dernière. Le même parti qui avait commis ces fautes, en se débattant pour conserver le pouvoir, n'hésitait plus à engager une lutte ouverte contre la royauté même. A l'issue de la récente guerre, la Russie victorieuse avait imposé à la Suède l'élection d'Adolphe-Frédéric, évêque de Lübeck et duc de Holstein-Gottorp, comme héritier du vieux roi Frédéric Ier, qui était sans enfans. Sa femme, Louise-Ulrique, était la sœur du roi de Prusse, Frédéric II; elle s'en vantait sans cesse; avec beaucoup d'esprit et de beauté, elle montrait une humeur dominatrice et hautaine qui s'accommodait mal des conditions auxquelles son mari avait accepté sa nouvelle couronne. Les états s'en aperçurent, prétendirent aggraver le joug dont elle voulait s'affranchir, et commencèrent de la sorte une lutte destinée à devenir sanglante. Le récit de cette lutte serait presque déjà l'histoire de Gustave III, car c'est dans cet humiliant spectacle qu'il puisa la résolution de rétablir un jour à tout prix les droits de la royauté. Le comité secret, en qui résidait la toute-puissance, commença par interdire au souverain de recevoir sans sa permission les ministres étrangers, en le menaçant de lui ôter sa couronne et de le renvoyer en Allemagne, s'il n'obéissait pas; mais l'insolence de la diète parut tout entière, ridicule et puérile, dans la fameuse affaire des joyaux de la couronne. Sur la délation d'une de ses dames d'honneur, la reine Louise-Ulrique (1) se vit accusée, le 6 avril 1756, d'avoir engagé à Hambourg les principaux diamans de l'état pour corrompre une partie de l'assemblée et se créer des partisans. L'en-

(1) Adolphe-Frédéric était roi depuis 1751. Son fils Gustave, prince royal, avait alors cinq ans.

quête ordonnée par la diète, en pénétrant dans sa vie privée, l'offensa comme femme et comme reine; à ses récriminations ardentes on répondit par une incroyable remontrance dans laquelle on disait au roi : « La reine est venue dans ce royaume pour être l'épouse de votre majesté, non pour augmenter les difficultés du gouvernement... Si des personnes placées à côté de votre majesté suivent une route qui s'écarte des engagemens contractés par elle devant Dieu et le royaume, et par conséquent de nos intentions et de nos vues, elles tendent, ou bien à introduire deux gouvernemens, l'un s'appuyant sur les lois, l'autre les méconnaissant, ou bien à rendre le roi étranger à la constitution et à la renverser... Les états ne souhaitent pas que votre majesté change de sentimens à l'égard de la reine, mais que la reine en change à l'égard du royaume. Ils s'en rapportent humblement sur ce point aux soins paternels de votre majesté, et se réjouissent de n'avoir pas besoin de recourir aux moyens que Dieu et leur droit ont mis entre leurs mains... Ils prient votre majesté d'être, sans que personne s'en mêle, maître dans sa cour et roi dans son royaume... La constitution leur a donné le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; mais ce seraient des droits sans effet, si quelque résistance ou quelque censure y pouvait mettre obstacle. Aussi votre majesté s'est-elle engagée par un serment solennel à être toujours d'accord avec les états assemblés, de manière que leurs actes soient réellement ou paraissent être son bon plaisir. »

Telles étaient les prétentions et au besoin les menaces des états. Adolphe-Frédéric, indolent et léger, n'était pas homme à leur faire baisser le ton : il accueillit la remontrance, descendit à excuser la reine, à s'excuser lui-même, et reçut pour récompense un nouvel affront. Ce fut à la suite de ces débats en effet que les états imaginèrent l'*estampille*, dont ils devaient conserver le dépôt; c'était « leur humble avis que, dans toutes les affaires sans exception où la signature du roi avait été requise jusqu'alors, le nom de sa majesté fût apposé dorénavant à l'aide de cette estampille toutes les fois que sa signature ne suivrait pas de plein gré la première ou la seconde réquisition. » En agissant de la sorte, ils cédaient seulement, disaient-ils, à cette considération que « le grand nom de roi rend les commandemens plus respectés et les expéditions plus efficaces : » aveu naïf de l'extrémité qu'ils n'eussent pas craint d'affronter en supprimant même le nom de roi, n'eût été l'attachement de la nation à la vieille institution monarchique. Telle était l'infatuation de cette aristocratie, qui ne possédait cependant elle-même qu'un titre avili par ses violences passées, sa corruption présente et son entier dénûment.

Malgré l'excès de son humiliation, la royauté vit néanmoins se grouper autour d'elle, en ces vicissitudes civiles, non-seulement certains membres du parti des bonnets, qui aspiraient à reprendre du crédit par son alliance, sauf à la renier plus tard, mais l'ordre entier des paysans, imprudemment dédaigné par les vainqueurs. Une révolte des Dalécarliens, venus en armes jusqu'aux portes de la capitale en demandant un roi, avait naguère empêché les états de proclamer une sorte de république aristocratique; les murmures des paysans, les protestations même de cet ordre pendant la diète de 1756 contre les insultes dont on abreuvait la royauté, furent un nouvel avertissement. L'impatience de la reine s'en empara pour autoriser secrètement la formation d'un complot. Elle comptait sur les ouvriers du port et sur quelques compagnies de la garde; on devait, pendant la nuit du 21 juin 1756, cerner la diète et les domiciles de ses principaux chefs, occuper les salles du parlement pour empêcher ses réunions ultérieures, procéder à quelques arrestations nécessaires, acclamer le roi et la reine, qui paraîtraient à cheval pour se mettre à la tête du peuple, et convoquer dans une autre ville une diète qui décernerait à la couronne une nouvelle puissance. Les précautions étaient mal prises, et le complot échoua. A minuit (en pleine lumière à cette date sous ce climat), quand le roi et la reine, des fenêtres du château qui donnaient sur le port et la grande place, cherchèrent à reconnaître leurs amis, ils aperçurent de nombreuses patrouilles qui occupaient les avenues et dispersaient les groupes; tout était perdu : un caporal de la garde avait dénoncé la veille les projets de la cour, et y avait gagné, avec cent mille rixdales, des lettres de noblesse. Cette journée des dupes fit un grand nombre de victimes. Une commission des états s'érigea en haute cour de justice secrète : le comte Éric Brahé, qui avait dans ses caves huit cents cartouches, fut condamné à mort et décapité avec cinq ou six officiers sur une des places de Stockholm; quelques autres n'échappèrent au dernier supplice que par la fuite; la *chambre aux roses* (1), que Gustave III devait seul faire disparaître à jamais, fut rouverte; plus de cinquante personnes subirent la prison, le pilori et les amendes. Tels furent les traitemens réservés aux coupables du second et du troisième ordre; mais il y en avait d'autres plus haut placés qu'on voulait surtout atteindre. On ne se contenta pas de l'humiliation cruelle que durent causer au roi et à la reine les supplices de leurs amis, qu'ils étaient impuissans à sau-

(1) On appelait ainsi la salle où s'appliquait la torture; dans un trou creusé au fond d'un cachot souterrain et rempli d'une bourbe infecte, on plongeait jusqu'au cou la victime. La froideur des eaux y était insupportable; des milliers d'insectes s'attachaient à toutes les parties du corps et les dévoraient.

ver; une députation du clergé leur vint lire à haute voix une nouvelle remontrance où étaient énumérés tous les efforts que la reine avait tentés pour s'affranchir, tous les complices qu'elle s'était initiés, tous les échecs qu'elle avait subis. La reine put se convaincre qu'il y avait eu autour d'elle plus d'un traître, et qu'en dehors des perfides il ne restait plus que des victimes. La sœur du grand Frédéric écouta cette lecture avec un dédaigneux silence, quelquefois entrecoupé de larmes; puis elle dut signer une déclaration en vertu de laquelle elle désavouait ce qui s'était passé et se déclarait entièrement satisfaite. Elle subit un autre dégoût, l'année suivante, en voyant le parti des chapeaux, qui abusait étrangement de son triomphe, conclure, le 22 septembre 1757, une alliance avec la France et l'Autriche contre Frédéric II. La Suède se voyait engagée par là dans la guerre de sept ans, comme quinze ans plus tôt dans la guerre contre la Russie. Elle allait y recueillir de nouvelles hontes, dont le premier résultat devait être de renverser à l'intérieur le parti dominant pour y substituer le parti contraire.

De tels désordres entraînaient inévitablement la misère profonde et la démoralisation du pays. Toute l'administration, particulièrement celle des finances, était restée confiée au comité secret des états; encore beaucoup d'affaires délicates échappaient-elles à ce comité pour ne dépendre que d'une commission dite *secrétissime*, choisie dans ses rangs. On imagine combien d'abus avaient grandi à la faveur de cette obscurité. La banque avait fabriqué du papier-monnaie au gré des partis, elle prêtait aisément; ceux qui possédaient encore de grandes propriétés les engageaient; le luxe, la cherté des denrées, les vicissitudes de la confiance publique et les spéculations éhontées, la corruption et la misère avaient épuisé les forces de la Suède. Les diètes n'étaient plus que des marchés publics où chaque vote devenait l'occasion d'un trafic entre les représentans du pays et les ministres des cours étrangères. Russie, Angleterre, Prusse et France se disputaient à prix d'argent l'autorité; la France n'avait maintenu sa prééminence pendant toute la domination des chapeaux qu'au prix de sommes inouies. Après avoir encore dépensé pour la diète qui se termina au mois de juin 1766 1,830,000 francs, elle désespérait de pouvoir continuer cette lutte ruineuse, comme le prouve la correspondance du baron de Breteuil, notre ambassadeur à Stockholm :

« Mes deux principaux adversaires, les ministres anglais et prussien, écrit-il au commencement de janvier 1766, répandent un argent prodigieux que mes fonds ne peuvent balancer. Je m'occupe cependant des moyens d'en arrêter les effets. Je suis en pleine négociation avec les principaux prêtres et bourgeois du comité secret. Je cherche à ne former que des en-

gagemens payables après leur entière exécution. Cette méthode a de la peine à prendre, mais je n'en veux pas sortir. J'ai été trop souvent trompé depuis le commencement de la diète pour vouloir confier encore au hasard des sommes considérables. — 31 janvier. J'ai affaire à des gens trop écartés de toute décence, et de plus à une profusion d'argent qu'il m'est impossible de surmonter. Je supplie le roi de vouloir bien ajouter à ses bienfaits pour le soutien du parti *patriotique* la somme de 200,000 livres, outre les 100,000 ci-dessus. — 14 février. Le comte de Rosenadler, qui vient de quitter le ministère, a perdu, en renonçant à sa place de sénateur, 8,000 écus... Si le roi voulait faire à ce vieux seigneur la grâce de lui donner une pension de 12,000 livres, il aurait de quoi vivre avec décence dans sa retraite. — 28 février. Les bonnets ont répondu au mémoire de M. le comte de Fersen, chef des chapeaux. Ce grand républicain a soutenu dans le *plenum* du 25 une ardente discussion mêlée de cris furibonds; cent cinquante de ses amis avaient juré de ne pas sortir avec une goutte de sang de la chambre des nobles, si la majorité n'était pas pour eux. Il m'avait fait passer un billet la veille; j'ai mis de l'argent à sa disposition... Les bourgeois, malgré leurs promesses et tout ce que j'ai fait pour eux, m'ont encore manqué avec une friponnerie sans égale; j'abandonne sans retour les trois derniers ordres pour ne me tenir attaché qu'à la noblesse. »

Le cabinet de Versailles dut renoncer même au concours si chèrement payé de cette noblesse, et vit pendant les premiers mois de 1766 le gouvernement suédois conclure un traité d'amitié avec l'Angleterre. C'était rompre ouvertement avec nous et nous braver. Le duc de Choiseul était alors au pouvoir; il crut le temps arrivé de changer de maximes et de conduite, de montrer une tardive énergie et d'autres armes que celles d'une avilissante et stérile corruption. Peut-être soupçonnait-il le redoutable complot que les puissances voisines de la Suède, profitant de son anarchie, avaient tramé dans un profond secret contre l'existence même de cet état, notre allié naturel, et contre tout l'équilibre du Nord.

II.

L'histoire de la diplomatie européenne au XVIIIe siècle est encore à faire, et c'est à peine si les documens en sont réunis. Nous sommes loin de connaître toute la série des nombreux traités conclus alors, et les textes déjà publiés, par exemple dans le grand recueil de Martens, sont fréquemment incomplets : beaucoup d'articles secrets, qui souvent contiennent les véritables intentions des cours, soigneusement dissimulés à l'origine par les cabinets, se retrouvent aujourd'hui dans la poussière des archives, d'où nous commençons seulement à les tirer. Cette sorte d'exhumation intéresse au plus haut point l'histoire, puisqu'elle lui rend l'explication et lui dévoile

les causes d'effets imparfaitement compris; elle ne profite pas à l'honneur de la diplomatie, qui, pendant le XVIIIe siècle, a commis ou médité plus d'une entreprise détestable. Voici par exemple un épisode encore à peine connu, et qui peut servir de pendant à l'œuvre funeste du partage de la Pologne. Déjà, en publiant dans la *Revue* l'article secret d'un traité conclu en 1769 entre la Russie et la Prusse, nous avons émis cette conjecture, que les deux cabinets de Berlin et de Pétersbourg avaient conçu le projet de démembrer la Suède comme la Pologne; nous croyons être aujourd'hui en mesure de démontrer, par de nouvelles preuves, que les deux démembremens ont été en effet préparés à la fois. Chacun des traités qui se rapportaient à la Pologne entraînait quelque article secret dirigé contre la Suède; les deux cours principales invoquaient ici les mêmes argumens que dans les affaires polonaises, et appelaient aussi un troisième copartageant; les articles secrets des traités désignaient enfin d'une manière expresse et à l'avance les différentes parts. Il est difficile de calculer quelles eussent été, si le complot tramé contre la Suède eût réussi, les dernières conséquences d'un tel acte. Tous les obstacles qui arrêtaient la marche envahissante de la Russie contre l'Europe centrale se seraient abaissés. S'emparant dès lors de toute la Finlande, elle aurait développé son empire maritime d'abord sur la Baltique et bientôt sur la Mer du Nord par les ports de la côte norvégienne, que détenait le Danemark, devenu son complice, pendant que la Suède, amoindrie et tenue en échec par les Danois, dépouillée par la Prusse de sa dernière province allemande, eût été forcée de renoncer aux diversions qui inquiétaient et compromettaient sans cesse l'action des armées et de la diplomatie moscovites contre l'empire ottoman.

Les intérêts de la Suède n'ont jamais cessé entièrement d'être liés avec ceux de la Pologne. Ces deux nations avaient été rivales et s'étaient combattues pendant le XVIe siècle. La paix d'Oliva, en 1660, avait consacré, par la cession des provinces baltiques de Livonie et d'Esthonie, la victoire définitive des Suédois; mais bientôt de nouveaux ennemis, grandissant vite en puissance, avaient également menacé les deux peuples : en face de la Russie et de la Prusse, pour qui leur abaissement paraissait devenir une condition indispensable, leur cause était devenue commune. Après un demi-siècle à peine d'hostilités ouvertes, les cabinets de Pétersbourg et de Berlin recoururent aux négociations secrètes et perfides. C'est Frédéric II, sans nul doute, qui a précédé, dans l'histoire des malheurs de la Pologne, l'impératrice de Russie, et ce triste honneur paraît lui revenir encore, si l'on considère attentivement sa politique envers la Suède. On le voit, dès les premières années de son règne,

négocier des alliances de famille qui semblent être de nature à favoriser dans l'avenir l'exécution de ses desseins. Il marie sa sœur Louise-Ulrique à l'héritier du trône de Suède et fait épouser par l'héritier de Russie la future Catherine II. Il poursuit avec une ardeur opiniâtre la conclusion de ces deux mariages, du second surtout, par lequel, écartant du trône de Russie une princesse de la maison de Saxe, il prive d'un important appui la Pologne, où règne cette maison, et place à côté du grand-duc, déjà son admirateur et son ami, une jeune princesse allemande, âgée seulement alors de quatorze ans, et qui pourra devenir au profit de sa politique un utile instrument (1). L'époux de Catherine ne régna, comme on sait, que quelques mois de l'année 1762; ce fut assez cependant pour convenir avec le roi de Prusse d'un traité que déjà celui-ci sut diriger habilement contre la Pologne, et qui allait devenir le point de départ d'intrigues semblables contre la Suède. Pendant la guerre de sept ans, dont il n'était pas encore entièrement délivré, Frédéric II avait vu la Suède, entraînée par le parti des chapeaux, se déclarer contre lui, et la Pologne, en dépit d'une prétendue neutralité, offrir des étapes et des magasins aux troupes russes qu'il combattait. La Pologne séparait d'ailleurs ses possessions de Brandebourg et de Prusse, et le maintenait, quoi qu'il fît, dans une faiblesse irrémédiable. Courant au plus pressé et remettant à un bref délai ses projets contre la Suède, il donna dans son traité avec Pierre III le premier exemple de cette politique perfide qui consistait à imposer, dans les pays voués à la ruine, les institutions les plus anarchiques, puis, sous le prétexte d'une fausse protection, à les garantir, d'accord avec quelque royal complice, pour susciter enfin des guerres civiles autorisant une intervention funeste : politique analogue à celle de l'ancien sénat romain, mais plus haïssable, parce qu'en des temps chrétiens elle était plus éhontée. La mort violente de Pierre III empêcha la ratification de l'acte auquel déjà Frédéric II avait apposé sa signature. Cet acte contenait l'engagement de ne jamais permettre que la couronne de Pologne pût devenir souveraine ni héréditaire,

(1) Que dire du bizarre témoignage que je rencontre dans les dépêches adressées par le comte de Werthern, envoyé de Saxe à Paris, au comte de Sacken, ministre des affaires étrangères à Dresde? De quelles conversations ou de quels pamphlets, que je n'ai pu retrouver encore, le diplomate allemand se fait-il l'écho? « 16 septembre 1780. On n'ignore pas que l'impératrice de Russie passe pour être la fille du roi de Prusse, qui, lorsqu'il s'échappa de la cour de Berlin (en 1729; il avait dix-sept ans), alla à celle de la princesse d'Anhalt, et s'y trouva précisément neuf mois avant la naissance de la Sémiramis du Nord. Aussi le système de la cour de Russie changea-t-il entièrement lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement, et les sentimens de la nature, fortifiés par l'intérêt, semblent rendre inaliénable la liaison qui subsiste entre elle et Frédéric. » (Archives royales de Dresde.)

de contribuer à l'élection d'un candidat polonais à l'exclusion de tout étranger lors de la prochaine vacance du trône, et de conserver enfin, par une prétendue protection des dissidens, un continuel prétexte d'intervention en Pologne.

Frédéric et Catherine n'eurent pas d'autre politique à l'égard de la Suède. Associés dans une double poursuite, on les vit fomenter à la fois dans l'un et l'autre pays les dissensions intérieures, et méditer bientôt deux démembremens à la fois. C'est ainsi que la grande Catherine entendait réaliser la fameuse ligue du Nord; c'est ainsi que Frédéric II prétendait sauvegarder ses propres états. En 1756, lorsqu'on avait appris à Paris la conspiration et les supplices qui avaient ensanglanté Stockholm, Voltaire écrivait à d'Argental : « Il se présente en Suède un sujet de tragédie; s'il y avait quelque épisode de Prusse, on pourrait trouver de quoi faire cinq actes. » Ce ne fut la faute ni de Frédéric II ni de sa bonne alliée, Catherine, si le cinquième acte manqua ou fut autre qu'ils l'attendaient. A peine Catherine II s'était-elle emparée de la couronne de Russie qu'elle reprit en l'agrandissant le projet d'alliance avec la cour de Berlin. L'accord fut promptement établi. L'envoyé de Prusse à Saint-Pétersbourg écrivait le 23 août 1763 : « Le comte de Panin n'est pas d'avis qu'on doive aider les Polonais à ériger dans leur patrie, comme ils prétendent le faire, une forme de gouvernement plus solide que celle qui subsiste aujourd'hui. Il croit que l'intérêt de sa cour aussi bien que celui de votre majesté demande qu'il règne toujours dans ce pays une certaine confusion. » Frédéric II répondit dès le 8 septembre : « Vous direz au comte de Panin que j'entre parfaitement dans ses idées quant aux affaires de Pologne. » Déclarations sans pudeur, et qu'il suffit de rappeler pour répondre à ceux qui répètent de notre temps que les Polonais ont toujours été incapables de se gouverner eux-mêmes. — Peu de mois après, 31 mars (11 avril) 1764, un traité d'alliance, signé entre la Russie et la Prusse, renouvelait toutes les conditions déjà convenues avec Pierre III, en y ajoutant la promesse formelle de ne permettre aucun changement dans la constitution polonaise. Conclu pour huit ans, le traité de 1764 stipulait quelles forces chacun des deux alliés devrait mettre à la disposition de l'autre en cas d'attaque du dehors. Le cas d'une agression de l'Angleterre contre la Prusse ou de la Perse contre la Russie était excepté; mais, si la Prusse était attaquée par la France, la Russie devait fournir à Frédéric II une somme de 400,000 roubles par an; la même obligation incombait à la Prusse, si la Russie se voyait attaquée par les Turcs. L'impératrice se croyait de la sorte à l'abri de toute inquiétude du côté de la Turquie pendant le temps nécessaire à ses menées dans Var-

sovie. Mais la Pologne n'était pas le seul objet du traité : la Suède était, avons-nous dit, vouée au même sort, et le traité de 1764 posa le fondement de cette nouvelle entreprise politique par un article secret qui manque dans tous les recueils, particulièrement dans celui de Martens; il se trouve aux archives générales de Berlin (1), soit dans l'instrument original, soit en copie jointe sous la date de 1769 à la correspondance du comte de Solms, envoyé de Prusse en Russie. En voici le texte, écrit en français :

« Il est parfaitement connu aux deux parties contractantes que la forme de gouvernement établie et confirmée par les sermens des quatre états de Suède est souvent ébranlée dans ses parties les plus essentielles par les différentes altérations qu'une faction a faites à l'équilibre du pouvoir, partagé entre le roi, le sénat et les susdits états. Et comme ladite faction a été formée et entretenue par certaines puissances étrangères, et s'est acquis au moyen de leur appui une grande supériorité dans les affaires de sa patrie, en travaillant, suivant leurs convenances mutuelles, à tenir ses concitoyens dans une continuelle agitation, et en les excitant à se mêler dans tous les troubles du dehors, sans se mettre en peine des véritables intérêts de la Suède, qui lui rendent le repos nécessaire, sa majesté le roi et sa majesté l'impératrice, pour prévenir les fâcheuses suites qui pourraient en résulter, s'accordent et s'engagent, par cet article secret, à donner dès à présent à leurs ministres résidant à Stockholm des instructions suffisantes pour qu'agissant en confidence et dans les mêmes principes entre eux, ils travaillent de concert tant à affaiblir ce parti turbulent par des moyens convenables, qui pourront être mieux choisis sur les lieux mêmes, qu'à appuyer et assister ceux d'entre les Suédois qui, connaissant eux-mêmes la pesanteur de leur joug, osent encore y résister... Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait pas pour atteindre le but désiré, alors, suivant les circonstances, et spécialement dans le cas où l'on aurait à craindre un renversement total de la forme du gouvernement de la Suède, leurs majestés se réservent la liberté de se concerter plus particulièrement sur les moyens de détourner un événement si dangereux et de maintenir la susdite forme de gouvernement en son entier, afin de conserver par là la tranquillité générale, et principalement celle du Nord. »

Ainsi, après la première garantie de la constitution suédoise donnée dès l'année 1721 par la Russie lors de la paix de Nystad, il s'agissait, maintenant que cette constitution avait montré quelle anarchie elle devait produire, de lui demander ses derniers résultats, de n'en laisser échapper aucun, d'en recueillir tous les fruits, fût-ce par la force. Pour conduire énergiquement à bonne fin l'œuvre ébauchée, on était deux désormais, et on allait même recruter une troisième puissance. Après avoir réussi à faire nommer roi de Pologne son

(1) Il vient d'être publié par M. Tengberg dans une dissertation curieuse *sur Catherine II et son projet d'alliance du Nord*. Lund, 1863 (en suédois).

candidat Stanislas-Auguste, dont l'incapacité assurait l'exécution de ses desseins (7 septembre 1764), l'impératrice réussit à attirer aussi le Danemark dans la ligue secrète dont elle enveloppait la Suède. Dans un temps où la communauté d'origine semblait être un motif de haine plutôt que de rapprochement entre les peuples, le Danemark était à l'égard de la Suède un ennemi naturel et déclaré; d'ailleurs les droits que la maison impériale de Russie possédait sur le duché de Holstein lui donnaient prise sur la politique incertaine du cabinet de Copenhague. Aussi obtint-elle aisément l'accession de la cour danoise à une alliance défensive conclue le 11 mars 1765 pour huit années. Il y avait cette fois encore trois articles secrets : le premier assurait à la Russie un subside de 400,000 roubles en cas d'attaque du côté de la Turquie; le second promettait au Danemark des concessions relativement au Holstein; le troisième enfin, qu'on peut lire dans l'instrument conservé en original aux archives du ministère des affaires étrangères, à Copenhague, convenait d'une action commune auprès de la diète suédoise pour empêcher que nul changement ne fût apporté à la constitution. La correspondance du ministre de Danemark à Saint-Pétersbourg témoigne d'ailleurs pendant toute cette année des infatigables efforts de Catherine II contre la Suède. Il écrit en effet le 11 juin 1765 : « M. de Panin se flatte de pouvoir restreindre l'article de la constitution qui permet aux états d'y faire des changemens; il veut qu'il ne soit plus permis dorénavant d'en rien modifier, sinon du consentement unanime des quatre états assemblés en diète, et que tout le monde s'oblige par serment à observer et maintenir ces nouvelles ordonnances, qui seront comme une seconde loi fondamentale, invariable et permanente. M. de Panin croit de la sorte enlever pour jamais aux rois de Suède les moyens de changer la constitution. » Quatre mois après, le même diplomate adresse à sa cour, sous la date du 8 octobre 1765, les graves informations qui suivent : « On est ici très convaincu que l'impératrice trame une révolution en Suède. Elle s'oppose à toute conclusion des affaires; elle travaille à augmenter les murmures du peuple, et veut le pousser à renverser la constitution. Elle est fermement résolue à faire entrer une armée en Finlande sur la première nouvelle qu'on aura d'une révolte dans Stockholm. Il y a en ce moment 16,000 Russes dans le gouvernement de Viborg ou aux environs, et les ordres sont donnés pour y faire filer secrètement et sans bruit encore 9,000 hommes, afin qu'il y ait 25,000 hommes prêts à tout événement. » Telle était l'opiniâtreté de la Russie; la Prusse ne manquait pas de la seconder tout en surveillant ses démarches, et le ministre danois auprès de la cour de Suède résumait naïvement la situation quelques mois

plus tard par ces mots : « Il me paraît que nous pouvons être bien sûrs, grâces en soient rendues à la bonté divine! que tous les efforts et toutes les intrigues de la cour de Suède pour augmenter son pouvoir n'aboutiront jamais à rien. »

La dépêche qui contient ces lignes est du 1er juillet 1766. La même année précisément, la Pologne recevait par l'organe du prince Repnin, dictateur au nom de la Russie, les ordres de Catherine II. Non-seulement elle entendait qu'on donnât satisfaction aux dissidens, au nom desquels elle se réservait le droit d'intervenir à son gré, mais encore elle exigeait l'entier rétablissement de la loi du *liberum veto*, de telle sorte que l'opposition d'un seul membre de la diète polonaise venant prononcer les paroles célèbres : *Sisto activitatem*, rendît nulle toute délibération relative aux affaires d'état. Que l'on compare les conditions imposées à la Suède avec celles que subissait déjà la Pologne, on ne trouvera nulle différence. A Stockholm aussi bien qu'à Varsovie, la Russie et la Prusse soutenaient une constitution anarchique, s'opposaient avec une perfide énergie à toute réforme, à tout changement de cette constitution qui eût pu sauver le pays, et comptaient susciter ainsi quelque désordre intérieur servant de prétexte à leur dangereuse intervention. Nous avons dit que la ressemblance entre les deux conspirations ne s'arrêtait pas là, et qu'on voulait un double démembrement qui consommât la double ruine : les deux traités du 12 octobre et du 13 décembre 1769 vont, par leurs articles secrets, nous en donner les preuves.

Le traité du 12 octobre, conclu entre la Russie et la Prusse, est précisément celui qui contient ce troisième article secret, resté inconnu jusqu'à ce que M. le comte de Manderström, aujourd'hui ministre des affaires étrangères à Stockholm, l'eût fait connaître en 1847 par la publication d'un recueil de pièces diplomatiques tiré à *quarante* exemplaires (1). Cet article secret renouvelle d'abord les engagemens réciproques de Frédéric et de Catherine en vue d'empêcher tout changement de la constitution suédoise de 1720; mais il va plus loin lorsqu'il dit :

« Si la coopération des ministres prussien et russe ne suffit pas, et que l'empire de Russie soit attaqué par la Suède, ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleverse la constitution dans ses articles fondamentaux, par exemple en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des

(1) Nous avons donné ce document dans la *Revue* du 15 février 1855, et M. Casimir Perier s'en est servi récemment encore pour commenter habilement la correspondance de lord Malmesbury (voyez la livraison du 1er septembre 1863). L'original en est conservé aux archives de Berlin et se trouve de tout point conforme à la copie dont M. le comte de Manderström a fait usage.

lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les états, et de nommer aux charges sans le concours du sénat, leurs majestés sont convenues que l'une ou l'autre circonstance sera considérée comme le *casus fœderis*, et sa majesté le roi de Prusse s'engage dans les deux cas, et lorsqu'elle en sera requise par sa majesté l'impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps convenable de ses troupes dans ce duché. »

Tel est en résumé l'article secret de 1769, qui se réfère d'ailleurs à celui de 1764. Ce peu de lignes suscite beaucoup d'explications : Catherine II a paru au premier plan jusqu'ici dans la détestable intrigue qui se tramait contre la Suède; mais il nous sera facile de montrer que Frédéric II, pour avoir laissé à d'autres la principale initiative après avoir peut-être donné la première inspiration, ne s'en est pas moins avancé dans la même voie avec une politique froidement calculée, qui ne manquait pas non plus d'une énergie impitoyable. La correspondance du comte de Solms, son ministre à Pétersbourg, contient la version que l'impératrice avait elle-même proposée avec insistance pour l'article secret de 1769, mais à laquelle Frédéric II s'est bien gardé de consentir; il n'a pas accepté ces mots :

« Sa majesté le roi de Prusse promet non-seulement, de la manière la plus solennelle, de remplir en entier tous les points de ses engagemens dans le corps du traité et tous les articles séparés et secrets de l'alliance signée aujourd'hui relativement aux affaires de Suède, mais encore il s'engage à faire cause commune dans toutes les mesures que sa majesté impériale, conjointement avec sa majesté le roi de Danemark, voudra prendre pour prévenir une révolution suédoise en faveur de la souveraineté,... et sa majesté donnera dès à présent les ordres à son ministre à la cour de Suède de se conduire et d'agir conformément à cet engagement spécial, en se concertant en tout avec les ministres de l'impératrice de toutes les Russies et avec ceux des autres cours du même système... »

Ces expressions, proposées par Catherine, paraissaient enchaîner et subordonner l'action de Frédéric au moment même où il croyait pouvoir, avec de l'audace, mettre la main sur quelque province nouvelle. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne se dissimulait pas quelle violence serait l'invasion de la Poméranie suédoise contre le traité de Westphalie ou les constitutions germaniques; il redoutait l'effet d'une telle hardiesse, dont il ne devait pas d'ailleurs profiter directement, et il avait voulu que Frédéric II prît seulement d'abord ce pays en séquestre, sauf à s'y établir ensuite, après avoir prévenu par une modération habile ce qu'on appelait « les objections de toute l'Europe; » mais Frédéric ne fut pas de cet avis, et refusa d'apposer sa signature à des termes limitant d'une manière quel-

conque son droit d'occupation : tout au plus accepta-t-il ce mot vague de « diversion dans la Poméranie, » qui ne gênait en rien ses mouvemens.

Quant au traité du 13 décembre 1769 entre la Russie et le Danemark, il était destiné à compléter l'œuvre finale que Catherine II venait de préparer secrètement avec le roi de Prusse. Il n'est question dans le corps du traité que des conditions générales d'une alliance entre les deux cours de Pétersbourg et de Copenhague; mais la raison et le but de cette alliance sont découverts dans le second et le dixième articles secrets, dont nous donnons le texte d'après l'original, écrit en français et conservé aux archives des affaires étrangères à Copenhague (1).

« *Article 2 secret.* — Les deux hautes parties contractantes, étant également convaincues que l'intérêt immédiat de leurs couronnes est attaché au maintien de la forme du gouvernement (2) de la Suède, et voulant déterminer le point par lequel cet intérêt se trouverait essentiellement blessé, ont arrêté que le bouleversement de la constitution de 1720, en tout ou même dans une seule de ses parties, en tant que l'altération faite à cette partie tendrait à restreindre le pouvoir des états et à étendre les prérogatives du pouvoir souverain, sera regardé par les deux couronnes comme une agression de la part de la Suède, et constituera, sans aucune explication ou discussion ultérieure, le *casus* de leur alliance.

« *Article 10 secret.* — Sa majesté impériale de toutes les Russies, en conséquence de ses sentimens d'amitié pour sa majesté le roi de Danemark et de son système politique relativement à sa monarchie, voulant considérer tout agrandissement en faveur de cette couronne comme un agrandissement propre à son empire, promet et s'engage que, dans le cas de la guerre contre la Suède, à laquelle sa majesté danoise participera selon la teneur de ce traité, toutes les conquêtes qui pourront être faites sur les Suédois du côté de la Norvége, elle les garantit à sadite majesté, qu'elle ne conclura ni paix, ni trêve, ni entendra à aucune proposition sans le consentement et la participation de sa majesté danoise, et qu'elle ne mettra point bas les armes sans qu'il soit accordé à sadite majesté une indemnité pour les frais de la guerre ou un agrandissement convenable, par la cession de toutes lesdites conquêtes ou partie, comme aussi de son côté sa majesté le roi de Danemark et de Norvége promet et s'engage de ne conclure ni paix, ni trêve, ni entendre à aucune proposition sans le consentement et la participation de sa majesté impériale de toutes les Russies. »

(1) Ce traité figure par une mention seulement dans le recueil de Reedtz, *Répertoire historique et chronologique des traités conclus par la couronne de Danemark....* Goettingue, 1826, in-8°. On lit à la page 217 de ce recueil ces seules lignes : « Traité d'alliance entre le Danemark et la Russie touchant les affaires de Suède. A Copenhague, 13 décembre 1769. Non imprimé. »

(2) *Regeringsform.* Ce nom désigne encore aujourd'hui en Suède l'acte constitutif du royaume, la constitution proprement dite.

Il était convenu en outre (comme si l'on avait lieu de prévoir que l'occasion se présenterait bientôt de mettre à exécution ces articles du traité) que les deux cours ne se contenteraient plus d'agir par leurs agens diplomatiques à Stockholm; chacune d'elles devait équiper immédiatement sa flotte et tenir sur pied dans le voisinage de la frontière de Suède vingt mille hommes, avec artillerie et munitions suffisantes, afin d'ouvrir la campagne dès les premiers jours du printemps. Ainsi le partage de la Suède était réglé d'avance, le roi de Prusse devant s'emparer de la Poméranie, le roi de Danemark des provinces suédoises limitrophes de la Norvége, et la Russie de la Finlande, que depuis longtemps elle convoitait, et dont elle avait acquis déjà une partie à la suite de la guerre terminée en 1743.

Nous n'avons aucune preuve que le cabinet de Versailles ait connu les articles secrets que nous venons d'énumérer. Toutefois certains avis contenus çà et là dans les dépêches de M. de Breteuil pouvaient assurément contribuer à l'instruire. « Le Danemark veut avant tout maintenir l'abaissement de la Suède, écrivait M. de Breteuil le 27 mai 1766, et il est décidément ligué avec nos ennemis. Son chargé d'affaires est ici aux pieds du ministre de Russie. » Il annonce le lendemain que des troubles ont éclaté dans les provinces suédoises, et que dans la diète l'ordre du clergé a discuté s'il ne fallait pas appeler au secours de l'état et de la constitution les troupes russes. Le 22 août, il mande que la rentrée de M. Pitt au ministère anglais ne tardera pas sans doute à effectuer cette ligue du Nord, objet constant des vœux de l'impératrice : une diversion de la part des Turcs serait, assure-t-il, le seul moyen de contenir Catherine II. L'abbé Duprat, notre agent à Stockholm en attendant l'arrivée du comte de Saint-Priest, qui vient d'être nommé pour succéder au baron de Breteuil, signale, dans sa dépêche du 6 novembre 1767, l'effet produit sur l'esprit des Suédois par la violente conduite des Russes en Pologne. « La colère et la frayeur se trahissent à la fois, dit-il; quelques membres du sénat ont paru applaudir à l'enlèvement des évêques de Cracovie et de Kiovie; ils ont même osé rire quand on leur a lu le détail de ces actes révoltans, mandés par le ministre de Suède à Varsovie. M. de Löwenhielm, ministre des affaires étrangères, n'a pu s'empêcher de relever cette façon inconvenante d'apprécier de tels outrages à la liberté d'une nation indépendante et voisine, et il leur a dit que ce devait être plutôt pour des Suédois un sujet de réflexions sérieuses et de larmes. » L'abbé Duprat donnait aussi, dans sa dépêche du 8 avril 1768, des indications précieuses sur les rapports établis secrètement contre la Suède et contre nous entre la Russie et la Prusse :

« Votre grandeur n'ignore pas, disait-il, qu'il existe une correspondance particulière et suivie entre la reine de Suède et le roi de Prusse son frère. J'en ai reçu des notions que je puis donner comme très certaines. La reine, dans une lettre écrite il y a quelques mois au roi son frère sur la situation générale des affaires politiques, s'est expliquée avec franchise et grandeur d'âme relativement à sa satisfaction d'être d'accord avec les patriotes et de faire enfin cause commune avec la France contre la Russie. La fin de cette lettre disait : «Vous me trouverez peut-être trop fière dans mes sentimens et dans leur expression, mais songez que c'est votre sœur qui pense et qui parle de la sorte. » Le roi de Prusse a répondu très longuement et depuis peu de jours à cette lettre. Il commence par établir que « la fierté, qui est une vertu à la guerre, devient un vice capital en politique, » que « leurs majestés suédoises, n'étant pas à la tête d'une armée à conduire au feu, » doivent se plier aux circonstances de leur position actuelle, et ne pas braver, par un excès d'imprudence, des périls presque certains. La reine sera menacée même dans son intérieur, si elle continue de s'opposer, comme elle a fait depuis deux ans, à la Russie. » Le roi de Prusse s'efforce de prouver ensuite combien cette puissance doit être ménagée et recherchée par sa sœur, et il donne ici beaucoup de détails. Il continue ensuite en ces termes : « Vous concevez, ma chère sœur, combien il serait sensible à mon cœur et dur au vôtre de vous voir un jour réduite à venir à Berlin avec toute votre famille demander un asile, pour n'avoir pas voulu suivre des conseils que ma tendre amitié et l'intérêt le plus pur pour votre repos et pour votre gloire m'ont seuls dictés dans cette réponse (1). »

Telle était l'inflexible politique de Frédéric II. Dans le temps même où il contractait avec la Russie des engagemens qui tendaient à le mettre en possession d'une province suédoise, il pressait instamment la reine sa sœur, sous le faux prétexte d'une sollicitude affectueuse et dévouée, de précipiter par ses conseils et son influence le gouvernement de la Suède dans les piéges qui lui étaient tendus; mais les informations envoyées de Stockholm devaient suffire à éclairer le cabinet de Versailles, qui sut déjouer ces redoutables intrigues. Le duc de Choiseul, placé à la tête des affaires de 1758 à 1770, surveillait avec une vigilance et une perspicacité pa-

(1) L'édition officielle des œuvres de Frédéric II, publiée pendant ces dernières années à Berlin, ne sait rien de plus concernant cette curieuse lettre de Frédéric II. Elle donne seulement les cinq lignes que nous venons de citer; elle les emprunte (t. XXVII, page 379 de la 1re partie) à un volume de M. Raumer, *Beiträge zur neueren Geschichte*, Leipzig, 1839, tome III, pages 224-5. — Il y a aux archives de la maison royale de Prusse un volume comprenant une série considérable de lettres de Louise-Ulrique, toutes autographes; cette série comprend environ dix années, jusqu'à la fin de 1747. La reine de Suède, encouragée par son frère, lui écrivait par tous les courriers, sur les affaires de sa maison et sur celles de sa nouvelle patrie. Plusieurs de ses lettres sont chiffrées. C'est par le Suisse Beylon, lecteur de la reine, et avec lequel nous ferons connaissance plus tard, que les agens français avaient communication de quelques parties de cette correspondance.

triotiques les intérêts et les démarches des puissances étrangères. Au dedans, son ardeur entreprenante se traduisait par de promptes réformes qui mettaient fin aux dilapidations, raffermissaient la discipline dans l'armée, réveillaient l'esprit militaire, constituaient l'artillerie et le génie, et relevaient notre marine; au dehors, par d'énergiques dépêches, par des changemens hardis de politique, par des conceptions inattendues. Son administration, qui réparait en partie les désastres de la guerre de sept ans, qui, en s'inspirant des grands principes de notre diplomatie, savait se maintenir en un complet accord avec l'esprit français du XVIIIe siècle, lui valut la haine implacable et constante de Frédéric II et de l'Angleterre, avec les dédains de Catherine II. Celle-ci l'appelait en se moquant « le cocher de l'Europe, » parce qu'il menait à grand train les affaires, de manière à secouer en effet l'indolence d'une partie de l'Europe et à ébruiter les plus sourdes menées de certaines puissances qui étaient nos ennemies. Frédéric II, qui exprime dans ses mémoires les doutes les moins fondés sur son patriotisme, lui rend une justice involontaire quand il l'appelle « l'homme le moins endurant qui fût jamais né en France. »

Le regard clairvoyant du duc de Choiseul ne manqua pas d'interroger l'état des relations entre le cabinet de Versailles et la Suède, et ce fut le signal d'un retour aux vraies traditions de notre politique. Au temps de Louis XIV, deux grands systèmes s'étaient partagé la conduite générale de l'Europe. A la tête des peuples de race latine, l'influence française s'était exercée sur le continent dans le sens des intérêts monarchiques et catholiques. Elle avait rencontré comme adversaires, à la tête des nations germaniques et protestantes liguées contre elle, l'Angleterre et la Hollande, qui avaient entraîné dans leur sphère d'action les peuples maritimes, et qui cherchaient à lui aliéner tout le nord de l'Europe. L'élévation de la Prusse et de la Russie était devenue pour la confédération du Nord un secours de plus; les fautes de Charles XII, le mouvement de retraite de la Suède, l'anarchie de la Pologne, l'affaiblissement continu de l'empire ottoman, l'incertitude même de la monarchie autrichienne, avaient procuré aux deux nouvelles puissances un rapide accroissement, qui était devenu et allait demeurer longtemps encore un péril imminent pour l'indépendance de l'Europe. Menacée de la sorte dans son rôle avoué de protectrice de l'équilibre général et dans sa propre liberté de mouvemens par une ligue puissante, la France se rappela son ancienne alliance, datant du XVIe siècle, avec les états secondaires, qu'elle s'était efforcée de soutenir isolément quand leur position à part pouvait servir à disjoindre plusieurs ennemis, ou de grouper ensemble, pour les ériger, s'il était

possible, en fortes barrières. Habile à ne pas confondre le domaine purement politique et le domaine religieux, elle n'avait pas répudié les engagemens d'une communauté réelle d'intérêts avec des puissances protestantes ou même non chrétiennes; elle avait ainsi contracté depuis longtemps une alliance avec la royauté suédoise et même avec la Porte-Ottomane, qu'unissaient la crainte d'un même danger du côté de l'Orient et un besoin pressant de diversions mutuelles. Le duc de Choiseul, dès son entrée au ministère, reprit ces deux héritages du XVIe et du XVIIe siècle; en même temps qu'il continuait l'alliance conclue avec l'Autriche et qu'il formait une intime union entre les différentes branches de la maison de Bourbon, il voulut rendre plus efficace l'ancienne solidarité de la France avec le cabinet de Stockholm, et la coopération de la Suède fut plus que jamais le levier à l'aide duquel la politique française prétendit maintenir dans cette partie de l'Europe sa propre influence. C'était surtout, dans les relations diplomatiques entre les deux pays, une sage direction qui avait manqué. Le duc de Choiseul comprit que le cabinet de Versailles s'était engagé dans une voie mauvaise en s'attachant à l'un des partis qui divisaient la Suède. Après avoir prodigué des sommes énormes pour assurer le triomphe de ce parti, on avait vu le parti contraire faire alliance avec la Grande-Bretagne en 1766, et on avait pu se persuader que la Suède, de plus en plus affaiblie par l'anarchie et la corruption, deviendrait absolument incapable de rendre aucun service. Le duc de Choiseul résolut de suivre une autre conduite, d'abandonner à leur propre sort les anciens partis des chapeaux et des bonnets, dont l'avilissement et l'impuissance s'étaient montrés au grand jour, et de créer autour de la famille royale de Suède un parti royaliste. On pouvait déjà compter sur quelque assentiment de la part de cette famille, dans laquelle même le jeune prince qui devait être Gustave III s'offrait comme un intelligent allié. C'est pour développer ces vues et pour inaugurer ce système que le duc de Choiseul écrivit de Versailles au baron de Breteuil, en date du 22 avril 1766, une longue dépêche que Flassan (1) a rapportée, et dont il dit avec raison que c'est une pièce des plus importantes dans l'histoire de notre diplomatie. La France avait fait une faute, disait le ministre, en soutenant en Suède les efforts d'un parti pour enchaîner la puissance royale et constituer « une administration métaphysique, » praticable seulement si tous les Suédois s'étaient trouvés « aussi sages d'esprit et de mœurs que pouvait l'être Platon. » On avait de la sorte ruiné la nation elle-même, au lieu d'en faire une utile alliée; la guerre de 1741-1743

(1) Dans son *Histoire de la Diplomatie française*, t. V, p. 463.

contre la Russie, entreprise à l'instigation de la France, avait montré que la Suède était devenue incapable de toute démonstration offensive, et, pendant la récente guerre de sept ans, les intrigues ourdies à Stockholm avaient détruit à l'avance tout le résultat qu'on pouvait espérer d'une diversion bien combinée. Ces diverses expériences permettaient de conclure qu'une Suède « aristocratique, démocratique et platonique » n'offrirait jamais à notre alliance un appui solide.

« D'après ce que je viens de vous exposer, ajoutait le duc de Choiseul, le roi vous ordonne de faire usage de vos connaissances et de vos talens afin de former un projet de conduite qui tende : 1° à rétablir le pouvoir monarchique en Suède par l'influence de la France (je ne présume pas qu'il vous soit difficile de concerter à ce sujet un plan avec le roi et la reine de Suède et leurs confidens), 2° à obtenir de nos amis qu'ils adoptent ce parti et y concourent de bonne foi. Quant aux subsides, le roi, étant instruit par les faits combien la couronne de Suède a manqué aux engagemens contractés envers la France, et même aux égards dus à la considération et à l'ancienneté de son amitié, ne croit pas être obligé à tenir tout seul des engagemens qui ont mérité si peu l'attention du gouvernement suédois. Ce gouvernement trouvera sans doute des ressources dans ses nouveaux amis. Le roi n'en sera pas jaloux, et lui laisse toute liberté à cet égard. »

Le duc de Choiseul ajoutait, dans une dépêche complémentaire du 4 mai 1766 :

« Non-seulement sa majesté ne paiera point à la Suède des subsides qu'elle ne croit plus lui devoir, mais elle s'embarrasse encore fort peu de la durée plus ou moins longue de la diète assemblée à Stockholm. Nous verrons si l'Angleterre, qui partage pour le moins avec le roi l'amitié et l'attachement de la Suède, partagera de même le fardeau des subsides, ce dont je crois qu'il est permis de douter. »

Désormais donc la scène change; les anciens partis, tombés dans le discrédit, vont se dissoudre pour laisser place à un grand parti royaliste, vers lequel affluera tout ce qui reste de forces vives à la Suède. Le rôle particulier de Gustave dans cette lutte suprême va se concerter étroitement avec les efforts du gouvernement français, et l'entier succès de l'œuvre commune sera dû finalement à l'intelligente énergie du prince royal.

A. Geffroy.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

LES POLYNÉSIENS ET LEURS MIGRATIONS.

II.

ORIGINE ET MIGRATIONS DES POLYNÉSIENS.

S'il est une population qui semble fournir aux polygénistes un argument décisif en faveur de leur doctrine, ou au moins une objection des plus sérieuses à celle que nous défendons, c'est à coup sûr, et nous l'avons déjà reconnu (1), la population polynésienne, toute composée de peuplades dispersées sur les archipels grands ou petits, sur les îles, sur les îlots de la Mer du Sud. Ces archipels, ces îles, ces îlots sont souvent à des centaines de lieues les uns des autres, semés et comme perdus dans un océan immense. En joignant par des lignes droites les points extrêmes de la Polynésie, la Nouvelle-Zélande, les Sandwich et l'île de Pâques, on circonscrit un triangle qui n'a pas moins de 60 degrés environ du nord au sud, et de 65 degrés de l'est à l'ouest (2). La Nouvelle-Zélande est

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) Voici, évaluée en nombres ronds, la longueur des côtés de ce triangle en kilomètres :

De la Nouvelle-Zélande aux îles Sandwich.....	6,700 kilom.
Des îles Sandwich à l'île de Pâques.....	6,800 —
De l'île de Pâques à la Nouvelle-Zélande.....	6,500 —

On peut réduire ces distances en lieues par une simple division en comptant 4 kilomètres pour la lieue de poste et 5 1/2 environ pour la lieue marine.

à 1,700 kilomètres de toute terre, à 1,900 de toute île occupée par la race qui l'habite; le groupe le plus voisin des îles Sandwich en est éloigné de 3,000 kilomètres, et l'île de Pâques est à 1,300 kilomètres de ses sœurs, à 3,600 de la côte d'Amérique.

Au premier abord, il semble impossible que des hommes à peine sortis de l'état sauvage, dépourvus de nos moyens perfectionnés de navigation, étrangers à nos hautes connaissances astronomiques, ne connaissant ni la boussole, ni aucun des instrumens qui guident la marche de nos navires, aient franchi de pareils espaces. Il est bien difficile de s'expliquer comment, quel que soit le lieu de départ de la race, elle a pu atteindre successivement tous ces points où l'ont trouvée les grands navigateurs du XVIIIe siècle. On n'a pas manqué de représenter ces difficultés comme insurmontables. On a surtout insisté sur la direction des vents et des courans qui opposent, disait-on, un obstacle infranchissable à toute émigration venant de l'Asie. Ces objections, nous le montrerons sans peine, tenaient à une connaissance incomplète des faits aussi bien qu'à une appréciation très inexacte des connaissances et des ressources des populations dont il s'agit. Toutefois l'argument tiré de la direction des grands courans de la mer et de l'atmosphère devait paraître très sérieux avant les progrès récemment accomplis dans cette branche des connaissances humaines. En effet, les vents alizés, le grand courant équatorial, parcourent la plus grande partie de l'aire polynésienne; les uns et les autres portent également de l'est à l'ouest, et peuvent au premier abord paraître demander aux navigateurs se dirigeant en sens contraire des moyens d'action plus puissans que ceux qu'on attribue généralement aux peuples sauvages. Aussi, même parmi les monogénistes, quelques auteurs, arrêtés par cette difficulté, ont-ils essayé de la tourner, et proposé diverses hypothèses; mais ces systèmes, trop peu d'accord avec les faits, ont dû être rejetés malgré les noms recommandables dont ils s'appuyaient.

Ainsi William Ellis, auteur d'un ouvrage spécial et des plus importans sur tout ce qui se rattache à la Polynésie (1), a regardé les insulaires du Pacifique comme venus d'Amérique précisément à l'aide des vents et du courant dont nous parlons; mais la première partie de cette étude a montré combien étaient intimes les rapports qui unissent les Polynésiens aux habitans de la Malaisie. Les caractères physiques et linguistiques relient évidemment ces deux races. C'est là un fait sur lequel Hale a insisté avec toute l'autorité que donnent à sa parole les travaux dont nous allons avoir à parler longuement. Envisageant la question surtout au point de vue philolo-

(1) *Polynesian Researches during a residence of nearly six years in the South-Sea slands.*

gique, il a montré la langue polynésienne se décomposant au fur et à mesure qu'on s'éloigne des régions occidentales et qu'on avance vers l'est. Dans l'ouvrage remarquable qu'un de nos compatriotes, M. Gaussin, a consacré à la langue polynésienne, ce résultat est pleinement confirmé (1). Certains traits de mœurs, certaines coutumes qu'on trouve seulement en germe dans les archipels les plus occidentaux se développent de l'ouest à l'est de manière à accuser une marche analogue des populations. L'hypothèse d'Ellis brise tous ces rapports, est en désaccord avec tous ces faits; aussi ne compte-t-elle, je crois, aucun adhérent dont le nom ait quelque valeur dans la science.

Forster, le compagnon de Cook, et notre illustre et malheureux Dumont-d'Urville ont proposé une hypothèse plus hardie et séduisante au premier coup d'œil. Pour eux, la Polynésie serait le reste d'un ancien continent qui aurait jadis communiqué avec l'Asie et en aurait tiré sa population. A la suite de quelque révolution géologique, ce continent se serait affaissé tout entier; la mer en aurait couvert les plaines et les collines; les plus hautes montagnes seules, s'élevant au-dessus des flots, constitueraient aujourd'hui les îles de la Mer du Sud. A l'époque de la catastrophe, ces sommets auraient servi de refuge à quelques-uns des habitans primitifs, qui seraient devenus la souche des populations actuelles et seraient restés emprisonnés dans leurs lieux de refuge. — Cette façon d'expliquer les faits aurait l'avantage de conserver les rapports rompus par l'hypothèse d'Ellis, et de s'accorder avec quelques traditions des indigènes. En Polynésie comme partout, ces traditions parlent d'un déluge auquel auraient échappé seulement quelques hommes, devenus les pères de tous ceux qui vivent aujourd'hui. Toutefois l'explication de Forster a aussi contre elle l'anthropologie et la linguistique. En nombres ronds, l'aire polynésienne est environ trois fois grande comme l'Europe, plus grande que l'Asie. Or, si l'une ou l'autre de ces deux parties du monde devenait le théâtre d'un cataclysme analogue à celui qu'a supposé Forster, qui ne voit quel en serait le résultat? A peu près chaque chaîne de montagnes, transformée en archipel, aurait sa race et surtout sa langue spéciale. En France seulement, les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, les Cévennes, nourriraient des populations dont les langages seraient des plus différens, tandis que la Polynésie ne présente que des dialectes

(1) *Du Dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises et en général de la langue polynésienne*, par P.-L.-J.-B. Gaussin, ingénieur hydrographe de la marine. Cet ouvrage a remporté le prix de linguistique (prix Volney), décerné par l'Institut en 1852. Il a été récemment l'objet d'un rapport detaillé de M. Pruner-Bey, qui en fait ressortir toute l'importance. Voyez les *Bulletins de la Société de géographie*.

d'une seule et même langue (1). Cette considération doit faire rejeter comme inadmissibles les idées que d'Urville a empruntées à Forster, et qui du reste ne comptent plus guère de partisans.

Le peu de fondement des hypothèses précédentes étant une fois démontré, l'anthropologiste qui se refuse à voir dans les Polynésiens un simple produit du sol ne peut plus que les faire venir d'Asie par voie de migrations. Telle est en effet la doctrine à laquelle se sont ralliés aujourd'hui, je crois, tous les voyageurs et anthropologistes monogénistes, comme aussi quelques polygénistes qui reculent devant les conséquences de leurs principes les plus fondamentaux; c'est celle que nous croyons fermement être l'expression de la vérité. Cependant il ne suffit pas d'être conduit à cette croyance par voie d'exclusion; ce ne serait là qu'une présomption favorable. Il reste à en donner des preuves directes, et c'est ce que nous allons faire.

I. — POSSIBILITÉ DES MIGRATIONS DE L'OUEST A L'EST. — EXEMPLES ISOLÉS. — CARTE DE TUPAÏA.

Commençons par répondre à ce qu'on a dit de la prétendue impossibilité que présentent les communications par mer de l'Asie avec la Polynésie pour tout peuple manquant d'une science nautique très avancée.

Cette impossibilité ne pourrait résulter que de trois conditions : de la disposition géographique, de la direction des vents, de celle des courans. Or la première, loin de s'opposer aux migrations dont il s'agit, semble faite pour y inviter un peuple de marins. Du continent asiatique, plusieurs routes conduisent en pleine Mer du Sud. Par la presqu'île de Malacca, les îles de la Sonde et la Nouvelle-Guinée, on arrive en Mélanaisie et par suite sur les frontières de la Polynésie; de la Chine, par Formose, les Philippines et les Palaos, on est conduit en Micronésie; les Philippines et les Moluques amènent le navigateur sur les frontières orientales de la Malaisie. Évidemment un peuple navigateur, pourvu qu'il soit hardi et aventureux, sera conduit d'île en île dans les trois grandes divisions de l'Océanie, à moins que les vents et les courans ne lui opposent d'insurmontables obstacles. En est-il donc ainsi, comme on l'a prétendu? Les progrès récents de la physique générale du globe nous aideront à répondre. Nous prendrons pour guides dans cette étude les recherches du commodore Maury (2), et surtout les cartes pra-

(1) Les recherches de M. Gaussin conduisent à diminuer encore la distance apparente des idiomes polynésiens. Selon cet auteur, les différences qui les distinguent les unes des autres ne méritent même pas, pour ainsi dire, qu'on en fasse des dialectes proprement dits.

(2) Les travaux de ce célèbre marin sont aujourd'hui vivement attaqués, et avec

tiques dressées par le capitaine Kérallet pour servir de guide aux marins. Certes aucun de ces travaux n'a été entrepris en vue de résoudre la question ethnologique qui nous occupe, et si nous y trouvons des argumens, il faudra bien reconnaître qu'ils n'ont pas été inventés pour les besoins de notre cause.

Tous nos lecteurs savent que la chaleur solaire est beaucoup plus intense à l'équateur que sous les pôles. De ce fait seul résulte tout un ensemble de phénomènes. L'air, constamment échauffé à la surface de la terre et des mers dans les régions équatoriales, par conséquent devenu plus léger que l'air des régions voisines, s'élève vers les hauteurs de l'atmosphère. S'il n'était remplacé, il laisserait un vide, et ce vide, qui tend sans cesse à se former, doit être comblé sans interruption. De là résultent deux grands courans aériens incessans et qui sembleraient devoir se diriger directement l'un du sud au nord, l'autre du nord au sud; mais, par suite de la forme et du mouvement de notre globe, ces courans sont infléchis et portent dans l'hémisphère boréal du nord-est au sud-ouest, dans l'hémisphère austral du sud-est au nord-ouest. Ces courans aériens sont bien connus de tous nos lecteurs sous le nom de *vents alizés*. Ce sont eux qu'on a regardés comme un des grands obstacles aux voyages par mer d'Asie en Océanie; mais, pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que leur influence s'exerçât sans interruption et sur l'Océan-Pacifique tout entier. Or les choses, on va le voir, sont loin de se passer de cette manière.

En effet, à mesure qu'il approche de l'équateur, l'air apporté par les vents alizés subit, lui aussi, l'influence de la chaleur. Il s'échauffe, se dilate et s'élève, emportant avec lui toute la vapeur d'eau dont il s'est chargé en rasant l'Océan. Ces vapeurs, condensées par le froid dans les hautes régions de l'atmosphère, se transforment en nuages. De là résulte la zone que les Anglais ont appelée le *Cloud-ring* (l'anneau de nuages). Cette zone échappe, on le comprend, tout entière à l'action des vents alizés. Au lieu de courans d'air soufflant dans une direction constante, le navigateur n'y rencontre qu'une succession irrégulière de calmes, de vents ou de tempêtes soufflant dans toutes les directions, et d'orages accompagnés de pluies diluviennes. — Dans les deux hémisphères au-delà des vents alizés, on trouve en outre une zone appelée *zone des calmes* ou des *vents variables tropicaux*. Ce nom seul indique qu'ici les vents n'ont plus de direction constante. — Puis enfin vient dans l'hémisphère austral, comme dans l'hémisphère boréal, la région des vents généraux, qui soufflent en sens inverse des alizés.

raison, paraît-il, sur plusieurs points de théorie; mais ses plus ardens contradicteurs n'en proclament pas moins tout ce qu'ont de sérieux et d'important ses recueils d'observations et ses travaux pratiques.

Sans nous inquiéter de ces derniers, on voit que l'atmosphère des régions qui nous intéressent en ce moment peut être considérée comme partagée en cinq zones distinctes. Le *Cloud-ring*, la zone centrale, occupe 9 degrés; les alizés commencent vers le 30e degré; les calmes ou les vents variables des tropiques s'étendent sur 10-12 degrés. Le tout forme une espèce de système embrassant plus de 80 degrés. Or ce système n'est pas immobile. La même cause qui produit les saisons le fait osciller du nord au sud et du sud au nord dans certaines limites. Le *Cloud-ring* en particulier se transporte annuellement du 5e degré de latitude sud au 15e degré de latitude nord. De ce fait seul, il résulte qu'une partie de l'Océanie doit être soumise à des alternatives à peu près régulières de vents dont un peuple navigateur ne pouvait manquer de profiter.

Cependant les alternatives dues aux causes que l'on vient d'indiquer ne sont pas les seules que subissent les mers dont nous parlons. Grâce à l'action exercée sur les continens par les saisons, et par un mécanisme analogue à celui qui dans les îles produit les brises régulières de terre et de mer, les vents alizés sont pour ainsi dire *renversés* annuellement, c'est-à-dire qu'ils sont remplacés par des vents qui soufflent presque en sens contraire. C'est là ce qu'on appelle les *moussons*. Dans l'Océan-Indien, les moussons se partagent l'année avec les alizés; dans le Pacifique, elles sont moins régulières, mais elles s'étendent au-delà des Sandwich et de Tahiti. En d'autres termes, pendant un certain temps de l'année, les vents, bien loin de s'opposer aux voyages d'Asie en Océanie, sont précisément des plus favorables, et peuvent pousser le navigateur jusque tout près des confins de la Polynésie. Ce fait répond pleinement à ce qu'on a dit des obstacles opposés par le vent aux voyages entrepris dans cette direction.

Les courans marins apportent au moins autant de facilité au peuplement de la Polynésie par les populations asiatiques. Les eaux de l'Océan se meuvent sous l'action de causes qui se rattachent à celles qui mettent l'atmosphère en mouvement et d'une manière fort analogue. Depuis longtemps, on connaît le grand courant qui sous l'équateur et dans toutes les grandes mers coule de l'est à l'ouest. C'est à lui qu'on attribuait le pouvoir d'arrêter les simples embarcations qui voudraient se diriger des côtes ou des archipels de l'Asie vers la Polynésie; mais on sait aujourd'hui que dans le Pacifique ce courant est double : il y a en réalité un courant équatorial boréal et un courant équatorial méridional. Entre les deux existe un contre-courant bien marqué (1) qui porte directement d'Asie en

(1) Voyez les cartes du capitaine Kérallet.

Amérique. Ce contre-courant est une sorte de grande voie ouverte aux marins vers la Polynésie, et cela d'autant plus qu'elle est placée dans la région du *Cloud-ring*.

On le voit, en faisant mieux connaître les grands mouvemens de l'atmosphère et des mers dans ces régions lointaines, la science moderne a jeté sur l'ethnologie de ces contrées un jour tout nouveau. Grâce à elle, s'évanouissent à peu près tous ces prétendus obstacles qui avaient dû, disait-on, empêcher tout peuplement procédant de l'ouest à l'est. Bien loin d'être *impossible*, ce mode de peuplement se trouve facilité par les conditions que lui fait la physique générale du globe. Et encore n'avons-nous parlé jusqu'ici que des phénomènes généraux en les considérant comme réguliers. Or la régularité, même des alizés et des moussons, n'est rien moins qu'absolue; comme toutes les mers d'ailleurs, le Pacifique et les mers qui s'y rattachent ont leurs coups de vent, leurs tempêtes, leurs ouragans qui soufflent dans toutes les directions. Que de navigateurs ont dû être surpris par ces accidens de mer et portés au loin en tout sens! Beaucoup sans doute ont péri; mais dans cet océan parsemé d'îles et d'archipels il était inévitable qu'un certain nombre échappé au naufrage pût aborder sur quelques-unes des terres encore désertes où se trouvent aujourd'hui leurs descendans. Au peuplement *par migration*, qu'on peut supposer toujours plus ou moins volontaire, a dû nécessairement s'ajouter dans le Pacifique un peuplement *par dissémination* accidentel et involontaire, et celui-ci n'a peut-être pas joué un rôle moins important que le premier.

En résumé, non-seulement l'envahissement de l'Océanie en général, de la Polynésie en particulier, par des populations venant de l'Asie n'est pas impossible, comme on l'a dit, mais encore il est facile et presque inévitable, à la seule condition que sur les frontières de ces régions se trouve une population active, aventureuse et familiarisée avec la mer. Lors même que le marin sorti d'un tel peuple serait dépourvu de presque tout ce qui semble aujourd'hui nécessaire à la navigation, il ne craindra pas de perdre de vue ses côtes natales, car ces côtes fourmillent d'archipels, et il espérera toujours rencontrer quelque île, quelque terre en allant droit devant lui, avec les étoiles pour boussole (1). Peut-être sera-t-il ainsi entraîné plus loin qu'il ne l'eût voulu, peut-être se trompera-t-il de direction, peut-être périra-t-il dans cette immensité qu'il ne soupçonnait pas; mais s'il rencontre quelqu'une de ces terres semées là

(1) Telle est en effet la pratique habituelle des Polynésiens, des Micronésiens, quand ils se trouvent égarés en mer.

comme pour le recevoir, il saura bien se rappeler la route qu'il a suivie, regagner au besoin son point de départ et souvent léguer à ses fils les moyens de refaire à leur tour et tout à fait volontairement le voyage qu'il a le premier accompli. — Voilà en réalité ce qu'indique la théorie. Il reste à rechercher jusqu'à quel point elle s'accorde avec les faits.

Au point de vue général où nous sommes placé, au point de vue des migrations, la Polynésie et la Micronésie se confondent pour ainsi dire, et l'on a tout avantage à éclairer l'histoire de l'une par celle de l'autre. J'emprunterai donc au capitaine Kotzebue quelques détails d'une haute importance qui lui furent donnés par don Luis de Tort, sous-gouverneur de Guaham (1), sur les Carolins. — Les îles Carolines sont un point très intéressant pour l'anthropologiste. Elles réunissent des élémens ethniques très divers. Lesson a vu à Ualan une population mongole; sur d'autres points, Morrel a trouvé des hommes noirs et à cheveux très frisés, sinon complétement laineux; enfin Chamisso et Lütke n'ont pas hésité à regarder la population de certaines îles comme étant essentiellement polynésienne, et nous verrons des faits qui viennent à l'appui de cette appréciation. A ce titre même, les Carolins rentrent rigoureusement dans notre sujet. Or, sans être plus avancés d'une manière générale que les Polynésiens, les Carolins sont tous des navigateurs habiles et hardis. Leurs pirogues, fort bien construites, vont à la voile, manœuvrent très bien et louvoient très rapidement au plus près. Toutefois elles n'atteignent pas les dimensions des grands canots polynésiens, puisqu'elles ont au plus 14-16 mètres de long, et on ne rencontre rien aux Carolines qui rappelle les pirogues doubles de Tahiti. Les connaissances astronomiques des Carolins se bornent à distinguer les constellations et à partager l'horizon en vingt-huit points ou directions, comme les anciens Grecs. Avec ces seules ressources, ces peuples se livrent à des voyages en mer presque incessans. Sous le moindre prétexte, ils montent en canot, hommes, femmes et enfans, et parcourent leur archipel, qu'ils connaissent assez bien pour pouvoir en dresser des espèces de cartes. Ils font en outre de véritables voyages de long cours dans un intérêt purement commercial, et c'est à ces voyages que se rapportent les détails recueillis par Kotzebue.

En 1788, les habitans de Guaham furent très surpris de voir arriver chez eux une flottille de Carolins qui pour toucher à ce rivage avaient dû faire un trajet de cinq à six cents kilomètres au moins. Ces voyageurs inattendus n'en furent pas moins bien reçus et ra-

(1) Guaham est la capitale des îles Mariannes.

contèrent que leurs ancêtres avaient eu de tout temps l'habitude de trafiquer avec Guaham, mais que ces voyages avaient cessé à l'époque où les blancs arrivèrent aux Mariannes et les ravagèrent (1). Or la découverte de ces îles date de 1521; les Espagnols en prirent possession en 1565. Les communications avaient donc été interrompues pendant deux cent vingt-trois ans. On demanda aux Carolins comment ils avaient su retrouver leur route. Ils répondirent que leurs chants nationaux contenaient à cet égard des indications connues des pilotes, et que ceux-ci les avaient guidés. Voilà par quels moyens ils avaient, après plus de deux siècles, réussi à se diriger à travers l'Océan sur une île qui n'a pas plus de trente à quarante kilomètres de diamètre. — Ajoutons que ces braves aventuriers furent engloutis au retour par une tempête, et sans doute leurs compatriotes crurent qu'ils avaient été massacrés, car de nouveau on n'en entendit plus parler; mais en 1804 don Luis de Tort alla visiter les Carolines et rassura les esprits. Depuis cette époque, les anciens voyages ont recommencé. Tous les ans, une flottille accomplit le trajet, et parfois même des canots isolés ne craignent pas de le faire sans autre motif que l'espoir d'un gain presque insignifiant (2).

Ce fait est un excellent exemple de ce que savaient accomplir en voyages maritimes les habitans de l'Océanie bien avant l'arrivée des Européens. Si, pour aller de leurs îles aux Mariannes, les Carolins étaient jusqu'à un certain point aidés par les courans aériens ou marins, il est évident qu'au retour ces mêmes courans leur devenaient contraires. Cet obstacle ne les a pas arrêtés. Il est donc facile de comprendre que des marins aussi hardis ne devaient guère hésiter à tenter des voyages de découverte pour peu que quelque motif vînt les y pousser. Non moins hardis, les Polynésiens devaient agir de même, et nous en avons la preuve dans une foule de récits. Un chef était-il battu par un compétiteur, il abandonnait son île natale avec ses adhérens, et allait chercher fortune sur l'Océan. Des faits de cette nature se sont encore passés de nos jours. — La population menaçait-elle de devenir trop considérable relativement aux ressources d'une île : d'ordinaire un prêtre déclarait qu'un dieu lui avait révélé l'existence d'une terre de délices, il en indiquait la direction, et sur cette assurance une jeunesse ardente montait sur ses pirogues et cinglait ou ramait vers le point signalé. — Parfois, une île devenant décidément trop petite, on l'abandon-

(1) La population des Mariannes, au moment de la découverte, était, dit-on, de 44,000 âmes. Ces îles n'ont aujourd'hui que 4,500 habitans, presque tous Espagnols ou métis.

(2) Je tiens ce fait de mon honorable confrère l'amiral Paris, qui l'a constaté par lui-même dans un des voyages de l'*Astrolabe*.

nait pour en chercher une autre. Pitcairn et l'île de Pâques nous présentent des exemples de cette nature. Bien des expéditions ont certainement péri, et la tradition a conservé le souvenir de quelques-uns de ces désastres; mais d'autres atteignaient une terre quelconque, et c'est ainsi sans doute qu'ont eu lieu les anciennes colonisations dont nous parlerons plus loin.

Les hasards de la mer, avons-nous dit plus haut, ont dû jouer aussi leur rôle dans le peuplement de l'Océanie et disséminer des colons dans cette mer toute parsemée d'îles. Ici, pour citer des exemples, on n'a que l'embarras du choix. Presque tous les grands navigateurs européens ont rencontré dans les îles qu'ils visitaient des étrangers arrivés là par accident et parfois de fort loin. Je leur emprunterai seulement trois faits intéressans à divers titres.

Lorsque Cook aborda à Watiou en 1777, il était accompagné du Tahitien Maï, et celui-ci trouva dans cette île, placée au sud-ouest, à près de 1,200 kilomètres de Tahiti, trois hommes qu'au premier mot il reconnut pour des compatriotes. Leur histoire était fort simple. Partis au nombre de vingt de Raïatéa, île du même groupe que Tahiti, mais plus à l'ouest, pour se rendre dans la grande île, ils avaient été surpris par une tempête et jetés en pleine mer. Complétement égarés, ils avaient erré au hasard. Dix-sept étaient morts de faim ou de misère. Les trois autres avaient rencontré Watiou et y vivaient depuis douze ans. — Ici les naufragés sont peu nombreux et d'un seul sexe. Ils n'auraient pu former les élémens d'une colonie. Voici un fait plus concluant.

Dans le voyage qu'il accomplit de 1825 à 1828, le capitaine Beechey découvrit vers l'extrémité de l'archipel Pomotou une petite île ou plutôt un îlot, l'île Barrow, où il fut surpris de trouver des traces d'habitations récentes. Arrivé plus tard dans l'île Byam-Martin, il y rencontra une quarantaine d'individus, hommes, femmes, enfans, sous la direction de deux chefs, dont l'un, nommé Touwari, fut emmené avec sa famille par le navigateur anglais. Tous étaient originaires de l'île Chaîne ou Anaa, située à environ 400 kilomètres à l'est de Tahiti, dont elle est tributaire. Leur histoire était celle des naufragés de Watiou. A l'avénement de Pomaré, Touwari s'était embarqué avec cent cinquante de ses compatriotes pour aller rendre hommage au nouveau souverain. En vue de Maïtéa (1), la mousson venue plus tôt que d'ordinaire *avait renversé le vent alizé*, et les avait rejetés en mer. Deux pirogues s'étaient perdues. La troisième, portant vingt-trois hommes, quinze femmes et dix enfans, avait erré au hasard. C'étaient eux qui avaient abordé à

(1) Ile placée également à l'est de Tahiti.

l'île Barrow, mais qui, n'y trouvant pas de quoi se nourrir, l'avaient abandonnée pour chercher un nouveau refuge, et ils étaient arrivés ainsi à Byam-Martin. — Cet exemple est complet; il réalise toutes les circonstances qu'indiquait la théorie, jusqu'à l'abandon d'un premier lieu de refuge momentanément habité; il constate l'existence de rapports habituels entre des îles placées à de fort grandes distances les unes des autres; il montre donc chez les Polynésiens des habitudes entièrement semblables à celles des Carolins, habitudes résultant d'une grande pratique de la mer et de beaucoup de hardiesse. Enfin le double trajet accompli par Touwari et ses compagnons de Maïtéa à l'île Barrow est de plus de 1,000 kilomètres et dans une direction précisément inverse de celle des vents alizés.

Empruntons encore un exemple à l'histoire de ces naufrages si instructifs. En 1816, Kotzebue trouva aux îles Radak un indigène d'Ouléa, une des Carolines. Parti pour la pêche, dans une pirogue à voile, avec trois de ses compatriotes, Kadou avait été surpris par une tempête *qui changea pendant quelques jours la direction habituelle des vents alizés*. Lorsque ceux-ci recommencèrent à souffler, au retour du beau temps, nos Carolins, *se croyant à l'ouest de leur île, se dirigèrent en louvoyant vers le nord-est*. En réalité, ils laissaient derrière eux le point qu'ils voulaient atteindre. Ils n'en marchèrent pas moins dans la direction qu'ils croyaient être la bonne, et après un temps très considérable, pendant lequel ils faillirent tous périr de faim, ils abordèrent au petit groupe d'Aur. Cette fois le trajet était de 2,700 kilomètres au moins (1); mais ce qui rend ce voyage plus remarquable encore, c'est que les Carolins l'avaient accompli au nombre de quatre, montés sur une pirogue de pêche, et en marchant contre ces vents de nord-est qu'on a prétendu devoir opposer d'invincibles obstacles aux migrations venant de l'ouest. On ne saurait imaginer de démenti plus complet donné par les faits aux assertions que nous combattons.

Mais, diront peut-être nos contradicteurs, si ces migrations volontaires ou involontaires ont été quelque peu fréquentes, s'il a existé d'île à île des communications plus ou moins régulières, ces migrations, ces communications, doivent avoir laissé des traces dans les souvenirs des indigènes, et ils doivent posséder sur la géographie de la Mer du Sud des notions au moins élémentaires. En est-il bien ainsi? Ici encore les exemples abondent. A l'époque des premiers voyages, presque tous les navigateurs européens ont pu constater que les Polynésiens connaissaient d'autres terres que celle qu'ils habitaient, et souvent c'est aux indications données par les

(1) Évaluation de Kotzebue lui-même.

indigènes qu'ils ont dû leurs découvertes. Ainsi, dès 1606, Quiros, arrivé à Talimako, aujourd'hui les îles Duff, y recueillit des renseignemens précis sur plusieurs autres points de la Polynésie, entre autres sur Ticopia et sur l'île ou terre de Saint-Esprit, une des plus grandes des Nouvelles-Hébrides. C'est grâce à ces renseignemens qu'il parvint à cette dernière, distante de plus de 500 kilomètres.

Je pourrais citer bien d'autres faits de même nature; mais, sans multiplier ces détails, je me bornerai à dire quelques mots du document géographique le plus important, comme attestant l'étendue des connaissances géographiques chez les Polynésiens. Je veux parler de la carte générale recueillie à Tahiti par Cook à son premier voyage (1). Cette carte fut dessinée par Tupaïa, ancien ministre de la reine Obéréa, et elle nous a été conservée par Forster (2). Or elle comprend tous les principaux groupes de la Polynésie, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et des Sandwich. En revanche, on y trouve les îles Fiji, qui n'appartiennent pas à la Polynésie proprement dite, et sont pour ainsi dire intermédiaires entre celle-ci et la Mélanaisie. Sans doute on reconnaît que cette carte n'a pas été dressée par un de nos ingénieurs hydrographes. Toutefois les distances et les rapports y sont indiqués de manière qu'on puisse déterminer non-seulement les groupes, mais le plus souvent les îles elles-mêmes. Une courte description, écrite sous la dictée de Tupaïa, accompagne le nom de chaque île ou de chaque groupe, et achève de nous donner une idée des notions que possédaient au moins les Tahitiens instruits sur cette Océanie que les Européens commençaient à peine à connaître.

Que la carte de Tupaïa ait été un véritable spécimen des connaissances géographiques des Polynésiens, c'est là un fait dont il n'est pas permis de douter. Plus de la moitié des îles ou des archipels qui y figurent étaient inconnus à Cook et à ses compagnons. Les Européens n'auraient donc pu fournir des indications aussi étendues. Bien plus, celles qu'ils donnèrent sur les îles qu'ils venaient de découvrir ne servirent qu'à introduire de graves erreurs, ou plutôt une confusion regrettable, dans l'œuvre du chef indigène. La connaissance imparfaite qu'ils avaient de la langue leur fit prendre le nord pour le sud, et dans la gravure donnée par Forster la carte est en entier renversée. En outre, partant de cette idée fausse sur la position des points cardinaux, ils indiquèrent à Tupaïa, pour les îles qu'ils avaient découvertes dans les Marquises et l'archipel Pomotou, des corrections que le Tahitien, convaincu de la supério-

(1) 1769-1771.

(2) *Observations faites pendant un voyage autour du monde.*

rité de ses contradicteurs, se crut obligé d'accepter. Si l'on veut juger l'œuvre de Tupaïa, il faut donc lui appliquer les corrections rendues nécessaires par l'erreur des Européens. Quant à celle-ci, M. Hale, qui le premier, je crois, en a signalé la cause et les résultats, l'a mise complétement hors de doute, en faisant remarquer que les îles encore inconnues aux navigateurs anglais sont exactement à leur place, tandis que celles qu'ils avaient vues sont précisément à l'opposite du point qu'elles devraient occuper. La carte de Tupaïa, lorsqu'on la rectifie d'après ces données, reprend son vrai caractère, et n'est certainement pas inférieure à celles que notre moyen âge publiait sur le monde alors connu.

A peine est-il nécessaire de faire remarquer l'extrême importance de ce document pour la question qui nous occupe. Tupaïa avait visité par lui-même une portion des terres qu'il figurait, et il est à regretter que Cook n'ait point recueilli quelques détails sur ces voyages, sur leur plus ou moins de facilité, de fréquence, d'étendue; mais l'ancien ministre d'Obéréa connaissait le reste de la Polynésie seulement par ses traditions. Il faut évidemment entendre par cette expression les chants historiques des *aréoïs* (1). Or la carte est là pour démontrer que ces chants contenaient des détails précis et fidèles, et elle atteste en même temps qu'entre Tahiti et quelques-uns des points extrêmes de la Polynésie, les Marquises et les Fiji par exemple, il avait existé des relations plus ou moins suivies (2).

On voit par là de quelle importance serait pour l'histoire de la race polynésienne un recueil aussi complet que possible de ses chants nationaux, de ses traditions. Quelques savans affichent pour les documens de cette nature un dédain que, pour ma part, je n'ai jamais compris. Quand il s'agit de peuples sauvages et dont la langue n'est pas écrite, il faut bien puiser à cette source. Et d'ailleurs est-elle donc si impure? On y trouve, dit-on, des fables absurdes, des détails invraisemblables, des impossibilités. Cela est vrai souvent; mais parfois aussi, il faut bien le reconnaître, et la carte de Tupaïa est là pour le démontrer, ces invraisemblances, ces impossibilités, ne paraissent telles au premier abord que parce qu'elles

(1) Voyez sur les aréoïs la *Revue* du 1er février.

(2) C'est là un fait que j'ai eu le plaisir de vérifier par moi-même pendant qu'on imprimait ce qui précède. M. Gaussin avait bien voulu m'apporter un recueil de traditions tahitiennes dont je parlerai plus loin. Parmi les chants ainsi sauvés de l'oubli, il en est un qui servait à la consécration des pirogues et qui renferme plusieurs noms de lieu. Or nous avons cherché ensemble et retrouvé sur la carte de Tupaïa un certain nombre de ces localités. M. Gaussin a bien voulu me promettre de continuer une étude qui donnait d'emblée un résultat si frappant.

choquent quelques-unes des notions imparfaites ou erronées que nous possédons nous-mêmes sur ces peuples. Un examen plus éclairé y fait reconnaître la vérité et puiser de sérieux enseignemens. Et puis n'en est-il pas de même de l'histoire de tous les peuples à leur origine? Sans remonter aussi haut et sans aller bien loin, l'histoire de l'Europe au moyen âge ne nous est-elle pas arrivée mêlée à bien des inexactitudes, à bien des erreurs, à bien des fables, que la critique moderne a su reconnaître et écarter pour atteindre aux faits et à la vérité? Pourquoi ne pas agir de la même manière pour les traditions dont nous parlons? Pourquoi surtout décourager soit les hommes qui s'efforcent de les recueillir en déclarant d'avance leur travail sans valeur, soit ceux qui cherchent à les interpréter en dépréciant de même les résultats auxquels ils arriveront? Pour mon compte, je suis convaincu que cette *histoire traditionnelle* des peuples illettrés rendrait, si elle était mieux connue, d'immenses services à l'histoire générale de l'homme, et qu'elle jetterait un jour tout nouveau sur une foule de problèmes qui ont longtemps passé, qui passent encore pour inabordables.

II. — COLONISATION DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE PAR LA RACE POLYNÉSIENNE.

La question générale qui nous occupe en ce moment renferme en réalité autant de questions, autant de problèmes particuliers, que la Polynésie possède d'archipels, d'îles, d'îlots habités par des hommes. Les examiner tous en particulier serait évidemment impossible, et d'ailleurs, nous n'hésitons pas à reconnaître que les documens manquent pour quelques-uns d'entre eux. Pour un certain nombre d'autres, les raisons qui militent en faveur du peuplement par migrations peuvent paraître encore insuffisantes et ne pas entraîner une évidence complète; mais si nous mettons le fait hors de doute pour l'un des groupes insulaires les plus écartés, les plus en dehors de la route qu'on aurait pu prêter d'avance aux migrations, nous aurons fait faire un grand pas à la démonstration générale, et cet exemple éclairera les autres cas particuliers. Voilà pourquoi, sans nous astreindre à suivre l'ordre chronologique des découvertes, nous allons nous occuper d'abord de la Nouvelle-Zélande.

L'ensemble d'îles et d'îlots qu'on désigne sous ce nom (1) pré-

(1) On sait que la Nouvelle-Zélande se compose essentiellement de deux grandes îles séparées par le détroit de Cook, et dont l'ensemble a plus de seize cents kilomètres de long sur environ deux cents kilomètres de largeur moyenne. Dans un travail inséré dans les *Bulletins de la Société de géographie*, M. Maunoir, secrétaire-adjoint de cette société, a justement comparé la forme de cet ensemble à celle de l'Italie, en ajoutant

sente, au point de vue de la question des races, un intérêt tout particulier. Cette grande terre est tout isolée et comme mise à part; elle est plus rapprochée de la Nouvelle-Hollande et de la Tasmanie que des autres îles océaniennes; une des branches du courant équatorial, après avoir longé la Nouvelle-Hollande, vient se replier autour d'elle, et semblerait avoir dû faciliter l'introduction de la race noire de préférence à toute autre. Il est permis de penser que ce fait a dû se produire; mais toujours est-il que la race maori (1) présente, surtout dans ses classes élevées, le type polynésien très pur et parfois plus rapproché du type blanc que ses autres sœurs, à en juger par les portraits qu'ont recueillis plusieurs voyageurs (2). Est-il vrai que cette race soit étrangère au sol où on l'a trouvée? Est-il vrai qu'elle y soit arrivée du dehors, sans autres ressources que celles que les premiers navigateurs européens trouvèrent chez ces peuples? Telles sont les questions fondamentales auxquelles répondent affirmativement, de la manière la plus précise et la plus détaillée, un grand nombre de chants nationaux, heureusement recueillis par divers auteurs et surtout par sir George Grey (3). C'est ce dernier travail qui nous servira de guide; mais avant d'en faire l'analyse il ne sera pas inutile d'indiquer rapidement comment et pourquoi l'auteur l'a entrepris et mené à fin. Il y a là pour le lecteur une garantie d'exactitude et de véracité complètes et aussi, pour ceux qui ont à gouverner des races étrangères à la leur, un enseignement dont plusieurs d'entre eux feraient bien de profiter.

Nommé gouverneur de la Nouvelle-Zélande en 1845, sir George Grey trouva la colonie en guerre avec les indigènes. Il n'était pas de ceux qui regardent les sauvages comme des bêtes féroces d'une espèce un peu plus élevée que les tigres ou les ours; il crut pouvoir les ramener et les soumettre sans employer les terribles moyens que

que, « superposée à celle-ci, la Nouvelle-Zélande la recouvrirait en entier et s'étendrait par-delà les Alpes jusqu'au cœur de la Bavière. » De nombreuses petites îles sont disséminées le long des rivages des massifs principaux, sans compter les îles Chatam, placées à plus de sept cents kilomètres à l'est, et qui en sont très distinctes.

(1) On désigne par ce nom les habitans de la Nouvelle-Zélande et aussi le dialecte propre dont ils font usage.

(2) Voyez entre autres l'atlas de l'expédition de Dumont-d'Urville.

(3) Sir George Grey a publié deux ouvrages sur ce sujet. L'un est en entier en langue maorie, et renferme une collection nombreuse de poèmes historiques, de chants religieux et de chansons. Le second, dans lequel je puiserai les détails qu'on va lire, est une traduction des principaux chants mythologiques et légendaires contenus dans le précédent. Il est intitulé *Polynesian Mythology and ancient traditional History*, 1855. Parmi les autres ouvrages sur le même sujet, je citerai celui de Shortland, *Traditions and Superstitions of the New-Zeelanders*, et un article fort intéressant sur la poésie maorie, inséré par M. W. B. Baker dans les *Transactions de la Société ethnologique de Londres*, 1861.

nos arts perfectionnés mettent à la disposition des Européens. Seulement il comprit que, pour atteindre ce but aussi humain qu'honorable, il fallait pouvoir apprécier à leur juste valeur les griefs qui avaient causé chez les Maoris une irritation profonde et générale. Pour cela, il était nécessaire de communiquer avec eux directement et sans l'intermédiaire des interprètes, qui tronquent presque toujours et parfois défigurent les paroles qu'ils sont chargés de transmettre. Son premier soin fut donc d'apprendre la langue. Il put ainsi traiter par lui-même avec les chefs les plus influens les graves questions de paix et de guerre d'où dépendait l'avenir de la colonie. Bientôt il reconnut que d'anciennes traditions, des croyances mythologiques auxquelles on faisait des allusions fréquentes, d'anciens poèmes dont on lui citait les fragmens, etc., exerçaient une influence considérable sur les opinions et sur les relations des hommes auxquels il s'adressait. Il comprit que le seul moyen d'agir efficacement sur ces esprits prévenus était de se mettre au courant de leur histoire, de leurs préjugés. La double tâche que s'imposait sir George Grey était bien loin d'être facile. Il dut apprendre le langage actuel et les anciens dialectes sans livre, sans dictionnaire; il dut recueillir un à un, et souvent de personnes différentes, par fragmens isolés, les vieux chants qui servent d'archives à la race maorie, et cela au milieu d'occupations absorbantes qui lui laissaient à peine quelques instans de loisir; mais *soutenu par le sentiment du devoir*, par *la conscience des services qu'il pouvait rendre*, il surmonta ces difficultés. Ce long travail ne fut pas perdu. Sir George Grey pacifia la Nouvelle-Zélande (1), et il a attaché son nom à une œuvre scientifique d'une haute importance.

Ce sont ces documens si consciencieusement réunis que nous allons analyser, et nous ne reculerons pas devant quelques détails même minutieux. D'une part ce sont ces détails mêmes qui portent le mieux la conviction dans les esprits, et d'autre part nous aurons à faire ressortir chez les premiers colons de la Nouvelle-Zélande plus d'un trait de mœurs, de caractère, de croyance, qui se retrou-

(1) Nous faisons des vœux bien vifs pour que les successeurs de sir G. Grey suivent le noble exemple qu'il a donné. La guerre s'est rallumée dans la Nouvelle-Zélande, et dernièrement encore le *Times* racontait avec une joie peu déguisée que des mesures étaient prises pour la pousser avec la plus grande vigueur. Espérons que le triomphe assuré des armes anglaises n'aura pas ici les suites terribles qu'il a eues ailleurs. Faire de la Nouvelle-Zélande une nouvelle Tasmanie, c'est-à-dire une terre où la race anglaise aurait *en entier* remplacé la *race indigène* par suite de l'*extermination totale de celle-ci*, serait un crime dont nous laissons juges tous nos lecteurs. L'esclavage avec tout ce qu'il a de pire serait un véritable progrès sur cette manière sauvage d'user de la victoire.

vent de nos jours encore à Tahiti et dans le reste de la Polynésie. Nous recueillerons ainsi comme en passant des données sur l'origine commune des Maoris et des autres populations polynésiennes.

« Autrefois nos ancêtres se séparèrent. Les uns furent laissés à Hawaïki; les autres vinrent ici dans des canots. » Telle est la déclaration formelle qui ouvre la légende consacrée au récit de la guerre que se firent à Hawaïki, d'un côté Uénuku et Toï-té-Huataï, de l'autre les deux fils de Houmaï-ta-Whiti, Tama-té-Kapua et Whakaturia. — Il serait superflu d'insister sur ce qu'elle a de décisif. N'eussions-nous aucune autre preuve, celle-ci suffirait pour mettre hors de doute, pour tout esprit non prévenu, l'origine étrangère des Néo-Zélandais. La plus haute prétention des peuples, et surtout des peuples sauvages, est d'être *enfans du sol*. L'orgueil de la conquête ne vient qu'après et en seconde ligne. On peut croire sur parole celui qui avoue être étranger à la terre qu'il occupe, surtout quand il reconnaît en même temps que cette occupation s'est faite sans combats, et tel est le cas pour tous ou presque tous les premiers colons venus d'Hawaïki à la Nouvelle-Zélande.

La légende dont nous parlons est encore importante à un autre point de vue. Elle nous apprend que les événemens rapportés dans plusieurs autres chants qui la précèdent se sont passés à Hawaïki aussi bien que ceux dont elle retrace l'histoire. Par là elle nous montre la tradition remontant de plusieurs générations au-delà de l'époque de la colonisation, et nous permet d'apprécier ce qu'était l'état général de la société dans la mère-patrie des Néo-Zélandais. Or il est évident que cet état de choses était à peu près identique à ce qu'on a trouvé sur la terre des Maoris. En particulier nous voyons des guerres sanglantes et presque continuelles régner entre les tribus. Ces guerres, les combats qu'elles entraînent, les exploits de quelques héros font à peu près exclusivement le sujet des chants néo-zélandais. A ce titre, ils ont pour nous un intérêt médiocre. Remarquons seulement que dès cette époque chaque victoire était célébrée par un repas où les vainqueurs dévoraient les vaincus; mais, quelque développée que fût l'anthropophagie, elle n'en avait pas moins, paraît-il, ses limites, et pour ainsi dire ses règles. On ne pouvait sans crime manger indifféremment tout le monde. Tama-té-Kapua et ses guerriers étaient proches parens de Toï-té-Huataï et des siens comme descendant d'un ancêtre commun; néanmoins, après un combat où ces derniers avaient été défaits, ils mangèrent ceux qui avaient succombé. Ce forfait fut puni par la perte de leurs vertus guerrières; de hardis et courageux qu'ils étaient auparavant, ils devinrent lâches et craintifs; le père et le frère de Tama' (1) fu-

(1) Les noms, habituellement fort longs, des guerriers maoris sont souvent réduits

rent tués. Lui-même se vit forcé de demander la paix pour sauver sa famille et ce qui restait de sa tribu.

Une autre légende plus importante encore est celle de *Whaïapu et Poutini;* celle-ci raconte comment et par qui la Nouvelle-Zélande fut découverte et peuplée. *Poutini* et *Whaïapu* sont deux pierres, l'une de jade gris, espèce de roche dure dont les Néo-Zélandais fabriquent des outils, des armes et des ornemens (1), l'autre d'obsidienne, qui sert à travailler la première. Ces deux pierres étaient sans doute d'inestimables trésors et peut-être des talismans, car on se les dispute les armes à la main. Ngahué, propriétaire de Poutini, est vaincu et cherche en vain un refuge *sur une terre étrangère* (2). Vivement poursuivi, il prend le parti de chercher un lieu où lui *et ses pierres* puissent rester en paix. « Il trouva dans la mer cette île Aotéaroa (3), et il pensa d'abord à y débarquer. Ensuite il réfléchit qu'il serait encore trop près de ses ennemis, que la guerre pourrait recommencer, et qu'il valait mieux aller plus loin, très loin, avec ses pierres. Il les emporta donc avec lui et longea les côtes jusqu'à Arahura (4)... Et il arriva, en continuant à côtoyer les rivages, à Waïrere (5); il visita Whangaparoa et Tauranga. De là il retourna directement à Hawaïki. » Ngahué avait rapporté de son expédition une certaine quantité de jade qui lui servit à fabriquer deux haches et des ornemens pour les oreilles et le cou. La tradition garde le nom de tous ces objets, dont quelques-uns avaient été conservés jusqu'à nos jours. Le pendant d'oreilles, appelé *kaukau-matua,* a disparu en 1846, et la hache *tutauru* a été perdue plus récemment encore par les derniers propriétaires, dont on donne les noms.

En revenant d'Aotéaroa, Ngahué trouva les habitans d'Hawaïki engagés dans une guerre générale. Quelques-uns d'entre eux, séduits par les descriptions du voyageur, se déterminèrent à émigrer vers la terre nouvelle qu'il annonçait. Leur premier soin fut de se procurer les canots nécessaires pour un pareil voyage. Dans cette intention, Rata, Wahié-roa, Ngahué, Parata et quelques autres

dans le texte anglais à une ou deux syllabes, et cette abréviation, certainement fondée sur les usages locaux, est indiquée par une apostrophe ('). Nous adopterons le procédé abréviatif de sir George Grey.

(1) Sir George Grey appelle *jaspe* cette pierre, qui est en réalité une espèce de *jade,* le *jade axinien* ou *pierre des Amazones.* (Brard).

(2) L'ennemi de Ngahué est une femme chef, une de ces reines comme Wallis et Cook en trouvèrent à Tahiti et comme celle qui règne encore dans cette île.

(3) L'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande (note de sir George Grey).

(4) Sur la côte occidentale de l'île du milieu.

(5) On croit qu'il s'agit d'une localité située sur la côte orientale de l'île septentrionale.

hommes habiles *abattirent un arbre à Rarotonga, qui est située de l'autre côté d'Hawaïki* (1), et en tirèrent le bâtiment nommé l'*Arawa*. Ensuite Hotu-roa construisit l'autre bâtiment, le *Taïnui*, avec l'aide d'ouvriers que lui prêta Tama-té-Kapua; ce chef, qu'on a vu figurer dans la légende précédente, fit aussi partie de l'expédition. Quatre autres navires dont les noms ont été également conservés se joignirent aux premiers. Tous ces canots furent construits à l'aide des deux haches faites par Ngahué avec le bloc de jade qu'il avait rapporté de la Nouvelle-Zélande.

Au moment où la flottille était prête à partir, Tama-té-Kapua, qui commandait l'*Arawa*, se rappela qu'il n'avait à son bord aucun prêtre habile et résolut de s'en procurer un par artifice. Il engagea Ngatoro-i-rangi, commandant du *Taïnui*, à venir accomplir sur son canot toutes les cérémonies prescrites. Ngatoro' accepta et monta avec sa femme Kéaroa sur le navire de Tama'. Celui-ci fit alors lever l'ancre, retint ses hôtes jusqu'au soir et s'écarta assez des autres canots pour qu'ils ne pussent regagner leur embarcation. En même temps il enlevait la femme de Ruaéo, un de ses compagnons, qu'il avait éloigné au moment du départ en feignant de lui donner une commission. De là est venu le proverbe en vigueur à la Nouvelle-Zélande : « un descendant de Tama-té-Kapua volera tout ce qu'il pourra. » Ce dernier larcin cependant faillit coûter cher à celui qui s'en était rendu coupable. Rua' était un savant magicien, et par ses conjurations « il changea les étoiles du soir en étoiles du matin, et celles du matin en étoiles du soir (2), » et l'*Arawa* s'égara au loin sur l'Océan.

Ngatoro', étonné de la marche du navire et du vaste espace qu'il avait déjà parcouru, résolut « de monter sur le toit de la maison construite sur la plate-forme qui joignait les deux canots (3), » et de s'assurer si l'on ne voyait pas quelque terre à l'horizon. Crai-

(1) Il est fort singulier de trouver ici le nom de *Rarotonga*. C'est celui d'une île de l'archipel de Manaïa, située au sud-ouest de Tahiti. Or cette mystérieuse Hawaïki, dont il est question dans les légendes maories, n'est autre chose qu'une des îles Samoa. Il est bien peu probable que les nouveaux Argonautes soient allés chercher aussi loin l'arbre nécessaire à la construction de leur canot. C'est donc d'une localité appartenant à l'archipel d'où ils partaient qu'il s'agit. Ce nom se retrouve sans doute aux îles Manaïa par suite de l'usage où étaient les émigrans de donner des noms de leur pays aux terres découvertes par eux.

(2) Kadou, le Carolin dont nous avons raconté l'histoire, aurait pu expliquer ainsi l'erreur qui lui fit laisser derrière lui ses îles natales. Il est évident qu'ici *le fait* explique *la légende*.

(3) Ce passage est important : il nous apprend que les embarcations dont il s'agit ici étaient de ces grands *canots doubles* que nos plus habiles marins ont admirés et qu'ils déclarent être très propres à des voyages de long cours. Cette circonstance enlève à l'expédition dont nous parlons ici une part de ce qu'elle pouvait avoir d'*impossible* aux

gnant toutefois que Tama', dont il avait pu juger le caractère peu scrupuleux, ne profitât de son absence pour « lui voler sa femme, » il essaya, mais en vain, de la soustraire aux entreprises de ce chef. En dépit des précautions qu'il avait prises, Tama' fit violence à Kéaroa. Ngatoro' indigné se vengea, comme l'avait fait Ruaéo. « Il changea les étoiles du soir en étoiles du matin, et celles du matin en étoiles du soir, » souleva une affreuse tempête, fit oublier aux hommes de l'équipage toute leur habileté de marins, et poussa le canot droit à un gouffre où il faillit s'abîmer. Déjà une partie de la cargaison était tombée dans la mer, déjà quelques hommes avaient été précipités des bancs où l'équipage ne se retenait qu'avec peine. Les compagnons de Ngatoro' et Tama' lui-même supplièrent alors Ngatoro' de venir à leur secours; mais le prêtre offensé resta longtemps immobile et sourd à leurs prières. Enfin « les cris des hommes, les pleurs des femmes et des enfans (1) » éveillèrent sa pitié. Grâce à de nouveaux enchantemens, le ciel changea d'aspect, la tempête cessa, et le canot sortit du gouffre. L'*Arawa* prit terre sur un point nommé Whanga-Paraoa, et le premier soin des émigrans « fut de planter des patates douces pour qu'elles pussent croître en ce lieu, et aujourd'hui encore on peut en trouver qui poussent là parmi les rochers (2). »

Peu après être arrivé à Whanga-Paraoa, l'*Arawa* rejoignit le *Taïnui*, qui l'avait devancé. Un cachalot échoué sur la plage faillit devenir le sujet d'une querelle sérieuse. Chacun des deux équipages prétendait avoir pris terre et avoir le premier découvert cette proie. Enfin il fut convenu que le procès serait jugé « par l'examen des lieux sacrés préparés par chaque parti pour rendre grâce aux dieux d'être arrivé sain et sauf (3). » Le lieu sacré du *Taïnui* ayant été reconnu pour être évidemment préparé avec plus de soin, le cachalot fut attribué à ceux qui montaient ce navire. Bientôt l'*Arawa* poursuivit seul ses explorations. Le *Taïnui* fit de même, et le chant que nous analysons indique les principaux points qui furent ainsi reconnus. Il est inutile de reproduire cette énumération, mais elle suggère deux remarques qui ne sont pas sans intérêt. D'abord les chefs de ces explorateurs à demi sauvages donnent souvent leur

yeux de ceux qui, trompés par l'expression de *canot*, oublieraient que ce sont de véritables navires portant de cent cinquante à cent quatre-vingts hommes d'équipage.

(1) On voit que les Hawaïkiens émigraient réellement *en famille*.

(2) C'est là un détail remarquable. Nous voyons les colons d'Hawaïki emporter leurs plantes cultivées, et ainsi s'explique la dissémination de certaines espèces sur plusieurs points de la Polynésie.

(3) Ce passage est un de ceux qui attestent l'esprit religieux de ces populations, que l'on voit, à peine débarquées, accomplir les rites inspirés par la reconnaissance.

propre nom aux localités qu'ils découvrent, comme l'ont fait et le font chaque jour les navigateurs européens; en outre, parmi les dénominations imposées par les émigrés d'Hawaïki, il en est qui sont empruntées aux souvenirs de la mère-patrie, et ce fait, également d'accord avec nos propres habitudes, acquiert ici une importance toute particulière.

En arrivant à Makétu, Tama-té-Kapua eut affaire à un ennemi qu'il était probablement loin d'attendre. Le magicien Ruaéo, dont il avait enlevé la femme, s'était embarqué sur son propre canot, le *Pukéa-téa-waï-nui*, et était arrivé le premier sur ce point de la côte, accompagné de cent quarante hommes. Il surprit l'équipage de l'*Arawa* encore plongé dans un profond sommeil (1); mais, au lieu d'abuser de sa position et de massacrer ses adversaires, il les éveilla en frappant les flancs du canot avec sa massue et défia Tama' en combat singulier. Les deux ennemis combattirent d'abord à l'épée. Tama' frappa le premier, mais Rua' para le coup, et, saisissant les bras de son adversaire, il le désarma, le terrassa quatre fois de suite, et finit par le couvrir d'insectes qui s'attachèrent si bien à la tête et aux oreilles de Tama' que celui-ci ne put s'en débarrasser. « Alors Rua' lui dit : Maintenant que je t'ai battu, garde la femme comme dédommagement de la honte que j'ai amassée sur toi (2). » Puis il partit avec ses guerriers et alla chercher ailleurs un lieu où il pût se fixer. Cette rude leçon ne paraît pas avoir corrigé Tama'. On le voit peu après se prendre de querelle avec un autre de ses compagnons, et, forcé de quitter Makétu, faire de nouvelles découvertes. Enfin il meurt et est enseveli par Ngatoro'. Pour ce fait même, celui-ci est frappé du tabou, et il revient à Makétu accomplir les cérémonies nécessaires pour s'en affranchir (3).

De tous les chefs partis d'Hawaïki, Ngatoro' paraît être celui qui a laissé les traces les plus profondes dans les souvenirs de ces anciennes populations. Évidemment il doit surtout cet honneur au pouvoir surnaturel dont on le croyait revêtu. Déjà nous avons vu l'empire qu'on lui attribuait sur les astres et les élémens : il reparaît ailleurs avec le même caractère. Il laissait, dit la légende, ses marques sur tous les lieux qu'il découvrait pour en prendre possession, et ces marques « étaient fées. » Le premier il osa entreprendre l'ascension du Tongariro, montagne dont le sommet couvert de neige

(1) La tradition attribue ce sommeil aux conjurations de Ruaéo.

(2) Ce langage montre avec quel mépris la femme est traitée dès cette époque par les Polynésiens.

(3) Dès l'époque des émigrations, le tabou avec toutes ses conséquences était donc en vigueur chez les Maoris. Il est évident qu'ils avaient apporté cette institution de leur mère-patrie, d'Hawaïki.

devait avoir pour ces hommes des régions intertropicales quelque chose d'étrange et de surnaturel. Avant de partir pour cette expédition, il ordonna un jeûne général qui ne devait être rompu qu'à son retour. Or, ses compagnons ayant méconnu ses ordres et fait usage d'alimens, Ngatoro' fut sur le point de périr; mais bientôt, rassemblant tout son courage, « il pensa qu'il pourrait se sauver en priant les dieux d'Hawaïki de lui envoyer du feu et de placer un volcan au sommet de cette montagne. » Sa prière fut exaucée : la flamme divine vint droit à lui sous terre, mais en jaillissant d'espace en espace, et le héros, réchauffé par les feux du volcan, regagna Makétu, où il était alors fixé. — De tous les miracles prêtés à Ngatoro', celui-ci est le plus croyable. Pour l'expliquer de la manière la plus naturelle, il suffit de supposer qu'une éruption eut lieu pendant qu'il explorait les sommets du Tongariro. A son retour, il devait persuader aisément à ses compagnons que ses charmes avaient appelé la flamme des volcans de la mère-patrie (1).

Souvent cité dans cette histoire légendaire, Ngatoro' est en outre le héros d'une légende spéciale, où il apparaît comme dirigeant une expédition guerrière, qui mérite sous bien des rapports toute notre attention (2). « Lorsque Ngatoro-i-Rangi quitta Hawaïki avec le *Taïnui* et l'*Arawa*, il laissa derrière lui une jeune sœur, Kuïwaï, mariée à un chef puissant nommé Manaïa. Quelque temps après le départ des canots, Manaïa convoqua toute sa tribu à une grande assemblée pour lever un tabou, et lorsque les cérémonies religieuses furent terminées, les femmes firent cuire la nourriture pour les étrangers (3). » Or « quand les fours furent ouverts, » il se trouva que les alimens préparés par Kuïwaï n'étaient pas assez cuits. Manaïa entra en fureur, et, s'adressant à sa femme, il s'écria : « Que votre tête soit maudite! Les morceaux de bois à brûler sont-ils sacrés comme les os de votre frère, que vous les épargniez au point de ne pas en mettre assez pour faire rougir les pierres (4)? Oserez-vous recommencer? S'il en est ainsi, je vous servirai la chair de votre frère apprêtée de la même façon : elle rôtira sur des pierres de Waïkorora rougies au feu. » Kuïwaï, profondément blessée, rentra chez elle après avoir servi son mari, sans vouloir prendre part à la fête. Dès que le soir

(1) Le Tongariro, dont le nom a été conservé par les Européens, est un volcan en activité.

(2) Cette légende porte dans l'ouvrage de sir George Grey le titre de *la Malédiction de Manaïa*.

(3) Nous trouvons ici le tabou établi à Hawaïki, et nous voyons qu'on le levait dans cette contrée avec les cérémonies et les fêtes qui rappellent ce qu'ont remarqué à Tahiti et ailleurs les navigateurs modernes.

(4) Encore un trait de mœurs bien caractéristique, et qui rappelle ce que tous les voyageurs ont raconté de la manière de cuire les alimens.

fut venu, elle consulta ses dieux, et, les présages ayant été favorables, elle chargea sa fille d'aller à la Nouvelle-Zélande raconter à Ngatoro' ce qui s'était passé.

La jeune fille, accompagnée de sa tante Haungaroa et de trois autres femmes, n'hésita pas à entreprendre ce voyage, d'autant plus périlleux qu'elle n'avait pas de canot. Les dieux qu'elle avait dérobés à la tribu, et qu'elle emportait, « lui servirent à traverser la mer (1). » Ces dieux devaient être pour les colons qu'elle allait rejoindre un don précieux, « car les premiers canots qui avaient quitté Hawaïki pour la Nouvelle-Zélande n'avaient emporté aucune divinité protectrice des hommes : ils n'avaient pris que celles qui veillent sur les patates douces et les poissons (2); mais leurs chefs possédaient les prières, les charmes, la connaissance des enchantemens, toutes choses qu'ils gardaient dans leur esprit, car on les apprend par cœur en se les transmettant de l'un à l'autre (3). » On comprend néanmoins de quel prix devaient être pour ces hommes superstitieux les dieux apportés de la mère-patrie. La jeune et hardie voyageuse le savait bien; aussi, une fois arrivée à la demeure de son oncle, ne voulut-elle pas « passer par le guichet, comme une personne ordinaire, mais elle escalada les montans de la porte, entra dans la forteresse en franchissant les palissades (4), alla tout droit à la maison de Ngatoro-i-rangi et s'assit sur le siége sacré réservé au prêtre-chef. » Celui-ci, prévenu par un de ses serviteurs de ce qui venait de se passer, reconnut que cette hardie étrangère ne pouvait être que sa nièce. Il se rendit aussitôt auprès d'elle, la conduisit devant l'autel et en reçut les dieux qu'elle avait apportés d'Hawaïki; puis la tribu entière se purifia et accomplit diverses cérémonies ayant pour but d'annuler l'effet de la malédiction lancée contre eux par Manaïa, malédiction que Ngatoro' lui rendit en s'écriant : « Ta chair sera cuite avec des pierres apportées de Makétu. »

Dès le lendemain, on se mit à la recherche d'un arbre propre à construire un canot, et ce fut la fille de Kuïwaï (5) qui le découvrit.

(1) Il faut sans doute entendre par là que ces femmes hardies firent le voyage dans une petite embarcation, et non dans un de ces grands navires dont la tradition a conservé les noms.

(2) On retrouve ici cette spécialité des dieux que nous avons signalée d'après M. Mœrenhout dans la théologie des Tahitiens.

(3) Ce passage rappelle encore ce qui se passait à Tahiti parmi les initiés et les *harepo*.

(4) Cette description de la demeure de Ngatoro' est conforme aux détails donnés sur les forteresses du même genre par tant de voyageurs.

(5) Il est assez étrange que la tradition n'ait pas conservé le nom de cette jeune fille, tandis qu'elle nous a transmis ceux de sa mère et de sa tante.

Le navire une fois terminé, Ngatoro' s'y embarqua avec cent quarante guerriers d'élite, et, poussé par un vent très fort et des plus favorables, il atteignit en sept jours et sept nuits les rivages d'Hawaïki. Le canot fut tiré à terre et caché dans un bosquet. Ngatoro' entra en communications avec sa sœur. Grâce aux renseignemens qu'elle lui donna, il tendit une embuscade à Manaïa, le défit dans la première rencontre, s'empara d'une de ses villes, et célébra son triomphe par un de ces terribles repas où le vaincu servait de nourriture au vainqueur. Un second combat eut la même issue, et parmi les guerriers qui s'y distinguèrent nous trouvons Tama-té-Kapua, qui tua le troisième ennemi et s'empara de son corps (1). Après avoir ainsi vengé l'insulte qu'ils avaient reçue, Ngatoro' et ses compagnons retournèrent à la Nouvelle-Zélande, où ils reprirent leurs travaux de colons et de cultivateurs. A son tour, Manaïa, voulant se venger de son beau-frère, partit d'Hawaïki à la tête d'une puissante armée que portaient de nombreux canots. Il surprit Ngatoro' presque seul, avec sa vieille femme, dans la petite île de Motiti, où il s'était fixé; mais, étant arrivé le soir, il eut le tort de se laisser persuader de remettre l'attaque au lendemain, et dans la nuit une horrible tempête, soulevée par les enchantemens des deux époux, détruisit sa flotte et fit périr tous ses soldats. Lui-même fut noyé, et son corps, jeté sur le rivage, fut reconnu au tatouage imprimé sur l'un de ses bras (2).

Le plus futile prétexte amenait ainsi des luttes sanglantes entre ces peuplades belliqueuses et affamées de chair humaine. On ne saurait donc être surpris de voir la guerre éclater de bonne heure entre les colons établis à la Nouvelle-Zélande. En quittant la mère-patrie, ils avaient apporté sur cette terre étrangère le souvenir de griefs réels ou supposés, et les haines, un moment suspendues, devaient à la première occasion avoir leurs conséquences habituelles. Cette occasion se présenta bientôt. L'*Arawa*, on le sait, obéissait à Tama', à ce fils de Houmaï-ta-Whiti qui avait lutté longuement, et souvent avec succès, contre Uénuku et ses alliés. Le *Taïnui* était monté par des hommes appartenant aux tribus alliées de Uénuku. Parmi eux se trouvait un chef nommé Raumati. Celui-ci, ayant ap-

(1) Chez les Polynésiens en général, et surtout chez les Maoris, tuer un ennemi n'est qu'un demi-triomphe; il faut surtout s'emparer du corps pour le manger et conserver sa tête comme un trophée. C'est par suite de cette coutume que l'on voit dans un grand nombre de collections des têtes que leurs tatouages font reconnaître pour avoir appartenu parfois à des chefs d'un rang élevé.

(2) Aujourd'hui c'est sur le front que sont gravés les signes personnels. A l'époque dont il s'agit ici, le *moko* n'avait pas encore été probablement régularisé comme il l'a été depuis.

pris que Makétu était momentanément désert (1), et que l'*Arawa* n'était gardé par personne, mit le feu à ce navire, dont il ne resta que des cendres. A leur retour, les *enfans d'Houmaï* prirent les armes pour punir cette insulte gratuite. Toutefois ils n'en vinrent à cette extrémité qu'avec tristesse et après une longue délibération. Ils se rappelaient les dernières paroles prononcées par *leur père* (2) lorsqu'il les envoya chercher une autre patrie sur la terre découverte par Ngahué. « Allez en paix, avait-il dit, et quand vous serez arrivés où vous allez, fuyez la guerre, livrez-vous à des occupations paisibles et utiles... Partez et demeurez en paix, laissez derrière vous les querelles et la guerre... Ce sont la guerre et ses maux qui vous chassent d'ici (3). » Le souvenir de ces sages conseils, la dure expérience du passé, arrêtèrent quelque temps l'équipage de l'*Arawa;* mais enfin, convaincus qu'ils ne pouvaient sans déshonneur pardonner aux hommes du *Taïnui*, ils marchèrent contre eux et vengèrent dans leur sang l'incendie du premier navire construit pour coloniser la Nouvelle-Zélande (4).

Si l'on s'en rapporte aux légendes précédentes, c'est en définitive à Ngahué qu'appartiendrait l'honneur d'avoir découvert les terres qui nous occupent. D'après un autre chant recueilli par sir George Grey, cette gloire reviendrait à un chef nommé Kupé. Cette contradiction ne permet pas d'ailleurs de révoquer en doute le fait général lui-même, c'est-à-dire la découverte par les Hawaïkiens de ces terres, jusque-là inconnues pour eux. On sait que la même incertitude règne chez nous au sujet des navigateurs qui ont les premiers abordé à bien des îles. Au reste Kupé, qui avait été forcé de quitter Hawaïki pour avoir enlevé la femme de son cousin Haturapa après l'avoir assassiné, ne fonda pas de colonie. Il revint dans sa patrie, où il semble avoir vécu en paix sous la protection de l'*ariki* ou *chef grand-prêtre* Uénuku; mais il y trouva un autre chef nommé Turi, qui se disposait à partir. Turi avait tué et mangé le fils d'Uénuku, vengeant ainsi le jeune enfant d'un de ses amis, tué et mangé par le grand-prêtre pour avoir trébuché et être tombé sur le seuil de sa maison (5). Sur les indications de Kupé, Turi gagna la Nou-

(1) Makétu était le pays où s'était arrêté l'*Arawa*. Au moment dont nous parlons, les hommes de l'équipage étaient occupés à faire des reconnaissances dans l'intérieur, et le texte indique les lieux qu'ils avaient déjà découverts.

(2) Cette expression est ici synonyme de celle de *chef*, car les deux fils d'Houmaï étaient morts.

(3) Ces derniers mots du sage d'Hawaïki doivent être remarqués, car ils précisent *la cause* des migrations.

(4) Cette guerre eut lieu avant l'expédition de Ngatoro' à Hawaïki, et voilà pourquoi ce chef fut forcé de construire un nouveau canot.

(5) Cet accident était regardé comme un présage des plus funestes. Je ne mentionne

velle-Zélande sur son canot (l'*Aotéa*). Après des accidens de mer qui rappellent ceux qu'eut à subir l'équipage de l'*Arawa*, il s'y établit à demeure et fonda une colonie d'où sont sorties les tribus *whanganui*.

Parmi les détails relatifs à cette émigration et que la tradition a conservés, il en est de très importans en ce qu'ils nous montrent comment ont été introduites à la Nouvelle-Zélande plusieurs espèces animales et végétales. Kupé n'avait trouvé dans les îles qu'il avait découvertes que deux espèces d'oiseaux; mais les amis de Turi « mirent dans un canot, pour qu'il pût les semer, des patates douces de l'espèce appelée *té-kakau*, des noyaux du fruit de l'arbre *karaka*, et en outre quelques rats vivans, bons à manger, renfermés dans des boîtes, et quelques perroquets gris apprivoisés. Ils ajoutèrent quelques grandes poules d'eau et plusieurs autres choses précieuses... » Voilà donc diverses plantes, un mammifère et deux oiseaux, que ces émigrans ajoutent à la flore et à la faune naturelles de la Nouvelle-Zélande. A peine débarqués, on les voit s'occuper de mettre à profit ces trésors du colon. Par suite des retards et des accidens du voyage, Turi « ne possédait plus que huit patates; mais il les divisa en un grand nombre de fragmens qu'il déposa séparément dans le sol, et quand les rejetons sortirent de terre, il rendit le lieu sacré par des prières et des incantations pour que personne ne s'y aventurât et ne heurtât les jeunes plantes. » Ces *travaux de ferme* s'accomplirent au chant d'une hymne qui constate une fois de plus l'origine commune des ouvriers et des objets de leurs soins :

« Creusons la déesse, notre mère! — Creusons la vieille déesse, la terre! — Nous parlons de vous, ô terre! Ne troublez pas — les plantes que nous avons apportées ici d'Hawaïki la noble. »

Turi ne partait pas seul, d'autres chefs l'accompagnaient, et parmi eux Porua, commandant du *Ririno*, « emportait quelques chiens qui devaient être précieux dans les îles où il se rendait, car par leur multiplication ils devaient fournir un bon article de nourriture et des peaux propres à faire des vêtemens chauds. » Ce n'est pas la première fois qu'il est question du chien dans ces traditions. Il figure dans plusieurs autres se rapportant soit à Hawaïki, soit aux émigrans de cette île. Il est évident que la plupart des colons en

du reste qu'une partie des meurtres et des violences attribués par la tradition à ces héros d'Hawaïki. Ce que j'en dis suffit, je pense, pour donner une idée de cette société sauvage où des passions sans frein règnent à côté d'une religion minutieuse dont on trouve également la preuve à chaque instant. Sous tous ces rapports, Hawaïki rappelle Tahiti, bien que les mœurs se fussent considérablement adoucies dans cette dernière île.

amenaient avec eux. C'est encore là un fait bien important à noter. On n'a trouvé à la Nouvelle-Zélande d'autres mammifères que le rat et le chien, et nous venons de voir l'homme les y transporter tous deux avec lui. Il n'est guère possible de douter d'un fait de cette nature, si formellement affirmé et d'ailleurs si facile à expliquer et à comprendre. Or ce fait n'explique pas seulement la présence des deux espèces animales dont il s'agit dans la Nouvelle-Zélande et dans d'autres îles de la Polynésie, il explique en outre le cosmopolitisme de certaines espèces, en particulier celui du chien, que nous voyons accompagner partout notre propre espèce, comme il a suivi les Maoris primitifs.

Les légendes que je viens d'analyser nous offrent la solution la plus complète des questions relatives à l'origine étrangère des Maoris, à leur venue par voie de migrations volontaires dans les îles où nos navigateurs les ont trouvés, à l'introduction à la Nouvelle-Zélande de plantes et d'animaux que les colons apportent avec eux. L'histoire de Manaïa, ancêtre reconnu des tribus *Ngati-Awa*, soulève un autre problème de la plus haute importance, et qu'on ne peut malheureusement résoudre d'une manière aussi satisfaisante. — Nous avons vu que Kupé n'avait trouvé sur la terre découverte par lui d'autres habitans que deux espèces d'oiseaux. D'autre part, tous les autres émigrans semblent avoir abordé comme lui sur des terres désertes. L'histoire de leur colonisation ne mentionne aucune population antérieure, et, s'ils rencontrent des hommes, ce sont évidemment des compatriotes qui les ont précédés. Manaïa lui-même fait une rencontre de ce genre. Sur le point de s'établir près du lieu où il a pris terre, il est forcé de s'éloigner après avoir reconnu que ce canton est déjà occupé par des compatriotes (1); mais arrivé à Rohutu, à l'embouchure de la rivière Waïtara, « il trouva un peuple qui vivait là; c'étaient les habitans originaires de ces îles. Manaïa et ses hommes les tuèrent et les détruisirent... Manaïa et ses compagnons détruisirent les indigènes qui occupaient la contrée afin de s'emparer de celle-ci. » Qu'étaient ces indigènes? La tradition maorie est malheureusement muette sur ce point, et il est bien difficile de suppléer à son silence (2).

Toutefois de l'ensemble des documens que je viens de rappeler on peut tirer quelques conclusions positives et quelques conjectures

(1) Ici, comme dans la légende de l'*Arawa* et du *Tainui*, c'est l'inspection des lieux sacrés qui décide du droit de propriété.

(2) D'autres traditions dépeignent ces premiers occupans comme très inférieurs en force physique et en courage aux émigrans d'Hawaïki. L'existence de ces insulaires a été récemment confirmée par la découverte d'ustensiles enfouis dans l'île septentrionale, et qui différeraient entièrement de ceux des Maoris.

probables. Et d'abord il est évident que les hommes trouvés à la Nouvelle-Zélande par les émigrans d'Hawaïki étaient fort peu nombreux, puisque de tous les chefs nommés dans cette histoire un seul semble s'être trouvé en rapport avec eux. Si les autres avaient eu comme Manaïa à s'emparer d'une terre déjà occupée, la légende n'eût pas manqué de mentionner cette conquête comme un titre de gloire. Le silence qu'elle garde sur ce point équivaut à une affirmation. Or le petit nombre des habitans primitifs doit faire rejeter bien loin l'idée d'une population fille du sol, et même celle d'une population parvenue depuis longtemps dans ces îles. Il est évident que ces prétendus indigènes devaient être eux-mêmes des étrangers arrivés depuis peu et qui n'avaient pas eu le temps de se multiplier. Quels étaient ces premiers occupans? D'où étaient-ils venus? Les caractères physiques des classes inférieures chez les Maoris permettent de répondre presque avec certitude. Ces caractères accusent parfois d'une manière incontestable une prédominance très marquée du sang nègre. Or nous avons vu que des courans venus de la Nouvelle-Hollande et de la Tasmanie, c'est-à-dire de contrées habitées par des races noires, contournent les côtes de la Nouvelle-Zélande. Il n'y aurait rien d'étrange à ce que quelques canots portant des Mélanaisiens eussent été poussés en pleine mer et entraînés jusque sur les côtes où devait aborder peu après la race polynésienne. Très probablement quelques tribus de nègres océaniens ont les premières habité ces cantons, jusque là déserts. En partie exterminées par les Hawaïkiens, en partie réduites en esclavage (1), elles se sont fondues peu à peu avec les plus basses classes de la société nouvelle. Ainsi sans doute ont pris naissance ces hommes à teint très foncé, à cheveux très frisés, à lèvres grosses, en un mot à physionomie nègre des plus accusées, dont parlent certains voyageurs, dont nous possédons même les portraits, et qui bien certainement sont d'une tout autre race que les Polynésiens (2).

(1) L'esclavage existait à la Nouvelle-Zélande à l'époque qui nous occupe; plusieurs passages de l'ouvrage de sir G. Grey ne permettent pas d'en douter.

(2) Voir surtout l'ouvrage d'Hamilton Smith intitulé *Natural history of Man*, pl. XX. La figure 2 est le portrait fait à Londres d'un Maori venu en Europe tout exprès pour se procurer des semences de nos céréales antérieurement à l'époque des premières colonisations européennes dans cette contrée. La même planche, figure 1, présente le portrait d'un chef, Té-Kéwiti, qui, par son ensemble tout caucasique, forme avec le précédent un contraste frappant. Dumont-d'Urville et le docteur Dieffenbach (*Voyage à la Nouvelle-Zélande*, cité par Prichard) étaient arrivés, par le seul examen du contraste que je signale, à des conclusions fort semblables à celles que je viens d'exposer; mais le dernier surtout hésite à les admettre, en se fondant sur ce qu'il serait étrange que ni le langage *ni les traditions* ne montrassent les traces des populations qui auraient précédé les Maoris. On vient de voir comment une étude plus attentive a fait disparaître cette dernière objection. Quant à la première, elle est évidemment sans valeur. D'une

III. — CENTRE DE FORMATION ET MIGRATIONS DES DIVERSES TRIBUS POLYNÉSIENNES.

Après ce que nous venons de voir, ne pas reconnaître que les Maoris sont originairement étrangers à la Nouvelle-Zélande et qu'ils y sont arrivés comme colons d'une terre appelée Hawaïki, ce serait nier l'évidence. Mais quelle est cette mère-patrie des Néo-Zélandais? Est-ce une île? est-ce un continent? N'a-t-elle fondé que cette colonie où nous venons de trouver son souvenir encore si vivant? ou bien, comme Tyr et Carthage, a-t-elle envoyé ses fils en tout sens, et est-ce à elle qu'il faut attribuer la dissémination de toutes les peuplades sœurs de celle qui vient de nous raconter son histoire primitive? Telles sont les questions auxquelles un des savans qui accompagnaient le capitaine Wilkes dans son voyage autour du monde, M. Hale, répondait dix ans avant que sir George Grey et ses émules eussent publié le résultat de leurs recherches (1). En ce qui touche la Nouvelle-Zélande, il était arrivé à la vérité par ses études propres. A part toute autre raison, il est difficile de ne pas accueillir avec une certaine confiance un ensemble d'idées qu'est venue sanctionner sur un des points les plus obscurs et les plus délicats une aussi éclatante confirmation. Voyons donc comment M. Hale a été conduit à aborder et par quelle voie il a résolu le problème qui nous occupe.

Peu après son arrivée en Polynésie, M. Hale apprit par un missionnaire, le révérend John Williams, que les habitans de Rarotonga, une des îles Manaïa (2), disaient être descendus en partie de colons venus de l'archipel de Samoa. Dans une autre île du même archipel, les insulaires croient que leurs premiers ancêtres sont arrivés d'une région inférieure appelée Avaïki. Une tradition analogue existe aux Marquises, où la même région porte le nom de Havaïki. On trouve en outre aux Sandwich une île Hawaii, ou plutôt ce dernier mot est le nom que les indigènes donnaient à l'archipel entier en même temps qu'à l'île principale. Dans les Iles de la Société, dont Tahiti est la suzeraine, l'île sacrée de Raïatéa possède un lieu saint où, selon les traditions locales, se montrèrent les premiers hommes,

part il est tout simple que les vainqueurs aient imposé leur langue aux vaincus, et de l'autre les recherches linguistique de M. Gaussin lui ont montré des indices de mélanges qui s'expliqueraient tout naturellement dans notre hypothèse.

(1) *United States's exploring expedition during the years* 1838-1842. M. Hale, dans cette expédition, était chargé de la partie ethnographique et philologique. Il a publié le fruit de ses recherches en 1846.

(2) Ces îles sont placées au sud-ouest de Tahiti, à 1,500 kilomètres environ de l'archipel Samoa.

où le dieu Oro tenait sa cour et avait fondé la société des aréoïs, et ce lieu s'était appelé autrefois Havaii : dans l'archipel de Samoa se trouve une île Savaï; enfin nous avons vu les Néo-Zélandais reporter leur origine première à Hawaïki (1). Sans être philologue, il est difficile de ne pas être frappé de l'analogie de tous ces noms; mais ces ressemblances frappèrent d'autant plus M. Hale que ses connaissances linguistiques lui montraient sous ces formes diverses le même mot modifié conformément aux règles générales qui distinguent les dialectes polynésiens. Il fut ainsi amené à penser que cette dénomination fondamentalement identique appliquée à des localités si différentes, si éloignées, attestait le souvenir d'un point d'origine commun à la race entière et dont le nom reparaissait dans les diverses colonies fondées par cette race.

Déjà l'auteur des *Recherches sur la Polynésie*, Ellis, se fondant sur les traditions tahitiennes au sujet du *Havaii* de Raïatéa, avait cru trouver ce point d'origine dans les îles Hawaii, c'est-à-dire aux Sandwich; mais un document incontestable, la carte de Tupaïa, ne permet pas d'adopter cette opinion. Cette carte retrace évidemment l'état des connaissances géographiques les plus avancées chez les habitans de Tahiti. Or les Sandwich n'y figurent pas. En revanche on y trouve au milieu d'un groupe facile à reconnaître pour notre archipel Samoa une île dont Forster écrit le nom Oheavai. C'est évidemment l'île Savaï de nos cartes (2). Cette île est représentée comme étant cinq ou six fois plus étendue qu'aucune autre, et Tupaïa ajoutait qu'elle est plus grande que Tahiti. C'est une erreur, mais une erreur qui s'explique par l'importance des souvenirs qui se rattachaient à elle. En effet, selon le savant tahitien, *cette île est le père de toutes les autres* (3). Il est aujourd'hui facile d'interpréter cette expression, toute légendaire peut-être dans la bouche de Tupaïa, en regardant l'île Savaï, ou mieux sans doute l'archipel dont elle fait partie, et qui probablement portait le même nom qu'elle, comme le point d'où étaient sortis les premiers émigrans répandus plus tard dans toute la Mer du Sud. Telle est en effet la conclusion à laquelle M. Hale s'arrêta d'abord et qu'ont à peine modifiée, en la complétant, les recherches patiemment poursuivies dans tout le cours du voyage. On comprend qu'il n'était rien moins qu'aisé

(1) Cook avait connu cette tradition dès son premier voyage (1769-1771). Il avait recueilli chez les Tahitiens une tradition identique.

(2) On comprend qu'à une époque où la langue des Polynésiens était encore si mal connue, l'orthographe européenne a dû souvent bien mal en traduire les sons. Sur cette même carte, le nom de *Tahiti* est écrit *O-Taheitee*.

(3) Note dictée par Tupaïa à Forster (*Observations faites pendant un voyage autour du monde*).

de suivre les mouvemens de ces tribus en marche dans l'immensité des mers; mais, appuyé tour à tour sur les traditions, sur la connaissance du langage, des mœurs, des usages, M. Hale a surmonté toutes les difficultés, et après avoir étudié un à un chacun des principaux archipels, il a pu tracer une *carte des migrations océaniennes* qui embrasse à peu près toute la Polynésie, et pénètre jusque dans la Micronésie (1). Nous ne pouvons le suivre pas à pas. Aussi, sans nous astreindre à la même méthode, essaierons-nous de donner aussi brièvement que possible une idée des résultats les plus importans de ce travail, des faits principaux qui lui servent de base, et pour cela nous renverserons en quelque sorte l'ordre suivi par l'auteur.

Les archipels de Samoa et de Tonga sont situés, on le sait, à l'extrémité occidentale de la Polynésie. Or, lorsqu'on interroge leurs habitans sur leur ancienne histoire, ils répondent par des traditions d'où il résulte que leurs ancêtres vinrent dans l'origine d'une grande île située *encore plus à l'ouest*. Cette indication à elle seule nous transporte bien loin des limites de la Polynésie, et nous rejette évidemment jusque dans les archipels indiens, car il ne peut être question de chercher des ancêtres aux peuples qui nous occupent chez les nègres placés immédiatement à côté d'eux dans cette direction. Ainsi les deux souches polynésiennes extrêmes se proclament elles-mêmes filles des populations dont je les ai rapprochées dans la première partie de cette étude (2). Le témoignage traditionnel des intéressés vient confirmer les déductions concordantes tirées de la linguistique aussi bien que des caractères physiques. En présence d'un pareil accord, est-il possible de nier la fraternité des races malaisiennes orientales et des Polynésiens, de se refuser à reconnaître que la migration a eu lieu de l'ouest à l'est, et que c'est l'Asie maritime qui a peuplé la Mer du Sud?

Les traditions dont il s'agit ici vont plus loin, et permettent de désigner avec une certaine probabilité le point des archipels indiens d'où sortirent jadis les émigrans qui les premiers posèrent le pied sur le seuil de la Polynésie. Les Tongas et les Samoans désignent également cette île par le nom de *Bourotou*. Or la dernière syllabe de ce nom (*tou*) n'est, paraît-il, d'après M. Hale, qu'une sorte de *particule* exprimant l'idée de sainteté, si bien que *Bourotou* pourrait se traduire par *Bouro-la-Sainte* (3). S'il en est ainsi, il ne reste

(1) A proprement parler, l'île de Pâques ou île Waïhou se trouve seule en dehors de l'espace embrassé par les itinéraires de cette carte.

(2) *Revue* du 1er février.

(3) Les Samoans et les Tongas regardent cette île comme étant le séjour de leurs pieux. On sait que les Polynésiens déifient leurs héros et leurs chefs. Le premier an-

plus qu'à chercher une île *Bouro* dans la Malaisie orientale, et là en effet nous en trouvons une qui porte un nom à peu près identique. C'est l'île Bourou des géographes, grande et belle terre placée à l'ouest de Céram et à une centaine de lieues à l'est des Célèbes. Il y a là au moins une coïncidence curieuse. Nous n'hésitons pas du reste à reconnaître que cette détermination du point précis d'où serait sortie la première émigration polynésienne est quelque peu hypothétique; mais, vînt-elle à être reconnue inexacte, le fait même de l'émigration n'en resterait pas moins hors de toute contestation.

Or nous voyons celle-ci se scinder dès le début, soit que le même flot d'émigrans se soit partagé en deux courans après avoir dépassé les îles Salomon, soit que deux colonies contemporaines, ou se suivant de très près, se soient portées dans deux directions différentes au-delà de ces îles (1). L'une est allée directement à l'archipel des Navigateurs ou Samoa, et s'est étendue jusque dans celui de Tonga; l'autre a gagné les îles Fiji ou Viti. Là elle a trouvé le sol en partie occupé déjà par des populations nègres. Les deux races ont assez longtemps vécu à côté l'une de l'autre, mais à un certain moment la *guerre de couleurs* a éclaté. Les *blancs* (2) ont été vaincus et chassés. Or, soit que pendant leur séjour ils se soient alliés aux *noirs*, soit qu'après leur défaite ils aient laissé aux mains de leurs adversaires un assez grand nombre d'individus et surtout des femmes, toujours est-il que la race nègre des Fijis a été profondément modifiée par des croisemens dont on reconnaît encore aujourd'hui les traces irrécusables (3). En même temps ils emportaient avec eux dans leur langage, dans leurs mœurs, un certain nombre de traits spéciaux empruntés à leurs vainqueurs, et qui de nos jours encore distinguent leurs descendans de toutes les autres tribus polynésiennes (4).

cêtre des Tongas en particulier est aussi une de leurs principales divinités, et cet ancêtre est *Tangaloa* (le *Taaroa* des Tahitiens). Il est tout simple dès lors qu'ils regardent comme *sainte* la localité dont il s'agit.

(1) Les îles Salomon appartiennent à la Mélanaisie.

(2) Les traditions fijiennes donnent ce titre aux tribus polynésiennes, qui le méritent en tout cas par comparaison.

(3) Les Fijiens sont très manifestement mêlés de nègres et de Polynésiens. Sous le rapport du teint, de la chevelure, des caractères intellectuels et moraux, ils se rattachent à la fois aux deux races. C'est un point sur lequel s'accordent tous les voyageurs.

(4) On comprend qu'il est impossible d'entrer ici dans le détail des faits qui ont conduit M. Hale aux conclusions que je résume. Je me bornerai à dire que la méthode suivie par l'ethnologiste américain à l'égard de ces peuples lointains est exactement la même qu'emploient nos savans quand il s'agit des populations européennes. Le langage et en particulier les noms de lieu lui servent surtout à éclairer et à compléter les données de la tradition et les indications fournies par les caractères physiques. L'em-

Les Malaisiens, chassés de Viti, durent naturellement gagner l'archipel de Tonga, le plus voisin, et dont sans doute ils avaient déjà eu connaissance. Là ils trouvèrent la place prise par les colons venus de Samoa. Ces deux peuples de même race durent en venir aux mains, et cette fois la victoire se déclara en faveur des fugitifs. Ils surent en user comme l'ont fait en Europe les conquérans du moyen âge : au lieu d'expulser ou d'exterminer les vaincus, ils les forcèrent d'exploiter à leur profit le sol conquis, et les attachèrent à la glèbe. Ainsi s'explique l'existence aux îles Tonga du *servage proprement dit*, institution qui n'existe nulle part ailleurs dans la Polynésie (1); ainsi se trouvèrent constituées à l'extrémité occidentale de la Mer du Sud deux colonies quelque peu différentes l'une de l'autre à certains égards, quoique composées toutes deux d'élémens malaisiens plus ou moins purs (2). Ce sont elles qui ont peuplé la Polynésie; mais le rôle qu'elles ont joué a été fort inégal. Samoa, l'Hawaïki des Maoris, l'Havaii des Tahitiens, a fourni la presque totalité des émigrations. C'est à elle que se rattache directement ou indirectement l'immense majorité des populations insulaires, et à ce titre elle mérite vraiment la qualification que lui attribuait Tupaïa.

Suivons le principal courant de ces émigrations depuis son point de départ jusqu'aux Sandwich en passant par les Iles de la Société et les Marquises. — Que Tahiti et ses dépendances aient été peuplées par des colons samoans, c'est ce qui résulte clairement des traditions recueillies par Cook et plusieurs de ses successeurs. Ellis entre autres, qui pendant un séjour de six années a pu réunir sur cet archipel des renseignemens aussi importans que nombreux, nous apprend que la plaine sacrée d'Opoa, dans l'île de Raïatéa, s'appelait autrefois Havaii, que là se montra Oro, lequel dans ces anciennes traditions n'est ni tout à fait un dieu ni tout à fait un homme, et qu'il fut le premier roi d'Havaii, d'où sortirent les nombreuses colonies qui se répandirent dans les îles voisines. — Cette légende, rapprochée de ce que nous savons déjà, devient une histoire très simple et très vraie. Oro n'est évidemment qu'un chef

ploi de ces moyens d'étude est ici d'autant plus sûr, que les événemens sont très simples, qu'ils se passent entre deux races seulement, et que ces deux races sont extrêmement différentes.

(1) Les serfs forment dans les îles Tonga une classe à part sous le nom de *tua*, et ne peuvent sortir de leur condition.

(2) Je rappellerai que par le mot de *Malaisiens* je n'entends pas ici les *Malais proprement dits*, mais bien une de ces populations qui, tout en tenant de ces derniers, se rapprochent plus qu'eux du type blanc. C'est aussi dans ces contrées et plus particulièrement aux environs de Timor que M. Gaussin a trouvé les langues qui ont le plus de rapport avec le polynésien. Notre compatriote se rencontre ainsi entièrement avec Earle, dont nous avons déjà invoqué le témoignage.

parti de Samoa, abordant à Raïatéa, donnant à l'établissement qu'il fonde le nom de sa mère-patrie, comme nous avons vu que le faisaient les Néo-Zélandais, et déifié après sa mort comme le sont encore de nos jours les chefs les plus illustres dans les îles où le christianisme n'a pas chassé les anciennes croyances.

L'origine des habitans des Marquises est moins simple. Contrairement à ce qu'on observe dans les autres archipels, celui-ci présente d'une tribu à l'autre des différences linguistiques très marquées. L'analyse de ces dialectes les ramène d'ailleurs à deux types fondamentaux dont l'un, à la fois le plus répandu et le plus accusé, est entièrement tahitien, dont l'autre se rattache au dialecte tonga. Les mœurs, les usages, offrent des contrastes correspondans, si bien qu'à ne considérer que ces deux ordres de faits, on serait autorisé à reporter cette population à deux souches différentes et à la considérer comme venue en partie de Tahiti, en partie des Iles des Amis (1). Telle est l'opinion qu'adopte M. Hale; mais peut-être doit-on la modifier quelque peu. Que les insulaires de Tonga aient peuplé les îles placées au nord, en particulier l'île de Noukahiva, c'est ce dont on ne peut douter. En effet, les traditions locales, presque aussi précises que celles des Maoris, racontent que les premiers ancêtres des Noukahiviens, Ootaïa et sa femme Ananoona, vinrent d'une île située à l'ouest et nommée Vavao, apportant avec eux l'arbre à pain, la canne à sucre et un grand nombre d'autres plantes (2). Or cette île existe et porte le même nom (Vavaou) dans l'archipel de Tonga. Les Marquésans des îles méridionales reportent leur origine, non pas à Tahiti, dont ils parlent à peu près la langue et dont ils ont conservé le souvenir, mais à Havaïki. Ne pourrait-on pas conclure de là qu'ils sont venus directement des îles Samoa, qu'ils sont les frères et non les fils des Tahitiens (3)? En tout cas, s'ils sont venus directement des Iles de la Société, on voit qu'ils ont conservé le souvenir de la mère-patrie commune à presque tous les Polynésiens.

L'histoire des îles Sandwich suggère des observations analogues,

(1) Nom donné par Cook à l'archipel généralement désigné aujourd'hui par le nom de *Tonga*, emprunté à celui de l'île principale *Tonga-Tabou* ou *Tonga-la-Sacrée*.

(2) Ces traditions ont été recueillies par le capitaine Porter, des États-Unis, qui, pendant les années 1812 et 1817, fit contre les Anglais, dans la Mer du Sud, une croisière d'abord heureuse, mais terminée par un échec complet. Débarqué aux Marquises, Porter prit possession de ces îles, soumit les tribus qui voulurent résister à son autorité, et c'est d'un vieux chef nommé Gattanéwa qu'il obtint des renseignemens très intéressans. Signalons, entre autres, ceux qui indiquaient la position de certaines îles et qui concordent avec ceux que Tupaïa avait donnés à Cook cinquante ans auparavant.

(3) Peut-être aussi l'*Havaiki* des Marquésans est-il l'*Havaii* d'Oro. En ce cas, les Marquises auraient été peuplées avant que Tahiti ne fût devenue la métropole des Iles de la Société.

mais présente aussi ses particularités propres. Ici on observe partout les mêmes coutumes; le langage est uniforme, et ce langage, dit M. Hale, est tel qu'on ne peut douter que les Hawaiiens (1) ne descendent directement ou indirectement des Tahitiens. Bien que M. Hale se prononce pour la seconde alternative et que sa carte montre la flèche d'émigration se portant des Marquises aux Sandwich, il me semble qu'on peut encore conserver des doutes. La tradition, très formelle sur ce point, dit que le premier homme et la première femme, amenant avec eux un cochon, un chien et une paire de poules, arrivèrent dans une pirogue *venant de Tahiti*, qu'ils abordèrent sur la côte orientale d'Hawaii et s'y établirent (2). D'autres traditions nous montrent tantôt des dieux, c'est-à-dire des chefs déifiés, tantôt de simples mortels faisant le voyage de Tahiti. Un prêtre, Kamapii-Kaï, aurait accompli trois fois la traversée aller et retour, mais ne serait pas revenu après le quatrième voyage. D'autre part, les Hawaiiens avaient connaissance des îles Marquises, car les mêmes traditions parlent de divers voyages à Noukahiva et à Futuhiva. Il serait donc très possible que malgré leur éloignement, ces îles eussent reçu des colons des deux archipels dont elles avaient conservé les noms dans les légendes (3). Quant au nom d'Hawaii imposé à l'île principale, il est évident que c'est un souvenir donné par les premiers colons à la patrie originaire commune, mais dont le temps et l'éloignement avaient fait oublier la signification.

Les traditions hawaiiennes mentionnent une autre circonstance qui ne me semble pas avoir attiré suffisamment l'attention; elles rapportent que les premiers colons venant de Tahiti trouvèrent l'île occupée en partie par des dieux et des esprits avec lesquels ils s'arrangèrent à l'amiable (4). Il est bien difficile de ne pas voir là le souvenir légendaire d'une population qui les avait précédés. On est

(1) Habitans des îles Sandwich ou Hawaii.

(2) Dumont-d'Urville, *Voyage pittoresque autour du monde.*

(3) Ces souvenirs étaient bien près de s'effacer quand les Européens ont découvert les Sandwich, et les anciens rapports dont il est ici question n'étaient plus connus que par tradition. Le nom même de *Tahiti* avait pris une signification générale et signifiait *loin, un pays étranger et lointain.* Un de nos compatriotes qui a parcouru toutes les contrées dont il s'agit, M. C. Henricy, avait déjà fait cette remarque dès 1845 (*Océanie*). Il en avait conclu, comme M. Hale l'a fait depuis, que Tahiti avait été le point de départ des populations hawaiiennes. Au reste, ce qui achève de démontrer qu'il n'y a pas dans ces identités des noms une simple coïncidence, c'est qu'on retrouve aux Sandwich, appliqués à deux localités, les noms de deux autres îles de l'archipel de Samoa, ceux des îles *Oupolou* et *Léfouka.*

(4) Dumont-d'Urville. — Ces *dieux,* ces *esprits* vivaient, paraît-il, uniquement dans les grottes et les rochers. C'était donc un peuple très sauvage, que la tradition a singulièrement grandi. Un fait analogue se rencontre chez les Aryas de l'Inde, qui ont transformé en démons et en magiciens les populations drawidiennes contre lesquelles leurs premières colonies eurent à lutter.

dès lors conduit à se demander d'où pouvait provenir cette population. Or on la trouve bien aisément dans les îles de la Micronésie. Si Kadou, dont nous avons raconté l'histoire, au lieu de partir des Carolines pour arriver aux îles Radak, était parti de ces dernières et avait fait à peu près la même route dans la même direction, c'est précisément aux Sandwich qu'il aurait pris terre. Or parmi les populations micronésiennes il en est de fort noires, et qui méritent presque le titre de mélanaisiennes. Il n'y aurait rien que de très simple à supposer qu'elles avaient abordé aux Sandwich avant les Polynésiens, et que les deux races s'y sont fondues en une seule. On explique ainsi très aisément pourquoi les Hawaiiens ont généralement le teint plus foncé que la plupart des autres habitans de la Mer du Sud.

Cette interprétation des légendes et des faits quelque peu exceptionnels que présentent les Sandwich s'applique probablement aussi à ce qu'on observe sur un autre point de la Polynésie : je veux parler de cet amas de récifs, d'îlots et d'îles basses qui cerne pour ainsi dire de trois côtés les Iles de la Société. En voyant ce vaste archipel (1) traversé au nord par la route qui conduit de Tahiti aux Marquises et peuplé à son extrémité méridionale, aux îles Gambier, par des émigrans venus de Rarotonga, on est tout d'abord porté à penser que la population entière doit être identique à celle des points que je viens de nommer. Cette population présente en effet un certain nombre de traits qui la rattachent incontestablement à la grande famille polynésienne; mais elle possède aussi ses caractères propres que tous les voyageurs ont constatés. En particulier, c'est dans les Iles-Basses qu'on rencontre les tribus les plus foncées, à cheveux parfois crépus, à traits grossiers. Toutes ces particularités accusent le mélange d'une forte proportion de sang noir (2) : bien que les termes de comparaison linguistique soient encore insuffisans, la philologie semble devoir conduire à la même conclusion; mais de quelle contrée habitée par les noirs provient l'élément étranger mélangé ici au sang polynésien? Nous n'avons à cet égard qu'une seule donnée, qui résulte de la forme et du mode de construction des pirogues. Sous ce double rapport, les embarcations employées dans tout l'archipel dont il s'agit rappellent non pas celles de leurs voisins les Tahitiens, mais bien celles des Carolins

(1) On sait que cet ensemble est généralement considéré comme décomposé en trois groupes, l'archipel *Paumotou* ou *Dangereux*, les *Iles-Basses*, et le petit groupe des îles Gambier; celles-ci forment l'angle sud-est extrême de la Polynésie.

(2) Il est à remarquer que par un séjour prolongé dans les grandes îles, et sous l'influence d'une nourriture plus substantielle, les habitans de ces archipels prennent un teint plus clair. Cette *action du milieu* est mentionnée par plusieurs voyageurs, en particulier par M. Mœrenhout.

et des Fijiens (1). On a vu déjà combien les premiers étaient de hardis navigateurs; quelqu'une de leurs flottes, égarée par une tempête, a-t-elle été poussée jusque dans ces parages? La race mélanaisienne proprement dite a-t-elle été poussée jusque-là sans peupler les grandes îles intermédiaires? L'élément nègre, chassé de Tahiti, a-t-il été forcé de chercher un asile sur les îles madréporiques? Telles sont les questions auxquelles la linguistique répondra peut-être quelque jour.

Si la Micronésie a envoyé quelques-uns de ses enfans jusqu'au cœur de la Polynésie, celle-ci le lui a sans doute rendu à diverses reprises. Les détails donnés par divers voyageurs sur certaines localités permettaient de regarder ce fait comme plus que probable : les observations de M. Hale l'ont mis hors de doute pour le groupe entier des Kingsmill, qui ne compte pas moins de 85,000 habitans, répartis sur dix-sept îles (2). Ici la simplicité même des traditions recueillies par deux Européens qui avaient séjourné pendant plusieurs années parmi les insulaires en atteste l'exactitude. Ce n'est plus de la légende, c'est de l'histoire, et cette histoire est intéressante et instructive à plus d'un titre, précisément parce qu'elle embrasse un champ peu étendu, sur lequel se reproduisent quelques-uns des faits qui ont dû se passer plus en grand dans l'ensemble du monde maritime dont nous cherchons à éclaircir les annales.

Les premiers habitans du groupe dont il s'agit vinrent de l'île Banabé (3), située à 14 ou 1,500 kilomètres au nord-ouest de Tarawa (4). A la suite d'une guerre civile, ils avaient été forcés de fuir, et montaient deux canots. Ils en étaient encore à leurs premiers essais de colonisation, lorsque deux autres canots arrivèrent d'une île située au sud-est et nommée Amoï (5). Les derniers venus étaient d'un teint plus clair et plus beau que les Banabéens; ils parlaient aussi une autre langue. Pendant quelque temps, les deux races vécurent en bonne intelligence; mais les Banabéens, séduits par les charmes des femmes de leurs voisins, cherchèrent à les enlever, et il s'ensuivit une guerre qui se termina par le massacre de tous les hommes de race amoïe. Les femmes, bien entendu, furent soigneusement épargnées. La population actuelle descend tout entière des unions mixtes qui suivirent ces événemens. Cette population s'éten-

(1) D'après M. Hale.

(2) Les Kingsmill font partie du grand archipel de Gilbert, figuré sur toutes les cartes, et sont placées vers l'extrémité sud-est de la Micronésie.

(3) Appelée aussi île *Pouynipet*, île *de l'Ascension*, etc. C'est une des îles les plus considérables de l'archipel des Carolines.

(4) Une des principales îles du groupe des Kingsmill. M. Hale propose même de désigner l'archipel entier par ce nom.

(5) C'est le nom de *Samoa*, modifié par le dialecte local. (Hale.)

dit peu à peu sur l'archipel entier, où la paix la plus profonde régna aussi longtemps que le nombre d'habitans ne fut pas trop considérable. Alors on allait sans crainte d'une île à l'autre, et le grand-père de Tékéri, chef souverain de Tarawa à l'époque de la visite de Wilkes, avait visité pour son plaisir toutes les provinces de ce petit monde; mais aujourd'hui l'accroissement de la population, la crainte de manquer d'alimens, l'ambition des chefs, ont fait de chaque île une nation à part, en guerre avec toutes les autres.

N'est-ce pas là, je le répète, ce qui a dû se passer en grand d'un archipel de la Polynésie à l'autre? Aux premiers temps des émigrations, et sous l'impulsion du premier élan, les colonies ont dû apporter quelque suite dans leurs relations. Chaque mère-patrie devait revoir avec joie les enfans sortis de son sein, et qui lui rapportaient des notions sur l'agrandissement du domaine dévolu à la race; on accueillait sans crainte les voyageurs en qui tout faisait reconnaître des frères : on leur offrait une hospitalité d'autant plus large que la terre et la mer fournissaient au-delà de ce que pouvaient consommer des colonies encore dans l'enfance. A la longue, des différences de mœurs, de langage, se sont accusées, et la population, toujours croissante sur ces terres si promptement couvertes d'habitans, commença à redouter la faim, dont parfois sans doute elle sentit les atteintes (1). Alors les voyageurs devinrent des étrangers qu'il fallait nourrir; parfois ils durent se présenter en fugitifs qui cherchaient une nouvelle patrie les armes à la main. La méfiance, l'esprit d'hostilité, ne purent que remplacer les sentimens primitifs (2). Les communications devinrent par suite plus rares, ou cessèrent entièrement, entre les points les plus éloignés, les anciens rapports s'oublièrent, et les traditions seules conservèrent la preuve de l'antique fraternité.

(1) Les îles polynésiennes semblent avoir subi à diverses reprises des famines désastreuses. La tradition a conservé le souvenir de quelques-unes de ces époques néfastes. Dans notre siècle, le fléau a sévi sur presque toute l'étendue de ce vaste territoire, et en particulier aux Marquises (1822-1823). On s'entre-dévorait par besoin. De nombreuses maladies éclatèrent en même temps et firent de grands ravages parmi les insulaires. Quelques auteurs ont vu dans ce fléau une des causes de la diminution du chiffre des populations. Telle est en particulier l'opinion de M. Jouan, capitaine de frégate et ancien commandant de Noukahiva pendant l'occupation française. (*Archipel des Marquises*, 1858.)

(2) A l'époque des découvertes, quand des étrangers abordaient dans une île, il était de règle qu'on leur ôtât leurs armes et qu'on enlevât les rames et les voiles des canots, sauf à rendre le tout, et parfois avec usure, au moment du départ. Cet usage explique comment les Européens, qui ne le connaissaient pas et qui n'auraient pas voulu s'y soumettre, ont été parfois attaqués, même par les populations les plus hospitalières, comme les Tahitiens par exemple.

IV. — DATE DES MIGRATIONS.

L'histoire du groupe des Kingsmill renferme un autre enseignement et nous amène à examiner une dernière question. M. Hale remarque justement que les détails si précis et si simples de cette tradition ne permettent pas de supposer que le peuplement de ces îles remonte à une date fort ancienne. Le chiffre de la population à une époque séparée de nous tout au plus par un siècle d'intervalle conduit au même résultat. L'archipel dont il s'agit est remarquablement fertile. Les Banabéens avaient apporté le taro; les Samoans y joignirent l'arbre à pain; l'île par elle-même produisait spontanément le cocotier et le pandanus. Les colons eurent donc des vivres en abondance, et durent se multiplier au moins avec autant de rapidité que les Français l'ont fait en Acadie et au Canada. Or nous voyons nos compatriotes quadrupler en cinquante ans et décupler environ tous les quatre-vingts ans sur cette terre, où un travail incessant assurait seul leur nourriture (1). En calculant d'après ces données et en admettant que les quatre canots arrivés à Tarawa ne portassent que cent personnes chacun, en supposant encore que la lutte soulevée par les passions des Banabéens ait coûté la vie à la moitié de cette population primitive et l'ait réduite à deux cents âmes, trois siècles environ auraient suffi pour la porter au chiffre constaté par l'expédition américaine. L'immigration aurait eu lieu vers le premier tiers du XVIe siècle (2).

On trouvera peut-être que nous prenons un chiffre trop fort comme point de départ. Supposons-le aussi faible que possible; admettons, ce qui certainement n'a pas été, que la guerre civile ait réduit à un seul couple les premiers habitans de Tarawa : il n'aurait fallu que huit cent cinquante ans pour faire atteindre à la population son chiffre actuel. Dans cette hypothèse extrême, la colonisation ne daterait encore en définitive que de la fin du Xe siècle. En présence de ces faits et de ces dates, il est impossible de ne pas reconnaître combien est gratuite l'hypothèse de la *création des hommes par nation*, et combien sont modernes, malgré leur isolement apparent, ces populations dont on voudrait faire remonter l'origine au commencement des choses.

(1) Voyez les chiffres que j'ai cités d'après MM. Rameau et Boudin (*Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1861, *Unité de l'espèce humaine*). Voyez aussi les détails sur l'île Pitcairn, d'où il résulte que les descendans des révoltés de la *Bounty* avaient triplé en trente et un ans. L'application de ces chiffres est d'autant plus permise ici que les femmes polynésiennes étaient remarquablement fécondes avant l'étrange modification subie par ces peuples depuis leur contact avec les Européens.

(2) M. Hale recule de deux ou trois siècles la date du premier peuplement de ces îles; mais il ne fait pas connaître les données sur lesquelles il a fondé son calcul.

Tout ce que l'on sait avec plus ou moins de certitude touchant les époques des diverses migrations polynésiennes conduit aux mêmes conséquences. Remarquons d'abord qu'il en est d'absolument récentes : l'île Crescent par exemple, située au sud de Mangarewa, fut peuplée il n'y a guère que quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans par un parti de fugitifs chassés de cette dernière, et qui durent faire le trajet exactement en sens inverse des vents alizés et sur de simples radeaux (1). — Les îles Chatam, à 700 kilomètres à l'est de la Nouvelle-Zélande, ont été colonisées il n'y a guère plus d'un siècle par des Maoris qu'un orage du nord-ouest emporta jusque-là (2). Sans pouvoir préciser de même à quelle époque arrivèrent dans les archipels Dangereux et des Iles-Basses les colons qui, mêlés aux Polynésiens de Tahiti, les habitent aujourd'hui, tout porte à croire qu'ils y sont parvenus à une époque peu éloignée, car ils n'ont pas encore atteint l'extrémité de cet ensemble d'îles très rapprochées les unes des autres, et ne se montrent en populations quelque peu condensées que dans les groupes du nord et de l'ouest.

Il est possible de remonter bien plus haut dans l'histoire des Polynésiens et de fixer le plus souvent, il est vrai d'une manière parfois conjecturale, mais parfois aussi avec une véritable précision, la date de quelques-uns de leurs principaux établissemens. En effet, dans certaines îles, les familles princières conservent avec soin leur généalogie, qu'il n'est pas bien difficile de réciter exactement. Elle forme une sorte de poème dont chaque vers comprend le nom d'un chef, celui de sa femme et celui de son fils, et qui se chante pour ainsi dire. M. Hale, à qui j'emprunte ces détails, fait observer à ce sujet que toute personne capable d'apprendre par cœur une chanson de cent vers peut sans peine apprendre et retenir une de ces généalogies. Celles-ci constituent, on le voit, de véritables documens historiques, mais qui, comme bien d'autres, demandent à être employés avec prudence. Évidemment elles prêtent à des interprétations qui permettent de remonter dans le passé avec beaucoup de certitude quand il s'agit de la succession de ce qu'on peut appeler les dates relatives des événemens; mais quand il s'agit de dates absolues, celles-ci deviennent très différentes, selon la valeur que l'on attribue aux phrases représentant les vers du poème généalogique. Chacune d'elles en effet peut être considé-

(1) Le trajet n'est guère que de 40 à 50 kilomètres; mais les moyens de transport étaient bien imparfaits. En parlant de ces radeaux, M. Hale ajoute que « sous le rapport de la sûreté et de la rapidité, ils sont à un simple canot ce que celui-ci est à un bateau à vapeur. »

(2) Hale. — Encore un exemple de dissémination involontaire accomplie par suite d'un accident de mer exactement dans la direction déclarée impossible.

rée comme représentant soit un *règne*, soit une *génération*. En outre, par une vanité dont on trouve des exemples ailleurs qu'en Polynésie, quelques chefs ont placé parmi leurs ancêtres un certain nombre de divinités. Les listes généalogiques doivent donc être raccourcies d'un certain nombre de générations ou de règnes, ce qui entraîne une nouvelle et assez sérieuse cause d'incertitude.

Néanmoins, même en prenant ces généalogies dans leur signification la plus étendue, en considérant chaque vers comme répondant à une génération, en donnant à chaque génération une durée de trente ans comme en Europe, enfin en acceptant à titre d'ancêtres réels les êtres manifestement fabuleux d'où prétendent descendre les plus nobles Polynésiens, on est fort loin de sortir des limites du passé le plus franchement historique. Ainsi à Noukahiva, dans les Marquises, Gattanéwa, l'ami du capitaine Porter, ne faisait remonter qu'à quatre-vingt-huit générations l'époque à laquelle ses premiers ancêtres arrivèrent de Vavaou. Ce chiffre nous ramènerait de deux mille six cent quarante ans en arrière. Comme l'expédition de Porter eut lieu en 1813, il reporterait à l'an 827 avant notre ère l'événement dont il s'agit. D'après M. Hale, la généalogie des Taméhaméha, souverains des Sandwich, comptait en 1840 soixante-sept générations. La très curieuse histoire indigène publiée par notre compatriote M. Jules Remy porte ce chiffre à soixante-quinze pour l'année 1838 (1). Le premier de ces documens donnerait un total de deux mille dix années, le second onze cent douze ans. Le premier ferait remonter à cent soixante-dix ans avant notre ère l'arrivée à Hawaii des premiers colons venant de Tahiti; le second reporterait cette même arrivée à l'an quatre cent douze avant notre ère. Ces dates, on le voit, n'ont rien d'effrayant; mais cette généalogie hawaiienne est manifestement fabuleuse au début. On y voit figurer à titre d'ancêtres des rois d'Hawaii des divinités de divers ordres, des abstractions personnifiées, des incarnations successives d'une même déesse... Ces traditions, qui se rapportent aux Marquises, à Tahiti, à Samoa ou à Tonga, tout en attestant une fois de plus l'unité de race et d'origine de ces populations, n'en étendent pas moins au-delà du vrai cette liste d'ascendans des Taméhaméha. Aussi M. Hale, après une étude attentive, croit-il devoir retrancher vingt-deux générations. D'après le savant américain, les quarante-cinq

(1) *Ka mooolelo Hawaii* (*Histoire de l'Archipel havaiien*), texte et traduction précédés d'une *introduction sur l'état physique, moral et politique du pays*, 1662. Cette histoire a été composée et imprimée par les élèves indigènes de la grande école de Lahainaluna. Le principal auteur de cet ouvrage (nous apprend M. Remy) fut Navika ou David Malo, mort en 1853, et qui avait consacré sa vie à étudier l'histoire de son pays. Une partie seulement de ces recherches a été publiée. Il est probable que cet annaliste indigène a donné des ancêtres de ses chefs une généalogie plus complète que celle dont M. Hale avait eu connaissance.

générations restantes donneraient un total de treize cent cinquante ans, et reporteraient la première colonisation d'Hawaii par les Polynésiens vers la fin du ve siècle. En appliquant la même correction aux nombres donnés par l'ouvrage de M. Remy, on remonterait jusque vers le milieu du troisième siècle. Enfin, en supposant que la généalogie de Gattanéwa doive subir une correction analogue, il en résulterait que les Tongas arrivèrent aux Marquises environ un siècle et demi avant notre ère.

M. Hale assigne au peuplement de Tahiti une antiquité bien plus considérable, car il le fait remonter jusque vers le xe siècle avant notre ère; mais le savant voyageur se fonde uniquement sur des raisons tirées de l'altération que la langue et les mœurs présentent lorsqu'on les compare à ce qui existe à Samoa. Les mêmes motifs lui font regarder l'émigration de Tahiti et celle de la Nouvelle-Zélande comme ayant dû être contemporaines : or, bien loin d'être aussi ancienne, la seconde est très moderne. Parmi les chants recueillis par sir George Grey, il en est un qui permet d'en fixer l'époque à quelques années près, et ce chant est remarquable par sa précision; il raconte l'histoire de Maru-Tuahu, l'un des chefs venus à la Nouvelle-Zélande sur le *Taïnui*, et de ses descendans immédiats. A la quatrième génération, on voit naître une fille nommée Tuparahaki, « de laquelle sont descendus, ajoute la légende, en onze générations tous les principaux chefs aujourd'hui vivans de la tribu des Ngatipaoa. » Le chant dont nous parlons constate donc que quinze générations ou quatre cent cinquante ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée du *Taïnui* à la Nouvelle-Zélande. Ce navire, on le sait, faisait partie de la flottille des premiers émigrans, et comme la tradition a été recueillie en 1853, cet avénement remonterait tout au plus aux premières années du xve siècle (1).

Quant au peuplement de Tahiti, nous pouvons opposer à l'estimation toute conjecturale de M. Hale un document non moins précis que les précédens : c'est la généalogie des anciens rois de Raïatéa, ancêtres des Pomaré (2). Cette généalogie, recueillie avec grand

(1) M. Maunoir porte à cinq cents ans environ l'espace de temps qui nous sépare de l'arrivée des Maoris dans leur nouvelle patrie. M. Baker de son côté l'estime à huit cents ans. Ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'indique d'ailleurs les données qui ont servi de base à ces estimations. Peut-être y a-t-il quelques variantes dans les chants historiques; mais il me semble difficile d'avoir un document plus précis que celui que nous devons à sir George Grey.

(2) Je dois la communication de cette généalogie à M. Gaussin, qui m'a fait connaître en outre l'existence à Paris de plusieurs documens inédits d'une haute importance pour l'histoire ancienne de Tahiti, lesquels ont été recueillis par les soins du contre-amiral Lavaud, alors gouverneur des Iles de la Société. La plupart appartiennent au dépôt de la marine. J'ai dit plus haut comment l'un de ces témoignages est venu confirmer à l'improviste l'exactitude de la carte de Tupaïa et la réalité des connaissances géographiques des Tahitiens antérieurement à la visite des Européens. Un autre chant essentiellement

soin par ordre du gouvernement français, ne comprend que trente-quatre générations, représentant mille vingt années, et reporterait l'avénement de cette dynastie vers le milieu du IIe siècle de notre ère. Peut-être cependant mérite-t-elle un reproche opposé à celui que M. Hale adresse évidemment avec raison aux généalogies hawaiiennes. On n'y voit figurer aucune de ces divinités locales qui sont certainement d'anciens chefs déifiés, et il serait bien étrange que la tradition tahitienne commençât d'emblée aux temps franchement historiques. Les recherches d'Ellis, en restituant au dieu Oro son vrai caractère, autorisent à croire qu'un certain nombre de générations humaines sont passées dans la mythologie; mais probablement l'indigène nouvellement converti chargé de recueillir ces documens précieux aura sacrifié les temps héroïques de sa patrie, il aura enlevé un certain nombre d'hommes de la liste royale, de crainte d'y faire figurer quelques faux dieux (1). Ce n'est d'ailleurs là qu'une conjecture que vérifiera, j'espère, quelque émule de sir George Grey; mais, fût-elle fondée, rien n'autorise à penser qu'elle dût faire remonter les origines tahitiennes jusqu'à la haute antiquité que leur assigne M. Hale. Deux ou trois siècles de plus seraient, je pense, tout ce qu'on devrait ajouter au chiffre indiqué plus haut, et cette addition ne nous conduirait, on le voit, que dans le IIe siècle avant notre ère.

En résumé, non-seulement les Polynésiens n'ont point été *créés*

cosmogonique, traduit par M. Gaussin (*le Tour du Monde*), donne sur la création d'*Havaii*, considérée comme la première terre créée, des détails un peu différens de ceux que renferme le poème recueilli par M. Moerenhout. — Il est bien désirable que quelqu'un de nos résidens à Tahiti continue cette œuvre déjà si bien commencée, et que cet archipel, un des centres secondaires les plus importans de la Polynésie, ait ses historiens comme la Nouvelle-Zélande a eu les siens. Espérons que M. Gaussin en attendant ne laissera pas périr ce qui a été déjà recueilli, et qu'il en publiera le texte et la traduction, comme l'a fait M. Remy pour les Sandwich.

(1) Tous les documens dont il s'agit ici ont été recueillis par un Tahitien nommé Maré, à qui son intelligence avait valu d'être élevé aux fonctions d'*orateur* ou de *commissaire du gouvernement* de Tahiti. Maré avait embrassé le christianisme et écrivait sous l'influence des idées puisées auprès des missionnaires. Or, il faut bien le dire, ces idées accusent trop souvent une tendance fort peu scientifique. Un des premiers soins des missionnaires de toutes les communions est d'inspirer aux indigènes le mépris de leurs anciennes croyances, et chez ces peuples, où l'histoire et la religion se touchaient par tant de points, le résultat de cette tendance générale est de faire dédaigner par les maîtres aussi bien que par les élèves des traditions dont l'importance serait des plus grandes. Là est certainement une des causes principales de la difficulté croissante qu'on éprouve à recueillir des souvenirs naguère encore religieusement et très exactement conservés. A l'appui de ce que j'avance, je pourrais citer bien des passages empruntés à l'*Histoire de l'Archipel havaiien*, rédigée par les indigènes, aussi bien qu'aux *Lettres sur les îles Marquises*, ouvrage fort intéressant d'ailleurs que nous devons au père Mathias. Il est vivement à désirer que les missionnaires comprennent mieux à l'avenir qu'on peut, en pareille matière, être utile à la fois à la science et aux idées dont ils sont les représentans.

par nation et sur place, non-seulement ils ne sont pas un produit spontané des îles sur lesquelles on les a trouvés, mais de plus ils y sont arrivés par voie de *migration volontaire* ou de *dissémination involontaire* successivement et en procédant de l'ouest à l'est, au moins pour l'ensemble. Ils sont partis des archipels orientaux de l'Asie, et on retrouve encore dans ces derniers la *race souche*, parfaitement reconnaissable à ses caractères physiques aussi bien qu'à son langage. Ils se sont établis et constitués d'abord à Samoa et à Tonga; de là, ils sont passés dans les autres archipels de l'immense océan ouvert devant eux. En abordant les îles qu'ils venaient peupler, tantôt les émigrans les ont trouvées entièrement désertes (1), tantôt ils y ont rencontré quelques rares tribus de sang noir, évidemment arrivées là par quelques-uns de ces accidens de navigation qu'ont pu constater presque tous les voyageurs européens. Soit purs, soit alliés à ces tribus nègres erratiques, ils ont formé des centres secondaires d'où sont parties de nouvelles colonies étendant de plus en plus l'aire polynésienne. Aucune de ces migrations ne remonte au-delà des temps historiques; quelques-unes des principales ont eu lieu soit peu avant, soit peu après l'ère chrétienne; d'autres sont plus récentes, et il en est de tout à fait modernes.

Telles sont les conséquences auxquelles conduisent impérieusement, non pas des préjugés ou des suppositions quelconques, mais un ensemble de faits recueillis lentement, un à un, par des observateurs divers, travaillant à l'insu l'un de l'autre, depuis Cook et Forster, qui nous transmettaient la carte de Tupaïa sans en soupçonner l'importance, jusqu'à Porter, Ellis, Williams, jusqu'à l'amiral Lavaud, M. Gaussin et M. Remy, qui recueillaient des traditions concordantes à plusieurs centaines de lieues l'un de l'autre. M. Hale aussi a apporté sa part à ce faisceau d'informations; mais son grand mérite a été de les coordonner, d'en tirer la conséquence générale, d'aborder et de résoudre plusieurs des problèmes spéciaux qui entrent comme autant d'élémens dans la question d'ensemble. Son travail subira sans doute et doit recevoir déjà, comme on a pu le reconnaître, certaines corrections de détail; mais la conclusion fondamentale en est certainement inattaquable, et à ce point de vue les poèmes traduits par sir George Grey, les chants de Tahiti et la généalogie de Raïatéa recueillis par l'amiral Lavaud, tout en modifiant les dates indiquées pour les migrations maories et tahitiennes, ont apporté à l'œuvre du savant et perspicace Américain la plus éclatante confirmation.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Les traditions de Rarotonga, peuplée à la fois par des Samoans et des Tahitiens à une époque antérieure de vingt-neuf générations à l'expédition américaine, c'est-à-dire vers l'an 970, sont très explicites sur ce point (Hale).

LA

POÉSIE ET LES POÈTES

DANS L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE

I. *Ensayos biográficos y de crítica literaria sobre los principales poetas y literatos latino-americanos*, por Tórres Caicedo, primera serie, 2 vol., Paris. Guillaumin, 1863. — II. *Ensayo sobre las revoluciones políticas y la condicion social de las repúblicas colombianas*, por José M. Samper. Paris, Thunot, 1861.

Y a-t-il donc vraiment des poètes dignes de ce nom, et non pas seulement quelques rimeurs, quelques joueurs de guitare, dans l'Amérique espagnole? Ces républiques à peine formées, et que nous croyons déjà vieillies, peuvent-elles produire d'autres hommes que des partisans, des chefs de bandes et des généraux galonnés qui paraissent un moment sur la scène pour fusiller leurs adversaires et pour être fusillés à leur tour? Au milieu de ce tumulte incessant de révolutions qui nous semblent monotones et sans portée, des luttes sanglantes ou ridicules, des proclamations qui se croisent, des cris de guerre qui se répondent, des armes qui s'entre-choquent, l'amour des beaux vers et des grandes pensées noblement dites peut-il se développer dans les esprits et produire une littérature sérieuse? Depuis longtemps déjà (1), on a répondu dans la *Revue* à quelques-unes de ces questions. Cependant on les reproduit encore trop souvent : lorsqu'on traite avec dédain les peuples eux-mêmes, ainsi qu'on est porté à le faire en Europe à l'égard des Hispano-

(1) Voyez notamment l'étude sur *l'Américanisme* de M. Charles de Mazade dans la *Revue* du 15 novembre 1846.

Américains, il n'est guère à espérer qu'on sera plus juste envers leurs poètes. Grâce aux *Essais biographiques et de critique littéraire* dont M. Tórres Caicedo a publié récemment les deux premiers volumes consacrés aux écrivains de l'Amérique du Sud, le doute n'est plus permis aujourd'hui. Dans cette œuvre considérable, qui doit lui attirer la reconnaissance de tous les lecteurs éclairés, l'auteur, poète lui-même, s'est donné pour mission de mettre en lumière les travaux de ses frères, les poètes du Nouveau-Monde; il venge sa patrie des reproches de stérilité d'esprit qu'on a si souvent lancés contre elle; il prouve que, depuis la conquête de leur indépendance nationale, les citoyens de la Colombie (1) peuvent comparer sans honte leurs travaux à ceux des autres peuples dans l'immense domaine des lettres.

I.

Il est certain que, sous l'ancien régime colonial des vice-royautés d'Amérique, toute poésie était flétrie d'avance, étouffée dans son germe. Des confins de l'Araucanie à l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Espagne, la vie de la société tout entière était si bien réglée par l'autorité, que rien de nouveau ne pouvait y trouver place. Absolus dans l'administration de leurs immenses provinces, les vice-rois et les capitaines-généraux du Nouveau-Monde tenaient les populations sous un joug de fer. A côté d'eux trônaient les inquisiteurs, non moins redoutables que ceux de Séville et de Tolède, et cependant moins couverts de sang, parce qu'ils ne trouvaient aucune résistance, et que la frayeur avait courbé toutes les volontés devant eux.

Des soldats ou des banquiers qui demandaient à être payés de leurs services, des favoris dont les rois d'Espagne voulaient faire la fortune, des seigneurs avides qu'il fallait gorger d'or à tout prix, de jeunes étourdis qu'on devait éloigner pour cause de scandale, recevaient à titre de fief des commanderies grandes comme des royaumes, et peuplées de milliers ou même de millions d'Indiens : c'est ainsi qu'un bourgeois d'Augsbourg, Welser, eut à lui seul, en garantie de quelques dettes de Charles-Quint, l'immense territoire qui est devenu de nos jours la république de Venezuela. Diverses lois prohibaient l'esclavage des indigènes, mais d'autres

(1) Ainsi que M. Samper, auteur d'un livre excellent sur l'état moral et l'avenir des peuples hispano-américains, nous appliquons, dans cette étude, le nom de *Colombie*, non pas aux trois républiques de la Nouvelle-Grenade, du Venezuela et de l'Équateur, mais à l'ensemble du continent sud-américain, et par extension à toutes les républiques espagnoles. Tel est du reste le sens que donnent à ce nom les hommes politiques qui travaillent à l'union future des anciennes colonies de l'Espagne en Amérique.

l'autorisaient, et celles-là seules furent exécutées. Maîtres souverains, les commandeurs pouvaient à leur gré devenir les bourreaux des populations qui leur étaient données; ceux-là mêmes qui se croyaient débonnaires n'en condamnaient pas moins des troupeaux d'hommes à s'épuiser dans leurs mines ou dans leurs plantations, et les maintenaient dans cet abrutissement qui accompagne toujours la servitude. Les commissaires chargés spécialement de la protection des natifs n'étaient le plus souvent que les humbles intendans des commandeurs, et leur mission consistait seulement à lever un impôt sur le travail des indigènes. Au-dessous des grands propriétaires féodaux s'échelonnaient des spéculateurs rapaces, vivant tous des labeurs de l'Indien.

Sous ce régime atroce, les naturels asservis périssaient par milliers, et des contrées jadis populeuses se changeaient en déserts. Les Caraïbes disparurent des Antilles; les huit cents peuplades (1) des bords de l'Amazone et de ses affluens se fondirent peu à peu; la grande nation des Muyscas fut réduite à une simple tribu. Cinquante ans après la conquête de l'empire des Incas, plus de deux millions d'hommes avaient déjà péri, ainsi que le prouva le recensement opéré en 1580 par ordre de Philippe II. La dépopulation continua pendant les deux siècles qui suivirent : lorsque le Pérou eut enfin reconquis son indépendance, il avait perdu les neuf dixièmes de ses habitans; la vallée de Santa, qui s'ouvre dans l'épaisseur des Andes, au sud de Trujillo, n'avait plus, d'après M. Bollaert (2), qu'une population de 1,200 âmes, misérables descendans des 700,000 Indiens qu'elle renfermait à l'époque de la conquête. Cependant cette mort lente de toute une race d'hommes s'accomplissait en silence, les tribus s'éteignaient les unes après les autres sans troubler l'ordre général. Les prêtres maintenaient la paix dans l'immense tourbe des esclaves incessamment décimés, et jetaient quelques gouttes d'eau bénite sur ces populations, qui, à peine mortes, étaient aussitôt ensevelies dans l'oubli. Chaque ville, chaque bourgade indienne était gouvernée soit par un curé, soit par des jésuites ou par des moines de l'ordre de Saint-François. Toute désobéissance était punie par une double peine civile et religieuse; tout rebelle était un hérétique, passible à la fois de la mort et de l'excommunication. Ce n'est point parmi ces indigènes tremblans, auxquels le chant de leurs hymnes nationaux était interdit comme un crime et dont on avait systématiquement détruit toute l'ancienne

(1) Sept cent quatre-vingt-quinze d'après les recherches de M. Clements Markham.

(2) *Antiquarian, ethnological and other Researches in New-Granada, Ecuador, Peru and Chile,* by William Bollaert, London 1860.

littérature, qu'il fallait s'attendre à voir naître des poètes (1); ce n'est pas davantage parmi ces nègres, que, « par compassion pour les peaux-rouges, » on allait voler ou acheter sur les côtes d'Afrique. Si les noirs supportaient le travail forcé et les mauvais traitemens mieux que les Indiens, c'était pour tomber dans un avilissement peut-être encore plus profond que celui de leurs compagnons de servitude.

Les créoles eux-mêmes, fils des conquérans espagnols, étaient asservis par la pensée, et seulement un petit nombre d'entre eux osaient courir les risques sérieux que toute instruction élémentaire pouvait amener avec elle. Les ouvrages de politique, de philosophie, d'histoire, de haute littérature, « les romans traitant de matières profanes et fabuleuses, ainsi que les histoires feintes, » étaient sévèrement proscrits, et personne ne pouvait se les procurer en cachette ou les introduire dans le pays sans s'exposer au jugement de l'inquisition comme fauteur d'hérésie. Du reste, le gouvernement espagnol avait pris des mesures efficaces pour arrêter toutes les idées de l'ancien monde à leur entrée dans le nouveau : il avait concédé, d'abord à une seule maison de Séville, puis à quelques autres sociétés de capitalistes, le privilége exclusif du commerce avec les diverses contrées de l'Amérique. Ces compagnies, surveillées avec un soin jaloux, avaient chacune son domaine commercial parfaitement inviolable : l'une avait le monopole des denrées du Mexique et de l'Amérique centrale; une autre avait pour sa part la Nouvelle-Grenade et le Venezuela; une troisième compagnie desservait les régions de La Plata; une autre encore s'était fait concéder tout le commerce du Pérou. Bien plus, pour assurer ses immenses possessions d'outre-mer contre le trafic interlope et toute infraction au monopole, le gouvernement espagnol n'avait ouvert au commerce des compagnies qu'un très petit nombre de ports, situés à plusieurs centaines de lieues les uns des autres. Ainsi l'Amérique était comme murée pour le reste du monde; elle appartenait à quelques spéculateurs de Bilbao, de Séville et de Cadix. Pareille servitude commerciale n'était pas faite pour aider à la libération de la pensée.

La privation de toutes les libertés devait avoir pour conséquence nécessaire d'arrêter l'essor intellectuel des peuples dans les colonies

(1) En 1780, lors de la grande insurrection des Indiens commandés par Tupac-Amarú, le descendant des anciens maîtres du pays, les Espagnols anéantirent tout ce qui restait des drames, des poésies et des chants composés avant la conquête. Il n'en existe plus aujourd'hui que des fragmens peu considérables, reproduits en entier par M. Clements Markham dans son ouvrage intitulé *Contributions towards a grammar and dictionary of Quichua.*

espagnoles de l'Amérique; mais la grande cause qui empêchait l'éclosion de toute poésie, c'est que les blancs créoles n'étaient pas chez eux dans le vrai sens du mot; le continent colombien n'était pas encore leur véritable patrie. Méprisés eux-mêmes par les grands seigneurs de la métropole, que l'espoir de s'enrichir en quelques années avait amenés dans le pays, ils méprisaient aussi et ne pouvaient se défendre de haïr la foule des indigènes et des esclaves de toute couleur qui s'agitaient au-dessous d'eux. Faute d'avoir su adopter les mœurs appropriées au nouveau continent qu'ils habitaient, les créoles étaient pour ainsi dire suspendus entre deux sociétés, celle des maîtres arrogans et celle que formait l'abjecte cohue des asservis. Comment donc auraient-ils pu chanter cette terre sur laquelle ils étaient simplement campés entre des populations vaincues et une administration tyrannique? Se sentant à la fois criminels envers les uns, opprimés par les autres, ils se taisaient. Un lourd silence planait sur cette admirable partie du monde que Colomb avait fait surgir comme une planète arrachée à l'espace. Et pourtant tout était nouveau, tout était prodigieux dans cet immense territoire dont l'humanité venait de s'enrichir. Les hommes, les animaux, les végétaux, différaient de ceux de l'ancien monde; les forêts vierges se révélaient dans leur redoutable majesté; les Andes, qui étaient alors les plus hautes montagnes connues, offraient sur un même versant tous les climats terrestres, indiqués au regard par des guirlandes de verdures diverses; les colons apprenaient à connaître les éruptions de cendre et de boue, les tremblemens de terre, les ouragans, les divers météores de la nature tropicale, et cependant aucun poète ne se levait pour célébrer toutes ces merveilles. Ercilla, le chantre de l'Araucanie, était un des conquérans espagnols; il n'appartenait pas à cette triste société américaine sur laquelle le fisc et l'inquisition pesèrent pendant trois siècles.

Ce grand silence des colonies, à une époque où l'Espagne de son côté faisait à peine entendre sa voix, est une chose frappante. Après cette gigantesque épopée de la conquête, après les exploits et les crimes des Cortez, des Pizarre et de tant d'autres fameux chefs de bandes, les possessions espagnoles de l'Amérique n'ont plus d'histoire; les auteurs ne savent plus qu'en dire et résument en quelques pages les événemens de près de trois cents années. Pendant cette longue période, les indigènes disparurent par tribus et par nations entières; mais leur plainte n'était pas même entendue. Les nègres importés d'Afrique périssaient aussi; personne néanmoins ne prenait garde à ces abatis d'esclaves, car les vides des plantations étaient sans cesse comblés, grâce à la traite d'Afrique, commerce régulier que l'apôtre Bartolomé de Las Casas, aveuglé

par sa tendresse pour les Indiens, ne craignit pas un jour d'encourager. Sans l'or du Pérou, l'argent de la Nouvelle-Espagne et les quelques denrées que le monopole laissait parvenir en Europe, l'Amérique colombienne serait devenue un mythe; elle aurait été de nouveau engloutie comme une autre Atlantide.

Dans l'histoire des colonies espagnoles, on n'a pas en général suffisamment relevé un fait qui prouve d'une façon victorieuse combien la civilisation relative apportée par les conquérans allait en s'affaiblissant par degrés pendant les trois siècles du régime colonial. En imposant la servitude aux indigènes, les Espagnols n'avaient pas réussi à leur imposer partout leur langage : bien au contraire, c'étaient les idiomes indiens qui gagnaient incessamment, et l'usage du noble castillan se perdait peu à peu. Dans leurs célèbres *réductions* du Paraguay, les jésuites, désireux de maintenir toutes les barrières qui existaient entre l'Amérique et le monde européen, s'étaient bien gardés d'enseigner l'espagnol aux tribus indigènes; leur langue officielle était le guarani, idiome harmonieux, mais incomplet, qui est encore aujourd'hui d'un usage universel parmi les créoles du Brésil oriental, du Paraguay et de la province de Corrientes. Sur les plateaux du Pérou et de Quito, la langue des Incas évinçait aussi graduellement celle des vainqueurs, les dénominations imposées jadis par les Espagnols tombaient en désuétude pour laisser reparaître les anciens noms *quichuas*, et dans plusieurs grandes villes de l'Équateur, nombre d'habitans d'origine européenne ne comprenaient plus la langue de leurs pères. Enfin, sur les côtes mêmes de la mer des Antilles, là où les communications entre les créoles et les navigateurs d'Espagne étaient fréquentes, on ne parlait plus en divers endroits qu'un ignoble patois ou *papamiento* mêlé de mots espagnols, caraïbes et goajires. La société, devenue barbare, se faisait une langue à son image.

Ce n'est pas qu'en fouillant avec soin les archives du passé on ne puisse découvrir dans cet âge stérile quelques noms de poètes américains. Parmi ces hommes, il en est dont les œuvres, brûlées par ordre des vice-rois ou des archevêques, sont presque introuvables aujourd'hui. Telles sont par exemple les satires de l'Espagnol Simon Ayanque. Des œuvres littéraires qui nous ont été conservées, les plus connues sont celles du moine Manuel de Navarrete. Celui-là était un poète, et quelques-uns de ses chants sont remarquables par la noblesse de l'exposition, la force et la beauté des images; mais Navarrete vivait à une époque où le souffle de la révolution passait déjà sur l'Amérique, et d'ailleurs la plupart de ses poésies ne sont autre chose que des sermons en rimes approuvés par l'inquisition ou des amplifications mythologiques sur Pomone, Flore

et Ganymède. Aucun de ses vers ne rappelle qu'ils ont été écrits dans le Nouveau-Monde plutôt que dans la vieille Europe. Navarrete s'efforce d'être à la fois convenable et médiocre; vrai poète, il cherche à n'être qu'un érudit, comme s'il avait eu pour but de déguiser son âme. L'érudition et les sciences spéciales, surveillées d'ailleurs avec un soin jaloux, telles sont en effet les seules ressources laissées aux créoles distingués qui peuvent s'arracher à l'ignorance générale et marquer leur trace dans l'histoire intellectuelle de l'Amérique sans quitter leur patrie, comme le fit le grand dramaturge Alarcon. Pendant la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, les deux auteurs les plus remarquables de la Nouvelle-Grenade, cette contrée pourtant si féconde en hommes d'imagination, étaient les botanistes Mútis et Cáldas. Encore ce dernier fut-il fusillé, et ses livres, ses manuscrits, ses herbiers, furent-ils brûlés par la main du bourreau. Tristes peuples qui n'avaient pas de jeunesse! Dans l'histoire des nations aussi bien que dans celle de chaque homme, la divination poétique précède la connaissance; mais en Colombie c'est le contraire : les savans commencent leurs recherches sans avoir encore entendu le chant des poètes. Comme sur les plantes tourmentées dont les premières fleurs avortent, il se développait en Amérique une seconde floraison, malsaine et sans beauté.

Avant que la guerre séparât violemment les colonies espagnoles de la mère-patrie, les divers groupes de créoles épars sur le pourtour du continent colombien ne formaient donc qu'une nation de muets. La liberté du langage était laissée seulement à ceux que protégeait l'espace, aux *llaneros*, qui parcouraient à cheval les vastes solitudes, aux *bogas* ou bateliers qui voguaient de crique en crique ou ramaient sur les grands fleuves sans avoir d'autre patrie que leur barque. Ceux-là, nés voyageurs et libres, étaient poètes à leur manière : ils chantaient pour s'égayer dans la plaine déserte ou pour accompagner le bruit cadencé de leurs rames. M. Samper dit merveilles des *galerones* que composent les pâtres dans les savanes néo-grenadines de San-Martin et de Casanare; mais il ne cite point ces chansons, qui se perdent sans écho. On ne connaît qu'un petit nombre de *yaravis* péruviens, gracieuses poésies d'amour, qui brillent à la fois par la finesse et par la naïveté, et qui ressemblent à celles de tous les peuples enfans, surtout aux *ritornelli* des Toscans, tant il est vrai que les mêmes sentimens se manifestent partout de la même manière. Nous citerons en espagnol deux *yaravis*, afin de ne pas leur enlever la délicatesse et la grâce qui les distinguent :

Pajarito verde,
Peche colorado,

Eso te sucedó
Por (ser) enamorado (1).

Aun entre las flores
Se suele observar
Tributar fragrancia
A quien sabe amar (2).

Enfin l'oppression des créoles eut un terme. Les cortès espagnoles consentirent à recevoir dans leur sein un petit nombre de députés colombiens; puis l'invasion de la péninsule ibérique par les armées françaises suspendit les relations entre les colonies et la métropole; les diverses provinces de l'Amérique méridionale profitèrent de ce moment de répit pour apprendre à se gouverner elles-mêmes, et bientôt la révolution éclatait à quelques années d'intervalle à Buenos-Ayres, à Quito, dans la Nouvelle-Grenade, au Mexique, au Pérou : de tous les côtés jaillissait l'incendie couvant dans le sol. La guerre dura de longues années; mais les Colombiens la soutinrent avec un courage héroïque, une inflexible persévérance qui ont couvert de gloire ce premier âge de leur vie indépendante. La libération des peuples de tout un continent par des hommes tels que Bolivar, Santander, Sucre, Morales, O'Higgins, est une épopée bien autrement grande que ne l'avait été l'asservissement de l'Amérique par les conquérans espagnols; mais elle n'a pas encore été racontée par un écrivain digne de la comprendre. Ceux qui voudront aborder cette grande œuvre historique auront à lutter contre des difficultés particulières à cause de l'immensité du théâtre et du petit nombre des acteurs; sans perdre de vue les personnages du drame, ils auront à parcourir la vaste scène, deux fois plus grande que l'Europe, qui s'étend des mers glacées du cap Horn aux arides déserts de la Sonora et du Nouveau-Mexique; il leur faudra passer incessamment d'un point à un autre et signaler d'innombrables faits de détail, tout en sachant maintenir l'harmonie de l'ensemble. C'est là une œuvre qui, dans son genre, ne demande pas moins de génie que n'en a demandé la délivrance même du pays. Peut-être un des héros de la grande guerre de l'indépendance eût-il pu la raconter lui-même; mais à cette époque on agissait, on n'écrivait pas.

Par la conquête de leur indépendance, les Hispano-Américains supprimaient les barrières qui les avaient empêchés jusque-là d'entrer dans le concert des nations civilisées. Les restrictions commerciales qui avaient fait de tout le continent sud-américain la pro-

(1) « Petit oiseau vert, ta poitrine est rouge : c'est parce que tu es amoureux. »
(2) « Même parmi les fleurs, le parfum est à celle qui sait aimer. »
Ces *yaravis* ont été rapportés du Pérou par un voyageur français, M. Berthon.

priété de deux ou trois maisons de commerce étaient à jamais supprimées; une douane orthodoxe ne veillait plus aux frontières pour arrêter les livres de philosophie, de science ou de simple éducation; les voyageurs, libres désormais de parcourir le pays dans tous les sens, étaient invités à en faire leur nouvelle patrie; grâce aux échanges, le niveau des idées tendait à s'établir entre les sociétés d'Europe et d'Amérique. Et non-seulement les blancs créoles avaient pu se convaincre par leur longue lutte et par leur victoire définitive qu'eux aussi étaient dignes de la liberté comme les Européens : toutes les castes inférieures, maintenues jusqu'alors dans une servitude sans espoir, voyaient en même temps un rayon de lumière éclairer leur avenir. Les hommes de races mêlées, qui pour la plupart s'étaient jetés passionnément dans l'arène et n'avaient cessé de combattre avec une intrépidité au moins égale à celle des blancs, étaient par cela même devenus citoyens; l'esclavage des noirs était mitigé, puis aboli successivement par les diverses républiques; les Indiens civilisés ou simplement « apprivoisés » (*mansos*) étaient régis par la même constitution et jouissaient des mêmes droits que les descendans non mélangés des anciens conquérans espagnols. C'est ainsi qu'en se réveillant la société américaine évoquait de ses bas-fonds et accueillait au nombre des citoyens des millions de travailleurs qui jusqu'alors avaient été considérés comme des êtres intermédiaires entre l'homme et la brute. Pour la première fois l'on voyait trois races, aussi différentes que le sont les blancs caucasiens, les noirs d'Afrique et les peaux-rouges, se reconnaître comme égales et se fondre en nations appartenant par leur origine aux trois souches distinctes. En se présentant au monde, les nouvelles républiques affirmaient solennellement l'unité de destinée pour tous les membres de la famille humaine; elles inauguraient leur carrière par la réalisation de l'un des faits les plus considérables de l'histoire.

Lorsque les états colombiens sortirent victorieux de leur lutte contre l'Espagne, on pouvait espérer de voir surgir bientôt des poètes, des orateurs, des artistes, du milieu de ces peuples qui avaient déjà produit tant de remarquables hommes de guerre, et qui offraient les aptitudes et les qualités propres à diverses races. Doués pour la plupart d'une intelligence vive et d'une âme prompte à l'émotion, les Hispano-Américains ont de plus le précieux avantage de parler cette belle langue espagnole, à la fois si noble et si douce, cette langue souple dans laquelle les pensées les plus énergiques et les aperçus les plus délicats peuvent s'exprimer également sans le moindre effort. En outre l'admirable beauté du continent sud-américain, le plus simple et le plus harmonique dans ses formes,

doit nécessairement aider l'homme qui l'habite à comprendre les grandes choses. Malheureusement les déplorables traditions que l'Espagne léguait à ses vainqueurs ne pouvaient que retarder les progrès des nouvelles républiques. Trois siècles d'oppression laissaient dans la masse du peuple l'ignorance, le fanatisme et la dégradation morale, tandis que l'orgueil, la prodigalité fastueuse et la paresse des anciens maîtres espagnols étaient encore imités par les créoles élégans. La grande évolution du mélange des races et l'émancipation graduelle des esclaves africains maintenaient la société dans un état de fermentation constante; les mœurs étaient devenues féroces à la suite des vingt années de lutte pendant lesquelles des hommes du même sang et de la même contrée s'étaient si souvent armés les uns contre les autres; les vertus guerrières, trop développées, ne trouvaient pas encore un équilibre suffisant dans les intérêts de la paix; enfin les habitans étaient trop clairsemés et l'espace trop grand pour que les populations pussent se grouper solidement dans aucune des républiques et former de véritables individualités nationales. Telles sont les circonstances diverses dont il faut tenir compte pour apprécier avec une entière équité la littérature hispano-américaine.

II.

Pendant le cours du XVIIIe siècle, les versificateurs du Mexique et du Pérou, élevés par les jésuites ou les franciscains, avaient imité les rares ouvrages classiques non prohibés. Après la guerre de l'indépendance, que pouvaient faire les écrivains de l'Amérique méridionale, sinon imiter encore? L'Europe, qui leur avait été si longtemps cachée, leur apparaissait maintenant dans toute sa splendeur : c'était comme une immense lumière rayonnant par-dessus l'Atlantique. La joie qu'éprouvèrent nos érudits de la renaissance en étudiant les auteurs grecs et latins qu'ils croyaient perdus peut à peine se comparer au ravissement des Colombiens avides de savoir qui se trouvèrent soudain en libre possession des œuvres produites par la civilisation moderne. Tout les éblouit : idées, inventions, théories diverses, tout jusqu'à nos vices et à cette fausse gloire militaire qui nous avait tant coûté. Ils accueillirent comme parfait tout ce qui leur venait d'Europe, livres et systèmes, voyageurs et marchandises; ils se firent les échos de toutes les voix qui retentissaient dans l'ancien monde, enveloppèrent d'une même admiration, et presque au hasard, tous les hommes qui s'étaient fait un nom dans la littérature contemporaine. Ils oublièrent leur propre histoire pour n'étudier que celle de l'Europe occidentale : contem-

plant à peine leur continent si beau, leur nature admirable, ils cherchèrent à se figurer les campagnes gracieuses, le relief modéré, la végétation contenue de nos pays de brumes et de froidure.

C'est à la France surtout que revint l'honneur d'initier les peuples colombiens dans ce monde sans bornes des arts et des sciences, naguère encore presque fermé pour eux. Ils parlaient, il est vrai, la même langue que les Espagnols, mais ils gardaient rancune à la mère-patrie à cause des trois siècles d'oppression et des vingt années de guerre qu'elle leur avait fait subir; d'ailleurs les relations avec la péninsule ibérique étaient devenues très rares, et des années entières se passaient avant qu'un seul navire espagnol se présentât dans les grands ports de l'Amérique, dont les négocians de Séville et de Cadix avaient eu jadis le monopole. La littérature castillane avait aussi le double désavantage d'être moins riche et plus connue que celle du reste de l'Europe : elle n'avait pas l'attrait mystérieux de tout ce qui est nouveau. L'Angleterre se présentait avec le prestige que lui donnaient les œuvres de ses poètes, les recherches de ses savans, et surtout l'appui efficace fourni par ses capitaux et son commerce aux républiques colombiennes; mais durant les premières années qui suivirent l'indépendance des colonies la langue anglaise n'était comprise que d'un petit nombre de créoles, et ceux-là mêmes n'étaient pas complétement libres des préjugés ridicules et barbares qui rendaient la masse de la population américaine hostile aux hérétiques. C'est vers la France que regardaient tous les peuples affranchis, depuis le Mexique jusqu'à la Plata; c'est à ses principes, vaguement compris, qu'ils se sentaient redevables de leur émancipation, c'est à ses idées qu'ils demandaient le maintien de leurs libertés, c'est dans les ouvrages de ses grands hommes qu'ils cherchaient la civilisation moderne tout entière. La plupart des livres importés d'Europe étaient des livres français, et maintenant encore ce sont les œuvres de nos grands écrivains qui forment la partie la plus considérable et la plus appréciée de toute bibliothèque colombienne. Je n'ai pas besoin de dire quelle émotion joyeuse éprouve le voyageur français lorsque dans quelque maisonnette d'un village éloigné de tout chemin il retrouve des ouvrages aimés, que des Indiens à demi sauvages ont dû porter, tome après tome, à travers les torrens et les forêts vierges.

Dans les premières années d'enivrement et même jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, nombre de poètes colombiens semblaient n'avoir d'autre ambition que de se faire les échos des poètes français. Simples rimeurs et vrais artistes imitaient à l'envi dans la mesure de leurs forces. De leur continent lointain, ils prenaient avidement part aux émotions et aux engouemens litté-

raires du public parisien; volontaires ignorés de leurs chefs, mais assez enthousiastes pour se passer d'encouragement, ils se conformaient avec joie à tous les mots d'ordre qui étaient donnés en Europe, applaudissaient tous les écrivains, adoptaient et copiaient tous les genres; malheureusement la lenteur des communications à travers l'Atlantique les exposait fréquemment à qualifier de chefs-d'œuvre incomparables ce dont Paris était déjà fatigué à juste titre. Avant que l'effervescence littéraire des *romantiques* eût gagné la Colombie, Madrid, un des fondateurs de l'indépendance grenadine, traduisait *les Trois Règnes de la Nature*, par l'abbé Delille; mais bientôt après les *classiques* du Nouveau-Monde furent mis en déroute par les « poètes du désespoir. » Ce fut un concert de pleurs et de sanglots d'un bout du continent à l'autre bout. Des centaines et des milliers de Colombiens chantèrent les « soupirs de l'âme » et les « larmes du cœur. » Récemment encore le gracieux et touchant Lozano, véritable poète, qu'on peut ranger parmi les écrivains les plus remarquables de l'Amérique, publiait ses *Heures de martyre*, suivies de *Nouvelles Heures de martyre*.

Certes on ne saurait faire un reproche à la littérature hispano-américaine d'avoir ainsi débuté par des traductions et des imitations souvent dépourvues de critique. Ayant à peine un commencement d'histoire, maîtres de leur sol natal depuis quelques années seulement, et d'ailleurs environnés de tous côtés par le désert ou par des tribus encore sauvages, les Colombiens affranchis ne pouvaient naître à la civilisation et aux arts qu'en prenant exemple sur les peuples étrangers. C'est le génie français qui les a séduits, c'est par lui qu'ils se sont laissé entraîner à l'aveugle, copiant avec un égal enthousiasme le charmant et le grotesque, les erreurs et la vérité. Nous aurions mauvaise grâce à les blâmer d'avoir si complétement subi notre influence, et d'ailleurs le blâme retomberait en entier sur nous, qui les avons souvent mal guidés : notre seul sentiment à l'égard de ces peuples jeunes, qui se sont faits avec joie nos disciples, ne doit être que celui de la sympathie. Cependant, lorsqu'on lit les œuvres des poètes américains, il est impossible de ne pas sourire de l'étrangeté de certaines imitations, qui n'ont aucun sens dans le Nouveau-Monde à cause de la différence des milieux politiques et sociaux. Ainsi, sur cette terre à peine échappée à un régime qui était la continuation de celui du moyen âge, nombre de jeunes gens célébraient innocemment le bon vieux temps où les peuples d'Europe avaient été si misérables, où la pensée s'était si péniblement débattue. De même ces républicains, qui venaient d'expulser leurs maîtres espagnols et ne voulaient vivre que pour la liberté, adoraient à l'envi l'exilé de Sainte-Hélène et maudissaient

la traîtresse Albion. Pour donner une idée du lyrisme auquel s'élevèrent les poètes sud-américains et de la forme qu'avait prise en Colombie la légende napoléonienne, il suffira de citer les trois premières strophes d'une ode de Lozano :

« Aigle du désert, dont le nid fut la tempête orageuse, comète enflammée suspendue au ciel sans fin des âges, toi qui, dans le lac immense de l'oubli, as lancé tes royales clartés, dieu tombé du trône des dieux, qui donc reçut tes dernières paroles?

« Ce ne sont point les pyramides, qui avaient entendu le bruit de tes pas et s'étaient inclinées, ni les eaux du Nil, qui t'avaient vu et qui murmuraient ton nom, ni les cités qui avaient allumé leurs tours pour t'éclairer pendant la nuit... Qui donc? Silence! ma langue hésite, elle parle en tremblant de la mer, elle nomme un rocher!

« La terre, la mer, les cieux étaient un orbe étroit pour ton pied de géant; de ton palais impérial le toit splendide était le firmament sans bornes; les soleils étaient ton diadème, et ta couche le pôle antarctique de diamant. Ton cercueil, puis-je le croire? titan de la Seine, ce fut Sainte-Hélène, le rocher fatal! »

Victor Hugo est le poète français dont les œuvres ont exercé la plus grande et la plus durable influence sur la littérature hispano-américaine, et parmi ses poésies, les plus admirées furent sans contredit *les Orientales;* on peut qualifier d'innombrables les traductions et les imitations auxquelles les plus belles pages de ce volume donnèrent lieu de la part de tous ceux qui savaient chanter ou seulement rimer dans les républiques colombiennes. C'est que *les Orientales* étaient pour les Américains eux-mêmes comme une révélation de l'Amérique : ces poèmes ont presque tous une allure héroïque et martiale faite pour plaire à un peuple jeune et batailleur; ils peignent une nature un peu fantastique et idéale qui est aussi bien celle du Nouveau-Monde que celle de l'Égypte et de la Turquie; ils mettent en scène des Arabes nomades auxquels ressemblent comme des frères les cavaliers à demi sauvages des *pampas* de Buenos-Ayres. Lorsque les poètes colombiens manifestaient une prédilection si marquée pour Victor Hugo, c'était donc par un sentiment intime du génie propre de leur race. Il est même telle de leurs œuvres où l'imitation et la nature sont tellement confondues qu'il est impossible de faire la part de l'une et de l'autre. Comme exemple de ce mélange intime, on peut citer les poésies composées par un homme qui, après avoir vécu de la vie des nomades de la Plata, soit comme soldat, soit comme exilé, a fini par devenir président de la fédération argentine, don Bartolomé Mitre. Nous traduisons ici quelques vers de son *Chant du Gaucho,* dont il est malheu-

reusement presque impossible de rendre en français l'animation guerrière.

« Mon cheval est plus léger que la flèche ou le *pampero* (1)... Au milieu du combat, il frappe la terre, il bondit. Il se lance comme un tourbillon au plus épais du carnage, à la vue de la pique sanglante.

« Et quand j'étends mon bras, quand je vais prendre le *lazo*, ses yeux dardent la lumière..... Ses yeux sont deux étoiles, ses sabots sont quatre étincelles; il est fidèle comme mon couteau et beau comme la nuit sereine. Ah! j'aime mon gris-pommelé autant que j'aime ma brunette. »

« Ainsi chantait un *gaucho* en sellant son cheval. Il entend sonner le clairon, bondit, et d'un saut léger s'élance dans le désert. »

Encore de nos jours il est certain que plusieurs poètes colombiens d'un grand mérite se laissent entraîner par leur extrême facilité d'assimilation à se faire les simples échos des sentimens et des pensées qu'on leur envoie de l'ancien monde; mais, prise dans son ensemble, la littérature des républiques espagnoles n'en existe pas moins depuis quelques années comme littérature distincte remplissant un rôle spécial dans l'histoire de l'humanité et ne pouvant être remplacée par aucune autre. Un des poètes et des critiques les mieux connus de Buenos-Ayres, Juan Guttiérez, l'affirme avec un certain emportement. « Il en est, s'écrie-t-il, qui nient encore l'existence d'une poésie particulière à l'Amérique. A la fin il faudra bien pourtant reconnaître notre indépendance en littérature, comme on l'a reconnue en politique; l'une et l'autre ne sont pas en question, ce sont des faits... Nos poètes sentent l'histoire de la patrie et la nature américaine avec des cœurs passionnés *américainement*. » En effet, si toute poésie vraiment originale doit avoir pour résultat d'évoquer les hommes et les choses dans un monde idéal sans perdre de vue la réalité, si elle doit à la fois peindre avec exactitude et transfigurer par le sentiment du beau les événemens de l'histoire, la société environnante et la nature elle-même, il est incontestable que les écrivains de l'Amérique espagnole ont déjà commencé leur œuvre. Dût la Colombie disparaître soudain, elle ne périrait pas tout entière, on la retrouverait en partie dans les chants de ses poètes.

Et non-seulement il existe une littérature hispano-américaine, on peut même dire que chacune des républiques a sa littérature nationale. Lorsque le régime colonial existait encore, l'uniformité la plus monotone régnait sur toutes les provinces en dépit de la diversité des pays et des races indiennes qui les habitaient. Partout la société était divisée en castes ennemies, partout les fils des conquérans avaient à subir la même oppression politique, partout ils

(1) Le vent des *pampas*.

avaient les mêmes préjugés, les mêmes habitudes à l'égard des aborigènes : on eût dit qu'un niveau avait passé sur tous les esprits, tant les colons du Mexique ressemblaient à ceux de Buenos-Ayres et du Chili; mais depuis la guerre de l'indépendance et le fractionnement de l'Amérique espagnole en nombreuses républiques, les divergences qui tendaient à se produire se sont graduellement accusées. Les populations, qui vivaient autrefois d'une vie machinale, se sont développées avec plus ou moins de liberté dans le sens que leur indiquaient la nature et l'histoire. Chaque nation a suivi sa carrière, chacune s'est distinguée par des institutions et des industries spéciales, chacune a produit sa littérature propre. Il est vrai que, par un contraste naturel, tous les peuples hispano-américains, aujourd'hui plus distincts les uns des autres que ne l'étaient sous l'ancien régime les sociétés éparses des créoles, ont aussi des intérêts de plus en plus solidaires, et reconnaissent chaque année davantage l'impérieuse nécessité de mettre un terme à leurs discordes, de se grouper et de s'unir d'une manière plus intime. On peut même dire que les diverses communautés de l'Amérique méridionale éprouvent d'autant plus le besoin de se rapprocher qu'elles se développent plus énergiquement dans leur voie particulière et tendent à se constituer en véritables nations. Le désir qu'elles ont de s'associer augmente en proportion de leur force. Déjà ce rapprochement des républiques colombiennes, que tous les patriotes, et Bolivar le premier, ont donné pour but principal à leurs travaux, est beaucoup plus avancé qu'on ne serait tenté de le croire au spectacle des guerres civiles qui désolent encore une grande partie du continent. L'union est consommée, sinon dans les faits, du moins dans les œuvres des écrivains, ces hommes qui ont pour mission de précéder les peuples et de leur frayer la voie. Les Hispano-Américains du nord et du sud se glorifient d'être les fils du même sol; ils réclament comme une propriété commune les noms les plus illustres de leur histoire; enfin ils savent tous ou pressentent du moins que leurs petites patries ne formeront un jour qu'une seule et grande république.

Tant qu'il n'existera pas pour la littérature de l'Amérique espagnole une encyclopédie complète, semblable à celle que M. Tórres Caicedo vient d'ébaucher dans ses *Ensayos biográficos*, il sera difficile de fixer avec une équité parfaite la part qui revient à chacune des républiques dans l'œuvre générale. Néanmoins il suffit d'avoir étudié rapidement l'histoire littéraire de ces diverses contrées pour comprendre quels sont les traits distinctifs de leur génie particulier, et quelle est sur ce génie l'influence de toutes les circonstances extérieures qu'on appelle le milieu. C'est là ce que nous allons tâcher d'indiquer brièvement.

Chaque pays veut avoir son « Athènes. » L'Amérique anglo-saxonne montre la sienne en Boston; le continent colombien se vante d'en avoir plusieurs, parmi lesquelles deux principales, l'une au midi, l'autre au nord, Buenos-Ayres et Bogotá. Le contraste est grand entre ces deux métropoles littéraires, qui furent aussi avec Carácas les foyers de la liberté colombienne pendant la guerre de l'indépendance. La capitale de la république argentine est une cité considérable renfermant des milliers d'Européens et maintenant d'incessantes relations avec l'ancien monde par ses paquebots et ses navires. Située sur la rive d'un fleuve qui recevrait ailleurs le nom de mer, elle garde l'entrée de la *pampa* sans bornes à travers laquelle bondissent les chevaux sauvages. A Buenos-Ayres viennent se rencontrer les marins de tous les pays, les *gauchos* nomades et toujours en selle. Là aussi retentissaient naguère les bruits d'une terrible guerre civile qui pendant de bien longues années ensanglanta les rues et les campagnes. Toutes ces choses, la nature physique du pays, l'origine de la population, l'état général de la société, ont exercé une influence décisive sur la riche littérature des Argentins. Tout ce qui chez eux n'est pas imitation de travaux étrangers, mais œuvre sincèrement originale, se distingue par la libre allure et l'animation du style, par la franchise de la pensée. Leur poésie lyrique semble tirer ses principales inspirations de l'ardeur guerrière et de la passion du mouvement, elle est comme avide de lutte et d'espace; mais souvent aussi elle est pleine de tristesse, car ce fut principalement sur les hommes qui se permettaient de penser et d'écrire que pesa la tyrannie de Rósas. Les Mitre, les Echeverría, les Ascasubi, les Mármol chantent les longs voyages sur la mer ou dans la plaine, les courses effrénées du *gaucho;* mais ils racontent aussi la douloureuse histoire des partis, les horreurs de la prison et les drames sanglans du champ de bataille. Dans la Bande orientale ou république de l'Uruguay, les poésies de Gómez, de Figueroa, de Hidalgo, de Magariño Cervantes, offrent les mêmes caractères d'audace aventureuse et de tristes retours. C'est que Montevideo ressemble à sa rivale Buenos-Ayres, qu'elle regarde à travers l'immense estuaire de la Plata. Comme cette ville, elle touche à de vastes plaines que parcourent librement les troupeaux; comme Buenos-Ayres, elle est le rendez-vous des *gauchos*, des Basques émigrés et des commerçans venus de tous les pays; enfin elle aussi a dû subir la tyrannie militaire et tous les malheurs des siéges et des révolutions.

A Bogotá, « l'Athènes néo-grenadine, » la nature extérieure offre un contraste absolu avec celle de Buenos-Ayres; les conditions sociales sont aussi complétement différentes, et la littérature de cette partie

de la Colombie se distingue en conséquence par des caractères nettement tranchés. La ville de Bogotá, reléguée à une grande distance de la mer et parfois séparée entièrement du monde civilisé par des bandes ennemies, est plus réduite à ses propres ressources que ne l'est peut-être aucune autre capitale. Les émigrans d'Europe ne viennent pas grossir le chiffre de sa population, elle importe seulement une petite quantité de marchandises, et ce n'est guère que par l'échange des idées qu'elle peut maintenir ses rapports avec l'ancien monde. Heureusement la nature environnante offre comme un résumé de la terre entière dans son ensemble d'une incomparable harmonie. La ville occupe une position des plus belles sur une terrasse aussi élevée que le sont les cimes de nos Alpes. Des hauteurs on peut embrasser d'un regard les volcans neigeux et fumans, les chaînes de montagnes aux zones de végétation superposées, les grandes forêts vierges et les longues traînées de nuages qui s'étendent sur les plaines. Un reflet de cette nature grandiose se trouve certainement dans les productions des auteurs néo-grenadins, Arboleda, Caro, Madiedo, Vargas Tejada. Philosophes et poètes, ils font planer leur pensée au-dessus des continuelles discordes qui agitent leur patrie; leur parole est forte et contenue, et dans leurs chants passe un souffle épique.

De même que Buenos-Ayres, les grandes villes du Chili sont en continuelles relations de commerce avec l'ancien monde et l'Amérique du Nord. Le peuple chilien est, de tous ceux de la Colombie, celui qui ressemble le plus aux peuples européens. La race des blancs d'origine espagnole y est à peine mélangée de sang indien et africain; les mœurs, les institutions, encore assez aristocratiques, offrent une certaine analogie avec celles de l'Angleterre; enfin la nation s'est lancée avec ardeur dans la voie des améliorations matérielles. Le climat et les produits agricoles du Chili ressemblent aussi à ceux de l'Europe tempérée. Il ne faut donc pas s'étonner de voir la littérature chilienne se modeler facilement, sans efforts d'imitation, sur les littératures de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre. Du reste, le Chili, qui compte parmi ses poètes des hommes éminens, tels que Matta, Blest Ganá, Lillo, Sanfuentes, brille surtout par ses savans, ses économistes, ses financiers. Parmi les républiques de l'Amérique espagnole, il a son contraste le plus frappant dans le Venezuela, ce pays si remarquable par sa pléiade de poètes lyriques. Ce contraste s'explique facilement. Moins commerçante que le Chili et malheureusement beaucoup plus agitée par les révolutions, la république vénézuélienne a l'avantage que lui donnent son beau climat tropical, ses côtes baignées par la mer des Antilles, ses admirables vallées, ses hauts plateaux et la poé-

tique immensité de ses *llanos*. En outre sa population se compose en très grande partie d'hommes de couleur; c'est peut-être à cette race, si ardente en toutes choses, si facile à émouvoir et à passionner, que le Venezuela doit ses meilleurs poètes. Parmi ses écrivains d'origine espagnole, deux ont contribué pour une forte part à la gloire littéraire de la mère-patrie : ce sont Baralt et Firmin Toro.

Le Mexique et le Pérou, ces deux états qu'on ne peut s'empêcher d'associer à cause du développement parallèle de leur ancienne histoire et de la commune destinée que leur fit la conquête, présentent aussi de grandes analogies dans leur littérature. De tout temps la société y fut plus mêlée que dans les autres parties de l'Amérique par suite de l'attraction qu'exerçaient les mines et du caractère aléatoire qu'elles imprimaient au commerce. Les brusques reviremens de fortune s'y opèrent plus fréquemment qu'ailleurs; les types y sont plus nombreux; les tribus indiennes, arrivées à divers degrés de développement, n'ont cessé de s'y trouver depuis trois siècles en contact immédiat avec les blancs du pays. En outre Lima et Mexico, qui étaient autrefois les principaux centres de la puissance coloniale de l'Espagne dans le Nouveau-Monde, ont conservé jusqu'à présent quelque chose de l'esprit léger et satirique des cours. La moralité y est probablement moindre que dans le reste de la Colombie; mais l'esprit d'observation y est peut-être plus aiguisé. Les auteurs péruviens et mexicains savent écrire des pièces légères; ils racontent agréablement les scènes de mœurs et manient le ridicule avec talent. Dans un ordre plus élevé, plusieurs d'entre eux se sont essayés à la comédie et au drame.

Les autres républiques colombiennes, le Guatemala, l'Équateur, la Bolivie, le Paraguay, ont aussi leur littérature propre; mais soit à cause de leur isolement relatif, soit à cause de l'ignorance dans laquelle leurs populations sont maintenues par des prêtres intolérans, ces diverses contrées ne brillent pas du même éclat littéraire que leurs sœurs du Nouveau-Monde. Leurs écrivains sont aussi moins connus que les poètes de l'île de Cuba. Bien que cette « perle des Antilles » appartienne encore à l'Espagne, et que par ses institutions, et surtout par le maintien de l'esclavage des noirs, elle diffère complétement des républiques hispano-américaines, cependant sa littérature se rattache bien plus à celle du Nouveau-Monde qu'à celle de la mère-patrie. En effet, les poètes cubanais ne peuvent chanter ni l'histoire passée de leur pays, ni la triste société de maîtres et d'esclaves qui les entoure. Il faut qu'ils échappent à ce milieu fatal pour chercher leur inspiration dans le sentiment de la liberté et dans l'espoir de leur indépendance future, ou bien, si la poésie révolutionnaire les effraie, il ne leur reste qu'à célébrer cette

admirable nature des Antilles à la fois si molle dans sa paix et si fougueuse dans ses tempêtes. Heredia, le fils le plus glorieux de la colonie espagnole, représente dans ses œuvres ce double caractère de la poésie cubanaise. Condamné au bannissement pour avoir trop aimé la liberté, il ne cessa jusqu'à sa mort prématurée de travailler à l'affranchissement de sa patrie et d'en peindre la beauté grandiose en vers d'une force rarement égalée. L'âme d'Heredia était d'une trempe héroïque, et il ne faut point attribuer à une vaine jactance de poète les paroles qu'il adressait au Niagara : « Laisse-moi te regarder, je suis digne de te voir! »

Pour donner une idée de la manière d'Heredia, nous traduisons ici quelques vers de son *Ode à l'Ouragan*, que tous les Américains savent par cœur :

« Ouragan! ouragan! je te sens venir, et dans ton souffle brûlant je respire enivré l'haleine du maître des airs. Vois-le, suspendu aux ailes du vent, rouler à travers l'espace immense, silencieux encore, mais effrayant, irrésistible dans sa course. La terre, qu'opprime un calme sinistre et mystérieux, contemple avec stupeur le terrible météore... Le soleil hésitant voile sous de tristes vapeurs sa face glorieuse, et son disque obscurci répand une lueur funèbre qui n'est pas la nuit et qui n'est plus le jour. Lueur affreuse, voile de mort! les oiseaux tremblent et se cachent à l'approche de l'ouragan qui hurle; sur les montagnes lointaines, les forêts l'entendent et lui répondent.

« Le voilà! Il étend sur la nature son manteau d'épouvante. Géant des airs, je te salue!... Le vent secoue et fait tournoyer les franges mêlées de son vêtement sombre. Ses bras grandissans se rejoignent au-dessus de l'horizon; ils s'abaissent et recouvrent l'espace d'une montagne à l'autre.

« Ténèbres partout! Le souffle de l'orage soulève en tourbillons la poussière des campagnes. Dans les nues, le maître du tonnerre fait rouler son char grondant; des roues jaillit le rapide éclair, qui vient frapper la terre et de ses reflets livides inonde le ciel... La pluie tombe à torrens. Tout est confusion, horreur profonde. Cieux, nuées, collines, forêt chérie, je vous cherche en vain; vous avez disparu. La noire tempête fait tournoyer dans les airs un océan sous lequel tout s'engloutit. Enfin, monde fatal, nous nous séparons! L'ouragan et moi, nous restons seuls... »

III.

Le sentiment qui a le plus contribué à donner une véritable originalité à la littérature colombienne, c'est l'ardeur patriotique. Dans les sociétés qui se développent régulièrement, les poètes et les artistes peuvent se vouer avec recueillement au seul culte du beau; mais dans ces jeunes républiques hispano-américaines, qui n'ont pas encore assuré leur liberté d'une manière définitive, tous les

hommes remarquables par l'intelligence se mêlent forcément à la lutte des partis : ils sont entraînés dans l'action lors même qu'ils ne s'y jettent pas de plein gré. Les uns exercent les fonctions de juges, de sénateurs, de représentans aux assemblées; les autres, appelés sur les champs de bataille, deviennent généraux, si la victoire leur est propice, ou chefs de bandes, s'ils sont vaincus; d'autres encore sont nommés diplomates, ambassadeurs, présidens de quelque république. Un plus grand nombre, écrasés par le char de la fortune, finissent leurs jours misérablement; mais, quelle que soit leur destinée, ils sont tous citoyens avant d'être poètes. Leurs œuvres, dans lesquelles se reflète nécessairement leur vie, sont toutes plus ou moins animées par l'amour du sol natal, l'enthousiasme guerrier, l'enivrement de la liberté. Lozano interrompt ses élégies mélancoliques pour écrire ses beaux *Chants de la Patrie*, et Mármol, le doux poète de la famille et des amours, lance ces terribles imprécations à Rósas, le *gaucho* sanguinaire qui opprima si longtemps la société argentine :

« Quel est le démon voilé qui t'accompagne, afin que je le suive, armé d'un poignard? Quelle est celle des étoiles qui t'éclaire, afin que je fasse descendre sur elle la malédiction divine? A quelle heure se glisse la frayeur dans ta poitrine de fer, afin que j'évoque les visions qui t'épouvantent? A quelle heure t'endors-tu tranquillement sur ta couche, afin que j'appelle les morts pour te secouer le crâne? Prêtez-moi, tempêtes, votre affreux rugissement, alors que le tonnerre éclate et que brame l'aquilon. Cataractes et torrens, prêtez-moi votre voix, afin que je l'écrase par une terrible, une éternelle malédiction! »

Mêlés comme ils le sont à ces luttes ardentes de la Colombie qui depuis cinquante années ont déjà dévoré tant d'hommes de cœur, les poètes, loin d'avoir été plus ménagés que les autres combattans, ont eu au contraire plus à souffrir, parce que leur intelligence elle-même les rendait plus redoutables aux tyrans militaires, et que leur talent les signalait à la vengeance de l'ennemi. On peut dire sans aucune exagération que l'histoire des luttes civiles dans l'Amérique méridionale est en même temps le martyrologe des écrivains. Un instant l'Europe littéraire s'est émue de la mort de Plácido, mulâtre cubanais fusillé en 1844. Par commisération pour le sort de cette victime des préjugés de caste, on admira ses vers outre mesure, on classa le poète parmi les plus grands hommes du Nouveau-Monde; mais combien d'hommes supérieurs à Plácido par le talent et par le caractère ont péri d'une mort violente sans que la renommée ait daigné s'occuper d'eux! Combien d'autres ont vécu de longues années dans les prisons ou sur la terre d'exil sans que la

gloire de leurs travaux se soit répandue hors du continent natal! Combien se sont écriés, comme Florencio Balcarce :

« O patrie! si je ne puis rien pour ta gloire, c'est que l'homme n'est pas maître de son destin. J'ai été une goutte d'eau tombant dans la nuit et bue par la poussière.

« Amis, si le malheur vous amène aussi sur le sol étranger où je vais mourir, je vous en conjure, ne marchez pas sur mes os! Que mon nom, mon pauvre nom, ne soit pas oublié de tous!

« Adieu, ombre douce du toit paternel! Adieu, compagnons de mon enfance heureuse! Mes chers amis, mon adieu est éternel! Adieu, Buenos-Ayres, mille et mille fois! »

Par l'ordre de Rósas, Mármol est jeté dans un cachot à l'âge de vingt ans; Echeverría est exilé de la république argentine et meurt en pays étranger; Varela, poignardé, expire sur le seuil de sa maison; Ascasubi échappe à la mort par un oubli du bourreau, et ne réussit à sauver sa vie qu'en escaladant les murailles de son cachot; Eusebio Lillo doit s'exiler lui-même du Chili pour éviter d'être fusillé; Blest Ganá est condamné à mort, et l'on hésite à commuer sa peine en dix ans de bannissement; Corpancho, renvoyé du Mexique, est brûlé avec le vapeur qui l'emporte. Certes il serait étonnant que la littérature sud-américaine n'offrît aucune véritable originalité, lorsqu'on voit les poètes eux-mêmes se lancer si ardemment dans la mêlée de la vie et se mesurer sans crainte avec la destinée. Leurs vers ont tous été ennoblis par le contact d'un sol libre, comme le furent ceux de Plácido. En donnant ses poésies à un Colombien qui se rendait de Cuba dans l'une des républiques du continent, il lui adressa ces paroles :

« Ami, quand tu débarqueras sur la plage écumeuse de ce pays, agenouille-toi, prends mes vers, et fais-leur toucher trois fois la terre de liberté. Je t'en prie, fais-leur toucher ce sol! Puisque le malheur et l'étendue des mers ne me permettent pas de baiser cette rive adorée, que mes chants au moins puissent le faire à ma place! »

Julio Arboleda, l'un des hommes les plus illustres et peut-être le plus remarquable poète de la Colombie, offre dans sa carrière un exemple saisissant des vicissitudes auxquelles doit s'attendre un poète de combat dans une société aussi agitée que l'est encore celle de la Nouvelle-Grenade. Pendant la guerre de l'indépendance, tous ses parens sans exception avaient pris part à la lutte contre la domination espagnole, et le plus grand nombre d'entre eux y avaient trouvé la mort. Son père, voulant, en dépit de la fièvre, remplir une mission que lui avait confiée Bolivar, s'était empoisonné en arrêtant les accès de son mal par l'arsenic. Ses deux oncles, le savant Cáldas

et Miguel de Pombo, avaient été passés par les armes sur la place publique de Bogotá; son cousin Ulloa avait subi le même sort; d'autres parens étaient tombés sur les champs de bataille; une de ses tantes, plutôt que de se rendre aux Espagnols, s'était laissée mourir de faim. Tous ces faits, racontés par une mère héroïque, développèrent dans le cœur du jeune Arboleda cet ardent amour de la liberté qui fut le mobile de toutes ses actions. Devenu homme et chef de parti, Arboleda se trompa souvent, il vacilla parfois dans ses opinions et ne sut pas toujours rendre justice à celles des autres; mais sa passion du bien et sa grandeur d'âme ne se démentirent jamais.

Ce fut une étrange vie que la sienne. Tout jeune encore, il entre dans la carrière politique, et remplit auprès des gouvernemens étrangers des missions du succès desquelles dépend la paix ou la guerre; puis, après de nombreux voyages, retiré dans son domaine, il s'adonne à l'agriculture et à l'exploitation de ses forêts de cinchonas. Arraché à la paix des campagnes, il est nommé représentant, et charme les Bogotains par son éloquence. Une révolution éclate, il est jeté en prison. A peine délivré, il est assiégé dans sa propre demeure. Il s'enfuit, revient à la tête d'une armée, mais pour être vaincu et condamné à mort. Un revirement de fortune le ramène en triomphateur dans sa patrie, qu'il avait quittée en misérable fugitif; puis un coup d'état militaire disperse le congrès, et Arboleda se trouve à la tête d'une armée, tantôt pour lutter en plein jour sur les champs de bataille, tantôt pour se glisser la nuit à travers les bois et surprendre ses ennemis. Il remporte la victoire, et ses concitoyens le nomment président du sénat. Aussi, lorsque son ami Mallarino, qui, lui aussi, avait connu les mauvais jours de l'exil, vint, en sa qualité de vice-président de la république, jurer fidélité à la constitution entre les mains d'Arboleda, personne mieux que ce dernier ne pouvait prononcer les paroles suivantes : « Singulières sont les vicissitudes du sort! Il y a peu de jours, nous étions bannis et affligés; nous nous tenions par la main, et tous les deux, étendus sur les sables brûlans et stériles d'un pays étranger, nous rêvions aux verdoyantes plages de la Nouvelle-Grenade. A présent il m'incombe de présider la première et la plus respectable corporation de ma patrie et de vous inviter à vous asseoir sur le fauteuil de la première magistrature; mais ne vous étonnez point de cet éclair de bonheur, — si nos fonctions peuvent être appelées un bonheur, — car chez cette nation vaillante et orgueilleuse il est aussi facile de passer de l'exil au pouvoir que du pouvoir à la barre du sénat. » Ainsi qu'Arboleda le prévoyait, il ne jouit pas longtemps des honneurs, et dut se replonger dans la guerre civile, ayant pour adversaire principal un de ses parens, Joaquin Mosquera. Après une succession de triomphes et de revers, il fut assassiné le 12 novembre

1862 dans les défilés de Berruecos, non loin de l'endroit où Sucre, le vainqueur d'Ayacucho, avait été mis à mort, trahi, comme Arboleda, par ses compagnons d'armes.

Pendant les intervalles de repos que lui avaient laissés les affaires de l'état, les voyages, les révolutions, les guerres civiles, tous les hasards d'une vie d'aventures, Arboleda avait su trouver le temps nécessaire pour rédiger de longs mémoires et même écrire de nombreuses poésies. La plupart de ces œuvres seront probablement oubliées avec les passions qui les ont fait naître; mais il en est qui resteront. Parmi les fragmens destinés à vivre, il faut placer en tête les chants inachevés de *Gonzalo de Oyon*, monument que l'illustre Colombien voulait élever à la triple gloire de Popayan, sa ville natale, de la république néo-grenadine et du continent américain tout entier. Plusieurs parties de cette œuvre considérable furent confisquées et déchirées, pendant l'exil d'Arboleda, par l'ordre d'un de ses adversaires politiques. M. Tórres Caicedo raconte à ce sujet une anecdote touchante. On demandait un jour au banni combien il avait d'enfans : « J'en ai eu huit, répondit Arboleda. Le gouverneur de Cáuca a tué le premier; l'exil a tué l'avant-dernier; j'espère que ma vie errante ne me privera pas des autres. » Puis il se détourna pour verser des larmes. L'aîné des enfans qu'il pleurait ainsi, c'était son poème *Gonzalo de Oyon*. Des vingt-deux chants, il n'en existe plus que onze, et deux seulement sont imprimés.

L'œuvre d'Arboleda, modestement intitulée légende, est une véritable épopée par le sujet qu'elle embrasse et par la manière dont l'auteur l'a traitée. A l'époque où le récit commence, l'Amérique du Sud est déjà découverte en son entier; Almagro, Valdivia, Benalcazar, ont déjà fait leur œuvre de conquête; Cabral a pris possession de la côte du Brésil; Orellana a suivi dans toute sa longueur le fleuve des Amazones, grande artère centrale du continent; Magellan vient de doubler la pointe méridionale de la Patagonie et d'unir par la quille de son navire les eaux de l'Atlantique à celles de la Mer du Sud. Déjà les Espagnols peuvent se rendre compte des énormes dimensions du Nouveau-Monde, ils connaissent les peuples qui l'habitent et commencent à profiter de ses inépuisables richesses; en outre, remplis d'une foi qui peut nous sembler étonnante, mais que justifiait l'éblouissante découverte due au génie de Colomb, ils ne doutent pas que bientôt ils auront conquis le mystérieux Eldorado et seront devenus immortels en se baignant dans les eaux de la fontaine de Jouvence. Cet immense empire, ce paradis terrestre, devait-il continuer d'appartenir au roi d'Espagne, pauvre prince solitaire perdu au-delà des mers dans une petite péninsule de l'Europe? Déjà Gonzalo Pizarro avait songé à se rendre indépendant; mais, l'audace que demandait une pareille entreprise lui ayant fait

défaut, il avait subi la peine réservée aux traîtres. Un de ses complices, Alvaro de Oyon, réfugié à Popayan, sur un plateau des Andes grenadines, prépare une nouvelle insurrection. Il noue des relations secrètes avec tous les Espagnols que la gloire et la fortune n'ont pas servis à souhait; il se ligue avec les Indiens sauvages des montagnes et s'associe au pirate anglais Walter. A ce dernier il promet l'empire de l'océan, mais il se réserve la terre; il posera sur son front la couronne des Incas, en ajoutant à leur royaume toutes les contrées soumises par les armes de l'Espagne. Tels sont les vastes projets de l'ami des Pizarre, et peut-être réussiraient-ils, si le propre frère d'Alvaro, Gonzalo de Oyon, n'intervenait comme le défenseur de l'ordre et du souverain légitime.

Arboleda, chef du parti conservateur de la Nouvelle-Grenade, était certainement dans son rôle lorsqu'il choisissait cet épisode de l'histoire coloniale pour sujet de sa légende. Descendant des premiers colons établis dans la contrée, il pouvait sans doute considérer comme bonne la cause de ces vainqueurs espagnols qui ravageaient la terre des Indiens pour la conquérir; il pouvait adresser les premiers vers de son poème à la muse de la foi et lui consacrer tout un chant dans lequel il se livre à des amplifications théologiques; mais, quand on évoque le souvenir des crimes effroyables que les interprètes de cette même foi commettaient dans le Nouveau-Monde, on hésite à suivre l'auteur et à partager ses sympathies. Quel intérêt peut-on éprouver pour cet empire espagnol dont la seule légitimité était fondée sur l'égorgement ou l'asservissement des Indiens, et qui n'avait d'autre garantie de durée que la continuation d'une implacable tyrannie? L'esprit se demande avec une certaine anxiété quel est le véritable héros, du sombre Alvaro, qui cherche à soulever les Indiens vaincus, ou du gracieux Gonzalo, qui se fait le champion des vainqueurs espagnols? Tel est le grave défaut du poème. Heureusement une troisième personne ramène sur elle-même l'intérêt qui aurait pu se diviser entre les frères ennemis. Cette personne n'est autre que l'Amérique; c'est elle dont la pensée anime Arboleda lorsqu'il décrit les paysages des Andes, les peuplades indiennes, la société naissante des créoles; c'est à elle qu'il adresse ses paroles les plus émues, c'est pour elle qu'il imagine les scènes les plus grandioses. Aucune exagération ne dépare cette œuvre profondément sentie; le vers est harmonieux et pur, l'image est simple, l'émotion est vibrante et contenue, la phrase est aussi noble et ferme que la pensée. Quelques strophes du poème d'Arboleda méritent d'être citées comme le remarquable exemple d'une description unissant le charme de la poésie à la vérité de la science.

« Il est une heureuse vallée, ses terres ondulent en longues et molles

collines que la brise caresse en passant. Dans cette vallée, l'eau se précipite en ondes cristallines et serpente sous les fleurs de pourpre. A l'extrémité de cet Éden verdoyant, l'illustre Popayan lève son front...

« Et plus loin, comme un géant immortel, se dresse le Puracé sublime. Parfois, blanc de neige, étincelant de lumière, il repose en silence sur ses larges flancs; parfois aussi, environné de nuées, il gronde en fureur et lance le feu qui mugit en ses cavernes; dans ses efforts, il fait trembler le sol ou bien incendie de ses flammes toute l'étendue du ciel...

« Au sud, le terrain se hérisse en montagnes. Entre les rochers se balancent au vent les cannes sauvages, et la chaleur fait naître des plantes funestes qui distillent le poison comme la vipère; le torrent mugit au fond de l'étroite gorge qu'il s'est taillée lui-même pendant le cours des siècles.

« Dans les forêts amoureuses qui descendent jusqu'au bord de l'eau caressante ou qui tapissent les pentes escarpées des rochers pittoresques, les arbres de chaque zone entrelacent leur branchage. Ils croissent ensemble, ensemble ils produisent leurs fleurs et mûrissent leurs fruits.

« Telle est la terre. Parfois le ciel perd son azur et se couvre de nuages. Alors, grosse d'éclairs, la foudre grondante parcourt l'horizon. Bouleversé par les décharges électriques, l'air fait jaillir des ouragans de son sein, la pluie tombe, les forêts craquent, le soleil s'éclipse, et les champs sont inondés.

« La noire tourmente obscurcit l'espace, elle assourdit le monde par son fracas, et la voûte du ciel tremble sous les éclairs qui traversent sa courbe immense; mais bientôt le soleil reparaît, la foule confuse des nuées s'enfuit en toute hâte, sous la lumière pacifique et tranquille aucune fleur ne s'agite, aucun souffle d'air ne respire... »

L'amour que ressent Arboleda pour la grande patrie américaine, l'ardente foi qui l'anime, se retrouvent dans les œuvres de tous les écrivains de la Colombie, économistes, dramaturges, poètes. Loin de s'abandonner au découragement ou au désespoir à la vue des maux qui affligent les diverses républiques du Nouveau-Monde, ils s'élèvent résolûment au-dessus des tristes réalités du présent pour rêver un glorieux avenir, et ce sont peut-être ceux qui souffrent le plus qui sont aussi le plus remplis d'espérance. Les prisonniers, les bannis, les condamnés à mort, ne cessent de chanter la grandeur de leur patrie. Mármol, exilé, fuyant sur un navire qui va s'égarer dans les glaces du pôle austral, célèbre ainsi dans ses beaux *Cantos del Peregrino* la gloire à venir des républiques colombiennes :

« L'Amérique est la vierge qui chante sur le monde, annonçant aux peuples leur future liberté; sur son jeune front commence à briller l'étoile qui demain nous éblouira de sa radieuse lumière. L'Europe déchue n'a plus à compter sur les siècles futurs;... elle a vidé la coupe de ses destinées et s'est affaissée dans l'ivresse de sa gloire et de sa puissance.

« Les trônes sont chancelans et le sceptre échappe aux mains des rois; les peuples demandent des ailes, mais on leur cloue les pieds; les penseurs cherchent des yeux l'oriflamme de l'avenir et ne trouvent plus que les hail-

lons de leurs anciens drapeaux. Les nations meurent comme les hommes!...

« Repose-toi en répétant tes légendes et tes belles traditions, Espagne qui dormais avec un monde à tes pieds. Repose-toi comme un guerrier qui, tombant de vieillesse, compte encore ses blasons et ses honorables cicatrices. Repose-toi, France hautaine. La lumière de la pensée jaillit de ton front en brillantes étincelles; demain le temps en épuisera la source, et c'est dans le monde nouveau que la flamme éclatera. Repose-toi, vieille Angleterre. Depuis longtemps, tes léopards hérissent leur crinière, mais ils ne lèvent plus leur tête.

« Repose-toi, monde d'Europe; *père noble* des siècles qui vont s'évanouir, repose-toi, pendant que la main de l'Amérique, ma mère, recueille tes fils et leur offre le pain de l'hospitalité... S'ils n'arrivent pas en ennemis, nous leur donnerons des champs à moissonner; chez nous, l'espace est assez grand pour que des peuples y naissent... L'Amérique, qui s'appuie sur des colonnes d'or, l'Amérique est le joyau de l'univers.

« Oui, c'est à toi, reine du monde, qu'appartient l'avenir, un avenir immense comme tes montagnes et tes mers, lumineux comme ton ciel et tes astres éclatans. Redresse-toi, couronnée de gloire, regarde par-dessus les vagues de l'Océan, et tu verras que le monde des rois peut tenir tout entier dans le creux de ta main...

« Ah! qui me donnera de renaître à la vie dans ces jours de mes rêves dorés? Qui me donnera d'écouter d'une âme attendrie l'admirable concert de tes poètes futurs? Mais quoi! mon cœur les entend déjà! Moi, pauvre exilé, qui mendie aujourd'hui une patrie et la liberté, je vois déjà ta gloire dans l'avenir, ô ma mère!... »

Certes, le poète de la Plata nous permettra de ne pas accueillir toutes ses prédictions et de ne pas croire à la déchéance de la vieille Europe. Les peuples qui depuis tant de siècles sont les champions de l'humanité, eux qui, par les efforts de leurs hommes de cœur et de leurs savans, ont si péniblement fait germer la civilisation dans l'universelle barbarie, ne sont point encore arrêtés dans leurs progrès; si jamais ils se reposent, ce sera, nous l'espérons, non dans le silence de l'esclavage et de l'épuisement, mais dans la plénitude de leurs forces, dans la jouissance des libertés qu'ils auront conquises pour eux-mêmes et pour le genre humain. Toutefois, si Mármol a tort de condamner ainsi les nations civilisées de l'ancien monde à une prochaine décadence, les Européens de leur côté n'ont pas le droit de désespérer des peuples colombiens, pleins d'espoir en eux-mêmes. Fières de leurs progrès, de leur science, de leur industrie et de leur équilibre continental si souvent menacé, les sociétés d'Europe auraient mauvaise grâce à croire les populations de la Colombie vouées à une éternelle et stérile agitation alors que celles-ci pressentent un avenir de force et de prospérité. Désormais les peuples sont solidaires, aussi bien que les continens; les pensées, comme les molécules d'air, sont portées de monde en monde

dans un éternel circuit. Rien de grand ne s'accomplit sur un point de la planète sans que tous les hommes en profitent aussitôt.

Déjà, nous l'avons vu, on ne peut sans injustice accuser les républiques colombiennes d'être inutiles à l'œuvre civilisatrice, car elles ne cessent de produire des hommes de talent qui s'occupent sans relâche d'accroître la somme des connaissances humaines. Les esprits travaillent beaucoup dans les sociétés espagnoles de l'Amérique du Sud. Doués d'une vive intelligence, grâce au croisement des races et à l'influence du climat, les Colombiens s'instruisent avec une surprenante rapidité. A l'étude de leur histoire et de leur littérature ils ajoutent celle de l'histoire et des littératures étrangères. Parmi eux, tout homme qui s'élève au-dessus du niveau commun par son instruction est tenu de connaître les principales langues de l'Europe. Les problèmes politiques ou sociaux qui s'agitent dans l'ancien monde sont aussitôt le sujet de discussions ardentes en Amérique; chaque idée qui s'énonce en-deçà de l'Atlantique est immédiatement accueillie au-delà. Le grand danger des Hispano-Américains, c'est précisément d'avoir une si remarquable promptitude d'intelligence. Comprenant trop vite, effleurant les sujets sans se donner la peine de les approfondir, un grand nombre d'entre eux restent superficiels en dépit de leur talent, ils gaspillent leur force dans une multitude de travaux d'un jour au lieu de les concentrer dans une œuvre durable; mais ceux qui, à l'exemple de Bolivar, deviennent les hommes d'une idée, et dirigent obstinément leurs efforts vers un même but peuvent accomplir de grandes choses. En tout cas, ils doivent éviter avec soin toute vaine imitation; puisque les peuples d'Europe leur semblent vieillis, qu'ils cherchent en eux-mêmes la jeunesse et la force.

Pour juger équitablement les peuples de l'Amérique méridionale, il faut avant tout faire remonter à qui de droit la responsabilité de l'état social dans lequel ils se trouvent. Ce n'est point en peu d'années que des masses confuses se transforment en nations respectables. Lorsque l'oppression a cessé en apparence, elle se continue et se renouvelle sous mille formes à l'aide de la lâcheté, de l'envie et de toutes les passions basses qu'elle avait développées; les âmes sont encore esclaves quand les corps sont depuis longtemps dégagés de l'étreinte. On peut le dire, le régime colonial n'est pas entièrement détruit; il se perpétue en certains endroits par l'intolérance religieuse, ailleurs par la dictature politique, ailleurs encore par le servage des *peones*, par la dîme ou le monopole des denrées; il se perpétue surtout par les superstitions et l'ignorance : de là ces crises continuelles, ces révolutions et contre-révolutions, qui ont pour triste résultat d'habituer le peuple à la vue du sang. L'Espagne elle-même, après avoir été débarrassée, au commence-

ment du siècle, de l'horrible cauchemar qui l'écrasait depuis Philippe II, n'a-t-elle pas dû se débattre pendant plus de trente années avant de pouvoir entrer définitivement dans le concert des sociétés modernes? Et cependant elle n'avait point souffert autant que ses colonies; elle n'avait pas été presque entièrement dépeuplée, et, chose plus importante encore, elle avait vu se dérouler sous ses yeux le grand drame de la révolution française.

Plusieurs anciennes colonies de l'Espagne, devenues aujourd'hui des républiques prospères, paraissent avoir enfin dépassé, comme la mère-patrie, cette douloureuse période de transition qui sépare l'ancien régime du nouveau. Les autres contrées de l'Amérique du Sud se pacifieront aussi à mesure que l'instruction se répandra et que les intérêts croissans du commerce et de l'industrie réagiront contre l'influence des chefs de bandes. Le manque d'habitans est le grand obstacle au progrès; mais le pays se peuple d'année en année. Le vide se comble peu à peu par l'accroissement naturel de la population, tandis que de nouvelles routes s'ouvrent dans les solitudes pour abréger les distances et mettre en communication des peuples qui s'ignoraient. Les *pampas*, jadis désertes, se remplissent; des cités surgissent aux bords des fleuves, que sillonnent aujourd'hui des bateaux à vapeur; des émigrans européens affluent par milliers, apportant leur intelligence et leurs capitaux; enfin le nombre des naissances excède celui des morts d'au moins deux cent mille par année. La population totale de l'Amérique espagnole, non compris celle des Antilles, dépasse vingt-cinq millions d'âmes. Certes c'est encore bien peu pour un territoire vingt-deux fois plus étendu que la France et capable de nourrir facilement deux milliards d'hommes; mais c'est par la force d'impulsion qui les anime, et non par le chiffre brut de leurs habitans, que les peuples conquièrent une noble place dans l'histoire. D'ailleurs, pour comprendre la mission qu'auront à remplir les républiques espagnoles, il suffit de regarder le continent qu'elles partagent avec le Brésil, et dans lequel se trouve la plus belle moitié de leur domaine. Tout y présente le caractère d'une merveilleuse unité, et cette chaîne des Andes qui se développe avec une régularité si parfaite du cap Horn à l'isthme de Panama, et cette grande plaine qui descend de la base des montagnes vers l'Atlantique, et ces fleuves qui entrelacent leurs sources, et ces rivages maritimes aux courbes gracieuses, qui forment l'immense triangle de l'Amérique du Sud correspondant à celui de l'Amérique du Nord. Sur cette terre de Colombie, si vaste et pourtant si simple dans son architecture, est écrite d'avance l'histoire d'un grand peuple de frères.

ÉLISÉE RECLUS.

LES

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

EN ANGLETERRE

M. HERBERT SPENCER.

First Principles, by Herbert Spencer, London 1862.

La défaveur où sont tombées les études philosophiques en Angleterre est un des symptômes qui frappent le plus vivement ceux qui s'appliquent à étudier l'état intellectuel et moral de ce pays. Comment une nation arrivée au comble de la puissance, qui jouit de tous les bienfaits de la liberté, de la paix, de la richesse, qui s'est donné de fortes institutions politiques et sociales et sait y demeurer fidèle, chez laquelle l'amour des lettres, la passion religieuse et le souci des choses de l'esprit ont profondément pénétré toutes les classes, — comment une telle nation peut-elle se passer presque absolument de philosophes et de philosophie? Légitime sujet de surprise pour tous ceux qui pensent que les principes sont la force des nations aussi bien que les armées et les flottes, que les peuples en un motont une âme comme les individus! Encore si la stérilité philosophique de l'Angleterre n'était qu'un accident momentané, un de ces momens de repos qui séparent de grands efforts; mais non : cette stérilité est volontaire, raisonnée, systématique. Le mépris de la métaphysique a pris les allures et la hauteur insolente d'une doctrine.

Portée par sa prospérité matérielle à un degré de grandeur que peu de nations ont atteint dans l'histoire, l'Angleterre semble aujourd'hui s'être éprise de la matière. Elle a triomphé de tous les obstacles que lui opposait la nature : la tristesse du climat, la ceinture mugissante des mers, une frontière circonscrite devenue trop étroite pour une population toujours grandissante, que la terre ne peut plus nourrir. Elle a vaincu toutes les forces naturelles, mais on peut se demander quelquefois si l'industrie est devenue son esclave ou si elle est devenue l'esclave de l'industrie. Elle a fait affluer dans son île les trésors du monde entier, couvert toutes les mers de ses vaisseaux, établi ses comptoirs sur les côtes les plus lointaines, fondé de puissantes colonies sous toutes les latitudes : par son indomptable énergie, elle a réussi à soumettre à son autorité une fraction considérable de la population du globe; mais les fatigues de ce labeur et de cette ambition gigantesques semblent avoir éteint par degrés dans la race les flammes les plus subtiles de l'esprit. Une activité incessante aurait-elle affaibli cette disposition à l'idéal qui, élevant l'homme au-dessus de ce qui l'entoure, des devoirs quotidiens, des soucis grossiers, l'entraîne dans le domaine de la pensée pure? Satisfaite du présent, peu inquiète de l'avenir, l'Angleterre ne connaîtrait-elle ni ces défaillances douloureuses, ni ces ardeurs subites qui tourmentent certaines nations, dont les regards se réfugient volontiers vers les horizons les plus lointains et les plus inaccessibles?

Ce n'est pas, il ne faut point s'y méprendre, le sens poétique qui lui fait défaut : c'est le sens philosophique. En menant l'homme dans un monde imaginaire, la poésie l'entoure encore de tout ce qui lui est cher et familier : elle n'agit sur lui qu'en caressant, en exaltant les passions qui sommeillent dans toutes les âmes; elle l'entoure d'images, personnifie toute chose, donne à tous les objets des proportions humaines. La philosophie ne procède pas de même, elle impose à l'esprit une tâche plus austère. Plus, dit-on, l'on monte haut dans le ciel, plus on le voit s'assombrir. Ainsi, quand on s'élève au-dessus de toutes les notions concrètes, on se trouve en face d'abstractions de plus en plus sévères. La métaphysique pure laisse derrière elle images, mots, observation, expérience, et contemple ce soleil sans flamme qu'on appelle l'idée.

Or l'esprit anglo-saxon a horreur de l'abstraction, qu'il s'agisse de politique, de droit, de philosophie et, j'oserais presque ajouter, de religion. L'Angleterre est fière, et à bon droit, de ses institutions; mais elle se garde bien de les ériger en corps de doctrine : elle aime à les vanter comme l'œuvre lente du temps, non comme un monument spontané de la raison humaine; elle les compare volontiers à

un organisme vivant, qui s'accroît de lui-même, se modifie, se plie à des besoins changeans, et elle ne parle que dédaigneusement de tant de constitutions qui, sorties un jour toutes faites du cerveau d'un penseur, sont le lendemain déchirées par l'épée d'un soldat ou par un caprice populaire. Quel pays a eu de plus grands théoriciens politiques que la France, Montesquieu, Sieyès, Royer-Collard, Benjamin Constant, Tocqueville, M. Guizot? Mais quel pays a été condamné à changer si souvent de constitutions? L'Anglais qui admire avec le moins de réserve les institutions politiques de son pays, qui les croit le plus irréprochables, n'est pas pour cela le moins du monde disposé à en essayer la propagande. De ce qu'elles sont bonnes pour lui-même, il ne les croit pas bonnes partout, pour tout le monde, et dans le choix de ses alliances par exemple il apporte un esprit dégagé de toute préoccupation théorique.

Ainsi que la constitution, la loi anglaise est l'œuvre progressive du temps; elle se compose presque tout entière de précédens. La mémoire la plus souple et la plus tenace se perd dans le dédale de ces arrêts, qui remplissent une montagne de volumes, où chaque année apporte une nouvelle assise. Rien de comparable à ces codes, qui sont le fruit d'un vaste labeur individuel, d'une discussion savante et raisonnée. C'est en France, en Italie, en Allemagne, qu'il faut chercher les profonds commentateurs du droit romain, les plus éloquens criminalistes, les plus grands représentans du droit moderne; mais où trouver un pays où l'accusé soit entouré de plus de garanties qu'en Angleterre, où le juge soit plus indépendant, mieux placé à l'abri des prétentions du pouvoir exécutif ou des passions de la multitude?

L'esprit philosophique ne se découvre pas plus dans la théologie que dans les lois. La littérature théologique est plus féconde peut-être en Angleterre qu'en beaucoup d'autres pays; mais on y cherche en vain l'esprit de la haute critique moderne. Les essais d'exégèse qui depuis quelque temps ont jeté le trouble dans le monde religieux du royaume-uni ne sont qu'un écho assez timide des idées allemandes. Malgré les dissidences de tant de sectes, il y a dans le pays un fonds d'idées religieuses communes que la tradition protége, que soutient l'esprit conservateur, qui restent en dehors et à l'abri de toute discussion, et qui font en quelque sorte partie du tempérament de la nation. La philosophie ne tient qu'une place étroite et presque oubliée dans les deux capitales intellectuelles du royaume, à Oxford et à Cambridge. L'étude du grec et du latin y sert comme d'excuse et de justification à quelques commentaires sur les philosophes de l'antiquité. La métaphysique proprement dite n'a qu'une chaire où M. Mansel, esprit distingué d'ailleurs et élégant,

reste l'écho des idées de sir William Hamilton et de cette philosophie écossaise qu'on pourrait nommer la philosophie du bon sens, doctrine sage, prudente, pratique, mais sans ampleur ni puissance. L'enseignement théologique d'Oxford est, de l'aveu des juges les plus compétens, réduit à de mesquines proportions, et pourtant Oxford est le foyer de la religion anglicane, l'école d'où sortent la plupart de ses pasteurs et de ses évêques; mais n'y a-t-il pas dans ce seul mot « religion anglicane » quelque chose de blessant pour un esprit philosophique? On comprend la haute ambition d'une église qui se prétend l'unique dépositaire de la vérité et qui aspire à la répandre sur le monde entier : toute religion qui se croit vraie doit viser à une telle destinée, tenter de devenir universelle. Quant à des prétentions bornées qui identifient la foi avec l'histoire, avec la géographie, avec les convenances du temps et de l'espace, si elles ne cachent pas un certain fonds de scepticisme, elles trahissent visiblement je ne sais quelle infirmité de la pensée, quelle impuissance native à se dégager des chaînes de la réalité et à suivre le libre élan d'une logique hardie.

Dans le domaine des sciences, l'Angleterre compte, qui ne le sait? les noms les plus glorieux; mais là surtout s'affirme et s'étale le dédain des théories, des vues spéculatives, des hypothèses. Rarement l'esprit d'observation consent à se laisser guider par des inductions préconçues ou à subir une forte initiation mathématique. L'expérience est la seule règle des ingénieurs anglais; ils font fi des formules, et pour justifier leur pratique montrent les œuvres prodigieuses dont ils ont couvert et l'Angleterre et le monde entier. Les médecins sont pour la plupart des empiriques; ils donnent peu de temps à la controverse et ne se séparent pas en écoles philosophiques pareilles à nos écoles de Paris et de Montpellier. Dans les œuvres purement littéraires, on ne rencontre que rarement la trace d'une pensée, d'une doctrine philosophique. Carlyle, qui jadis avait sacrifié aux dieux de l'Allemagne, ne professe aujourd'hui que le culte de la force et a tourné le dos à la critique pour se vouer tout entier à l'histoire, qui oblige son génie bizarre à se plier aux dates et aux faits. M. Mill a fait passer dans les sciences politiques quelques-unes des vues de la philosophie positive; mais ses beaux ouvrages, inspirés par de généreux sentimens, ne transportent pas souvent l'esprit hors des intérêts directs et immédiats de l'humanité.

Partout donc où l'on regarde en Angleterre, on observe une tendance manifeste à ne saisir que le relatif, le concret, à écarter ce qui est général, systématique, absolu. Or quelle tendance pourrait être plus contraire au développement de la philosophie? L'absolu

est l'objet de toute doctrine métaphysique : une telle doctrine est tenue de résumer en formules abstraites tout ce que la pensée est capable d'embrasser, de poser, sinon de résoudre, — des problèmes qui sont de tous les temps, de tous les âges, et qui s'agitent confusément depuis des siècles dans la conscience de l'humanité. Ces problèmes cependant, l'esprit anglais les repousse : une conviction secrète et profonde lui fait croire que le souci des questions insolubles est la marque des époques de décadence ; il se persuade que la critique est un dissolvant qui décompose lentement les sociétés affaiblies, et je ne sais quel instinct le met en garde contre tout ce qui pourrait affaiblir sa foi vigoureuse en lui-même et dans son œuvre. La propagande du missionnaire anglican est politique plutôt que religieuse : dans l'Inde, elle a toujours été stérile, parmi des populations où le sens métaphysique est si développé. Les vertus viriles de l'Anglais retiennent sous le joug ces millions de sujets asiatiques, mais sa foi simple, sa logique inhabile, ne peuvent lutter avec avantage contre l'esprit délié de tant de races habituées à la spéculation mentale et à la vie contemplative.

Dans un milieu social où l'action est à la fois le moyen et le but, la philosophie hégélienne n'a jamais recruté beaucoup de partisans. Un traducteur, un disciple de Hegel, qui avant la guerre d'Italie a habité l'Angleterre pendant plusieurs années, M. Véra, n'y a trouvé d'encouragemens que parmi des personnes étrangères au pays. Une seule doctrine avait quelque chance de s'y faire accepter : c'est la doctrine positive. Aussi le chef du *positivisme* français, Auguste Comte, a-t-il aujourd'hui en Angleterre peut-être autant d'adeptes que dans le pays même où il est né et où il a passé toute sa vie. Les étranges tentatives de régénération sociale et religieuse qui ont tardivement défiguré l'œuvre de Comte sont, il est vrai, à peine connues en Angleterre; mais sa grande élaboration critique, résumée dans la *Philosophie positive*, a laissé une influence visible dans plusieurs écrits. On la retrouve, je l'ai dit, chez M. Mill; elle se trahit aussi dans cette belle *Histoire de la Civilisation* de M. Buckle, que la mort malheureusement vient d'interrompre, ainsi que dans quelques travaux d'un ordre purement scientifique. Quoique non avouée, elle se reconnaît aussi aisément dans un grand ouvrage philosophique que je voudrais faire connaître, et dont l'auteur est M. Herbert Spencer, que j'appellerais volontiers le dernier des métaphysiciens anglais. Au milieu de l'indifférence universelle, M. Spencer est resté obstinément attaché à la philosophie. Il lui a fallu sans aucun doute un courage héroïque et une rare indépendance pour se vouer à des études sévères qui ne peuvent lui donner que quelques suffrages obscurs et isolés. Avec le

talent, la fertilité d'esprit, la variété presque encyclopédique de connaissances dont ses écrits fournissent la preuve, M. Spencer, s'il eût consenti à suivre les routes battues, aurait facilement obtenu tous ces dons que la société anglaise prodigue à ceux qui la servent comme elle veut être servie. Il a préféré se condamner à la pauvreté, et, ce qui est encore plus difficile, à l'obscurité. Cette abnégation a quelque chose de fier et de touchant; mais M. Spencer mérite mieux que de vaines marques de sympathie : il ne faut pas seulement admirer sa fidélité à des études sans profit; son œuvre mérite par elle-même d'attirer l'attention de tous les amis de la philosophie. Elle a quelque chose de grand, d'audacieux : le cadre choisi par M. Herbert Spencer est le plus vaste qui se puisse concevoir. Il embrasse toutes les sciences en même temps que toute la métaphysique. Qu'on en juge par le programme qu'il faisait connaître au mois de mars 1860. Il annonçait à cette époque la publication d'un système de philosophie qui devait comprendre les parties suivantes: les *Premiers Principes* en un volume, — les *Principes de biologie* (ou science de la vie) en deux volumes, — les *Principes de la psychologie* en deux volumes, — les *Principes de la sociologie* en deux volumes, — les *Principes de la morale* en deux volumes. Ce vaste programme, on le croira sans peine, n'est pas encore rempli, et l'on peut douter que M. Spencer puisse achever avant longtemps la tâche qu'il s'est imposée, si toutes les parties doivent être aussi volumineuses que les *Premiers Principes*, la seule qui ait aujourd'hui paru et dont il y ait à s'occuper. Il est permis en effet de considérer ce premier volume comme l'expression la plus génénale, comme le résumé des idées de l'auteur; les parties suivantes ne peuvent en être que des applications. Les *Premiers Principes* embrassent tout l'objet de la philosophie, l'esprit et la matière, le monde inanimé comme le monde pensant; c'est une construction ambitieuse qui a sa base sur la terre et qui monte jusqu'aux cieux : on s'y élève à des hauteurs d'où les événemens de l'histoire ne tiennent pas plus de place que les rêveries d'une imagination solitaire. M. Spencer nous fait assister à la naissance et à la ruine des mondes et des systèmes solaires, à l'apparition et aux métamorphoses de la vie comme au retour des êtres dans l'abîme inorganique, à la formation des sociétés humaines comme à leur décomposition, à toutes les phases enfin de ce développement qui entraîne et déroule irrésistiblement toutes choses à travers l'infini du temps et l'infini de l'espace. Aux sommets de la métaphysique, les objets perdent leurs couleurs, leurs propriétés éphémères et jusqu'à leurs contours; la pensée reste en face de pures abstractions, la force, le mouvement, la substance, abstractions qu'elle est impuissante à

pénétrer et devant lesquelles elle finit par s'anéantir, comme on devient aveugle en regardant le soleil.

I.

Toute religion, comme toute philosophie, a la prétention de donner une explication de l'univers. La philosophie qui s'appelle *positive* se distingue de toutes les philosophies et de toutes les religions en ce qu'elle a renoncé à cette ambition de l'esprit humain. Pendant des siècles, la pensée s'est spontanément et résolûment jetée au-devant de l'inconnu en lui disant : « Je veux avoir ton secret! » Aujourd'hui on cherche à la retenir, on lui demande une sorte d'abdication en lui démontrant l'inanité de ses efforts. C'est là, il faut bien le dire, une tâche ingrate, une lutte contre nature, car partout où l'homme aperçoit un phénomène, il est porté à en rechercher la cause. Sa logique remuante le conduit invinciblement, de cause médiate en cause médiate, jusqu'à une cause première et souveraine. Partout où des objets se révèlent par des formes et des propriétés changeantes, nous nous demandons ce qu'il y a de permanent, de stable, d'éternel, sous tant de métamorphoses; notre pensée creuse les superficies, car elle espère trouver au-delà une substance qui, en restant au fond la même, se plie à toutes les manifestations phénoménales. La philosophie positive prétend nous interdire pourtant la recherche de la cause et de la substance comme une poursuite chimérique, indigne des méditations d'un esprit sérieux, et nous astreindre à la simple étude des rapports qui règlent les phénomènes. « Les lois, suivant la belle expression de Montesquieu, sont les rapports qui résultent de la nature des choses. » Cette nature des choses, on nous l'assure, doit nous rester toujours inconnue; quant aux rapports, nous pouvons çà et là les saisir, et ces fils fragiles sont nos seuls soutiens au-dessus d'un gouffre insondable de mystères et d'obscurités.

Tout imbu de ces idées, que nous exposons sans les discuter pour le moment, M. Spencer divise tout d'abord les objets dont la pensée humaine s'occupe en deux catégories : ce qui peut être et ce qui ne peut pas être connu, le *cognoscible* et l'*incognoscible*. L'*incognoscible*, c'est l'objet de toutes les religions; c'est en même temps le dernier terme de toutes les sciences. Les religions s'y placent elles-mêmes et volontairement; les sciences y sont amenées par la loi de leur propre développement. Aussi l'antagonisme entre la science et la foi est-il tout à fait illusoire, et ne repose-t-il que sur une conception imparfaite et de l'une et de l'autre. Pour en opérer la

réconciliation, il suffit de définir ce que M. Spencer nomme les idées religieuses *dernières* et les idées scientifiques *dernières,* c'est-à-dire les idées maîtresses qui dominent et enveloppent en quelque sorte la foi et la science. Cette analyse, il faut le confesser, a été faite par M. Spencer avec un remarquable talent, et il est nécessaire de s'y arrêter un peu, car non-seulement elle renferme toute l'œuvre critique du philosophe, mais elle montre aussi sur quels points l'esprit positiviste peut confiner à l'esprit religieux; elle nous révèle les termes, les articles du traité de paix que le premier propose au second.

Pour faire cette analyse, quelle méthode emploie M. Spencer? C'est la méthode ordinaire des sciences, la méthode expérimentale. Que fait la science en présence des phénomènes? Elle regarde ce qu'ils ont de commun, fait le triage entre ce qui est constant et ce qui est variable, cherche le rapport entre certains effets permanens et une cause; enfin elle formule cette cause dans une loi générale. M. Spencer fait de même : il considère les religions comme des phénomènes d'un certain ordre, et observe tout d'abord que ces phénomènes, sous des formes diverses, se sont produits dans tous les temps, dans tous les lieux, à tous les âges de l'humanité, dans les civilisations les plus grossières comme dans les plus raffinées. Considérer les religions comme l'œuvre de la fourberie des classes sacerdotales, ainsi que l'ont fait les philosophes du XVIIIe siècle, cela lui semble une puérilité indigne de notre temps. Si le prêtre fait le dogme, le dogme aussi fait le prêtre. Le sentiment religieux est si profondément enraciné dans le cœur de l'homme, que rien ne semble pouvoir l'en arracher : il se réveille quand on le croyait le mieux endormi, il a des ferveurs soudaines et inattendues au milieu des époques de dissolution sociale, il prend toutes les formes, s'accommode aux formules les plus contradictoires, aux confessions de foi les plus diverses; mais dans ses manifestations il faut dégager ce qui est variable, dissemblable, pour rechercher ce qu'elles ont de fondamental. Sous les opinions changeantes de l'humanité, on doit trouver la trame cachée du vrai, de même que sous les phénomènes les plus complexes les propriétés physiques de la matière demeurent toujours identiques. Les croyances les plus opposées ont, à l'insu même de ceux qui les partagent, quelque chose de commun : la tolérance philosophique n'est pas ce sentiment pusillanime qui recommande les trêves pour obtenir seulement le silence des passions hostiles; elle cherche ce qui peut unir et réconcilier les combattans. M. Spencer compare la lutte de la science et de la foi à celle de ces deux chevaliers qui se battaient pour la couleur d'un bouclier que chacun d'eux n'avait jamais vu que d'un côté.

On ne peut pas plus, selon lui, supprimer le sentiment religieux qu'on ne peut supprimer la science; c'est un attribut essentiel de l'homme, et toute théorie générale qui refuse d'en tenir compte est une théorie incomplète. « Les connaissances positives, écrit M. Spencer, ne remplissent pas et ne peuvent pas remplir la région entière des pensées possibles. » Un tel aveu est précieux à recueillir dans la bouche d'un philosophe de la nouvelle école. Cherchons pourtant à dégager, parmi tant de doctrines religieuses et philosophiques, ce qu'elles ont de commun, ce qui est leur essence. Toutes ces doctrines prétendent résoudre le problème de l'être. Qu'est-ce que le monde? d'où vient-il? que venons-nous y faire? Voilà les questions qu'elles posent; mais, suivant M. Spencer, toutes leurs réponses reposent sur un édifice fragile de contradictions. Des systèmes dont on berce, pour l'endormir, la curiosité humaine, il n'en est aucun qui puisse être nettement conçu par la pensée : sous l'analyse de la critique, tout se dissout, tout fuit; il ne reste que mots, symboles, fictions. De même l'on peut se mirer dans le cristal d'une eau tranquille; mais essayez de prendre en main ce miroir, de l'approcher de vous pour mieux vous y regarder : l'eau fuira entre vos doigts, et vous n'aurez fait que troubler la surface unie du ruisseau.

Ou le monde, — ainsi raisonne M. Spencer, — existe par lui-même, ou il s'est créé lui-même, ou il a été créé; de tout temps l'esprit humain s'est heurté à l'une de ces trois hypothèses, et la raison ne peut, à vrai dire, en concevoir aucune autre. L'existence propre et intrinsèque exclut l'idée d'une cause antécédente, d'un commencement; or aucun effort mental ne peut nous faire comprendre l'existence sans commencement, c'est-à-dire l'infini du temps. Dire que le monde a toujours existé n'explique d'ailleurs rien, car je ne comprends pas mieux l'existence d'un objet qui est actuellement sous mes yeux, si l'on me dit qu'il existait déjà il y a une heure, ou il y a une année, ou qu'il a toujours existé. Le panthéiste, qui prétend que le monde se crée de lui-même et comme par un incessant effort, a-t-il une idée plus claire de l'univers? Ne peut-on lui demander comment et pourquoi s'opère le passage de l'existence potentielle à l'existence réelle? L'existence en puissance ne saurait au reste se comprendre, car ou elle est quelque chose, ou elle n'est rien : si elle n'est rien, elle ne peut devenir quelque chose; si elle est quelque chose, les mêmes questions se redressent devant l'esprit. On demandera encore : D'où vient ce quelque chose? Ceux qui aiment à répéter que Dieu se fait lui-même, que le monde se crée sans cesse, prennent pour une idée ce qui n'est qu'une pseudo-idée, ils se perdent dans de vagues symboles incapables d'une interprétation précise. Reste l'hypothèse du déisme

ordinaire : la création et le créateur. M. Spencer ne l'épargne pas plus que la précédente. La conscience humaine ne pourra jamais associer, suivant lui, ce que nous associons légèrement dans les mots. Nous pouvons dire que la matière est sortie du néant, nous ne pouvons le penser, et si nous croyons le penser, nous nous trompons nous-mêmes. Le déiste fait sortir la création du créateur; mais d'où vient qu'il y eut un créateur avant la création? S'il jouissait de l'existence propre et indépendante, comme les athées le prétendent de la matière, les deux théories hostiles nous ramènent à une conception commune, qui est celle de l'existence sans commencement. Toutes les hypothèses ontologiques aboutissent donc à des mystères incompréhensibles : la cause première, l'absolu, l'infini, sont des notions qui flottent éternellement devant nous comme des ombres qu'il nous est impossible de saisir. Il y a toutefois quelque chose de commun entre toutes les théories *à priori* de l'univers; elles n'expliquent rien, mais elles reconnaissent toutes qu'il y a quelque chose à expliquer. Séparées sur tous les points, sur celui-là elles redeviennent unanimes. Aussi le fond éternel et inébranlable des religions est-il le sentiment religieux, qui n'est autre que le sentiment de l'inconnu, de l'*incognoscible*. Plus les religions sont grossières et anthropomorphes, plus volontiers elles remplissent le monde de causes, de formes, d'entités, de personnalités; plus elles s'épurent, plus aussi elles s'idéalisent, plus minces deviennent les voiles du symbole à travers lesquels elles laissent briller vaguement le dieu inconnu. Dans le nuage impénétrable du mystère, la religion peut braver impunément les menaces et les attaques d'une raison orgueilleuse, les patiens efforts de la science : une logique impitoyable peut déchirer tous les dogmes, percer toutes les fausses apparences, ébranler l'édifice des argumentations sophistiques; mais peut-elle arrêter le cri douloureux qui sort de toute poitrine humaine, ôter leur tragique poésie à la vie et à la mort, étancher cette soif de l'inconnu qui nous dévore, nous empêcher enfin de livrer notre pensée aux abîmes qui invinciblement l'attirent?

« Dès l'origine (écrit M. Spencer) la religion a eu pour fonction essentielle d'empêcher l'homme d'être entièrement absorbé dans ce qui est relatif ou immédiat, et d'éveiller en lui la conscience de quelque chose de plus élevé; mais cette fonction n'a jamais été qu'imparfaitement remplie. La religion a toujours été plus ou moins irréligieuse. En premier lieu, elle a toujours professé qu'elle avait quelque connaissance de ce qui dépasse toute connaissance, et elle a ainsi contredit ses propres enseignemens. Elle déclarait que la cause suprême est incompréhensible, et affirmait, le moment d'après, que cette cause possède tels ou tels attributs, et par conséquent peut être jusqu'à un certain point connue et comprise. En

second lieu, bien que très sincère en sa foi dans la grande vérité qu'elle avait mission de défendre, elle s'est montrée souvent peu sincère et par conséquent irréligieuse en maintenant les doctrines insoutenables qui ont obscurci cette grande vérité. Toutes les assertions relatives à la nature, aux actes, aux motifs de cette puissance dont l'univers est la manifestation, ont été souvent contestées, et on en a démontré les inconséquences et les contradictions. Et pourtant d'âge en âge on les a défendues avec insistance, bien qu'on eût secrètement la conscience qu'elles ne pouvaient soutenir l'examen. Comme si elle ignorait que sa position centrale était inexpugnable, la religion a obstinément défendu tous ses postes avancés longtemps après qu'ils étaient visiblement devenus intenables. »

Toute affirmation, toute limitation, toute spécification des choses idéales seraient — en ce sens — irréligieuses! Notre curiosité indiscrète ne devrait même pas chercher à soulever un coin des voiles qui recouvrent le divin! Nous devons l'adorer sans le comprendre ni le définir, sans nous enquérir témérairement de ses attributs! M. Spencer va jusqu'à condamner, comme irréligieuse, toute discussion sur la personnalité divine. « Pourquoi, dit-il, veut-on me placer dans cette alternative de choisir entre la personnalité et quelque chose de plus bas que la personnalité, quand le choix est sans doute entre la personnalité et quelque chose de plus élevé? N'est-il pas possible qu'il y ait un mode de l'être qui dépasse l'intelligence et la volonté autant que celles-ci dépassent le mouvement mécanique? Il est bien vrai que nous n'avons aucun moyen de concevoir ce mode d'existence supérieure; mais ce n'est pas là une raison pour le nier, bien au contraire. »

Le dernier mot des religions serait ainsi le mystère. Ce qui est leur faiblesse est en même temps leur force : elles s'élèvent en s'humiliant; elles s'enrichissent, selon le penseur anglais, en abandonnant ce qu'elles considèrent souvent comme leurs plus précieux trésors. Une religion pure, dégagée des nœuds qui gênent son libre essor vers l'infini, vers l'inconnu, n'aurait rien à craindre de la science, car le dernier mot de la science est aussi le mystère; seulement la science recule sans cesse les barrières au-delà desquelles commence pour elle l'inconnu : c'est un cercle dont le rayon croît sans cesse, mais qui ne pourra jamais embrasser toute l'étendue.

Dans l'analyse des idées-mères qui servent de fondement et comme de texture à toutes les conceptions scientifiques, M. Spencer se montre logicien encore plus impitoyable que dans la critique des formules religieuses et métaphysiques. Il prend l'un après l'autre ces mots, matière, mouvement, force, etc., et démontre l'inanité des efforts de l'intelligence humaine appliquée à les définir. La science échafaude des constructions gigantesques sur une base où il ne lui

est pas permis de fouiller. La substance matérielle n'est pas le phénomène, et ne nous est pourtant révélée que par le phénomène : tout ce qu'il nous est loisible d'en connaître, nous le percevons par l'intermédiaire d'un nombre minime de sens, serviteurs indociles, maladroits et trompeurs. La matière a sans aucun doute une foule de manifestations qui nous demeurent fatalement inconnues, et dont la conception même la plus vague nous échappe, comme la perception de la couleur échappe à l'aveugle, ou celle du son à celui qui est sourd de naissance. Quand le savant a spécifié la couleur, l'état physique d'un objet, il croit avoir tout dit; mais le philosophe a le droit alors de prendre la parole. Vous n'avez encore rien dit, peut-il objecter; vous n'avez aperçu que quelques mouvemens où il y a une infinité de mouvemens; chaque molécule de ce corps est un microcosme où entrent en jeu des forces dont vous ignorez la nature et les lois, un tourbillon aussi complexe que les grands systèmes cosmiques avec leurs radieux soleils, leurs planètes, leurs satellites, leurs errantes comètes, leurs anneaux nébuleux. Dans l'histoire de chacun de ces tourbillons est écrite l'histoire du monde entier, leur dynamique ne diffère pas de la dynamique universelle; mais quel instrument, quel sens, quel microscope vous fera jamais descendre dans ces dédales de l'infiniment petit? Vous parlez de molécules, d'atomes? Montrez-moi donc une molécule ou un atome! Vous parlez de corps simples? mais savez-vous s'il n'y a qu'une substance indécomposable ou s'il y en a plusieurs? Vous parlez d'un éther impondérable? et votre physique fait flotter les mondes planétaires comme les invisibles particules des corps pesans dans un fluide universel, partout répandu et toujours en mouvement! Mais ce fluide, qui l'a jamais isolé, analysé, manié? La science d'un siècle trouve le monde vide, celle du siècle suivant le trouve plein : aujourd'hui comme autrefois, il est impossible au savant de définir la matière. Quand nous saurions d'ailleurs ce que c'est qu'un corps, que devrions-nous encore penser du temps, de l'espace, sans lesquels nous ne pouvons imaginer les corps, et où ils se trouvent comme plongés? Faudra-t-il que nous les regardions seulement, avec Kant, comme des lois *à priori*, des conditions nécessaires de l'âme consciente? Si le temps et l'espace n'appartiennent qu'au *moi*, le *non-moi* reste donc sans relation avec eux, idée absurde, impossible à concevoir, si même l'accouplement fantastique des mots mérite le nom d'idée! Si au contraire le temps et l'espace sont des entités réelles, quels sont leurs rapports avec la substance matérielle, et comment les définir ou les comprendre?

Le monde, selon M. Spencer, n'éveille pas seulement en nous les idées de substance, de temps, d'espace : il manifeste aussi ce que

nous nommons des forces, il nous révéle une énergie immanente et éternelle; il est à la fois actif et passif, soumis à des révolutions perpétuelles qui maintiennent toutes choses dans un équilibre toujours mobile. Une des plus belles synthèses des temps modernes, celle qui restera peut-être comme la plus remarquable découverte du XIXe siècle, si riche pourtant en découvertes, c'est le principe connu sous le nom de la *corrélation des forces naturelles* (1). Autrefois on expliquait les phénomènes électriques par un fluide électrique, les phénomènes lumineux par un fluide lumineux, etc. De nos jours, on a montré que, tous ces phénomènes étant de simples mouvemens atomiques, ils peuvent se convertir les uns dans les autres, comme on voit par exemple le mouvement circulaire d'une roue hydraulique se convertir en mouvement rectiligne dans la scie qui débite des bois, ou la descente d'un poids se convertir en mouvement circulaire dans l'aiguille d'une horloge. On a été plus loin encore : non-seulement les mouvemens invisibles qui produisent chaleur, électricité, magnétisme, peuvent se métamorphoser les uns dans les autres, mais encore les mouvemens des atomes qui composent une masse peuvent être convertis en un mouvement de cette masse, et réciproquement une masse ne peut changer son mouvement sans que les parties infiniment petites qui la constituent ne s'en ressentent et ne modifient leurs invisibles orbites. Une certaine quantité de force vive peut se métamorphoser suivant des règles constantes en chaleur, en électricité, en magnétisme, ou produire le simple déplacement de masses corporelles. Il est permis aujourd'hui de considérer tous les phénomènes physiques comme les manifestations variées de l'énergie dynamique répandue dans le monde entier. Cette grande, cette merveilleuse conception donne je ne sais quelle unité puissante au drame universel : non-seulement elle coordonne toutes les parties de la création, mais elle enlace dans les mêmes liens le passé, le présent et l'avenir.

Pourtant, comme toutes les idées fondamentales de la science, l'idée de la force, après nous avoir soutenus sur l'océan mobile des apparences, vient échouer devant d'inaccessibles mystères. Nous ne pouvons concevoir les phénomènes matériels sans des actions, des réactions, des variations, des mouvemens; nous attribuons tout mouvement à une cause que nous appelons force, nous sommes arrivés à transformer les forces les unes dans les autres, ou, pour mieux

(1) Voyez, sur la démonstration de ce principe, la *Revue* du 1er septembre 1858. On y trouvera la description de l'ingénieuse expérience par laquelle un savant physicien, M. Grove, obtenait à Londres dès 1843 de la lumière seule la production de toutes les forces naturelles, — électricité, chaleur, mouvement, magnétisme, — et en révélait ainsi l'intime connexité.

dire, à reconnaître qu'une seule force est capable de produire tous les genres de mouvemens connus; mais, arrivés à ce point, quand nous nous demandons : qu'est-ce que la force? nous ne savons vraiment que répondre. Dire que c'est la cause du mouvement, c'est s'enfermer dans un cercle vicieux, ce n'est pas définir la force en elle-même. Si nous cherchons à en pénétrer l'essence, soit en analysant ce qui se passe dans le *moi*, soit en regardant hors de nous, nous ne pouvons y réussir. Nous sommes nous-mêmes des forces, mais nous ignorons ce qui nous constitue tels. On ne peut plus regarder les forces comme des entités extérieures à la substance et indépendantes; elles ne sont point pareilles à l'ouvrier qui pétrit une argile; il n'y a point de force sans quelque chose de fort. La substance qui transmet une certaine quantité d'énergie mécanique en subit elle-même le contre-coup; c'est ce qu'on exprime en mécanique en disant qu'il n'y a point d'action sans une réaction égale et en sens contraire.

La substance est donc à la fois active et passive, et il n'y a aucune portion de la substance, si atténuée qu'on l'imagine, qui ne puisse à la fois déployer cette activité et manifester cette passivité. La molécule, l'atome, l'infiniment petit matériel seraient-ils donc des espèces de monades vivantes, des ressorts toujours tendus et toujours prêts à se détendre ou à se resserrer? Si petite que soit d'ailleurs une portion de la substance, tant qu'elle a des dimensions, des parties, on ne peut comprendre comment ces parties peuvent conserver leur équilibre momentané, s'il n'est maintenu par certaines forces attractives ou répulsives; mais la même chose peut se dire de chacune de ces parties : l'on se trouve ainsi amené de proche en proche à fixer des forces sur des points sans dimensions, conception qui choque la raison, et qu'elle est obligée de repousser. On peut dire, il est vrai, que la force immanente dans une portion quelconque de la substance matérielle est d'autant plus insensible que cette portion est plus réduite, et qu'elle expire au moment même où l'on suppose que les dimensions de la particule corporelle viennent à s'anéantir; mais comprendre ainsi les choses, c'est identifier encore plus complétement la substance à la force, c'est les marier si intimement qu'elles ne fassent plus qu'une seule et même chose, c'est affirmer implicitement que toute substance est un réservoir d'énergie et une source d'activité. Cette conclusion, où l'on se trouve invinciblement poussé, n'en a pas moins quelque chose qui trouble et déconcerte l'esprit. On parle de forces répulsives et attractives, mais on ne comprend pas qu'un atome matériel puisse attirer ou repousser un autre atome matériel. Attirer, repousser impliquent une activité trop libre, je dirais volontiers trop humaine.

Les choses se passent, devrait-on dire, comme si les atomes s'attiraient ou se repoussaient : pour la commodité du langage scientifique, on ne laisse pas dans les formules la trace de ces prudentes réserves; mais les esprits philosophiques ne les oublient jamais, et savent que derrière les découvertes les mieux établies, les plus solides de la science, se dresse encore l'inconnu. Le demi-savant montre orgueilleusement le trésor de ses observations; le vrai savant se trouve toujours pauvre au milieu de toutes ses richesses. Newton, qui formula la loi de l'attraction universelle, laissait planer un doute sur l'attraction. Quand on arrive sur les sommets les plus élevés de la science, on découvre de nouveaux et toujours plus vastes horizons, dont on ne peut pénétrer les lointaines profondeurs. Temps, espace, matière, force, toutes les notions fondamentales de la science échappent à l'analyse et à la définition, car toutes ces notions ne sont après tout que des formes particulières de cet infini que la religion considère dans son mystérieux ensemble, sans chercher à le diviser ni à le décomposer. On arriverait alors à douter de l'œuvre de la raison humaine, cherchant à comprendre la raison universelle, si en dehors de ce que la raison découvre on n'entrevoyait d'autres horizons.

Quand Goethe montre Faust détournant son pâle visage des livres où il a en vain cherché le secret de la nature et demandant à l'amour une intuition plus vive, plus ardente de l'infini, il exprime poétiquement une éternelle vérité, car si notre passion du vrai doit toujours rencontrer d'infranchissables limites et rester soumise à d'humiliantes déceptions, l'amour et la foi nous donnent comme une vision du divin, que l'analyse, il est vrai, tend à combattre, mais qui flotte comme un nimbe autour des âmes capables de s'oublier elles-mêmes et de se livrer tout entières.

II.

Si la réalité absolue que le monde nous voile doit rester fatalement inconnue à la science aussi bien qu'aux religions, où donc doit viser l'esprit humain? Quel but doit-il assigner à ses laborieux efforts? Après avoir tant démoli, ne trouverons-nous pas à édifier quelque chose? Descendons pour cela des hauteurs vertigineuses de l'ontologie; spectateurs modestes, contentons-nous de regarder autour de nous; placés au milieu des phénomènes, ne songeons plus à scruter l'essence des forces qui les déterminent, ni la substance qui est l'éternel jouet de ces forces. Examinons s'il n'y aurait pas quelque relation constante entre les divers termes de ces phénomènes, quelque règle qui en fixe le développement : la découverte de ces

lois, de ces rapports, voilà le seul objet de nos ambitions légitimes.

Tel est le langage, modeste en apparence, que tient la philosophie positive. Voyons cependant si, pour être plus circonscrites, les prétentions de la philosophie nouvelle sont plus fondées que celles des philosophies anciennes. Toute science doit être réduite à la connaissance des rapports, des lois; or toute loi implique nécessairement deux choses, une abstraction et une mesure. La loi ne s'applique pas aux objets concrets, elle discerne et isole dans les phénomènes quelques élémens communs et soumet ces élémens à de communes mesures; mais que trouvons-nous dans l'expression des lois scientifiques, dans les formules qui résument les relations entre ces élémens divers? Nous y trouvons précisément les mots de temps, d'espace, de force, dont la philosophie positive fait ressortir avec tant d'énergie le vide et l'inanité. Qu'on ouvre les traités de physique et de chimie, on rencontrera ces mots à chaque page. Serions-nous donc encore la dupe d'une illusion? Comment veut-on rendre compréhensible une loi naturelle en termes qui sont eux-mêmes incompréhensibles? Avant d'aller plus loin, il faut résoudre cette apparente contradiction. Oui, l'œuvre de la science serait illusoire, si elle employait les mots de temps, d'espace, de mouvement, de force dans le même sens que la métaphysique, si elle envisageait le temps en soi, l'espace en soi, la force en soi, comme des modes de l'absolu; mais la science ne considère ces formes de l'être qu'en ce qu'elles ont de relatif, dans leurs rapports immédiats, avec un sujet qui les contemple et en reçoit l'empreinte.

M. Spencer explique fort bien comment ce que la science appelle espace, force, matière, pour être relatif et incomplet, pour n'être que l'enveloppe en quelque sorte d'un inconnu auquel il nous est interdit de toucher, n'en a pas moins une réalité et se lie à la réalité mystérieuse de l'absolu comme l'écorce de l'orange à ce fruit, comme la circonférence au cercle qu'elle limite. Comment arrivons-nous à connaître ces réalités relatives? C'est par l'expérience. Toute impression prolongée, en se révélant à notre conscience, nous donne l'invincible sentiment d'une réalité extérieure, d'une réaction, d'une résistance et par conséquent d'une force. L'idée de la force est l'idée fondamentale sur laquelle nous bâtissons laborieusement tout l'édifice de nos connaissances. La matière s'offre à nous comme un ensemble de résistances coexistantes en même temps que persistantes; ce n'est que par une abstraction mentale que nous pouvons dépouiller les objets extérieurs de leur vertu résistante : quand nous les considérons simplement dans leur juxtaposition, nous arrivons à l'idée de l'espace, qui pour la science est la forme abstraite des

choses coexistantes, de même que le temps est la forme abstraite des existences successives. Dans la genèse des idées, la force précède et enfante tout le reste. La main de l'enfant, qui tâtonne et s'appuie gauchement sur tout ce qu'elle rencontre, transmet à la conscience les premiers élémens qui servent de support à l'intelligence. Le toucher, le plus obtus de nos sens, en est pourtant le plus indispensable. La vie, qui peut se passer de tous les autres, ne peut se dispenser de son aide.

Toute théorie naturelle est réduite à considérer les élémens derniers de la substance matérielle comme résistans, étendus et persistans. L'espace et le temps sortent donc en quelque sorte de la force; la force elle-même toutefois demeure indéfinissable, même si on la considère, non comme un mode de l'absolu, mais simplement comme une réalité relative. Il faut bien en effet qu'il y ait dans l'objet de nos investigations quelque chose d'indéfini, car le triomphe de la science consiste à lier les variations de divers élémens de telle sorte que, certaines de ces variations étant connues, les autres puissent s'en déduire rationnellement. La science pose des équations où il reste toujours une inconnue. Si j'ai bien expliqué sur ces points délicats les idées un peu subtiles de M. Spencer, on a dû comprendre qu'il y a, suivant lui, deux manières d'envisager le temps, l'espace, le mouvement, la force, la matière : en premier lieu, ainsi que le fait la métaphysique pure, on peut les regarder comme des modes de l'absolu; en second lieu, ainsi que le fait la science, on peut y voir des réalités purement relatives et subjectives. C'est sous cette dernière forme seulement que nous les saisissons et que nous avons le droit de les soumettre à nos mesures. Le langage philosophique nous a trop habitués à considérer les phénomènes comme des illusions trompeuses; l'apparence est aussi réelle que ce qui la produit, l'image que l'objet, la copie que l'original.

Peut-être trouvera-t-on cependant que cette distinction entre l'absolu et le relatif devient quelquefois presque impossible à saisir. Elle se comprend assez bien dans certains cas, pour la notion par exemple de la matière : l'absolu de la matière serait la matière embrassée dans son tout en quelque sorte, dans ses propriétés infinies, ses mouvemens infiniment variés, ses métamorphoses sans fin, dans son histoire d'une infinie durée. La matière qui sert d'objet à la science n'est que cette réalité mutilée, explorée par un petit nombre de sens, aperçue obliquement et à travers des ombres épaisses. La notion scientifique de la matière change d'âge en âge, se modifie à la suite de toute grande découverte, et va en se rapprochant sans cesse d'un certain idéal qu'elle ne peut jamais atteindre. Toute hypothèse sur l'essence du monde, qu'elle soit de Démocrite, de

Newton ou d'Ampère, a quelque chose de faux, d'incomplet; mais la formule même des objections que de telles hypothèses soulèvent change avec le temps et révèle un progrès lent vers la vérité absolue. D'une autre part, quand la métaphysique tente imprudemment de définir l'absolu, elle n'enferme jamais dans ses définitions que la science de son temps. Et que pourrait-elle mettre d'autre sous le manteau de ses formules? Il semble déjà plus difficile de tracer une limite précise entre la force absolue et la force relative, surtout depuis que la science a cessé de peupler le monde de forces indépendantes, isolées les unes des autres et sans lien. Elle considère aujourd'hui toute énergie particulière comme une parcelle de l'énergie universelle, et l'on ne voit pas trop comment distinguer cette énergie universelle de je ne sais quelle énergie absolue dégagée de toute loi et soustraite à toute règle. L'embarras est aussi grand, s'il faut séparer l'espace absolu de l'espace relatif, le temps absolu du temps relatif. Dans le domaine de ces abstractions, la métaphysique donne la main à la philosophie positive, et l'on ne comprend guère quel avantage on trouverait à les mettre en hostilité. Seulement la nouvelle école s'est laissé emporter trop loin dans sa réaction contre le passé. On n'échappe pas, dans la région sereine des idées, aux passions qui soulèvent et agitent sans cesse les sociétés humaines. S'il a pu être nécessaire de mettre fin aux discussions verbeuses où s'usait la métaphysique pour ramener l'esprit humain sur le terrain solide des faits, il pourra bientôt redevenir utile de lui montrer fréquemment ces grands sommets auxquels il ne doit pas cesser d'aspirer.

Toute loi, avons-nous dit, implique une abstraction et une mesure; mais l'idée de mesure est, si l'on y regarde de près, une idée toute métaphysique. Il n'y a de mesure possible que si l'objet mesuré et si l'unité de mesure demeurent constans. A quoi servirait-il de promener une longueur sur une autre longueur, si toutes deux, à notre insu, pouvaient varier? Qu'est-ce donc qui nous garantit l'identité de l'objet à lui-même? J'ai en vain cherché dans M. Spencer une réponse satisfaisante à cette question. La métaphysique n'a pas lieu d'en être embarrassée; elle pose l'absolu comme la forme où se confondent et se marient tous les infinis, et l'infini ne peut varier de grandeur, bien qu'il puisse embrasser en lui toutes les variations. Pourquoi repousser comme inutile l'appui de la raison pure, de ce qu'on pourrait nommer l'esthétique intellectuelle, de cette intuition spontanée, directe, des vérités absolues qui conduit droit au vrai les intelligences d'élite? Ces vues profondes resteront toujours, il est certain, le privilége du petit nombre; la science, qui est la servante de l'humanité entière, n'y fera jamais pénétrer ses doctrines qu'en

les appuyant de preuves irréfutables. Il n'y a point de grande découverte que le génie spéculatif n'ait devinée *à priori;* mais, comme saint Thomas, les multitudes ne croient que ce qu'on leur fait toucher du doigt. Les idées qui semblent le plus simples, le plus naturelles, qui paraissent devoir s'imposer à la pensée, n'ont pénétré que très lentement dans la conscience de l'humanité. La métaphysique par exemple considère l'indestructibilité de la matière et le principe d'inertie comme des axiomes, comme des vérités absolues; mais ces idées n'ont pas toujours trouvé créance, elles ne sont devenues familières aux esprits qu'à la faveur des preuves amassées par l'observation. Les Grecs, loin de comprendre qu'un corps ne peut pas changer le mouvement qui lui est imprimé, croyaient que les corps en mouvement ont une tendance inhérente et graduelle à retourner au repos, et cette notion erronée a été admise jusqu'au temps de Galilée. Les phénomènes astronomiques ont les premiers fait soupçonner à l'homme que les masses ne peuvent accélérer ou ralentir leur vitesse : ils ont révélé l'ordre harmonieux de l'univers; mais aujourd'hui encore dans combien d'esprits incultes et sans discipline ne trouverait-on pas l'ignorance la plus profonde de la loi primordiale de la mécanique avec je ne sais quelle tendance à substituer aux nécessités d'une loi ces activités spontanées et capricieuses dont l'imagination des anciens remplissait si complaisamment le monde! L'indestructibilité de la matière ne pouvait être démontrée avant que la chimie fût capable de suivre les atomes dans toutes leurs transformations. L'ignorant qui voit un corps se consumer dans le feu peut croire que quelque chose est anéanti dans la combustion; il n'aperçoit pas, il ne pèse pas tous les gaz, toutes les vapeurs qui se forment pendant ce phénomène, il ignore qu'il n'y a pas un atome du combustible qu'on ne puisse retrouver dans les produits nouveaux que la chimie soumet à ses analyses.

Le principe de la persistance de la force n'a pris que récemment place parmi ces vérités fondamentales que la métaphysique voit confirmées par la science. Depuis longtemps deviné par les métaphysiciens, il n'y a pas bien longtemps en effet qu'il a reçu la consécration de l'expérience. Il y a quelques années, on croyait encore que dans tous les phénomènes de friction, dans tous les chocs, une certaine quantité de force était perdue, disparaissait sans retour : on ne savait pas qu'un mouvement visible peut se transformer en mouvement invisible, que la force vive qui s'anéantit en apparence dans le choc se retrouve disséminée dans les atomes à l'état de chaleur, d'électricité, d'affinités chimiques. L'idée de la transformation mutuelle des forces naturelles est une idée toute moderne, avec laquelle bien peu d'esprits sont encore familiers : les travaux si fé-

conds de Mayer, de Grove, de Joule (1), ne sont pas encore devenus populaires, et c'est l'an dernier seulement que pour la première fois M. Bour, professeur de mécanique à l'École polytechnique, a introduit le principe de l'équivalence des forces dans le haut enseignement mathématique. On a découvert les relations mutuelles de la gravité, du calorique, de l'électricité: nous savons déjà que l'énergie dynamique répandue dans le monde dépasse de beaucoup celle qui est nécessaire pour soutenir les soleils dans leurs orbites, et que la majeure partie de la force universelle ne sert qu'à entretenir les mouvemens invisibles de l'atome; mais nous ne sommes encore qu'au seuil des découvertes que porte en lui-même ce grand, ce fécond principe de la persistance de la force. Suivant M. Spencer, ni la vie, ni l'énergie mentale n'échapperaient à l'empire de cette loi universelle. Il amasse à l'appui de sa thèse tous les faits que peut lui fournir la biologie, pour établir une connexion entre les forces que nous classons sous le nom de forces vitales et les forces que nous appelons physiques. Il y a bien longtemps que les physiologistes se demandent si ces forces sont identiques : les uns disent oui, les autres non; des deux côtés on n'a qu'à moitié raison, si ces forces, sans être absolument semblables, ne sont que des transformations les unes des autres. De même la chaleur et l'électricité ne sont pas une seule et même chose, mais le mouvement calorifique peut être converti en mouvement électrique et réciproquement. La vie ne serait dans cette théorie qu'une métamorphose des forces qui nous sont déjà connues hors de l'être vivant, pesanteur, chaleur, électricité, magnétisme, affinité chimique. Et la pensée? demanderez-vous à M. Spencer. La pensée ou plutôt, dira-t-il, l'énergie mentale n'est qu'une métamorphose de la force vitale!

Ainsi la pensée ne serait qu'un mouvement plus compliqué sans doute, plus mystérieux que les autres mouvemens qui nous sont connus, mais lié pourtant à ces mouvemens comme le satellite est uni à la planète, ou l'acide à la base! Toute sensation assurément est un transport, l'impression n'arrive au cerveau que par l'intermédiaire du système nerveux; mais si les objets extérieurs engendrent la plupart de nos impressions, comment naissent ces hautes et profondes pensées, ces nobles sentimens, qui n'obéissent point à un stimulant extérieur et semblent tout à fait spontanés? Je laisse ici répondre M. Spencer lui-même :

« Les corrélatifs immédiats de ces modes particuliers de la conscience ne doivent pas être cherchés dans des agens qui opèrent du dehors, mais

(1) Voyez sur ces travaux et sur l'idée de l'*équivalence des forces* la *Revue* du 1er mai 1863.

dans des agens intérieurs. Les forces nommées vitales, que nous savons être corrélatives des forces nommées physiques, sont les sources immédiates de ces pensées, de ces sentimens, et travaillent à les produire. Les preuves de cette vérité sont nombreuses. En voici quelques-unes. C'est un fait notoire que l'action mentale dépend de la présence d'un certain appareil nerveux, et, bien qu'obscurcie par des conditions nombreuses et très complexes, on peut observer une certaine relation entre la grandeur de cet appareil et la quantité de l'action mentale. Cet appareil a de plus une certaine constitution chimique d'où dépend son activité; il y a un élément qui est proportionnel au degré de cette activité, c'est le phosphore, moins abondant dans l'enfance, dans la vieillesse et dans l'idiotie, plus abondant dans la vigueur de l'âge. Notez encore que l'évolution de la pensée et des sentimens varie, toutes choses égales d'ailleurs, avec la quantité du sang qui afflue au cerveau. D'une part, l'arrêt de la circulation cérébrale, résultant de l'interruption des mouvemens du cœur, abolit immédiatement la conscience; d'autre part, l'excès de la circulation cérébrale (sauf les cas où elle est capable de produire une pression excessive) se traduit par une excitation qui va finalement jusqu'au délire. Ce n'est pas seulement la quantité, c'est aussi la qualité du sang répandu dans le système nerveux qui affecte les manifestations mentales. Les courans artériels doivent être suffisamment aérés pour produire une cérébration normale. A l'un des extrêmes, nous voyons le sang, qui ne peut changer son acide carbonique en oxygène, produire l'asphyxie, avec l'interruption des idées et des sentimens qui accompagne cet accident. A l'autre extrême, nous voyons que l'inspiration de l'oxyde nitreux détermine une activité nerveuse excessive et irrépressible. Outre la connexion entre le développement des forces mentales et la présence d'une certaine quantité d'oxygène dans les artères cérébrales, il y a un rapport semblable entre le développement de ces forces et la présence d'autres élémens dans ces artères. Il faut que des matériaux particuliers soient soumis à la nutrition aussi bien qu'à l'oxydation des centres nerveux. Et rien ne prouve mieux comment l'état de la conscience se lie aux matières constituantes du sang, toutes choses égales d'ailleurs, que l'exaltation qui suit l'absorption de certains composés chimiques, l'alcool et les alcalis végétaux par exemple. La douce animation que créent le thé et le café est familière à tous, et bien que peu de personnes aient éprouvé les riches jouissances imaginatives et les intenses sentimens de bonheur que procurent l'opium et le haschisch, le témoignage de ceux qui les ont connus est suffisamment concluant. La preuve que la genèse de l'énergie mentale se rattache intimement à des actions chimiques est encore fournie par le fait que les produits séparés du sang par les reins varient de caractère suivant les degrés de l'action cérébrale. Une excessive activité d'esprit est accompagnée ordinairement de l'excrétion d'une proportion exceptionnelle de phosphates alcalins. Une excitation nerveuse anormale produit le même effet, et l'odeur particulière des fous, qui implique certains produits morbides de la transpiration, établit un lien entre la folie et une composition spéciale des fluides de la circulation. »

De tels faits démontrent, d'après M. Spencer, que la loi de la métamorphose, qui s'applique à toutes les forces physiques, unit aussi ces dernières aux forces mentales. On souscrira difficilement à cette conclusion hâtive tant qu'elle ne sera point appuyée de preuves plus convaincantes que celles qui viennent d'être énumérées. Si tant de physiologistes hésitent à ranger la force vitale au même niveau que les forces physico-chimiques, l'hésitation n'est-elle pas plus légitime encore, s'il s'agit d'y placer aussi cette puissance mystérieuse qui fait notre grandeur et notre dignité? Comment une force qui engendre d'abord ou un mouvement visible, ou de la lumière, ou de la chaleur, peut-elle, le moment d'après, devenir un mode de la conscience? M. Spencer déclare en vain que la transformation d'une force physique en une autre force physique est un mystère tout aussi profond que la transformation d'une force physique en énergie mentale. Il a beau assurer qu'entre un mouvement matériel quelconque et la cause qui le produit il y a un abîme aussi obscur qu'entre le mouvement cérébral et l'intelligence : on ne peut se contenter de tels argumens, qui sont d'un ordre tout négatif; on recule involontairement devant l'assimilation la plus lointaine du phénomène subtil et transcendant de la pensée aux phénomènes grossiers du monde matériel.

Dans l'ordre des derniers, les mouvemens s'engendrent, se succèdent suivant des règles invariables; nous ne pouvons comprendre, cela est vrai, comment se fait la métamorphose, mais nous la voyons s'accomplir sans cesse de la même manière et pouvons en suivre toutes les phases. Dès qu'on s'aventure au contraire dans le domaine des forces vitales, la spontanéité apparaît, les mouvemens deviennent plus imprévus, plus capricieux. Enfin, que l'on s'élève encore, que l'on se place dans le monde de l'esprit, on ne découvre plus aucun rapport mesurable entre les effets et les causes que la science invoque. Si, comme on l'assure, la pensée n'était qu'un mouvement cérébral, il faudrait donc que certaines modifications dans le mouvement des atomes constituans du cerveau rendissent compte de l'infinie variété de nos conceptions. Les atomes vibreraient d'une certaine manière pour le concret, d'une autre manière pour l'abstrait. Dans la lourde et osseuse prison qui les enserre, leur activité devrait suffire aux caprices des imaginations les plus fougueuses, se plier aux besoins les plus vulgaires de l'animalité comme aux transports les plus sublimes de l'esprit poétique et religieux. Combien de fois, regardant un cerveau humain et suivant les plis onduleux de cette masse blanchâtre finement striée par les roses filets du sang, n'avons-nous point paraphrasé la triste apostrophe d'Hamlet au pauvre Yorick! Eh quoi! ce serait donc là toute la

pensée et tout l'homme! C'est à cela que ne pourraient survivre les nobles ambitions, l'amour du beau, le respect de la justice, les visions de l'éternel, de l'absolu, de l'infini! Ce n'est pas assez encore que la vie nous échappe aussitôt que se décomposent les frêles organismes que la nature ne soutient que pendant quelque temps; ce n'est pas assez que les formes si chères, les traits adorés, que tout ce que nous aimons s'évanouisse dans un abîme sans nom, sans mouvement, sans limites!... L'esprit non plus que la vie ne saurait-il survivre à cet organe blême qu'une décomposition hideuse détruit avec tant de rapidité? Et l'homme serait-il puni de la hauteur de ses pensées par leur fatale brièveté?...

Si la science positive n'a rien à nous apprendre sur ces redoutables problèmes, sera-t-elle plus capable de plier à ses formules ces forces sociales qui sont comme l'âme même de l'humanité? M. Spencer, entraîné par sa théorie, les fait rentrer sans hésitation, comme les forces mentales propres à l'individu, dans le cadre de ses ambitieuses généralisations. L'histoire des sociétés humaines, aussi bien que l'histoire de chaque homme, lui apparaît comme la simple métamorphose de la force universelle. Il les croit soumises à des lois aussi rigoureuses que celles qui régissent le monde matériel, plus obscures seulement et plus difficiles à découvrir sous la complexité presque infinie des phénomènes. Il est plus aisé peut-être de deviner les lois de la sociologie que celles de la psychologie; l'activité individuelle est une force plus inconstante, plus variable en ses allures que l'activité lente et mesurée des nations. Parmi les penseurs les moins portés à soumettre à une analyse scientifique les ressorts de la spontanéité humaine, combien en trouvera-t-on qui refuseront de chercher des lois dans l'histoire? La critique nous montre certaines races dépositaires de certaines idées et les conservant à travers les âges comme leur patrimoine exclusif; elle observe la stabilité des traditions, l'obstination des haines et des passions nationales; elle nous fait voir les hommes passant les uns après les autres, comme les grains de sable qui forment les alluvions, et entraînés dans d'irrésistibles courans vers un avenir inconnu. On ne saurait se dissimuler qu'il s'opère un rapprochement entre les sciences naturelles et les sciences historiques, en même temps qu'entre les sciences naturelles et la philosophie. Qui ne voit pourtant que le jour où ces rapprochemens peuvent être féconds est bien éloigné encore? Bornons-nous donc à interroger la science positive sur ces forces matérielles que nous connaissons plus directement, et dont les effets nous sont devenus le plus familiers.

Quelle est la loi générale qui règle les innombrables manifestations des forces matérielles? Toute loi suppose la constance dans les

rapports qui unissent les élémens des phénomènes : l'un de ces élémens variant, les variations des autres sont déterminées. Dans la continuité des manifestations, les effets et les causes s'enchaînent sans fin et sortent éternellement les uns des autres, ou plutôt il n'y a pas de cause qui ne soit un effet, pas d'effet qui ne devienne une cause. Cette évolution continuelle et réglée n'est autre chose que ce que la philosophie hégélienne appelle *le devenir*. Les optimistes ont donné à ce développement incessant le nom de progrès; mais cette expression se rattache peut-être de trop près à des préoccupations purement humaines et subjectives. Dans le mouvement éternel des choses, on ne saurait dire, à ne regarder que l'ordre matériel, s'il y a progrès ou recul. Les mondes ici s'intègrent, là se désintègrent; sur un point, ils se forment et pour ainsi dire s'organisent en sortant de l'état nébuleux et cosmique; sur un autre, ils retombent de nouveau au sein d'une sorte de chaos, sans soleil, sans lumière, sans masses condensées, sans formes ni limites. Ici la vie tire industrieusement les élémens qui lui sont nécessaires de l'inertie inorganique, elle les transforme, les modèle, les pare au gré de sa puissante fantaisie; ailleurs les organismes s'étiolent, se détériorent, et finissent par rendre toute leur substance au règne minéral.

Du point isolé où est placé l'homme, il ne saurait avoir la prétention de suivre dans toutes les parties de l'univers les phases de ce développement infini. Il saisit bien peu de phénomènes en dehors de ce système où tourbillonne son humble planète; mais la contemplation idéale lui a révélé l'idée de l'ordre universel, et l'observation a fortifié en lui la croyance à des lois générales. Comme le remarque avec beaucoup de raison M. Spencer, la découverte des lois scientifiques est elle-même soumise à des lois. Cette pensée a servi déjà de guide à M. Auguste Comte, quand il a exposé au commencement de sa *Philosophie positive* une classification en quelque sorte historique des sciences. L'esprit humain ne pose que les uns après les autres les divers problèmes de la connaissance; il ne les aborde que lorsqu'il est déjà préparé à les résoudre. L'astronomie lui a fourni les premières intuitions de l'ordre universel; les pâles et lointains flambeaux de la nuit lui ont envoyé les premiers rayons de vérité. La gravitation est la force dont la science a trouvé d'abord la loi simple et grandiose; puis tour à tour elle a cherché le secret des lois physiques et des lois chimiques, et aujourd'hui enfin elle explore avec une curiosité inquiète toutes les avenues du labyrinthe au centre duquel se cachent encore les forces vitales.

La découverte de la corrélation des forces naturelles inonde d'une lumière nouvelle tous les phénomènes soumis à nos investigations,

et, bien que l'on soit encore loin d'en avoir tiré toutes les conséquences, on aperçoit mieux qu'autrefois l'unité fondamentale de la nature. En appliquant cette grande notion à l'ensemble des phénomènes dont le monde est le théâtre, M. Spencer assujettit l'histoire entière de la création à une loi qu'il nomme la *loi d'évolution*. Il s'applique à en montrer les développemens dans tous les ordres de phénomènes; mais nous ne le suivrons pas dans cette partie de son livre. Il est à craindre que M. Spencer ne se soit fait illusion en donnant la valeur d'une loi naturelle à ce qui n'est après tout que le simple énoncé d'un fait. Les choses se développent au gré de lois permanentes et éternelles, mais ce développement même peut-il être qualifié de loi? La force immanente dans la nature y produit sans cesse de nouveaux mouvemens, mais la simple succession de ces mouvemens ne nous apprend rien sur les rapports qui les attachent les uns aux autres. L'évolution ne produit même pas toujours des effets comparables, et s'opère tantôt dans un sens, tantôt dans un sens contraire. En envisageant dans l'ensemble l'histoire de notre tourbillon solaire, nous constatons un passage graduel de l'homogénéité à l'hétérogénéité; mais dans d'autres tourbillons il se fait peut-être un retour de l'hétérogénéité à l'homogénéité. La vie et la mort sont deux termes corrélatifs et inséparables, comme le simple et le composé. La force qui se joue dans l'univers entraîne une portion détachée de la substance dans une direction donnée pendant une période qui pour l'homme équivaut presque à l'éternité, puis la ramène sans doute avec une égale lenteur dans des directions opposées. On ne conçoit point une action sans une réaction égale : le monde est un remous perpétuel. On n'a pas découvert une loi quand on a dit qu'elle existe; il faut encore en trouver la formule. Il ne suffirait pas d'affirmer qu'il y a un certain rapport entre la force attractive des corps, leur masse et leur distance : je veux savoir quel est ce rapport; il faut qu'on me démontre que l'attraction est en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. De même on n'a pas assez fait quand on a déclaré que l'ordre des phénomènes est une évolution réglée, sans commencement ni fin : ce que nous sommes impatiens de savoir, c'est précisément quelle est cette règle.

Disons-le cependant, lors même que la loi du développement universel devrait toujours nous échapper, l'idée seule de ce développement est une idée féconde qui soutient la critique et la science, qui leur donne un point d'appui, un point de vue général, au milieu des mystères dont elles sont entourées. Tous ceux qui sont familiers avec les découvertes et les caractères généraux des sciences modernes y trouvent les linéamens d'une science supérieure qui

comprendrait toutes les autres dans son unité grandiose. Ainsi dans des dessins inachevés, dans des études incohérentes, l'artiste prépare les élémens d'une vaste composition. Personne ne possède des connaissances assez encyclopédiques pour élever aujourd'hui le monument de la science générale, et ce monument même pourrait-il être bâti dès à présent, il ne se composerait que d'ailes détachées, élevées aux hauteurs les plus diverses, et semblerait une ruine au moment même où il serait terminé. Seulement notre époque amasse du moins les matériaux de ce grand ouvrage, elle en prépare le plan; elle élargit les limites des sciences particulières et cherche tout ce qui les unit. La notion de la persistance de la force lui donne en quelque sorte une clé pour passer de l'une à l'autre. La science idéale serait celle qui ferait dériver naturellement tous les phénomènes de ce principe fondamental. Dès aujourd'hui, il est néanmoins permis et il est même utile de coordonner les faits déjà connus en les groupant autour de ce principe. C'est ce que tente M. Spencer, et les grands ouvrages qu'il annonce montreront s'il réussira dans cette tâche difficile. M. Spencer se propose, on l'a vu, de traiter successivement de la biologie, de la psychologie, de la sociologie et de la morale. Ce programme semble assez logique, si on admet avec lui que la vie, sujet de la biologie, est une métamorphose des forces physico-chimiques, et que les forces mentales, sujet de la psychologie, sont une métamorphose de la vie, car les forces sociales, dont s'occupe la sociologie, ne sont que l'agrégation des forces individuelles; enfin les lois de la morale se rattachent à la fois à celles de la biologie, de la psychologie et de la sociologie, la morale devant préserver à la fois le corps humain, l'âme individuelle et la société.

Un tel système est-il matérialiste? est-il spiritualiste? Voilà la question que se pose à lui-même M. Spencer; il pressent que la majorité de ses lecteurs pencheront à considérer ses doctrines comme entachées de matérialisme, et se défend d'avance avec énergie contre une telle imputation. Il rappelle que la matière et la force, telles que la science les considère, ne sont que des réalités relatives, des symboles en quelque sorte d'une réalité absolue.

« Ainsi (dit-il) les raisonnemens contenus dans ces pages ne prêtent d'appui à aucune des hypothèses antagonistiques relatives à la nature dernière des choses. Ils ne sont pas plus favorables au matérialisme qu'au spiritualisme, au spiritualisme qu'au matérialisme. Tout argument qui semble favorable à l'une de ces deux causes est neutralisé par un aussi bon argument fourni à la cause contraire. Si je fais voir au matérialiste, comme une déduction nécessaire de la loi de corrélation, que ce qui existe dans la conscience sous forme de sentiment peut être transformé en son équivalent

de mouvement mécanique, ou par conséquent en équivalent de toutes les autres forces que manifeste la matière, il pourra considérer comme démontré que les phénomènes de la conscience sont des phénomènes matériels; mais le spiritualiste, partant des mêmes faits, pourra prétendre avec autant de logique que. si les forces déployées par la matière ne peuvent être reconnues que sous la forme où elles se révèlent à la conscience, on peut en inférer que ces forces, quand elles sont hors de la conscience, gardent la même nature intrinsèque que lorsqu'elles lui sont manifestées, et ainsi se justifie la conception spiritualiste du monde extérieur, regardé comme quelque chose d'essentiellement identique à ce que nous nommons l'esprit. Il est manifeste que l'établissement de la corrélation et de l'équivalence des forces du monde externe et du monde interne peut servir à pleinement assimiler l'un à l'autre; mais celui qui interprétera bien la doctrine contenue dans ce livre aura compris qu'aucun de ces deux termes ne peut être considéré comme le terme dernier. Il aura vu que bien que la relation du sujet à l'objet rende pour nous nécessaire la conception de ces deux termes d'une antithèse, l'esprit et la matière, l'un et l'autre ne doivent cependant être regardés que comme un signe de la réalité inconnue qui gît sous tous les deux. »

A la faveur de ces réserves et de ces explications, on sera peut-être moins disposé à repousser sans examen une théorie qui assimile aux autres forces naturelles les forces vitales et mentales. Toutefois, si la métaphysique peut *à priori* confondre tous les modes possibles de l'activité universelle, la philosophie positive, pour être fidèle à ses propres principes, ne peut admettre une telle assimilation qu'en l'appuyant de preuves rigoureuses, et ces preuves lui font défaut. La métaphysique, embrassant dans la même synthèse le moi et le non-moi, peut se dispenser de tracer des limites infranchissables entre les forces aveugles du monde matériel et les forces libres du monde de la pensée. La philosophie positive n'a pas même encore réussi à établir la parenté, la filiation des forces physico-chimiques et des forces vitales; à plus forte raison ne saurait-elle aujourd'hui dévoiler les liens invisibles qui unissent la vie à la pensée. Les sciences naturelles, les sciences historiques et la psychologie, tout en ayant les yeux les unes sur les autres, sont donc condamnées à suivre des routes différentes. Les voies où elles s'avancent aujourd'hui vont, il est vrai, en se rapprochant sans cesse, mais nous n'apercevons pas encore leur point de convergence, et l'on n'est peut-être pas même fondé à soutenir qu'elles se rencontreront un jour. Les principes de la philosophie positive n'ont jamais sans doute inspiré une œuvre plus vaste, plus compréhensive que celle que nous avons essayé d'analyser; mais, en jetant un regard en arrière, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien cette philosophie nouvelle reste encore impuissante à coordonner toutes

les idées et tous les faits dans une harmonieuse et complète synthèse. Cette doctrine, qui séduit aujourd'hui beaucoup d'esprits, a été une réaction contre la métaphysique, et cependant elle est obligée d'emprunter quelque chose à son ennemie. L'idée de la persistance de la force, la notion de la mesure, inséparables de toute investigation scientifique, n'ont d'appui véritable que la métaphysique. La science positive a beau relier par ses chaînes les plus serrées tous les termes du problème dont elle poursuit la solution, elle arrive forcément à des termes qu'elle ne peut ni saisir ni définir. Elle ne refuse plus de prononcer les noms de substance, d'infini, d'absolu : en les reléguant au-delà des bornes de ce que nous pouvons atteindre, elle les laisse toutefois apercevoir derrière les phénomènes tangibles, comme une lampe qu'on voit briller derrière les étoffes les plus épaisses. Elle laisse peser sur l'édifice entier de ses constructions le poids écrasant de l'inconnu. Il nous a paru qu'il y avait quelque chose d'original et je dirais volontiers de poétique dans cette forme nouvelle sous laquelle apparaît aujourd'hui une doctrine qu'on a quelquefois, et à bon droit, pu accuser de sécheresse et de dureté. M. Comte ne reconnaissait d'autre dieu que l'humanité elle-même; mais ses disciples rehaussent aujourd'hui l'idée de la divinité jusqu'à la rendre inaccessible. Ils regardent l'âme et le corps, l'esprit et l'atome comme les ombres fuyantes de l'absolu; ils étudient patiemment l'œuvre des forces, soumises à des lois invariables; mais ils considèrent ces forces comme une émanation d'une activité dont la loi doit nous échapper. Ils tendent ainsi leur main à la foi et s'unissent avec elle dans l'adoration, pour eux raisonnée, pour elle naïve, du mystère éternel. C'est dans la philosophie positive une évolution remarquable, et dont l'honneur, quelques réserves qu'on doive faire sur le fond de la nouvelle doctrine, appartient à l'esprit anglais.

AUGUSTE LAUGEL.

SILVA

POÉSIES [1]

UN PASSAGE D'ABEILLES.

Tandis que, fatigué d'une route poudreuse,
Je goûte le repos sous de frais rameaux verts,
Abeilles en essaim, troupe mélodieuse,
Vont traversant les airs.

Quelque temps le doux bruit que font leurs vives ailes
Enchante mon oreille, et quelque temps aussi
Je vois leurs corps légers briller comme étincelles
Sur le fond obscurci.

Où vont-elles s'abattre? En tous lieux où fleurettes
Exhalent leur parfum, étalent leur émail,
Car, depuis que l'aurore a blanchi leurs retraites,
Elles sont au travail.

O mouches! votre corps est petit à l'extrême,
Mais votre esprit est grand, et vous tenez du ciel
Des ailes, bouche d'or, et la faveur suprême
De changer tout en miel.

Vous possédez le son, la couleur et le baume,
Et vous n'abusez pas de ces dons précieux.
Aussi tout ce qui sort de votre doux royaume
Est-il délicieux.

(1) L'ensemble des pièces réunies sous ce titre fait partie d'un recueil de *poésies diverses* que doit publier prochainement M. Auguste Barbier.

C'est là votre secret, délicates abeilles,
Mais il n'est pas le seul de votre ardent labeur;
Vous connaissez encore où sont les fleurs vermeilles
A la plus fine odeur.

Croissent-elles au bois plutôt qu'au sein des plaines,
Ou sur les fiers sommets qu'enveloppe l'azur,
Et qui, plus rapprochés des clartés souveraines,
Boivent un air plus pur?

Dites, car je voudrais, en suivant votre trace,
Cueillir sur les hauts monts ou sous les bois penchans
Ce qui peut infuser le plus d'âme et de grâce
Aux poétiques chants.

Peut-être alors pourrais-je, artiste moins débile,
Laisser quelques douceurs dignes des fleurs d'Hybla,
Même un peu de ce miel qu'aux bords latins Virgile
Savamment distilla.

Peut-être... Mais pourquoi caresser l'espérance
D'égaler dans mes soins votre travail doré?
Abeilles, je n'ai pas votre sainte innocence,
Votre esprit mesuré.

Abeilles, j'aurai beau, parmi les fleurs de l'âme,
Choisir celles qui font les bouquets les plus doux,
Et pénétrer mes vers de la céleste flamme
Qui resplendit en vous;

De vos concerts, mes chants n'auront jamais les charmes,
Leur miel ne vaudra pas votre miel pur et clair;
Nos temps sont trop troublés, nos cœurs trop pleins d'alarmes,
Pour qu'il n'ait rien d'amer.

LE DORMOIR DES VACHES.

Elles se reposaient à l'ombre des grands chênes.
Près d'elles arrivés, sur les mousses prochaines
Du dormoir notre pas s'arrêta quelque instant
Pour contempler l'effet du troupeau sommeillant.
A travers l'épaisseur des verdoyantes cimes,
Le soleil rayonnait, et ses lueurs sublimes,
Filtrant, glissant le long des troncs et des rameaux,
Parsemaient de points d'or le flanc des animaux;
Puis le vent par bouffée avec ses fraîches ondes
Nous apportait l'odeur des laitières fécondes.

Cent vaches à peu près étaient là, pour gardien
Auprès d'elles n'ayant qu'un seul homme et son chien.
L'homme assis sur un tertre écorçait une branche;
Quant au chien, à ses pieds, près de sa guêtre blanche
Il gisait étendu, toujours l'oreille au guet,
Et fixant sur son maître un regard inquiet.
Après quelques saluts et quelques mots honnêtes,
Nous dîmes au vacher : Pour mener tant de bêtes,
C'est bien peu qu'un seul chien! — C'est vrai, surtout au bois,
Fit-il; mais quand ce chien à lui seul en vaut trois,
C'est, pardieu, suffisant. Tenez, le soleil baisse,
Il faut que le troupeau quelque temps encor paisse,
Et s'il vous fait plaisir de le voir s'éveiller,
Mon chien vous montrera comme il sait travailler. —
Cela dit, il se lève et crie : Holà, Bonhomme!
Il nous faut déguerpir! — C'est ainsi que se nomme
Ma bête, et d'un tel nom elle est digne vraiment. —
Allons, debout! — Et puis il pousse un sifflement.
Bonhomme comme un trait part et court à l'ombrage
Où les vaches dormant confondaient leur pelage.
Quelque temps s'écoula sans que le moindre bruit,
Le moindre mouvement se fît au vert réduit;
Mais bientôt commença le branle des clochettes,
Puis l'on vit remuer le flanc rouge des bêtes,
Puis un par un dans l'air montèrent leurs grands dos.
Enfin, toutes debout, l'animal en trois sauts
Reparut et revint, la gueule haletante,
Demander à son maître une œillade contente.
Or, comme il s'avançait, la jeune et blonde enfant
Qui marchait avec nous, d'un cœur compatissant,
Prit un morceau de pain au fond de sa corbeille,
Et le lui présenta, tout heureuse et vermeille.
L'animal s'élança pour le saisir. Soudain
Le vacher siffle encore. A l'ordre souverain,
Notre bon serviteur n'hésite pas; il lâche
L'objet appétissant et revole à sa tâche.
En voyant ce rapide et noble mouvement,
Nous sentîmes au cœur un pur ravissement
Comme celui qui prend toute âme sympathique
A l'aspect imprévu d'un exploit héroïque.
Le terme, dira-t-on, est un peu fort : pourtant
En sa soumission ce chien nous parut grand;
Car, depuis le matin peut-être sans pâture,
Il mettait le devoir avant la nourriture.

CHANSON.

Si l'on savait la vie
Du pauvre charbonnier,
Plus d'un aurait envie
Peut-être du métier,
Et dirait : Gai la vie
Du charbonnier !

Notre hutte est petite,
Toute de rameaux frais;
Mais celui qui l'habite
Y trouve des attraits,
Un bon lit de fougère,
Puis un cruchon de vin,
Pour rendre plus légère
La tâche du matin.

Le matin, la fauvette
Nous sonne le réveil;
En nos mains la serpette
Joue aux feux du soleil.
Quand nous taillons la soupe,
C'est au chant des oiseaux
Qui descendent en troupe
Partager les morceaux.

La nuit, quand tout repose
Au fond de la forêt,
A l'entour du feu rose
Qui luit sous le cotret,
On fume et puis l'on chante,
Et le sommeil vous prend,
Toujours l'âme contente
Et d'amour rêvassant.

Si notre face est noire,
Notre cœur ne l'est pas;
Maint pauvre homme a mémoire
De nos humbles repas.
Par la nuit et l'orage
Que de piétons surpris
Sous nos toits de feuillage
Ont trouvé des abris !

Si l'on savait la vie
Du pauvre charbonnier,
Plus d'un aurait envie
Peut-être du métier,
Et dirait : Gai la vie
Du charbonnier!

SUR UNE PEINTURE DU PRIMATICE.

Nymphes, sonnez du cor, accouplez et liez
Les dogues aux flancs noirs et les blancs lévriers!
Voici que part Diane. En sa course légère,
Elle va de l'Hémus abaisser la fougère,
Et sur les verts sommets et dans les creux ravins
Percer de flèches d'or les biches et les daims...
Mais est-ce là Diane? est-ce bien la déesse
Que l'ombre des forêts seulement intéresse,
Et qui ne prend plaisir qu'aux féroces abois
D'une meute fouillant et refouillant les bois?
Diane! nul apprêt n'éclate sur sa tête,
Un nœud, contre l'assaut de la brise inquiète,
Soutient seul ses cheveux, et son corps élancé
Toujours d'une tunique est chastement pressé.
Mais celle-ci, non pas... D'une grâce ingénue
Dans la fraîcheur des bois elle entre toute nue;
L'or de ses blonds cheveux forme de beaux dessins
Sur son front souriant; la rougeur de ses seins
Brille sans voile au jour, et sa jambe divine,
Libre, sans vêtement, pose sur l'herbe fine
Un pied d'albâtre; puis, à chacun de ses pas,
Une odeur d'ambroisie émane. Ce n'est pas,
Ce n'est pas là Diane, oh! non! mais Cythérée,
Qui, prenant de sa sœur et la trousse dorée
Et l'arc sonore, au fond des grands bois ténébreux
Va surprendre Adonis au milieu de ses jeux.

OBERMANN.

« Je vais au bois avant que le soleil éclaire,
J'y vois par un beau jour se lever la lumière,
Je foule l'herbe humide, et le bruit de mes pieds
Des mousses fait bondir quelques daims effrayés.
Alors, sous les bouleaux à la fine verdure,
En ce moment divin pour toute créature,

Un sentiment secret de possible bonheur
Me remue avec force et m'agite le cœur;
Je monte, je descends, je marche tel qu'un homme
Qui veut jouir... Soudain j'ignore vraiment comme
Il se fait qu'il m'échappe un soupir douloureux,
J'ai de l'humeur,... et puis tout un jour malheureux! »

Tel est, noble Obermann, le récit d'une course
Que tu fis un matin aux lieux où l'humble source
Du mont Chauvet gémit... Or, près d'elle écoutant
Murmurer sur mon front le feuillage flottant,
A part moi je songeais à cette promenade
Et cherchais la raison d'une fin si maussade
Et de l'étrange humeur qui, sans motif réel,
T'avait tout obscurci la verdure et le ciel.

Mélancolique ami du riant Épicure,
Peu d'humains mieux que toi sentirent la nature!
Tu compris ses aspects sublimes ou touchans,
La splendeur des soleils dans leurs rouges couchans,
La rose effusion des clartés matinales,
La muette blancheur des neiges virginales,
Et sur les verts sommets ignorés des vivans
L'éloquence des pins agités par les vents.
Tout ce qui chante, flotte, étincelle, s'enflamme,
Aviva ton esprit, émerveilla ton âme,
Et cédant au pouvoir de tant de purs attraits,
Afin de mieux jouir de leur spectacle frais,
Bien souvent, dégoûté des peuplades humaines,
Pour les bois et les monts tu désertas les plaines.
Et cependant, malgré l'enivrante douceur
Que la grande Sirène épanchait en ton cœur,
Une amère tristesse empoisonnait ta vie
Et rendait tes destins bien peu dignes d'envie.
Qu'avais-tu donc, rêveur! quel démon altérait
Partout le flot de miel que la nature offrait
A tes lèvres?... Hélas! sous la grâce visible
Des formes tu sentais, indomptable et terrible,
Une force toujours prête à l'anéantir.
Puis tu reconnaissais à travers ton plaisir
Que tu n'étais qu'une ombre, un lambeau de nuage
Que le moindre zéphyr allait dans son passage
Balayer et dissoudre, et qu'autour de ton front,
Devant toi, sous tes pieds, le lac au flot profond,

Le ciel au vaste azur, la nuit aux feux sans nombre,
Et les bois verdoyans pleins de lumière et d'ombre,
Enfin tout ce qui brille en ce monde de beau
N'était que l'ornement d'un éternel tombeau.
Alors te survenaient de longues défaillances,
Des découragemens et des désespérances!
Alors tu te disais tristement : A quoi bon
Dans un ordre pareil se mettre à l'action?
A quoi bon épeler le mot fameux de gloire
Devant l'éternité, gouffre de toute histoire?
A quoi bon animer même du feu d'amour
De fragiles humains qui ne vivront qu'un jour?
L'infini, l'infini par sa masse de choses,
Ses compositions et ses métamorphoses,
Écrasait ton esprit, et tu ne pouvais pas
Concevoir, en foulant la terre sous tes pas,
Que l'appréciateur de tes charmes, Cybèle,
N'eût pas, comme toi-même, une vie immortelle,
Et, toujours entraîné vers l'horizon sans fin,
Tu voulais l'embrasser... avec des bras de nain!

Obermann, Obermann, ta course dans la vie
Était celle d'un cœur ardent, mais qui dévie;
Le sentier que prenaient tes désirs était faux.
Comme cette beauté, l'amoureuse d'Éros,
Que d'antiques esprits peignirent malheureuse
D'avoir voulu, superbe et par trop curieuse,
Lever imprudemment le voile de l'amour,
De même, audacieux pèlerin, à ton tour
Tu plongeas le regard au fond de tes délices,
Et tu ne rapportas comme elle que supplices
De ta vue inquiète... O penseur plein d'émoi,
Il te fallait jouir sans chercher le pourquoi,
Aimer, toujours aimer; amour t'eût fait comprendre
Mieux que raison le point que tu voulais entendre,
Car, quel que soit l'esprit et sa vive lueur,
Le sens de l'infini n'existe bien qu'au cœur.

Ah! tu la reconnus, cette vérité sainte,
Le jour où tes deux pieds marquèrent leur empreinte
Dans la vieille Helvétie, aux neiges du Sanez,
Sous l'ombre des hauts pics de glace couronnés;
Solitaire marcheur, tu rencontras un homme
Que la fatigue avait saisi d'un mauvais somme,

Et qui, par le grand froid déjà tout engourdi,
Allait aux noirs vautours livrer son corps raidi.
Soudain ton cœur s'émut en face de cet être,
Et tu ne voulus point du sentier disparaître
Sans ravir au trépas ce frère défaillant.
De la main et du cri vite le réveillant,
Tu le remis sur pied, tu lui rendis courage,
Et pour mieux regagner les toits de son village
Tu prêtas à ses reins le secours de ton bras.
Or, comme vous marchiez, au-devant de vos pas,
Voilà qu'il accourut des enfans, une femme,
Qui, les yeux inquiets et la terreur dans l'âme,
Frappant l'écho plaintif d'un cri désespéré,
Depuis longtemps cherchaient le pauvre homme égaré.
En vous voyant, surtout toi soutenant leur père,
Ils comprirent bientôt que ton bras tutélaire
En était le sauveur, et tous ces gémissans
Inondèrent tes mains de pleurs reconnaissans.
Quel moment! Tu l'as dit : d'une beauté divine
Il t'éclaira les cieux. Le sang dans ta poitrine
Courut plus chaudement, et ton souffle plus pur,
Plus rapide, plus plein, s'élança vers l'azur.
Nul souci ne pesait sur ta face ravie;
Comme l'acier dans l'onde, il semblait que ta vie
Fût toute retrempée et bonne à l'action;
Le monde n'était plus une œuvre sans raison.
Ame et corps, ta nature avait son équilibre,
Tu te sentais plus fort, tu te sentais plus libre,
Tu fus heureux enfin tout le reste du jour :
Tu venais comme Dieu de vivre dans l'amour.

LA BRANCHE MORTE.

Le ciel était voilé de longs nuages gris,
Un vent froid coupait l'air, et des champs défleuris
Les étés avaient fui vers un plus doux rivage.
C'était l'automne, non l'automne au front paré
Des verdures du pampre et du raisin doré,
Mais l'automne pâlie au terme du voyage.

Une teinte rougeâtre enveloppait les bois,
L'herbe des sentiers verts était sombre, et la voix
Des oiseaux se taisait aux cimes des feuillées;
Nul bruit dans la forêt excepté le bruit sourd

Des vents qui, des grands fûts berçant le dôme lourd,
Faisaient voler dans l'air mille feuilles rouillées.

Assis au pied d'un hêtre et seul, au sifflement
De l'air froid je prêtais l'oreille, et tristement
Contemplais le déclin des choses de nature,
Lorsqu'un craquement sec dans l'arbre épais et haut
Retentit, et je vis à mes pieds aussitôt
Tomber en tournoyant un débris de ramure.

Ce fragment, détaché du faîte gémissant,
Avait fini de vivre, et flétri, jaunissant,
Allait se perdre au sein d'une aride poussière,
Et pourtant au milieu de ses sœurs couleur d'or
Une feuille encor verte et toute fraîche encor
Brillait comme aux beaux jours de la fleur printanière.

Son apparition splendide m'attendrit,
Et soudain m'arriva la pensée à l'esprit
Que, dans sa survivance au reste du feuillage,
Cette fraîcheur était comme un rêve d'été,
Un heureux souvenir épanchant sa gaîté
A travers les brouillards et les glaces de l'âge.

Alors, moi-même alors, je revis mes vingt ans
Avec tous leurs plaisirs, leurs espoirs éclatans,
Leurs secrètes amours, leurs amitiés sans voiles,
Et de ces souvenirs qui ravivaient mon cœur,
Quelques-uns surpassaient les autres en douceur
Comme la blanche lune efface les étoiles.

Sur ceux-là bien longtemps s'attacha le regard
De mon âme; longtemps les contemplant à part
Comme un bouquet de fleurs aux grappes embaumantes,
Des touffes de lilas qu'un pauvre voyageur
Trouverait au désert, longtemps avec bonheur
J'en savourai la grâce et les odeurs charmantes...

O divine Mnémé, de l'âme auguste enfant!
Les Grecs eurent pour toi, dans leur âge brillant,
Une adoration profondément pieuse :
Leur pensée honorait sous ton aimable nom
La mère des neufs sœurs compagnes d'Apollon,
Et du grand Jupiter l'éternelle amoureuse.

Et moi, comme eux je t'aime et t'honore comme eux,
Car seule, de ce monde obscur, tumultueux,

Inconstant, fugitif, tu retiens quelque chose;
Tu sèmes de plaisirs notre course ici-bas,
Et de nouveaux bonheurs par-delà le trépas
Tu dois fleurir encor notre métamorphose.

Oui, quand la Parque sombre, avec son fer divin
De notre vie aura coupé le fil de lin
Et dans les airs laissé partir l'âme légère,
Si, comme une fumée aux champs de l'infini,
Notre esprit ne s'est point soudain évanoui,
Ce que je ne puis croire et nullement n'espère,

En lui le souvenir renaîtra plus fervent,
Plus profond qu'il n'était lorsque le corps vivant
Le tenait à l'étroit dans sa prison massive;
Son regard aura plus de portée et d'ampleur,
Et jusqu'aux moindres faits cachés au fond du cœur,
Tout réapparaîtra d'une façon plus vive.

Alors si, par l'effet d'instincts supérieurs,
Nulle infâme action, nuls pensers corrupteurs
N'ont terni son essence en traversant la terre,
Ou si des actes vils les fantômes ombreux,
Se fondant au brasier des remords douloureux,
Ont laissé revenir sa pureté première,

Alors il reverra, dans leurs rayonnemens
Et leurs suavités, les rapides momens
Où l'union des cœurs doubla son existence;
Il reverra les traits, les formes de tous ceux
Que sur terre il aima d'un amour sérieux,
Car l'amour vainc la mort et la passe en puissance.

O bonheur ineffable! ô nobles cœurs éteints,
Vous, vers qui des aimans subtils et clandestins
Nous avaient entraînés dans le torrent de l'être,
Vous n'aurez pas touché vainement à nos jours
Et tenu place en nous pour, loin de nous toujours,
Au gouffre du néant plonger et disparaître.

Qu'importe, doux amis, même après le trépas,
Que votre esprit semblable au nôtre ne soit pas!
Qu'il monte plus léger ou demeure en arrière!
Qu'importe que, moins purs ou que plus avancés,
Ainsi que ramiers blancs l'un à l'autre enlacés,
Nous ne puissions voler ensemble à la lumière!

Vous n'en vivrez pas moins en nous profondément,
Et pas moins n'en serez, sans perte d'un moment,
Les tendres compagnons de nos pèlerinages;
Nous vous invoquerons et vous nous répondrez,
Comme au temps du sommeil, en des rêves dorés,
Le faisaient si souvent vos vivantes images.

En vain le vif éclat des célestes beautés,
L'épanouissement des saintes vérités
Nous jetteront l'esprit en extases sublimes;
Ce vaste enivrement ne saurait amoindrir
Et ruiner en nous le puissant souvenir
Des ivresses du cœur aux régions infimes.

L'esprit ne doit-il pas toujours de plus en plus
S'épurer? Comme lui, les souvenirs accrus
Le feront, et, laissant sur notre humble planète
La plus grossière part des doux accouplemens,
Ils ne retraceront en nos entendemens
Que les plus purs instans de l'union parfaite.

De là, chers adorés, d'indestructibles nœuds,
Augmentant, redoublant leurs serremens joyeux
A tout avénement d'existences nouvelles;
Car, une fois entrés en nous, les amours vrais
N'en doivent plus sortir, ni s'éteindre jamais,
Étant du grand amour les divines parcelles.

O maître de Florence, ô sublime voyant
Dans les choses du ciel, ô Dante, maintenant
Je comprends mieux les faits de ton allégorie :
Pourquoi tu mis aux champs de l'expiation
La fontaine Eunoë, cette onde ayant le don
De ne vous rappeler que le bien de la vie;

Pourquoi, dès que ton âme eut purgé ses erreurs,
Et d'un éther plus haut aspiré les fraîcheurs,
Tu retrouvas soudain ta chère Béatrice,
Et pourquoi la beauté de l'être ravissant,
Ainsi que ton amour, allait toujours croissant,
Plus vous montiez tous deux vers l'âme créatrice...

AUGUSTE BARBIER.

Fontainebleau 1863.

L'ILE DE CRÈTE

SOUVENIRS DE VOYAGE

I.

LE PAYS : CARACTÈRES PHYSIQUES ET PRODUCTIONS NATURELLES.— LES RUINES.

L'île de Crète, connue en Occident, depuis le moyen âge, sous le nom d'île de Candie, est la plus vaste et la plus belle de toutes les îles de l'archipel grec : c'est la Sicile de la Méditerranée orientale. Une poétique légende témoigne de la réputation de merveilleuse fertilité dont elle jouissait chez les anciens : c'est là, racontait-on, que, dans un champ trois fois retourné par la charrue, Cérès avait mis au monde Plutus, dieu de la richesse, tradition qu'un moderne rappelle en des vers vraiment dignes de la muse antique. Il s'adresse à Cérès, et, l'invitant à venir habiter de nouveau cette Grèce si longtemps désolée et stérile, il fait souvenir la déesse de tout ce qu'elle avait jadis versé de bienfaits sur ces campagnes où le sol est tout prêt encore à rendre avec usure la semence qui lui serait confiée :

On dit que Jasion, tout couvert de poussière,
Premier des laboureurs, avec toi fut heureux;
La hauteur des épis vous déroba tous deux,
Et Plutus, qui se plaît dans les cités superbes,
Naquit de vos amours sur un trône de gerbes.

L'étendue de cette île, la variété des productions qu'offraient ses rivages et ses vallées, les hautes forêts qui, dans l'origine, couvraient les flancs de ses montagnes maintenant déboisées, les rades

spacieuses et les ports bien abrités qui se creusent en divers points de ses côtes septentrionales, sa situation enfin, intermédiaire entre le Péloponèse, dont elle semble continuer les promontoires méridionaux, et la plage libyenne, qu'elle regarde au sud, voilà bien des avantages, bien des circonstances favorables qui sembleraient avoir dû assurer à la Crète les plus brillantes destinées. Cependant, si l'on y regarde de près, et que l'on jette les yeux sur la carte, on est frappé tout d'abord de la forme allongée de l'île, et des difficultés qu'une telle configuration a dû opposer à l'établissement de l'unité politique. Cette impression devient bien autrement vive et forte chez le voyageur qui, se rendant de Malte en Syrie, longe les rivages crétois pour se couvrir des vents du nord, et surtout chez celui qui-met le pied dans l'île, qui en parcourt les campagnes et en gravit les sommets. Il voit courir presque en ligne droite, sur une longueur de trente-cinq lieues environ, la chaîne de montagnes qui forme comme l'épine dorsale de la Crète; il la voit s'élever et s'abaisser, se relever et redescendre encore, enfermer dans ses plis ou serrer entre ses escarpemens et la mer de profondes vallées, des plaines étroites qui n'ont pour ainsi dire pas de communication avec le reste du pays, et il ne peut se défendre de penser qu'il y avait bien des chances pour qu'un sol ainsi découpé et fractionné ne réussît pas à échapper au morcellement politique et à toutes les conséquences désastreuses que peut entraîner ce système poussé à l'excès.

Les Hellènes commencèrent de bonne heure à répandre sur les rivages crétois de nombreux groupes de hardis colons, et à peupler de cités achéennes et doriennes les vallées de l'Ida et des Leuca-Ori ou Monts-Blancs. Avant que cette population ne fût devenue trop nombreuse et trop dense, la Crète, dans les plus anciennes traditions que la Grèce ait conservées, nous apparaît réunie sous une domination unique que représente le nom légendaire de Minos, et, grâce à cette réunion, maîtresse de toutes les mers qui baignent ses rivages. La *thalassocratie* de Minos, c'est-à-dire la suprématie maritime que la Crète avait conquise pendant cette période toute primitive, était restée célèbre en Grèce : historiens et orateurs y font plus tard de fréquentes allusions à propos de l'empire maritime que fondèrent, au profit d'Athènes, dans le cours du ve siècle avant Jésus-Christ, les Thémistocle, les Aristide, les Cimon, les Périclès. La suite par malheur ne répondit pas à ces débuts, qui semblaient pleins de promesses. Tandis que des îles bien moins grandes, et pour qui la nature avait bien moins fait, comme Chios, Rhodes ou Samos, comme Thasos même ou Égine, jetaient à certaines époques un incomparable éclat, la Crète, depuis le commencement des

temps historiques jusqu'à nos jours, est restée tout à fait au second plan, et, loin de conserver cette situation prépondérante qu'elle avait occupée un moment, n'a pris qu'une faible part aux grandes luttes où se sont jouées les destinées du monde grec.

Ce n'est pourtant ni les bras ni la richesse qui ont fait défaut à la Crète; elle est connue, dès les âges héroïques, sous le nom de Crète aux cent villes, *hecatompolis*, et ce que le temps a épargné des ruines de ces nombreuses cités, les imposans débris des grands travaux d'utilité publique qu'elles avaient exécutés pour approprier le sol aux besoins de leurs habitans et aux exigences de la vie policée, toutes les traces enfin que le sol a conservées de ce passé lointain concourent, avec les témoignages historiques, à prouver que la Crète, pendant tout le cours de l'antiquité, a possédé une population des plus denses, des plus opulentes et des plus actives. Partout s'offrent au voyageur qui explore les côtes de l'île et qui remonte ses vallées les restes de ports, de citernes profondément creusées dans le roc ou construites à grands frais avec un indestructible ciment, d'aqueducs taillés dans la pierre vive et courant au flanc des montagnes ou les perçant de part en part pour amener aux cités des sources éloignées; devant lui s'ouvrent de vastes carrières, comme celles qui sont connues sous le nom de *labyrinthe de Crète*, et d'où sont sortis tous les matériaux des édifices de la puissante Gortyne; de tous côtés enfin se présentent à ses regards les monumens variés d'une industrieuse richesse, armée de tous les arts que la Grèce a connus, et commandant en souveraine maîtresse à tout un peuple d'esclaves. Pourquoi donc alors, dans le tableau que nous tracent les histoires générales des fortunes diverses de la race grecque et des différentes formes qu'a successivement revêtues son génie, pourquoi la Crète ne figure-t-elle en quelque sorte que pour mémoire? Pourquoi n'a-t-elle exercé, sur le cours des grands événemens qui se sont passés dans son voisinage, qu'une influence si indirecte et si peu sensible? C'est, comme la géographie suffirait à nous le faire pressentir avant même que l'histoire ne vînt confirmer ces prévisions, c'est que nulle part ailleurs les Grecs n'ont plus docilement obéi à leur goût inné pour l'indépendance municipale; nulle part le système de l'autonomie des cités voisines et rivales n'a été plus rigoureusement appliqué : ni dans le Péloponèse, ni dans la Grèce centrale ou sur les côtes de l'Asie-Mineure un aussi grand nombre de petits états séparés et ennemis ne se sont constitués dans un espace aussi restreint.

La division avait commencé dès le temps d'Homère. « Au milieu de la mer profonde, dit-il, s'élève une terre riante et fertile, l'île de Crète, habitée par des hommes nombreux, population immense qui vit dans quatre-vingt-dix cités, qui parle des langages divers.

Il y a des Achéens, des Étéocrétois magnanimes, des Kydoniens, des Doriens à l'aigrette flottante, et des Pélasges de race divine. Parmi les cités, la plus illustre est Cnosse, où durant neuf ans régna Minos, ami du grand Jupiter. » Bientôt après l'élément dorien prit le dessus, et il imprima aux institutions civiles et politiques des républiques crétoises, ainsi qu'au dialecte qui s'y parlait, un caractère tout particulier, dont l'originalité avait attiré l'attention des anciens eux-mêmes; mais aucune des trois grandes cités doriennes de l'île, Cnosse, Kydonie et Gortyne, ne réussit, malgré des guerres longues et opiniâtres, à conquérir une suprématie assez marquée pour disposer à son gré des ressources de la Crète entière, et pour en réunir les forces dans une action commune. Les villes de second ordre, comme Aptera, Polyrrhénie, Lampe, Axos, Elyros, Hierapytna, se joignant, selon les circonstances ou le caprice du moment, tantôt à Kydonie, tantôt à Gortyne ou à Cnosse, éternisaient la lutte en empêchant aucun des partis de remporter une victoire décisive et de s'assurer une durable prépondérance. Également infructueux furent les efforts tentés à diverses reprises pour rattacher les unes aux autres les cités crétoises par le lien tout moral d'une équitable fédération. Plusieurs fois ébauchée sous le nom de *syncrétisme*, terme qui, en passant dans notre langue, a reçu une signification toute métaphorique, et bien éloignée de son sens primitif, cette ligue ne prit pas de consistance; elle resta toujours incomplète et fragile, et ne réussit point à donner à la Crète l'unité politique, à la mettre en passe de faire sentir sa puissance sur le continent et dans les îles voisines, et de défendre avec succès son indépendance contre toute agression étrangère.

Il eût été difficile qu'il en fût autrement, avec toutes ces étroites et sinueuses vallées qui aboutissent à la mer et ne communiquent entre elles que par des cols élevés ou des gorges faciles à défendre. Que l'on construisît, à l'endroit le plus resserré du passage, une de ces grosses tours bâties sans ciment, en blocs énormes soigneusement appareillés, comme on en trouve encore plus d'une, à peine ébréchée par les siècles, au cœur de ces montagnes, une faible garnison suffisait pour fermer les routes qui conduisaient à la cité; celle-ci d'ailleurs était elle-même pourvue de fortes murailles et située sur quelque hauteur d'où l'on voyait au loin venir l'ennemi. Dans ces conditions, la guerre entre états limitrophes pouvait continuer et continuait de génération en génération, sans autre résultat que l'enlèvement de quelques troupeaux et le ravage des plantations d'oliviers situées dans le bas pays, à l'issue des vallées et sur les rivages. Il fallait, pour arriver enfin à un succès décisif, quelque insigne perfidie, quelque odieuse trahison, comme celles dont furent victimes les Lyctiens et les Apolloniates; alors la haine,

exaspérée jusqu'au délire par de longues années d'hostilités non interrompues, d'insultes et de défis réciproques, s'emportait à d'horribles cruautés, s'assouvissait en de féroces vengeances, dont le récit fait frémir, tel qu'il s'offre à nous dans quelques pages de Polybe. Dans ces luttes acharnées, obscures et sanglantes, qui n'avaient point pour mobile et pour excuse, comme les guerres d'Athènes et de Sparte, une noble ambition prête à faire de grandes choses, dans ces compétitions passionnées où la victoire restait ordinairement au parti qui violait le plus effrontément les sermens prêtés sur les autels des dieux, tout patriotisme hellénique, tout sentiment élevé s'usa et disparut bientôt. Malgré les sollicitations de leurs frères du continent, les Crétois refusèrent de prendre part à la guerre médique et d'aider la Grèce menacée par toutes les forces de l'Asie; mais, rompus au maniement des armes par l'éducation dorienne et par leurs guerres intestines, ils prirent, dès la fin du ve siècle avant notre ère, l'habitude de se louer, sur toutes les côtes de la Méditerranée, à tous ceux qui pouvaient payer leurs services. En même temps, dès qu'une puissance comme Athènes, ou plus tard la Macédoine et Rome, n'était plus là pour faire la police des mers, de hardis forbans sortaient de tous les ports de la Crète et infestaient la Mer-Égée. Pendant trois siècles, la Crète ne fut guère qu'un repaire de pirates et un nid de mercenaires. Célèbres comme archers et formant une excellente infanterie légère, on trouve partout les Crétois mêlés, pour le compte d'autrui, à toutes les querelles, à toutes les expéditions militaires du temps, et toujours prêts à se vendre au plus offrant. A ce métier, les plus habiles, les plus brillans de ces aventuriers arrivèrent parfois en pays étranger à la situation de ministres et de généraux des princes qu'ils servaient : le gros des soldats se contentait de rentrer au pays avec quelques esclaves de prix et une riche part de butin; mais chez tous ces condottieri, officiers de haut rang ou simples archers, c'était la même absence de moralité, le même mépris cynique de la foi jurée. Aussi la réputation des Crétois était-elle détestable. La Grèce s'est toujours montrée indulgente pour la ruse heureuse et le mensonge adroit, témoin Pallas, la déesse de la sagesse, qui, dans l'*Odyssée*, félicite très sérieusement Ulysse du talent et de l'aisance qu'il apporte à mentir; on était pourtant d'avis, en Grèce même, que les Crétois allaient trop loin et dépassaient toute mesure. Crétois devint synonyme de menteur; un proverbe populaire ajoutait qu'il est permis d'agir à la crétoise, de *crétiser* quand on a affaire à un Crétois, c'est-à-dire de tromper un trompeur. On connaît aussi le fameux syllogisme, qui des écoles grecques a passé dans tous nos manuels de logique, et dont la majeure est cet aphorisme : *tous les Crétois sont des menteurs*. Des hommes qui se souciaient aussi

peu de la considération et qui faisaient si bon marché de leur dignité personnelle devaient tenir avant tout à l'argent; les Crétois n'étaient pas en effet moins diffamés pour leur avidité que pour leur fourberie. « L'argent, dit Polybe, est en si grande estime auprès d'eux qu'il leur paraît non-seulement nécessaire, mais glorieux d'en posséder. Bref, l'avarice et l'amour de l'or sont si bien établis dans leurs mœurs que seuls dans l'univers les Crétois ne trouvent aucun gain illégitime. » A propos d'un Crétois qu'avaient jeté en Italie, au temps de la guerre sociale, les hasards de sa vie d'aventure, Diodore de Sicile nous rapporte une piquante anecdote, où se peint au vif le caractère national. Il raconte comment un Crétois vint trouver le consul Jules César, et s'offrit comme traître. « Si par mon aide, lui dit-il, tu l'emportes sur les ennemis, quelle récompense me donneras-tu en retour? — Je te ferai, répondit César, citoyen de Rome, et tu seras en faveur auprès de moi. » A ces mots, le Crétois éclata de rire et reprit : « Un droit politique est chez les Crétois une niaiserie titrée; nous ne visons qu'au gain, nous ne tirons nos flèches, nous ne travaillons sur terre et sur mer que pour de l'argent. Aussi je ne viens ici que pour de l'argent. Quant aux droits politiques, accorde-les à ceux qui se les disputent et qui achètent ces fariboles au prix de leur sang. » Le consul se mit à rire et dit à cet homme : « Eh bien! si nous réussissons dans notre entreprise, je te donnerai mille drachmes en récompense. »

Tant de perversité et de corruption n'empêchait pas le Crétois de tirer vanité de cette vie de bandit qu'il préférait à toute autre. Athénée nous a conservé, en l'attribuant au poète Hybrias, une chanson crétoise où débordent l'insolent orgueil du soldat de fortune et son mépris pour ce monde des sots et des faibles qu'il exploite dédaigneusement. « Je possède une grande richesse, chantait le Crétois dans les festins : c'est ma lance, et mon épée, et mon beau bouclier long, rempart du corps. Oui, avec cela je laboure, avec cela je moissonne; avec cela je foule l'agréable vin que produit la vigne; avec cela j'ai des esclaves qui m'appellent maître. Eux, ils n'ont pas le cœur d'avoir une lance ni une épée, ni un beau bouclier long, rempart du corps. Tous tombent de frayeur et embrassent mon genou, en s'écriant : Maître! et : Grand roi! »

Quand l'ombre chaque jour grandissante de la puissance romaine commença à s'étendre sur l'Orient, les Crétois semblèrent aller au-devant de la conquête en fournissant eux-mêmes au sénat de justes sujets de plainte et de spécieux prétextes d'intervention dans les affaires de l'île. Les Romains n'employaient guère de mercenaires; sur le champ de bataille, ils faisaient eux-mêmes leur besogne : il y avait donc plus à gagner au service des tyrans de Grèce, des rois de Macédoine, de Pont ou de Syrie. Les cités crétoises, qui commen-

çaient à sentir le danger et à prendre peur, avaient beau promettre officiellement à Rome de lui envoyer les auxiliaires qu'elle réclamait en se fondant sur les traités, c'était sous les drapeaux des ennemis de Rome qu'affluaient, attirés par l'appât d'une haute paie, les archers crétois. Dans toutes ces armées qu'eut à disperser l'une après l'autre la conquête romaine, Rome trouva toujours devant elle les Crétois; Philippe, Antiochus, Persée, Nabis, Mithridate, comptaient parmi leurs meilleurs officiers des aventuriers crétois, rompus à la guerre de montagnes et féconds en stratagèmes et en ruses variées; des Crétois formaient l'élite de leurs troupes légères. En même temps, séduites par les profits dont on leur offrait le partage, les cités crétoises ouvraient leurs ports aux pirates de Cilicie, fournissaient de nombreuses recrues à leurs équipages, et leur achetaient le butin et les esclaves qu'ils allaient enlever jusque sur les côtes de l'Italie, jusqu'aux portes de Rome. C'était trop d'imprévoyance et d'audace : Rome finit par perdre patience; une armée romaine débarqua dans l'île; malgré des succès passagers et une vigoureuse résistance, les cités principales, l'une après l'autre, capitulèrent ou furent emportées d'assaut, et en 66 avant Jésus-Christ un Métellus mérita par la soumission définitive de l'île le surnom de *Crétique*.

Je ne vois pas de pays dans le monde ancien à qui la conquête ait dû être plus avantageuse qu'à la Crète : pour la première fois depuis bien des siècles, les guerres intestines cessèrent de ravager l'île, et peu à peu s'éteignit jusqu'au souvenir des haineuses et sanglantes rivalités d'autrefois. Sous l'influence de la *paix romaine*, comme dit Pline, la Crète paraît avoir atteint un degré de richesse et de prospérité qu'elle n'avait jamais connu. Sa situation insulaire la mit longtemps à l'abri des invasions barbares qui désolaient le continent, et elle resta pendant tout le cours des ve et vi^e^ siècles de notre ère une des provinces les plus peuplées et les plus florissantes de l'empire d'Orient. Ce ne fut qu'au viie siècle, quand les Arabes devinrent maîtres de la mer, qu'elle commença à souffrir; après y avoir fait de nombreuses incursions, les musulmans finirent, en 825, par s'emparer de l'île tout entière. La ville de Candie dut son origine et son nom au large fossé, *kandak* en arabe, que les conquérans creusèrent autour du premier camp retranché où ils se fortifièrent après leur débarquement, non loin des ruines de Cnosse. Nicéphore Phocas, en 961, replaça la Crète sous la domination grecque jusqu'à l'époque de la quatrième croisade. Après la prise de Constantinople par les Latins, cette île devint la possession la plus importante de Venise dans la Méditerranée. La république, après avoir victorieusement défendu cette royale conquête contre les soulèvemens des Grecs crétois excités et secourus par la jalousie de Gênes, en resta maîtresse incontestée jusqu'au milieu du xviie siècle. Les sultans

ottomans ne pouvaient pourtant se résigner à laisser toujours aux mains de Venise une position aussi avantageuse, d'aussi beaux ports, d'aussi fertiles rivages. La lutte s'engagea en 1645 : après de longues alternatives de succès et de revers, après un siége qui dura plus de vingt ans, et qui fut illustré par l'opiniâtre génie de Morosini, par l'héroïque et folle bravoure de La Feuillade et des Français qui servaient sous ses ordres, Candie capitula le 6 septembre 1669. La Crète est demeurée depuis lors au pouvoir des Turcs. Malgré la part glorieuse qu'elle avait prise à la guerre de l'indépendance, malgré les victoires qui avaient rejeté les musulmans dans les forteresses, la Crète, reconquise pour le sultan, comme la Morée, par les armes d'Ibrahim-Pacha, fut rendue et garantie à la Porte-Ottomane par la conférence de Londres en 1830. Telle a été l'histoire de l'île de Crète, telles ont été les vicissitudes qu'a traversées la population grecque, qui s'y est maintenue en dépit de toutes les invasions et de toutes les conquêtes; mais c'est sa situation présente qui doit surtout appeler notre attention. On veut savoir quels sont les principaux caractères physiques du pays et ses aspects les plus frappans; on se demande quels fruits y porte la terre partout où l'homme prend la peine de la solliciter à produire, de quels arbres s'y revêtent les collines là où ne les a point dénudées la folle incurie du pâtre ou l'aveugle rage du barbare, quelle belle race d'agiles et hardis montagnards nourrissent les fertiles vallées de Sélino et les inaccessibles gorges de Sfakia. Quelques souvenirs personnels pourront répondre à ces diverses questions; ils feront comprendre aussi, nous l'espérons, de quel intérêt il eût été pour le royaume de Grèce de s'adjoindre dès l'origine l'île de Crète, et quel important accroissement de richesse et de force elle eût été pour le nouvel état.

I.

Comme la plupart des îles de l'Archipel, la Crète est traversée par une longue chaîne qui court, de l'est à l'ouest, d'un rivage à l'autre. Cette chaîne se compose de trois montagnes bien distinctes qui s'en détachent en saillie, et semblent au premier aspect former autant de massifs isolés, mais qui n'en sont pas moins reliées en un même système. Ce sont le *Dicté* (aujourd'hui Lassiti ou Sitia) à l'est, l'*Ida* (aujourd'hui Psiloriti) au centre, et les *Monts-Blancs* (Leuca-Ori, aujourd'hui Aspro-Vouna ou monts Sphakiottici) à l'ouest, ainsi nommés dans l'antiquité soit à cause des neiges qui en couvrent les cimes pendant une grande partie de l'année, soit plutôt, si je ne me trompe, à cause de la couleur blanchâtre que présentent le plus souvent ces massifs abrupts, formés d'une roche calcaire qui imite

souvent l'aspect du marbre. L'île est partagée naturellement par ses montagnes en trois régions distinctes, dont chacune a sa physionomie et son caractère. Comme c'est à La Canée que vous amène le paquebot qui, par Syra, met Athènes et l'Europe en communication avec la Crète, et comme La Canée est située au pied même des Monts-Blancs et au centre du pays que dominent ces âpres sommets, c'est de La Canée que nous partirons pour visiter l'île, et c'est la région occidentale que nous parcourrons la première.

Le premier aspect de la Crète, quand on débarque à La Canée, ne répond guère à l'attente du voyageur; on espérait mieux de cette contrée, que ses habitans comparaient autrefois au paradis, et où les Arabes, dans les premiers jours de leur conquête, croyaient reconnaître cette terre de lait et de miel que leur avait dépeinte le Coran. La Canée, qui occupe, on ne saurait en douter, l'emplacement de l'ancienne *Kydonia*, est une petite ville d'environ dix-huit mille âmes, toute badigeonnée de blanc, dépourvue de jardins et d'arbres, sans rien de cette élégance, de cet aspect agréable et varié que présentent presque toujours de loin les villes turques. Autour de La Canée s'étend, pierreux et brûlé du soleil, un petit plateau qui, dans la saison où je vis pour la première fois ce pays, au mois de septembre 1857, avait depuis longtemps déjà perdu son seul ornement, les maigres moissons qu'il donne à grand'peine; vers l'est, ce sont les rochers nus et tristes de Chalepa et d'un énorme promontoire montueux nommé l'Acrotiri; vers l'ouest, une île, un cap non moins desséchés, non moins désolés. Le fond du tableau est formé par l'imposante masse des Monts-Blancs; ce qui manque à ces montagnes pour être vraiment belles, ce n'est pas la hauteur, mais la netteté des contours, la distinction et l'originalité des formes. Grâce à l'excessive transparence de l'air, l'œil peut en remonter les pentes, en sonder les ravins, en atteindre les sommets arrondis et tous semblables l'un à l'autre; partout c'est la même absence de végétation, la même nudité, la même teinte grise et terreuse. Nulle forêt ne noircit les flancs de la montagne; à peine aperçoit-on des oliviers au fond de quelques vallées.

Auprès de la ville, les champs sont tous bordés d'énormes aloès; tout ce site et cette nature ont quelque chose d'africain. Ce qui ajoute à la ressemblance, c'est un village de fellahs bâti sous les murs de la ville. Venus en Crète comme soldats d'Ibrahim, ces paysans d'Égypte et de Syrie y restèrent la guerre finie, et y appelèrent leurs femmes et leurs enfans, ou s'y marièrent avec des Africaines amenées dans l'île par l'esclavage. Au lieu de s'établir dans l'intérieur de la cité, ils se refirent là, sur le rivage, un petit coin d'Égypte. A voir ces maisons blanches et basses à peu près sans fenêtres, ces toits plats couverts de feuillages desséchés, ces femmes

musulmanes, arabes ou nubiennes, assises sans voile sur le pas de leur porte, tandis que d'autres, revenant de la fontaine, portent sur leur tête une grande jarre d'argile rouge et la soutiennent de leurs deux bras que l'on dirait empruntés à quelque belle statue de bronze, on peut se croire sur la plage du Delta, quelque part autour de Damiette ou d'Alexandrie.

Ce qui rendait encore l'illusion plus vive et plus complète, c'est qu'il y avait alors près de la ville, campée sous la tente, toute une tribu d'Arabes Benghazis, que la misère avait chassés de l'Afrique. Qu'il faut donc peu de chose à ces gens-là pour s'abriter et se vêtir! Leurs tentes sont faites de quatre bâtons fichés en terre, d'une espèce de cloison tissée de roseaux et de lambeaux d'une étoffe noirâtre en poil de chèvre. Pour tout vêtement, hommes et femmes ont une espèce de sarrau en toile grise. Presque toutes les femmes, de bonne heure hâlées, desséchées et comme tannées par cette vie sous le vent, le soleil et la pluie, sont affreuses dans leurs vilains haillons, et le tatouage bleuâtre dont elles ornent leur menton, leurs épaules et leurs bras ne les embellit point : elles ont en général l'air de vraies sorcières; mais, parmi celles qui sont très jeunes encore, il en est de fort jolies, et parfois, en passant près d'une tente, on en voit sortir quelque tête étrange et gracieuse où brillent des yeux d'un éclat admirable. Dans le village des fellahs comme dans le campement des émigrés de Benghazi, on n'entend retentir que les sons rudes et gutturaux de la langue arabe.

Si nous rentrons dans la ville, nous n'y trouvons rien de remarquable. Elle est entourée d'une enceinte fortifiée dans le système moderne, avec des ouvrages dont la crête dépasse à peine le fossé; il y a cinq bastions à glacis en terre, qui seraient gazonnés sans le soleil de la Crète. Large et profond, le fossé sert provisoirement à cultiver des légumes. Le bazar n'a aucune originalité; on n'y trouve que des marchandises européennes de qualité inférieure. La seule chose intéressante, ce sont les restes des édifices publics et privés des Vénitiens, le port et les magasins, les loges des galères entourant le bassin et couvertes d'un toit, les maisons des nobles vénitiens, dont beaucoup sont encore bien conservées, avec leur écusson au-dessus de la porte. Plusieurs de ces habitations sont ornées de moulures dans le goût des XVe et XVIe siècles; mais aucune ne rappelle, même de loin, les palais du Grand-Canal. Le luxe provincial des seigneurs candiotes ne pouvait égaler en bon goût et en magnificence celui des patriciens de la métropole. Peut-être aussi, comme cela arrive parfois, sont-ce les plus belles choses qui ont été détruites. Tout ce qui reste d'ailleurs des églises latines, depuis converties en mosquées, ainsi que des couvens qui en dépendaient, est laid et insignifiant. Quant à des vestiges de l'ancienne Kydonie, en

dépit des affirmations de quelques touristes du dernier siècle, il nous fut impossible d'en retrouver ni dans la ville même ni dans ses environs. Les recherches auxquelles je me livrai à cet effet avec mon compagnon de route, M. Léon Thenon, un de mes collègues à l'école française d'Athènes, n'eurent aucun résultat. La ville moderne a évidemment employé dans ses constructions tout ce qui pouvait subsister de l'antique cité déjà mentionnée par Homère.

Il n'y a donc rien à La Canée qui mérite d'y retenir longtemps le voyageur, et nous pouvions avant la mauvaise saison nous hâter de nous enfoncer dans l'intérieur de l'île, de nous diriger vers la côte occidentale, vers les intéressans districts de Sélino et de Sfakia. Deux heures de chemin à l'ouest de La Canée conduisent, à travers des collines pelées et fort laides, jusqu'à Platania, un village qui doit son nom aux beaux platanes que borde sa rivière. Un peu plus loin, on rencontre le couvent de Gonia, situé, comme l'indique son nom, dans l'angle extrême du golfe de La Canée, à la naissance du cap Spada, l'ancien *Mont-Dictymnéen*. Du couvent jusqu'à la pointe de cette étroite langue de terre, il n'y a que des montagnes stériles et nues. Après avoir franchi la chaîne qui rattache le cap Spada au noyau central des Monts-Blancs, on se trouve, au commencement du second jour de marche, dans l'*éparchie* ou district de Kissamos. Elle a pour chef-lieu Kissamo-Kastéli, une bourgade d'une vingtaine de maisons, qui doit son importance administrative aux murailles de sa petite forteresse, jadis construite par les Vénitiens, comme l'attestent deux inscriptions latines qui se lisent au-dessus de la grande porte d'entrée; la plus moderne est de 1653, d'un Contarini, qui a fait remettre la place en état de défense au moment où la menaçaient déjà les Turcs, qui s'en emparèrent bientôt après. Pendant la guerre de l'indépendance, tous les musulmans de l'éparchie, se sentant trop faibles pour tenir la campagne, s'étaient réfugiés dans le château de Kissamo et s'y défendirent longtemps. La peste les y décima, et après de longues et affreuses souffrances ils finirent par se rendre aux Grecs.

A peu de distance au sud de Kissamo-Kastéli, le village de Palæo-Castro occupe une toute petite partie de l'enceinte que remplissait autrefois *Polyrrhénie*, une des villes les plus importantes de l'ancienne Crète. Cette ville était située sur une haute et raide colline, à une heure et demie de la mer. Vers le nord-est seulement, le sommet qui portait l'acropole se rattachait aux montagnes voisines; de tous les autres côtés, ce sont des pentes rapides et des précipices, de profondes vallées qui remontent vers les Monts-Blancs. Une partie de l'enceinte subsiste encore, ainsi que de nombreuses chambres taillées dans le roc, et qui formaient sans doute la partie postérieure d'autant de maisons. On reconnaît aussi les débris du

péribole et de la cella d'un temple auprès duquel se trouvent plusieurs inscriptions en l'honneur de divers empereurs romains, une entre autres consacrée à Hadrien; mais ce que Polyrrhénie nous a laissé de plus intéressant, ce sont sans contredit ses aqueducs. La ville, sur la hauteur où elle s'était établie, manquait d'eau; le torrent qui coule au fond de la vallée était trop loin, et d'ailleurs les premiers soleils de l'été suffisaient à le dessécher. Pourtant, lorsque la ville fut devenue riche et populeuse, il était difficile de se contenter des citernes, comme avaient dû faire les premiers habitans. Quand on n'a d'autre eau que celle d'une citerne, on est forcé d'en être toujours avare; on ne boit point sans une certaine inquiétude, et l'on éprouve presque des remords chaque fois qu'on se lave les mains. C'est qu'une fois le réservoir vide, la pluie seule peut le remplir, et en Crète, comme dans l'Attique, une fois le printemps venu, qui sait quand il pleuvra? On voulut donc avoir de l'eau courante, une fontaine où les femmes pussent emplir sans crainte, vers la chute du jour, leurs larges amphores, et le matin laver la laine à grand bruit, un abreuvoir où les pâtres menassent leurs troupeaux boire à longs traits. On trouva une source sur le flanc septentrional de la montagne dont l'autre versant portait, bâties en amphithéâtre, les maisons de Polyrrhénie; on perça la montagne, et l'on conduisit l'eau au sud de la ville. Il y a deux aqueducs creusés dans la roche vive, qui se trouvait être heureusement un tuf calcaire assez tendre; l'un a 1 mètre 35 de large sur 2 mètres 30 de haut, l'autre est de plus petites dimensions. Ils ont d'ailleurs perdu l'un et l'autre de leur élévation par suite des nombreux dépôts qu'y a formés le travail des siècles. Le plus grand paraît aussi le plus soigné : il est divisé intérieurement en deux parties, une rigole où court l'eau, et un couloir où peut commodément circuler l'ouvrier chargé d'inspecter le conduit et de le maintenir en bon état. Plusieurs paysans m'affirmèrent avoir pénétré très avant dans l'aqueduc, et y avoir marché plus d'une heure sans rencontrer d'obstacles et sans arriver à la source. Il paraît, d'après leurs dires, qu'il y a de place en place des espèces d'auges creusées dans le roc sur le passage de l'eau; elles étaient destinées sans doute à la faire reposer et à l'aider ainsi à se débarrasser du sable et des matières étrangères qu'elle pouvait tenir en suspension. La source, maintenant même, ne tarit jamais, et c'est encore elle qui fait vivre l'humble hameau, bâti des débris de la grande et fière cité.

Les Polyrrhéniens ne paraissent pas s'être contentés d'avoir atteint leur but principal en approvisionnant leur ville d'eau courante et en assurant, par de sages précautions, l'entretien des conduits. Comme aux autres Grecs, il ne leur suffisait pas qu'un ouvrage fût utile, ils voulaient encore qu'il fût beau. L'une au moins des deux

fontaines paraît avoir été disposée et ornée de manière à former un monument qui ne devait manquer ni d'originalité ni de noblesse. A côté de l'entrée du souterrain se trouve une grotte qui était sans doute consacrée à la nymphe de la source; on y voit encore une petite niche qui renfermait vraisemblablement une statuette. Tout près de là, dans un amas de débris, nous trouvâmes les restes d'un entablement, des moulures ioniques bien exécutées et du meilleur goût. A l'aide de ces fragmens, il est aisé de se représenter, en dehors de la grotte et devant l'aqueduc, une façade élégante où étaient ménagées avec art l'entrée du sanctuaire et l'ouverture par où l'eau s'échappait. A droite et à gauche, le rocher, taillé à pic, paraît avoir reçu un revêtement de marbre.

La petite plaine qui occupe le fond du golfe de Kissamos et qui formait autrefois la banlieue de Polyrrhénie a gardé le nom tout grec de Mésogée. Le cap Corycos, dont les âpres montagnes la bornent à l'ouest, est horriblement nu et décharné : aucun village; de route, point. Un détestable sentier où, même avec des mulets, il faut souvent mettre pied à terre, conduit en face de la petite île où se trouve Grabuse, château qui joue un grand rôle dans l'histoire des guerres de Venise contre les Turcs et des luttes récentes de l'indépendance grecque. Le pas le plus dangereux, c'est un endroit connu dans le pays sous le nom de Kaki-Scala, mot à mot *le mauvais escalier;* de grands murs d'une belle roche rouge tombent à pic dans l'eau profonde et bleue; de quelque distance, à peine croirait-on qu'une chèvre ou un écureuil pût, en s'accrochant aux anfractuosités de la pierre, trouver une route parmi ces escarpemens, et pourtant hommes et mulets y passent; comment? on ne sait trop, mais ils y passent. Tout dans ce lieu est étrange et saisissant, la couleur du roc, sa forme bizarre et tourmentée, ses saillies sans nombre et ses pointes aiguës, l'idée enfin qu'il suffirait d'un faux pas pour tomber dans l'abîme, sans espoir de salut.

Les îles Grabuses et la côte qui leur fait face ne forment pas un site moins frappant. L'ensemble est dominé par le cône effilé du mont Corycos, gris, sombre et nu; au nord et au sud se prolonge une haute et menaçante falaise. Les petites îles, peu éloignées de la terre, dont est semée la mer, ne sont que d'arides rochers, partout taillés en précipice, qui se dressent au milieu des flots, comme d'énormes citadelles. L'une des plus petites est celle même qui renferme la célèbre et presque imprenable forteresse que les Vénitiens conservèrent jusqu'en 1696, quand ils avaient perdu Candie depuis 1669. On n'y peut descendre que d'un seul côté, et du débarcadère jusqu'à la plate-forme qui porte le château il faut encore gravir une pente raide où la défense a beau jeu. Entre le rivage et l'île, le

détroit forme une sorte de rade où peuvent mouiller sans crainte, presque par tous les temps, les plus grands navires.

Nous ne passâmes point dans l'île; nous n'avions point de bateau pour nous y transporter, et il eût fallu perdre trop de temps à héler du rivage les quelques soldats qui y tiennent garnison. De la côte, on aperçoit, sur la Marine ainsi que tout en haut, sur la falaise, les restes des nombreuses maisons qui y furent bâties par les Grecs pendant la guerre de l'indépendance. Maintenant Grabuse n'a plus d'autres habitans qu'une quarantaine de soldats qui, sous les ordres d'un pauvre sous-lieutenant, y passent quatre mois à fumer et à dormir; mais à l'époque dont nous parlons, plusieurs années durant, elle abrita des milliers d'hommes, qui de toutes parts étaient accourus se mettre sous la protection de ces redoutables rochers et des nombreux canons dont on les avait trouvés garnis. Grabuse était tombée au pouvoir des chrétiens grâce à un hardi coup de main exécuté pendant une nuit d'hiver par Dimitri Kalergi, tout jeune alors et aujourd'hui ministre de Grèce à Paris. Aussitôt les fugitifs affluèrent dans ce sûr asile; c'étaient surtout des Crétois, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans; c'étaient aussi des Hydriotes, des Spezziotes, des Rouméliotes. Tous ces exilés, jetés là par les victoires des Turcs, tâchaient de se venger et de vivre de la course maritime, car l'île ne produisait rien, pas même de l'herbe pour le bétail que l'on y avait amené du continent. Une foule de petits bâtimens, armés en guerre, se pressèrent bientôt à l'abri des formidables batteries de la forteresse; on allait faire des incursions sur le territoire turc, y enlever des denrées et des esclaves; on arrêtait en mer les navires ottomans. Toutefois dans ces parages et chez ces peuples les corsaires se changent vite en pirates; les goëlettes et les bricks de Grabuse ne tardèrent pas à prendre l'habitude d'arrêter aussi en mer, quand l'occasion était belle, les bâtimens marchands des nations européennes; des équipages anglais, français, italiens, furent massacrés, des cargaisons pillées. On ne pouvait tolérer ces désordres; en février 1828, l'escadre anglaise vint s'embosser devant Grabuse. Les plus hardis forbans, ceux qui avaient le plus de méfaits à se reprocher, avaient déjà pris la fuite; tout ce que l'on trouva encore là de bâtimens grecs fut brûlé; on occupa le fort, on dispersa la population de Grabuse en renvoyant, autant que possible, chacun chez soi; on prit enfin possession des énormes amas de marchandises entassés dans l'île par les pirates. Il y avait là, me racontait un témoin oculaire, des objets de toute sorte, dont beaucoup ne pouvaient être d'aucun usage à ceux qui s'en étaient emparés; les plus précieux encombraient des hangars en planches qui avaient été construits en toute hâte; d'autres étaient abandonnés

en monceaux sur la plage. C'étaient des *articles de Paris*, rubans, gants et chapeaux destinés aux élégantes de Smyrne et de Péra; comme on n'en était point encore venu, sur l'îlot de Grabuse, à suivre les modes françaises, tout cela restait sur la plage, en attendant que l'on trouvât à écouler sur quelque marché complaisant tous ces fruits de sanglantes rapines. A côté de ballots de soieries gisait à terre tout un chargement de papier; mais à Grabuse que pouvait-on faire de ce papier, sinon des bourres de fusil?

Quand les Anglais débarquèrent dans l'île, toutes ces marchandises furent séquestrées, et l'on annonça, par l'intermédiaire des consuls, dans les principaux ports de la Méditerranée, que tous les négocians dont les navires avaient été pillés pouvaient faire reconnaître et enlever ce qui leur appartenait. Bien peu se présentèrent; déjà beaucoup de ces pertes remontaient à plusieurs mois, à une année, et ceux qui les avaient subies en avaient pris leur parti. On laissa les choses en l'état pendant assez longtemps; bien des objets se gâtèrent en attendant leurs maîtres, d'autres furent soustraits, et peu à peu, sans que l'on sût trop comment, les magasins se vidèrent. On avait livré tout le papier au gouvernement grec, qui dès lors, avec Capodistria, commençait à être grand faiseur de décrets, à user beaucoup d'encre dans ses bureaux.

Après avoir donné un coup d'œil à Grabuse, si on continue à suivre, en marchant vers le sud, cette côte âpre et déserte, on rencontre bientôt des ruines antiques. Ce sont celles d'une ancienne cité souvent mentionnée dans les vieux auteurs, *Phalasarna*. Toute située qu'elle fût sur le continent, Phalasarna devait être presque aussi inexpugnable que Grabuse même dans son île. La ville occupait un plateau fort inégal qui surmonte une haute masse de rochers serrée entre la mer et une petite plaine. Du côté de la mer, elle était inaccessible dans toute la force du terme. Ce sont de prodigieuses falaises où trouvent seules à prendre pied les colombes qui font leur nid dans les trous du rocher, et qui au moindre bruit s'élèvent et tourbillonnent par volées. Du côté de la terre, Phalasarna n'était guère moins bien défendue. Elle était d'abord couverte dans la plaine, à peu de distance du pied de la hauteur, par une double muraille flanquée de tours carrées. A peu de distance en arrière de cette enceinte se dresse le rocher, qui n'offre nulle part d'accès, hors peut-être à des chèvres. En un seul endroit, une pente assez raide encore, mais qui permet pourtant l'ascension, conduit à une dépression, à une sorte de large brèche qui coupait la ville en deux. De là, deux escaliers, à demi taillés dans le roc même, à demi formés de blocs rapportés, conduisaient aux deux plates-formes qui portaient les édifices et les maisons. Il reste encore des traces de ces degrés, quoique la suite en soit interrompue. Pour arriver jus-

qu'en haut, bien que personne ne s'opposât à notre marche, et que nous eussions même, pour nous donner la remorque, un paysan agile comme un chamois, nous faillîmes dix fois nous casser les reins. On se demande, au terme de cette ascension, non pas comment l'ennemi pouvait s'emparer d'une pareille cité, — il semble qu'il n'ait jamais dû songer même à le tenter, — mais comment les habitans faisaient pour en sortir. Pour qu'une population riche, active et policée comme celle qui a laissé en ces lieux des traces de son long effort, se soit résignée à vivre ainsi pendant des siècles entre ciel et terre, pressée sur l'étroit sommet de ces âpres rochers qui ne semblent faits pour servir de demeure qu'aux aigles et aux vautours, il faut que l'état social de l'île ait été bien troublé, que la paix et la sécurité n'aient jamais réussi à s'y établir d'une manière durable. Ce qui devait encore ajouter à la gêne d'un pareil séjour, c'est que Phalasarna devait manquer d'eau. Ce fut la soif qui nous chassa de ces parages. Il nous fallut beaucoup peiner dans le sable du rivage pour trouver, assez loin déjà de ces ruines étranges, une petite source qui sort goutte à goutte du pied d'un rocher tout tapissé de mousse. Au-dessus étendent leurs branches deux courts et larges figuiers qui semblent vouloir rester le plus près possible de terre pour mieux faire respirer à leur feuillage altéré l'humide fraîcheur de la fontaine.

Toute la contrée qui entoure Phalasarna est encore nue, aride et triste, comme la pointe nord-ouest de l'île, tandis qu'à quelques lieues plus loin, vers le sud, on entre dans un district connu sous le nom d'Enia-Choria, mot à mot *les neuf villages*, qui est tout plein de bois et d'eaux courantes, mais où ne se rencontre presque aucun vestige vraiment antique; c'est qu'aux populations qui avaient élevé en Crète les premières cités, le choix des emplacemens où elles s'établirent avait été dicté non par l'agrément des lieux et la fertilité du sol, mais par la constante préoccupation de se protéger contre un voisin qui était toujours un ennemi, par les impérieuses nécessités de la guerre et de la défense. C'est pourtant un bien charmant pays que tout ce district d'Enia-Choria! Il est doux, au sortir de ces rochers échauffés par le soleil et de ces sables stériles, de cheminer tout d'un coup à l'ombre entremêlée des oliviers, des platanes, des châtaigniers, parmi de bruyans ruisseaux d'où s'exhale une forte odeur de menthe sauvage. Ce qui, pour les habitans actuels de la Crète, distingue entre tous ce canton, ce sont les forêts de châtaigniers dont il est couvert; cet arbre précieux ne se rencontre que très rarement dans tout le reste de l'île. Il atteint ici, surtout auprès du village d'Elos, qui a gardé un vieux nom hellénique, des dimensions qui nous frappèrent. De tous les sites ravissans qui s'offrirent à nous pendant les deux jours que nous pas-

sâmes dans ce district, le plus aimable est encore ce vallon d'Elos, où nous arrivâmes par une belle soirée d'octobre. Au fond court une petite rivière que bordent des deux côtés ici des plantations d'oliviers, là des pâturages marécageux où pousse, parmi les tamarix et les hautes bruyères, une herbe épaisse et parfumée. Plus haut, aux deux flancs des collines, se tordent et s'étalent de grands marronniers, dont les énormes racines s'abreuvent à de nombreux et rapides ruisseaux. L'automne est venu, les fruits sont mûrs, et parmi le bois, lentement, la tête penchée et les yeux fixés au sol, écartant du pied les feuilles mortes, les femmes et les enfans vont cherchant les châtaignes tombées à terre; à l'ombre des arbres les plus touffus se cachent les maisons dispersées dans la forêt. A la lumière près, ici plus joyeuse et plus brillante, on dirait un site de l'Occident; on se croirait en septembre au milieu des grands bois de marronniers du Limousin et de la Marche, près d'un de ces pauvres hameaux pour qui les châtaignes remplacent pommes de terre, viande et pain, et forment pendant de longs mois toute la nourriture du paysan.

A une heure d'Elos, on quitte l'éparchie de Kissamos pour entrer dans celle de Selino, qui occupe tout le sud-ouest de l'île. On cesse peu à peu de voir des châtaigniers; mais on traverse de magnifiques bois d'oliviers. Ni dans cette Attique, où la lance de Pallas fit naître pour sa cité chérie l'arbre sacré, ni sur les coteaux de Tivoli, d'Amalfi ou de Sorrente, ni dans ces merveilleux jardins qui entourent Palerme d'une si riche couronne de feuillages et de fleurs, nulle part, ni en Grèce, ni en Italie, ni en Sicile, je n'ai vu oliviers comparables à ceux de Selino, pareil air de force et d'élégance, troncs aussi massifs, rameaux aussi hardiment élancés et plus chargés de fruits. Comme ces oliviers, dont les plus hautes branches atteignent ici sans effort la cime des noyers ou des châtaigniers voisins, prendraient en pitié, s'ils pouvaient les voir, nos pauvres petits oliviers de Provence, si frileux, si souffreteux, et qui semblent avoir peur de grandir, qui rendent si laides et si tristes les collines de Montpellier et de Béziers! Ici c'est l'homme qui manque à la nature; de ces beaux fruits que la terre porte presque sans culture, le paysan crétois ne sait extraire qu'une huile de qualité très inférieure, à laquelle on ne s'habitue point sans effort. Tout ce que la Crète exporte d'huile pour Marseille et Trieste est destiné à l'industrie; nos palais ne pourraient supporter l'âcreté d'un liquide mal préparé, auquel les olives pourries, que l'on jette avec les autres dans le pressoir, donnent un goût rance et une odeur désagréable.

C'était, quand nous traversions ces campagnes, le moment de la

récolte; les villages étaient déserts; on campait dans les plantations, qui retentissaient tout le jour de voix, de chants et d'appels. Sous les arbres étaient étendues de larges couvertures, de grandes nappes où les olives tombaient drues comme grêle; d'en haut, d'en bas, on tapait à grands coups de gaule. Des jeunes filles, pour atteindre les branches d'en haut, avaient grimpé sur les arbres, et, à demi cachées par le feuillage, elles allongeaient la tête et nous regardaient passer.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire en détail les ruines intéressantes que renferme Selino, les nombreuses tours de style hellénique que l'on rencontre debout encore au-dessus des cols et à la gorge des vallées, les restes surprenans d'une cité toute primitive auprès du village de Temenia, cité dont les murs sont bâtis en blocs presque aussi grossiers et aussi énormes que ceux de Tyrinthe, et qui semble avoir été abandonnée dans l'antiquité même au profit d'*Elyros*, grande ville dorienne dont la souveraineté s'étendait autrefois sur tout le pays qui porte maintenant le nom de Selino. Du village de Rhodovani, tout voisin des ruines d'Elyros, on voit se dresser en face de soi, vers l'est, à peu de distance, la masse centrale des Monts-Blancs, qui cachent dans leurs replis ces gorges de Sfakia, où la population grecque, restée pure de tout mélange, a toujours conservé, sous la domination turque comme sous la domination vénitienne, avec une indépendance armée que le conquérant étranger attaquait rarement de près, un patois curieux où l'on reconnaît à plusieurs traits le caractère et la tradition du dialecte dorien autrefois parlé dans toute l'île de Crète. Si haute et si infranchissable est du côté de Selino la barrière qui couvre les vallées sfakiotes que le plus court chemin pour pénétrer à Sfakia est encore de repasser par La Canée. La route qui nous y ramena traverse le territoire du village d'Alikianou, célèbre en Crète par ses riches vergers. Le citronnier et l'oranger, qui, en Italie et sur la côte de Syrie, à Jaffa même, ne sont guère plus hauts et plus larges que les pommiers plantés au bord de nos routes de Normandie, atteignent ici, comme l'olivier à Selino, une élévation et une ampleur que je ne leur avais encore vues nulle part ailleurs. On comprend mieux ici la réputation que les poètes et les voyageurs ont faite à l'oranger. La culture de cet arbre n'a été introduite dans l'île, assure-t-on, que dans les premières années de ce siècle, et pourtant à eux seuls les jardins d'Alikianou produisent, année moyenne, environ quatre millions d'oranges. Ces oranges de Crète, très grosses et très parfumées, sont fort recherchées dans tout le Levant; à Athènes, à Constantinople et à Smyrne, les marchands crient dans les rues : oranges de Crète! comme on crie à Paris : chasselas de Fontainebleau!

Une dizaine d'heures de marche séparent La Canée du district que l'on appelle la *Rhiza*, c'est-à-dire la *Racine;* c'est tout le pays qui s'étend au pied même et comme à l'ombre des versans septentrionaux des Monts-Blancs. Un puits forme dans la petite plaine de Crapi la limite de Sfakia; aussitôt après y avoir abreuvé les chevaux, qui vont avoir à faire un rude service, on entre dans un défilé très étroit. Les montagnes, couvertes d'yeuses et de chênes-lauriers assez clair-semés, tombent des deux côtés à pentes très raides. Si l'assaillant qui attaque Sfakia par le nord veut essayer de quitter le sentier et de se déployer sur les hauteurs, il lui faut gravir parmi des roches brisées et croulantes, sur des cailloux qui s'éboulent à chaque instant sous ses pas, en face d'un ennemi abrité derrière des bouquets d'arbres et tirant à coup sûr. Aussi en août 1821 les Turcs essuyèrent-ils ici un cruel désastre, qui leur coûta près d'un millier d'hommes, trois pièces de campagne et tous leurs équipages. Treize ans après cette rencontre, le voyageur anglais Pashley, auquel nous devons la seule carte de la Crète que nous possédions jusqu'à ce jour, voyait encore tout le long du sentier des monceaux d'ossemens blanchis par la pluie et les hivers.

Trois quarts d'heure de chemin dans une gorge tournante et resserrée conduisent au premier des cantons sfakiotes, à la plaine d'Askyfo. Le territoire d'Askyfo est un bassin intérieur, de toutes parts entouré de montagnes, qui, par sa configuration, rappelle les hautes plaines de l'Arcadie orientale, Stymphale, Phénée, Orchomène, Mantinée et Tégée. L'eau qu'y précipitent la pluie et la fonte des neiges n'a d'autre issue que des émissaires souterrains; les principales de ces bouches se trouvent vers le nord-ouest, dans une sorte de bas-fond qui, après les orages, est presque entièrement couvert par les eaux. Avant que celles-ci ne se fussent ouvert ces passages, tout ce bassin formait évidemment un lac; mais ni la tradition ni l'histoire n'ont gardé le souvenir de cette époque, et de mémoire d'homme il ne semble pas que l'évacuation se soit jamais interrompue, ni que les habitans de ce canton aient été menacés de voir, comme cela arrive périodiquement à Stymphale et à Phénée, l'élément liquide reconquérir une partie du terrain qu'il avait abandonné, noyer leurs plantations, effacer les traces de leurs cultures et enterrer sous le limon les bornes de leurs champs. Ce qui seul parle de cette époque, ce sont de petites collines rocheuses qui en quelques endroits se dressent au-dessus de la surface unie de la plaine; c'étaient sans doute autrefois des îles au milieu du lac : la pierre dont elles sont formées est d'une autre couleur que celle des montagnes environnantes et porte d'évidentes marques du long séjour et de la lente action des eaux.

Le froid est ici très vif pendant l'hiver; la neige y séjourne long-

temps, et dans tout Askyfo il n'y a qu'un olivier, que l'on montre comme une curiosité. Le blé n'y vient pas bien; on n'y cultive que de l'orge et des vignes. Ici, comme dans toute la province de Sfakia, les habitans sont tous Grecs, ils habitent six villages répandus dans la plaine auprès des hauteurs; mais ces villages sont presque abandonnés pendant l'hiver. La plupart des Askyfiotes ont des maisons et des oliviers sur le littoral, et y descendent vers la fin d'octobre. Les quelques familles qui n'émigrent pas doivent avoir soin de faire à l'avance toutes leurs provisions et de prendre toutes leurs mesures pour se suffire à elles-mêmes pendant un assez long temps; elles restent quelquefois pendant plus de six semaines sans communication possible avec le reste du monde. Le chemin qui d'Askyfo conduit vers la côte méridionale a en effet le même caractère que celui qui descend vers La Canée. On sort de la plaine vers le sud en franchissant une sorte de col au-delà duquel on entre dans un étroit défilé qui est connu sous le nom de la gorge d'Askyfo, *tou Askyphou to pharanghi*. Pendant deux heures, on y chemine péniblement dans le lit desséché du torrent, sur des pierres polies par les eaux. Il est bien entendu qu'il faut mettre pied à terre; les mulets glissent plutôt qu'ils ne marchent sur le roc lisse et sonore qui retentit sous leurs sabots.

On peut voir ailleurs des vallées plus profondes, dominées par de plus hautes cimes, par de plus effrayans précipices; mais je doute que l'on rencontre nulle part un défilé plus resserré. Ce n'est plus, à proprement parler, une vallée, mais une fente creusée par l'effort séculaire du torrent; dans la masse compacte du rocher il y a des endroits où, en étendant les bras, on peut toucher à la fois les deux parois opposées. Pendant près d'une lieue, la largeur moyenne de cette brèche ne dépasse pas 4 ou 5 mètres; à une demi-heure seulement du rivage, les murailles s'écartent, et l'on avance un peu plus à l'aise. Ce qui ajoute à l'effet de cette gorge, c'est la grâce étrange de la verdure qui, dans ces humides profondeurs, se cramponne à toutes les fentes du rocher; il y a des endroits où les figuiers sauvages pendent au-dessus de nos têtes, jettent et croisent leurs branches d'un bord à l'autre, et forment comme un plafond au sombre et tournant couloir. Ailleurs, dans les endroits où le défilé s'ouvre et s'élargit un peu, des cyprès et des pins garnissent les grandes pentes qui descendent au torrent. L'impression est profonde quand tout d'un coup, au sortir de cette gêne et de cette obscurité, la mer vous apparaît avec ses flots étincelans, avec ses îles perdues dans une brume légère et transparente, avec son horizon immense, au fond duquel l'imagination cherche et l'œil croit entrevoir la lointaine Afrique.

En approchant du rivage, on trouve la petite plaine de Franco-

Casteli avec les ruines de son château perché sur un haut promontoire; puis, en tournant à l'ouest le long de la côte, à travers un pays aride et nu, on arrive bientôt au bourg de Sfakia, chef-lieu administratif de la province. On y compte de quatre à cinq cents maisons; mais l'aspect n'en est pas gai. Beaucoup de ces habitations, ruinées pendant la guerre de l'indépendance, n'ont été qu'imparfaitement réparées; d'autres, qui n'abritent leurs propriétaires que pendant l'hiver, étaient encore fermées au moment où nous visitions Sfakia. Point de port; quelques caïques dorment sur le sable. Ce fut à l'aide de l'une de ces embarcations que nous quittâmes Sfakia; les sentiers qui du bourg conduisent à la seconde des vallées sfakiotes, celle d'Haghia-Roumeli et de Samaria, ne peuvent guère servir qu'aux montagnards eux-mêmes, et aux *agrimia* ou chèvres sauvages qui abondent dans les Monts-Blancs, et dont la tête figure sur les monnaies de plusieurs des cités antiques de cette région. Poussée par un bon vent, notre barque longea pendant une demi-journée de hautes et âpres montagnes qui se terminent à la mer par des falaises escarpées où les vagues ont creusé de nombreuses cavernes. A mi-chemin à peu près entre Sfakia et Haghia-Roumeli, nous passâmes devant Loutro, l'ancien *Port Phœnix*; c'est le seul mouillage qu'il y ait sur toute cette côte inhospitalière. Quelques goëlettes s'y balançaient à l'ancre.

Le village d'Haghia-Roumeli, qui occupe à peu près l'emplacement d'une vieille cité dorienne, *Tarrha*, est situé à vingt minutes environ de la mer, à l'entrée de la vallée à laquelle il donne son nom. Il y a une quarantaine de maisons, dominées par deux hautes murailles de rochers que les chamois seuls sauraient gravir. La vallée est encore pourtant assez large pour permettre aux chaumières d'avoir autour d'elles quelques jardins et quelques petits champs. De ce point, trois heures de route, qu'il faut faire à pied, conduisent à Samaria, autre village situé à la naissance de la vallée, au cœur même des Monts-Blancs. Le défilé, dans l'ensemble, est moins resserré que celui d'Askyfo; mais il a plus de variété, plus de grandeur, et l'eau, qui, même l'été, ne manque jamais ici, et qui gronde parmi les rochers, ajoute, par son mouvement et son bruit, à l'effet du spectacle. L'aspect change sans cesse; ici la vallée est large, les pentes sont boisées; là les deux colossales parois se rapprochent tout d'un coup et semblent vouloir barrer le passage au voyageur, les roches se dépouillent de toute verdure et se coupent à pic; elles pendent sur votre tête, rouges, abruptes, menaçantes. En un endroit, on n'a plus devant soi qu'une fente étroite où l'on ne s'engage pas sans terreur. Ce n'est pas la main de l'homme qui l'a creusée, c'est, comme à Askyfo, le torrent qui s'est frayé cette voie. Quand ses eaux sont basses, il laisse de la place aux passans;

mais dès que les pluies ou la fonte des neiges l'ont enflé, il prend pour lui tout l'espace, il se précipite avec fureur contre les murs de marbre qui l'emprisonnent, il amoncelle dans la gorge son écume et ses flots, il lance contre le roc, comme s'il espérait l'ébranler et le renverser, les arbres qu'il arrache au flanc de la montagne. Alors, comme on dit dans le pays, *la porte est fermée*, et les habitans de Samaria, tout le temps que durent les grandes eaux, restent bloqués dans le ravin, sans pouvoir descendre à Haghia-Roumeli et à la mer.

Plus loin, les montagnes s'écartent et se fuient de nouveau, et l'on a comme un vaste cirque au milieu duquel un bouquet de hauts cyprès et de grands pins, les plus beaux peut-être que j'aie vus dans l'île, couvre de son ombre une vieille église à demi ruinée. Un peu plus haut jaillit, dans un bois de platanes et de chênes verts, une source abondante qui ne tarit jamais. Puis la vallée se rétrécit encore, et elle monte, étroite, tournante et profonde, jusque dans le voisinage de Samaria. Samaria n'a qu'une douzaine de maisons, partagées en deux groupes par le torrent. Derrière ce hameau, la vallée se termine brusquement; on se trouve au pied même des précipices qui portent les plus hauts sommets de la chaîne, et par les déchirures de la montagne, bien au-dessus de soi, dans le bleu du ciel, on aperçoit l'Elino-Seli, la plus élevée de toutes ces cimes, la rivale même de l'Ida.

Un chemin, le plus dangereux de toutes les routes de l'île, et qui n'est praticable que pendant quelques mois d'été, part de Samaria, et, par des ravins difficiles et scabreux, gravit jusqu'à un haut plateau, situé entre les sommets mêmes des Monts-Blancs et qui s'appelle l'Omalo (mot à mot, *l'uni*). L'Omalo appartient à la province de Selino. Il ne communique avec Sfakia que par un sentier où l'on fait rarement passer les bêtes de somme. Les mulets eux-mêmes y sont exposés à être pris de vertige, et on en a vu souvent rouler avec leur charge au fond de l'abîme. Ce chemin porte le nom de *Xyloscala* (l'échelle de bois), parce que dans certains endroits, pour trouver à poser le pied au flanc du rocher, on a été obligé de jeter d'une anfractuosité à l'autre des troncs de cyprès sur lesquels reposent des traverses grossièrement assemblées.

Une route affreuse, mais où nous réussissons pourtant à faire passer sans accident nos bagages, conduit d'Haghia-Roumeli aux plateaux pierreux et froids d'Anopolis et d'Aradhena, coupés par une étroite et profonde fissure où le sentier descend et remonte en lacets. Les cyprès épars sur les pentes sont de taille médiocre, mais les chênes verts atteignent dans certains endroits de belles proportions. Ces plateaux, qui ne produisent guère que de l'orge, forment, avec la vallée d'Haghia-Roumeli, cette province de Sfakia, qui n'est

accessible, du côté de La Canée, que par ce redoutable défilé de Carpi, où il est si facile d'arrêter l'envahisseur dès ses premiers pas. Je ne connais point de pays de montagne que la nature ait pour ainsi dire plus soigneusement fortifié, qu'elle ait mieux préparé pour servir d'abri à l'indépendance farouche et aux longues résistances d'une race vaincue et d'une religion persécutée.

Le reste de la province de La Canée ne présente rien d'aussi remarquable que cette gigantesque citadelle avec ses murs prodigieux, avec ses portes étroites, que la neige et les torrens suffisent à fermer pendant la plus grande partie de l'année. Une presqu'île montueuse, l'Acrotiri, l'ancien cap Kyamon, sépare le golfe de La Canée de la baie de La Sude, qui, dans ses eaux profondes et abritées contre tous les vents, pourrait contenir toutes les flottes du monde. Il suffirait de remplacer par des ouvrages mieux construits et bien armés le château vénitien que contient l'île de La Sude, située à l'entrée de la baie, pour faire ici le plus beau port militaire qu'on puisse rêver. L'Acrotiri est maintenant en grande partie désert et ne produit plus guère que des oliviers; ces arbres, qui appartiennent pour la plupart aux grands couvens de Saint-Jean et de la Sainte-Trinité, sont petits et sans apparence, mais ils donnent l'huile la plus douce et la plus légère qui se fasse dans l'île. Le miel de l'Acrotiri passe aussi pour le meilleur que l'on puisse trouver dans toute la Crète. Il paraît que sous les Vénitiens, dont on voit partout les manoirs ruinés, tout le plateau était cultivé et portait d'admirables récoltes.

Au golfe de La Sude commencent les belles campagnes d'Apocorona, district compris entre les Monts-Blancs, les prolongemens qu'ils envoient à l'Acrotiri et la rivière de Murzulla, l'ancien Messapos, qui forme la frontière orientale de la province de La Canée. Ce n'est pas une plaine que le territoire d'Apocorona; ce sont de larges pentes, avec des collines qui paraîtraient hautes, avec des vallées qui paraîtraient profondes, si au-dessus ne s'élevait la masse énorme des Monts-Blancs. Le sol est presque partout cultivé; de nombreux villages blanchissent parmi les oliviers. Ce canton renferme des ruines intéressantes, celles surtout de deux cités qui comptaient autrefois parmi les plus célèbres de la Crète, *Aptera* et *Lampe*. Aptera, située sur un plateau d'un accès difficile, qui porte maintenant le nom de Palæokastro, dominait la baie de La Sude, sur laquelle elle avait son port, Kissamos. Une partie de son enceinte subsiste encore, construite ici en blocs polygonaux, là en belles assises régulières qui rappellent les murs de Messène; mais ce qu'Aptera nous a laissé de plus curieux, ce sont ses nombreuses et vastes citernes voûtées : l'une surtout, qui a trois rangs d'arcades, paraît vraiment belle après même que l'on a vu les immenses citernes de

Constantinople. Celle-ci a 25 mètres de long sur 12 de large. Plusieurs des tuyaux en terre cuite qui amenaient l'eau dans ce grand réservoir sont encore en place. Le corps de la maçonnerie est en brique, mais les voûtes sont en pierre de taille soigneusement appareillée. Intérieurement, les murs de la citerne sont revêtus d'une sorte de stuc ou d'enduit très dur qui a persisté presque partout.

Tandis que l'emplacement d'Aptera est désert, ou plutôt n'est habité que par quelques moines qui gèrent pour le grand couvent de Pathmos une métairie située au milieu même des ruines, un assez gros village occupe une partie du terrain que couvraient autrefois les édifices de l'ancienne Lampe ou Lappa. Ce village porte plusieurs noms; ses habitans l'appellent Argyropolis, *la ville d'argent*, Palæopolis, *la vieille ville*, ou simplement Polis, *la ville;* mais les paysans des cantons voisins le désignent souvent, je ne sais pourquoi, par les noms de Gaïdouropolis, *la ville des ânes*, ou Samaropolis, *la ville des bâts*. Des hommes ont été tués, nous raconte-t-on, pour avoir apporté au village des lettres dont l'adresse contenait une de ces appellations offensantes. Ce sont surtout des inscriptions et des ruines romaines que rencontre ici l'antiquaire; les débris encore subsistans de vastes thermes prouvent de quelle prospérité cette ville jouissait sous les empereurs. Son importance avait été grande aussi avant la conquête; elle commande un défilé qui, sans présenter de passages trop pénibles, traverse les hautes collines par où les Monts-Blancs se relient à l'Ida. C'est là, vers le milieu de l'île, la route la plus courte de l'une à l'autre mer.

II.

Tandis que les Monts-Blancs forment comme une muraille qui court de l'est à l'ouest, l'Ida s'élève au centre même de la Crète comme une grande pyramide dont le sommet atteint à environ 2,500 mètres. De nombreux contre-forts partent du pied de la montagne et rayonnent en tout sens comme pour mieux étayer le cône gigantesque qui s'appuie sur eux et qui les domine. C'est le développement de ces chaînes accessoires et des vallées qu'elles enferment qui donne à l'île en ce point sa plus grande largeur.

Le territoire auquel l'Ida verse ses eaux contient deux places d'importance, Rhetimo et Candie. Rhetimo, l'ancienne *Rhytimnos*, est le siége d'un pacha et la capitale d'une province qui comprend tous les cantons intermédiaires entre les Monts-Blancs et l'Ida. Ce n'est d'ailleurs qu'une toute petite ville avec une citadelle et des murailles assez délabrées, et une population de 7 à 8,000 âmes. Le port est sûr, mais très étroit. Le commerce vient y chercher, outre l'huile, qui se trouve partout en Crète, la vallonée, que la province

de Rhetimo est seule à produire. La ville n'a d'ailleurs rien conservé d'antique que son nom et ne mérite pas d'arrêter un seul jour le voyageur; mais le district voisin de Mylopotamo renferme une curiosité naturelle que nous ne saurions oublier : je veux parler de la grotte de Melidhoni, dont les stalactites et les aspects étranges n'ont rien à envier à la célèbre grotte d'Antiparos. L'intérêt que cette caverne et ses formations calcaires peuvent inspirer au savant et au curieux est encore avivé par les tristes et sanglans souvenirs que fait planer sur ce site un des plus douloureux épisodes de la guerre de l'indépendance.

L'entrée de la grotte s'ouvre au milieu d'une paroi de rocher que la main de l'homme a taillée dans l'antiquité; sous la terre et les pierres amoncelées, on distingue encore les premiers vers d'une inscription métrique de l'époque romaine, qui a pu être à peu près entièrement lue et transcrite. Cette inscription prouve que du temps de l'empire on adorait en ce lieu Hermès sous le nom de *Talléen*; mais ce culte ne paraît pas très ancien, et il est probable que la grotte était autrefois consacrée à cet *homme de bronze*, à ce Talos, vieille divinité crétoise qui joue un assez grand rôle dans le cycle de Minos. Les sacrifices humains paraissent, à une époque très reculée, avoir été en usage dans l'île de Crète, comme dans plusieurs autres parties de la Grèce, et quelques traits de la légende de Talos donnent lieu de croire que ce dieu en particulier recevait de telles offrandes. Il est donc possible que cette caverne ait été, à une époque très reculée, le théâtre de rites mystérieux et sanglans. Peut-être l'hécatombe humaine que les Turcs y ont immolée pendant la guerre récente n'est pas la première qu'elle ait enveloppée de ses ombres; peut-être les os d'autres victimes reposent-ils dans le dur et brillant linceul sous lequel elle se hâte de couvrir et de cacher tout ce qu'on lui abandonne.

La grotte est très profonde. Nous y passâmes plus de deux heures avec des paysans du village qui nous servaient de guides, et qui s'étaient munis chacun de plusieurs grandes torches de cire que nous avait vendues le *papas*. Toujours nous entrions dans de nouvelles salles, de nouvelles galeries, et, dans toutes les directions que nous prenions, nous revenions sur nos pas bien avant d'avoir trouvé le passage barré devant nous. Il faudrait, pour s'avancer hardiment sur ce sol inégal et au milieu de ces précipices souterrains, des cordes et des échelles. La forme de la caverne paraît fort irrégulière, et il est très difficile de s'en faire une idée, même après avoir parcouru la grotte dans tous les sens. Dans l'origine, c'étaient, je crois, de vastes espaces vides où l'eau, tombant goutte à goutte du haut plafond de roche pendant des milliers d'années, a bâti peu à

peu des murs et des piliers, a élevé des séparations, a créé des appartemens de formes et d'aspects très divers. A Melidhoni, comme partout d'ailleurs où j'en ai vu, les stalactites n'ont point cette transparence, ces facettes étincelantes qu'on leur prête dans certaines descriptions plus poétiques que vraies; elles sont au contraire d'un blanc mat et presque terreux. C'est surtout à leurs formes variées, imprévues, bizarres, qu'est dû l'effet qu'elles produisent : ici, ce sont des rangs de colonnes et des culs-de-lampe comme ceux de nos cathédrales gothiques; là, de minces colonnettes, serrées les unes contre les autres, semblent figurer des tuyaux d'orgues; plus loin, séparant deux salles l'une de l'autre, pendent à grands plis d'énormes draperies, de prodigieux rideaux : on dirait du velours ou du brocart blanc. Le plafond d'où descendent ces immobiles tentures se relève souvent si haut qu'il se dérobe à notre vue; nos torches, mises au bout d'une grande perche, ne peuvent projeter assez loin leur fumeuse lumière pour nous montrer les bornes des sombres salles où nous errons, le cœur serré de cette angoisse secrète que l'homme éprouve toujours tant qu'il reste plongé dans les entrailles de la terre, loin des joyeux rayons du soleil et de cette lumière « si douce à voir » qu'invoquent et que regrettent en mourant les héroïnes de la tragédie grecque.

Les récits que nous font nos guides, des Grecs de Melidhoni, pendant cette longue promenade, contribuent encore à attrister et à frapper notre imagination. Dans l'été de 1822, plus de trois cents chrétiens s'étaient réfugiés dans cette grotte; c'étaient surtout des femmes, des enfans et des vieillards. Il y avait pourtant avec eux assez d'hommes résolus pour défendre contre toute une armée l'étroite entrée, où l'on ne peut se glisser que sur le ventre. Les fugitifs avaient des provisions, et les Turcs, impatiens de vengeance, ne voulaient pas s'arrêter à un blocus et attendre l'effet de la famine. Profitant donc d'un jour où le vent soufflait avec violence contre l'ouverture béante, les musulmans entassèrent au pied du rocher toute espèce de matières combustibles, et y mirent le feu. Chassée par la brise, une épaisse et âcre fumée se précipita aussitôt dans l'intérieur. Les malheureux chrétiens s'enfuirent jusque dans les retraites les plus reculées, jusque dans les dernières profondeurs du souterrain; mais le nuage fatal les y atteignit. Tous, sans exception, périrent étouffés. Les Turcs, doutant eux-mêmes du succès de leur terrible invention, attendirent dix-huit jours devant la grotte. Enfin, n'entendant plus sortir aucun bruit de ce tombeau, ils y firent entrer un prisonnier qui eut grand'peine à les convaincre qu'il ne s'y trouvait plus aucun être vivant, et qu'ils n'avaient à craindre aucune embuscade. L'explorateur eut beau leur apporter des preuves

certaines de son dire, ils restèrent encore trois jours avant de mettre le pied dans la caverne. Alors enfin ils s'y risquèrent et y dépouillèrent les morts.

Peu de temps après, et pendant que les beys turcs étaient encore campés à Melidhoni, six chrétiens visitèrent la grotte. Pendant que trois d'entre eux restaient à faire le guet au dehors, les trois autres pénétrèrent dans le souterrain. Deux sur ces trois avaient, un mois plus tôt, déposé leurs femmes et leurs enfans dans cet asile, pensant les mettre ainsi à l'abri de tout danger et de toute injure. On peut imaginer ce qu'ils ressentirent quand ils retrouvèrent étendus sur le sol, abandonnés nus et sans honneur, les cadavres déjà presque méconnaissables de ces êtres chéris auxquels ils n'avaient pas cru dire adieu! Le saisissement fut tel que ni l'un ni l'autre ne purent s'en remettre, et qu'ils moururent tous deux, l'un au bout de neuf, l'autre au bout de vingt jours. Quand les Grecs, vers la fin de cette année 1822, furent redevenus maîtres de la province, ils firent célébrer dans la grotte même le service funèbre, et pour mieux perpétuer le souvenir de la barbarie turque, ils laissèrent les os des morts sur le sol où ils reposaient. Beaucoup d'entre eux se voient encore, déjà collés au sol par la pierre qui se forme autour d'eux, et qui bientôt les dérobera entièrement aux regards.

Encore tout émus de ces récits, que nous faisaient les fils et les neveux des victimes, nous quittâmes Melidhoni pour aller chercher parmi d'assez âpres chemins les ruines d'*Axos*, dont l'emplacement est encore indiqué par un petit village qui porte le même nom. Elles présentent peu d'intérêt; il y a plus de profit à visiter, dans le même district, celles d'*Eleutherna*. La ville antique était située, comme la plupart des villes de la Crète, assez loin du rivage, au-dessus de la plaine, à l'entrée des grandes montagnes. Elle occupait une sorte de promontoire entre le confluent de deux vallées. Un étroit plateau porté par de hauts rochers formait l'acropole. Plus bas, sur des terrasses qui descendaient aux ravins, s'étendait la ville. Ici, comme à Polyrrhénie, comme à Aptera, ce qui frappe le plus les yeux et l'imagination, ce sont les travaux exécutés par les anciens habitans en vue de prendre leurs mesures contre la sécheresse du climat et de se défendre contre la soif. Sous la citadelle s'étendent deux grandes citernes creusées dans le roc; le plafond en est supporté par d'énormes piliers carrés, taillés, eux aussi, dans la pierre vive. Ces grands réservoirs ont chacun environ vingt mètres de long sur dix de large et huit de haut; il y avait là de quoi abreuver pendant des mois une ville assiégée. Tout avait d'ailleurs été disposé pour qu'une pluie d'orage pût remplir en quelques heures ces spacieuses cavités; on ne s'était pas contenté d'y précipiter par des ouvertures verticales toutes les eaux qui tom-

baient sur les édifices de la ville haute; pour que rien ne se perdît, on avait creusé dans le tuf des gouttières qui couraient obliquement tout autour du massif escarpé que surmontait la citadelle. Là se rassemblaient, pour être aussi conduites dans la citerne, toutes les eaux qui glissaient et ruisselaient le long de ces escarpemens.

Les ruines d'Axos, celles d'Eleutherna, celles aussi de *Sybritia*, que nous avons reconnues près du petit village de Veni, se trouvent dans l'intérieur d'une chaîne de moyenne hauteur, appelée maintenant Kendros, qui rattache les Monts-Blancs à l'Ida. C'est aussi dans ce même canton que le voyageur rencontre le couvent d'Arkadia, le plus grand peut-être de toute l'île. L'église, qui est du XVIIe siècle, a toute une façade d'ordre corinthien; mais le couvent, comme les autres couvens de Crète, a tout perdu à la révolution : diplômes, manuscrits, livres, images anciennes, tout a été pillé, brûlé, détruit. Une large vallée, connue sous le nom d'Amari-Casteli, sépare la chaîne du Kendros de la masse centrale de l'Ida. Cette vallée est beaucoup moins belle que les campagnes de Mylopotamo; ici la neige fait souvent souffrir les oliviers, et les rafales qui tombent de la montagne leur cassent des branches. Les villages sont pourtant nombreux sur ces pentes occidentales de l'Ida, et les chrétiens y sont partout à côté des musulmans. L'Ida n'inspire pas aux Turcs la même frayeur que les Monts-Blancs; dans ces vallées bien plus ouvertes et plus accessibles que celles de Sfakia, la population est plus mélangée et les forces mieux balancées.

En franchissant les contre-forts allongés que l'Ida envoie vers le sud-ouest, on descend dans la Messara, que se partageaient autrefois les villes de *Phestos* et de *Gortyne*. La Messara est la plus grande plaine, ou pour mieux dire la seule plaine de la Crète. Comprise entre une petite chaîne qui la sépare de la mer et les hautes collines qui forment à l'Ida, vers le sud, un large soubassement, elle court de l'est à l'ouest sur une longueur d'une quinzaine de lieues et une largeur moyenne de deux à trois. Elle est divisée en une plaine haute et une plaine basse par un étroit défilé qui s'ouvre au bas de la colline que couronnait Phestos. Au fond coule le Ieropotamo, l'ancien *Electras*, qui a toujours un peu d'eau, même en été. Presque tout le terrain est cultivé. Le sol porte des céréales de toute espèce, du coton, du tabac; autour des villages qui se sont établis au pied des collines se pressent les orangers et les citronniers, ainsi que des mûriers où s'enlace et grimpe la vigne. Les oliviers s'abritent de préférence dans le creux des ravins qui montent à l'Ida.

Gortyne, dont les restes se trouvent auprès d'un village grec appelé Haghious-Deka, était une des trois plus puissantes cités de la Crète indépendante; sous l'empire romain, elle prit une supréma-

tie incontestée, et ce fut elle dont la prospérité dura le plus longtemps. Il fallut pour la ruiner la conquête arabe. Ses débris, parmi lesquels nous retrouvâmes une inscription archaïque des plus curieuses, occupent une très grande étendue de terrain; le plus considérable, celui qui appelle tout d'abord le regard, c'est la basilique autrefois consacrée à saint Titus, le compagnon de saint Paul et le patron de la Crète. Il ne reste que le chevet de l'église; elle est d'une construction soignée et de style purement romain. Elle n'a pas dû être bâtie plus tard qu'au IVe ou au Ve siècle de notre ère, car on n'y sent nulle part l'influence de cet art byzantin dont Sainte-Sophie nous offre le plus parfait modèle. Tout abandonnée et démantelée que soit l'antique cathédrale, les populations chrétiennes des environs accourent encore ici une fois par an, le jour de la fête du saint; on dit la messe sur un autel improvisé, et il se tient là, au pied de ces hautes murailles dorées par le soleil de tant de siècles d'esclavage et d'abaissement, une *panégyrie* ou fête religieuse qui attire, me disait-on, plus de dix mille personnes. C'est, en même temps qu'un pieux souvenir du passé, comme une protestation contre le présent et comme un témoignage d'indestructible espérance, un appel à un meilleur avenir.

Ce qui mérite le plus de retenir et d'occuper le voyageur dans les environs de Gortyne, ce sont les vastes excavations qui s'ouvrent au flanc d'une montagne voisine, tout près d'un village turc nommé Roufo, qui est situé lui-même à une heure environ d'Hághious-Deka, au nord-ouest des ruines. L'imagination des Grecs du pays a, de bonne heure sans doute, rattaché à ces excavations le nom et les traditions du fameux labyrinthe que dans l'antiquité on plaçait tantôt auprès de Gortyne, tantôt dans les environs de Cnosse; c'était même cette dernière ville qui le faisait figurer sur ses monnaies. Il est inutile de dire qu'il ne faut attribuer aucune espèce de valeur à cette désignation, que les premiers voyageurs modernes ont cependant prise au sérieux. Le prétendu labyrinthe n'est autre chose qu'une vaste carrière d'où ont été tirées toutes les pierres qui ont servi à la construction des édifices et des maisons de Gortyne (1). L'entrée est presque complétement obstruée; pour pénétrer dans l'intérieur, il faut parcourir 30 ou 40 mètres en rampant sur le ventre; le sol s'abaisse ensuite un peu, mais pourtant, dans

(1) Tandis que Tournefort et Savary, qui visitèrent l'île, l'un au commencement, l'autre à la fin du siècle dernier, persistent à chercher dans ces galeries le monument légendaire dont le nom a passé dans toutes les langues modernes, Pierre Belon et Richard Pococke en ont très bien reconnu et indiqué le véritable caractère. Au fond du souterrain, nous avons lu très distinctement, gravé dans le tuf avec la pointe d'un couteau, le nom de Pococke, qui parcourut l'Orient de 1737 à 1742. Belon, trop peu lu aujourd'hui, est un des voyageurs les plus exacts et les plus judicieux, un des esprits

beaucoup d'endroits, il est impossible de se tenir debout et il faut marcher courbé, ce qui rend cette excursion très fatigante. Les galeries, toutes poussées en ligne droite et soutenues par des piliers carrés, semblent avoir eu autrefois plusieurs mètres de hauteur; mais, sans parler des dépôts formés par l'eau qui çà et là suinte de la voûte, les innombrables chauves-souris qui habitent cette humide et chaude retraite ont amoncelé peu à peu à terre une épaisse couche de guano; ces passages finiront par être tout à fait bouchés par cet amas de fumier dont les cultivateurs du pays, s'ils étaient moins routiniers et moins ignorans, pourraient s'emparer avec avantage. Dans quelques endroits où par exception le rocher ne se dérobe point sous ce noir et glissant tapis, on distingue encore aisément les ornières creusées dans le tuf calcaire par les roues des chariots qui servaient à l'exploitation. Les pierres, taillées en moellons de grosseur ordinaire, sont en beaucoup d'endroits rangées en ordre des deux côtés de la galerie contre les parois, toutes prêtes à être emportées. Il n'y a d'ailleurs rien ici d'effrayant ni de mystérieux; on peut hardiment s'engager dans le labyrinthe sans le fil d'Ariane, sans autre guide qu'un villageois qui y soit entré quelquefois, et qui puisse indiquer les passages les plus commodes à suivre et les moins obstrués. Quelque chemin enfin que l'on suive, on trouve aisément le bout des galeries, et il est toujours facile de regagner l'entrée. La seule précaution à prendre, c'est de ne point oublier ses allumettes; éveillées par le bruit de nos voix, les chauves-souris, qui s'enlevaient lourdement et nous frappaient le visage de leurs ailes froides et gluantes, éteignirent deux fois nos torches. Pourvu que l'on évite de se trouver égaré dans l'obscurité, le danger est nul. La moindre mine de quelque importance offre un bien autre développement que cette carrière; celle-ci ne peut étonner que les paysans naïfs et bornés qui ont remplacé sur cette terre les puissantes générations de l'antiquité.

Lors de la guerre de l'indépendance, environ cinq cents familles ont vécu pendant près de trois ans dans le labyrinthe, et en dépit de sa réputation sinistre il les a mieux protégées que ne l'a fait pour d'autres fugitifs la grotte de Melidhoni. Le jour, on sortait, on prenait l'air, on menait paître aux environs les troupeaux et les bêtes de somme; le soir, bêtes et gens, tout le monde rentrait dans

les plus libres et les plus pénétrans qu'ait produits notre grand XVIe siècle. Il avait été envoyé par François Ier dans le Levant avec ce que nous appellerions aujourd'hui une *mission scientifique;* il y passa quatre années entières, et ce fut en 1553 qu'il publia le récit de ses voyages, sous ce titre : *Observation de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Égypte, Judée, Arabie et autres pays estranges,* en trois livres, par P. Belon, du Mans. Ce livre, où il y a encore beaucoup à apprendre, eut en peu d'années de nombreuses éditions.

la grotte, et pendant la nuit des sentinelles veillaient auprès de l'étroit soupirail. Dans les galeries, les lampes ne cessaient jamais de brûler; on y célébrait l'office divin, on y dansait même; un large carrefour, à la rencontre de plusieurs voies, servait de salle de bal. Des bandes de Turcs enlevèrent parfois quelques moutons, quelques promeneurs qui s'étaient trop écartés de la grotte; mais on n'osa jamais en attaquer l'entrée.

Il court dans le pays, sur cet apocryphe labyrinthe, plusieurs histoires merveilleuses. En voici une que j'ai entendu raconter aux Turcs aussi bien qu'aux Grecs. A l'extrémité de l'une des galeries se trouverait, habilement dissimulée, une porte de marbre que l'œil indifférent ne peut apercevoir, et qui d'ailleurs ne s'ouvre qu'au son de certaines paroles magiques. Il y a une centaine d'années, des voyageurs européens, des Francs, comme on dit là-bas, prirent pour les conduire un paysan d'un village voisin. On entre donc dans la caverne, et on va jusqu'au fond; arrivés là, les voyageurs s'arrêtent et déclarent à leur guide qu'il sera richement payé, mais qu'il lui faut jurer de ne rien révéler de ce qu'il va voir; il n'a d'ailleurs rien à craindre, aucun danger ne le menace, pourvu qu'il soit obéissant et muet. Le malheureux, tremblant de tous ses membres, fait la promesse qu'on lui demande. Aussitôt l'un des Francs prononce je ne sais quelle mystérieuse formule et touche du doigt la paroi; le roc s'ouvre, une grande porte roule silencieusement sur ses gonds, et l'on aperçoit une vaste salle. Les audacieux, entraînant avec eux le rustre à demi mort de peur, y pénètrent, et la flamme de leurs torches fait aussitôt étinceler l'or dans de nombreux coffres rangés tout autour de l'appartement. Au fond de la pièce, debout et immobile sur un piédestal de pierre, l'épée à la main, un nègre de bronze semble le gardien du trésor. Sans s'effrayer à cette vue, les Européens saisissent les caisses les moins lourdes, celles qui contenaient les monnaies les plus précieuses, et ils les portent hors du caveau. Quand ils en ont pris autant que pouvaient en porter leurs mulets, ils disent à leur guide, avant de sortir, de remplir ses poches de sequins. Le pauvre homme avait bien envie d'obéir, tant ce bel or jaune l'attirait et lui donnait le vertige. D'un autre côté, il avait une peur affreuse du nègre, qui semblait fixer sur lui ses prunelles ardentes et irritées. Éperdu, il regardait d'un air suppliant la sombre tête, qui tout d'un coup, comme pour répondre à cette muette prière, s'ébranle et semble faire un signe de consentement et d'encouragement. Aussitôt toute hésitation cesse; le paysan plonge ses bras dans un coffre, enlève l'or à poignées, en bourre ses habits, en remplit ses bottes; puis, suivant les Européens, il se précipite hors de la pièce, et la porte se referme aussitôt. Les voyageurs partirent avec leur butin; quant

au villageois qui les avait accompagnés, on le vit bientôt acheter des champs et des vignes, et devenir, sans que l'on sût trop comment, un des plus riches propriétaires du pays. Ce ne fut qu'à son lit de mort qu'il fit à ses fils ce récit et qu'il leur révéla le secret de sa fortune.

De Gortyne et du labyrinthe, douze heures de chemin sur les pentes orientales de l'Ida conduisent à Candie, la capitale arabe, byzantine et vénitienne. L'Ida, vu de ce côté, est très abrupt et très aride; on traverse de tristes plateaux pierreux qu'égaie çà et là le vol des perdrix rouges se levant à grand bruit sous les pieds des chevaux. A moitié route environ, auprès du village d'Haghios-Thomas, se trouvent de curieux tombeaux qui indiquent peut-être le site de *la blanche Lykastos*, nommée par Homère. Creusés dans des rochers isolés qui ont reçu extérieurement une décoration architecturale, ces tombeaux, dont je n'avais point encore vu les pareils dans l'île, rappellent ceux qui subsistent en si grande quantité auprès des villes du Pont ou de la Lycie. Ce qui ajoute à l'étrange aspect de cette nécropole, c'est que les tremblemens de terre, très fréquens dans toute la région de l'Ida, ont détaché de la montagne un certain nombre de ces rochers, et les ont fait rouler sur la pente, où ils se sont arrêtés à différentes hauteurs et dans les positions les plus variées. De ces petits édifices funéraires, les uns gisent maintenant sur le flanc, les autres ont enfoncé dans le sol la pointe de leur fronton, les pilastres de leurs chapiteaux, et se tiennent, si l'on peut ainsi parler, la tête en bas. D'autres enfin se sont brisés en plusieurs morceaux.

Candie, où réside un pacha de qui dépend toute la partie de l'île qui s'étend à l'est de l'Ida, est une ville agonisante. Sa vaste enceinte fortifiée, œuvre des Vénitiens, est trop large pour la population de douze à treize mille âmes qui l'habite maintenant; aussi contient-elle, outre les maisons et leurs dépendances, de grands espaces vides, des champs et des jardins. Il y a bien moins de monde et de mouvement dans les rues à Candie qu'à La Canée. Ce qui rendait plus triste encore l'aspect de cette pauvre cité quand nous l'avons visitée, c'était le tremblement de terre qui l'avait frappée l'année précédente, en 1856. Une vingtaine de maisons seulement étaient restées habitables, toutes les autres avaient plus ou moins souffert, et la plupart avaient été entièrement ruinées. On avait déjà beaucoup rebâti, et pourtant l'œil rencontrait encore partout des décombres, et l'on était à chaque instant arrêté dans les rues par des poutres brisées et des monceaux de gravois.

Les fortifications, réparées par les Turcs après le siége célèbre qui mit la ville entre leurs mains, ont toujours été depuis assez bien entretenues, et elles suffiraient à arrêter indéfiniment, pourvu qu'on

les garnît de canons, toute force insurrectionnelle rassemblée dans l'île. En revanche, construites selon l'ancien système et s'offrant de toutes parts aux boulets, elles ne tiendraient pas deux jours devant une flotte ou une armée européenne. Ce qu'il y a de plus beau à Candie, ce sont les restes de l'église de Saint-François (1). Construite au XIVe siècle, elle était de style ogival, d'un goût élégant et riche. Changée en mosquée après le siége, elle ne fut pas réparée à temps, et le récent tremblement de terre a achevé d'en faire une ruine. On y avait employé les marbres les plus précieux, et, toute délabrée et croulante qu'elle soit aujourd'hui, elle donne encore quelque idée de son ancienne magnificence. Quant à la cathédrale, consacrée à saint Titus, elle est mieux conservée, et elle sert encore au culte musulman. Commencée en 1240 et achevée vers le commencement du siècle suivant, elle est plus grande que l'église de Saint-François, mais elle n'a jamais dû être aussi belle. La grande rue, que bordaient autrefois les palais des nobles vénitiens, a conservé peu de traces de sa première splendeur; les tremblemens de terre et les incendies ont passé par là. Le monument qui a le mieux résisté, c'est l'arsenal. Comme aspect général, il rappelle par la colonnade, qui en forme la décoration principale, la façade du Garde-Meuble, à Paris, sur la place de la Concorde; mais il est moins grand et moins beau que le palais construit par Gabriel. On peut y voir encore de très anciennes armes, et entre autres de grandes provisions de flèches. Cela indique qu'au XVIIe siècle les Vénitiens, ou quelques-uns du moins des auxiliaires qu'ils soudoyaient, employaient encore ce genre de projectiles. On sait en effet par les voyageurs que les Sfakiotes, ces descendans indomptés des anciens archers doriens, ont conservé fort longtemps l'arme chère à leurs ancêtres, et ne l'ont remplacée que très tard par le long fusil albanais à crosse en queue d'aronde, qu'ils manient maintenant avec une redoutable adresse.

Le port de Candie est mal fermé et peu sûr; les goëlettes et les bricks de Syra, de Trieste et de Marseille, qui viennent tous les ans y faire quelques chargemens d'huile ou de caroubes, y fatiguent parfois beaucoup et risquent d'y chasser sur leurs ancres. Il s'y fit pourtant, dans les beaux jours de la domination vénitienne, un commerce très actif et très prospère. « De toutes les parties du monde, dit le voyageur florentin Buondelmonte, qui visita la Crète

(1) Il paraît que le nom et la réputation de saint François d'Assise s'étaient répandus jusque chez les Grecs schismatiques, car en 1414 ils avaient demandé et obtenu du pape Jean XXIII la permission de célébrer l'office selon leur rite dans cette église, le jour de la fête du saint, des premières aux secondes vêpres. — Cornelius, *Creta sacra*, t. II, p. 15.

au xve siècle, il y vient des navires qui se chargent d'excellent vin et de froment. » C'était autrefois le port de Cnosse, connu sous le nom d'*Herakleion*. De là vient l'habitude qu'ont prise récemment les Grecs qui veulent passer pour gens du bel air d'appeler Candie Herakleion. Le peuple chrétien ou musulman, d'un bout à l'autre de l'île, en désigne la capitale sous le nom de Megalo-Kastron, mot à mot *la Grande-Forteresse*.

La plus ancienne ville de la Crète ancienne, celle qui y posséda jusqu'à la conquête romaine une prépondérance incontestée, Cnosse, n'a pas laissé de ruines. Sur des hauteurs qui dominent au sud-est la petite plaine où s'élève Candie, le nom d'un misérable village, Makriticho ou *le Long-Mur*, apprend à l'antiquaire qu'il y eut là autrefois de grandes constructions; mais il y aperçoit tout au plus quelques informes débris de massifs de brique. Il y a cependant au-dessus de ce hameau des tombeaux semblables à ceux d'Haghios-Thomas et de grandes salles creusées dans le tuf friable de ces collines. On s'explique facilement la disparition de Cnosse : à côté d'elle s'est élevée Candie, qui, bâtie à ses dépens, a employé les grands blocs de ses murailles et les marbres de ses édifices, enlevant pierre à pierre tout ce qui pouvait rester, après tant de vicissitudes et de ravages, de la cité déchue.

Il resterait à décrire la région du Dicté, mais elle est très loin de présenter le même intérêt que la région de l'Ida ou que celle des Monts-Blancs. Le Dicté est bien moins élevé que ces deux autres montagnes; il n'a ni la majesté de l'Ida et les fertiles vallées qui se déploient entre ses contre-forts allongés, ni les âpres ravins et les infranchissables défilés des Monts-Blancs, et ces sauvages retraites où quelques hommes de cœur, tant que la race n'en sera pas perdue, pourront tout au moins arrêter et tenir longtemps en échec la puissance même d'un grand empire. Les sommets s'abaissent dans toute cette région orientale, et l'île même se rétrécit. Au fond du golfe qui s'ouvre au pied du cap de Spina-Longa, elle ne présente plus d'une mer à l'autre qu'une étendue de 12 à 13 kilomètres. La largeur redevient ensuite plus grande, mais sans que les montagnes du district de Sitia, qui terminent la Crète à l'orient, aient l'ampleur et le développement de celles qui, dans la province de La Canée, forment, sous le nom de cap Grabuse et de montagnes de Selino, la côte occidentale. Cette contrée ne constitue même point une division administrative séparée; le pachalik de Sitia, qui avait été créé après la conquête turque, a depuis longtemps été supprimé, et tout ce qui est à l'est de l'Ida appartient à la province de Candie.

Il y a sur la côte nord quelques ports assez bons dont on paraît avoir tiré parti dans l'antiquité, celui de Spina-Longa particulière-

ment et celui de Saint-Nicolas; pourtant les villes de cette région n'eurent toutes qu'une importance secondaire et n'ont laissé que des ruines peu considérables et d'un médiocre intérêt. La plus célèbre et la plus puissante, ce fut *Lyctos*, située à quelques heures de Cnosse, dans la partie occidentale du Dicté, connue maintenant sous le nom de Lasiti. Le nom de Lyctos a été conservé par la tradition locale à un site désert tout près du village de Xadi, où nous avons vu quelques inscriptions retrouvées par hasard et deux fragmens de statues romaines. Étant la plus proche voisine de Cnosse, Lyctos ne pouvait manquer d'être son ennemie acharnée. C'est à ce long duel des deux cités que se rapporte un pathétique récit de Polybe, qui, malgré sa froideur ordinaire, ne peut se défendre d'une visible émotion en racontant les poignantes péripéties de ces luttes opiniâtres et meurtrières. « Un jour, dit-il, les Lyctiens étaient sortis en masse pour quelque expédition sur le territoire ennemi; les Cnossiens, avertis à temps de cette circonstance, s'emparèrent de Lyctos, restée sans défense, envoyèrent à Cnosse les femmes et les enfans, mirent le feu à la ville, la détruisirent de fond en comble, et, après l'avoir impitoyablement dévastée, regagnèrent leurs foyers. Les Lyctiens, au retour de leur campagne, à la vue d'un pareil désastre, furent saisis d'un tel désespoir qu'aucun d'eux n'eut le cœur de rentrer dans sa patrie en ruine; tous en firent le tour après avoir, par de longs gémissemens et d'abondantes larmes, déploré leur sort et celui de leur pays, et se réfugièrent sur le territoire des Lampéens. Ils y reçurent l'accueil le plus flatteur et le plus empressé, et, devenus en un jour de citoyens qu'ils étaient étrangers et bannis, ils allèrent avec leurs alliés combattre les Cnossiens. Ainsi périt, par un coup inattendu et terrible, Lyctos, cette colonie de Lacédémone, cette alliée d'Athènes par le sang, la ville la plus ancienne de la Crète, celle qui formait sans contredit les citoyens les plus distingués de l'île tout entière. »

Lyctos, par sa situation même et par tout le système de ses alliances et de ses haines, se rattachait encore à la région centrale que domine l'Ida et aux deux grandes cités, Cnosse et Gortyne, qui s'y disputaient l'influence et la suprématie. Sur l'isthme étroit qui sépare du reste de la Crète sa pointe orientale, ce que l'on appelle aujourd'hui le district de Sitia, s'était élevée, à une époque très reculée, une cité puissante aussi, *Hierapytna*, qui eut une tout autre destinée. Couverte par toute la masse du Dicté, tournée vers la mer de Libye, où elle avait son port, isolée autant par sa position même que par ses traditions historiques, qui en attribuaient la fondation à des émigrans asiatiques, Hierapytna ne se mêla point aux luttes intérieures de l'île, et employa toutes ses forces à se ren-

dre maîtresse du territoire situé entre l'isthme qu'elle fermait et la côte orientale. Elle rencontra là devant elle *Ampelos*, *Dragmos*, *Præsos*, *Itanos*, cités antérieures à l'invasion dorienne, qui devaient leur origine aux populations primitives de la Crète, les Étéocrétois ou *vrais Crétois*. Vers le second siècle avant notre ère, elle avait réussi à se subordonner toutes ces villes, et la chute de Præsos, que les Hiérapytniens détruisirent après de longs et opiniâtres combats, les laissa sans rivaux dans cette région. Sous la domination romaine, cette ville resta maîtresse de tout ce territoire, et, à en juger d'après les débris de tout genre qui jonchent encore le sol et d'après les inscriptions qui nous sont parvenues, elle jouit d'une grande prospérité. Elle est aujourd'hui représentée, avec une légère altération de son nom antique, par le grand village d'Hierapetra, qui compte plus de quatre cents maisons entourées d'un mauvais mur d'enceinte. Ce qui est curieux, c'est que Hierapetra occupe en partie l'emplacement de l'ancien port, que les terres entraînées par les eaux ont peu à peu comblé; on ne peut se défendre d'un certain étonnement en voyant se presser les maisons là où se balançaient autrefois les navires des Hiérapytniens. Tout artificiel, le port formait un vaste bassin circulaire dessiné par deux môles dont on peut retrouver à peu près partout les fondations. On aperçoit et on suit la trace de ces jetées d'abord dans la mer, qui en bat et en recouvre l'extrémité antérieure, puis dans le village même, à travers le mur, les maisons et les églises, dans la plaine enfin, où ils se prolongent bien au-delà des dernières habitations, et enclosent un sol bas et marécageux. Les restes de la cité antique se voient à quelque distance en arrière de la bourgade moderne, sur un terrain un peu plus élevé. On reconnaît des quais, un théâtre, un amphithéâtre même. Ce dernier monument mérite d'être remarqué. Ce n'est pas que les dimensions en soient considérables : il n'a que soixante pas de diamètre; mais c'est que les amphithéâtres, à en juger du moins par les ruines encore subsistantes, paraissent avoir été rares dans toutes les contrées où dominaient le goût et les traditions de la Grèce. Dans toute l'Asie-Mineure, je n'en connais que deux, ceux de Cyzique et de Pergame. Pour expliquer ici la présence d'un édifice destiné à donner aux Hiérapytniens le spectacle des combats de bêtes et de gladiateurs, spectacle cruel et grossier que repoussa toujours le génie grec, il faut supposer que le commerce d'Hierapytna avec l'Italie était assez actif pour y avoir amené un grand nombre de négocians italiens, des chevaliers romains, des affranchis élevés en Occident, qui ne pouvaient se passer des jeux du cirque, qui voulaient entendre rugir des panthères et voir couler du sang. C'est surtout pour distraire ces étrangers

qu'aurait été construit cet amphithéâtre en miniature, qui n'est pas la moitié de celui de Nîmes.

Toute cette région du Dicté, sans être mieux boisée que le reste de la Crète, produit en assez grande abondance quelques arbres qui manquent dans les districts de Selino et de Sfakia, comme le pin à pignon et le caroubier. Le caroubier, qui dans toute la province de Candie couvre souvent des étendues de terrain considérables, donne sans culture, à quiconque prend la peine d'en récolter les gousses, un revenu très avantageux. Sur les pentes des montagnes de Lassiti, le poirier et le pommier, cultivés avec quelque soin dans certains villages, portent des fruits meilleurs que dans le reste de l'île; enfin, à l'extrémité sud-est de la Crète, on rencontre un bois de dattiers. Ces palmiers, que l'on ne trouverait ainsi réunis dans aucune autre des îles de l'Archipel, se dressant sur un promontoire qui s'avance dans la mer de Libye, semblent être ici comme une lointaine avant-garde de la végétation africaine et comme un encouragement et une promesse au navigateur qui double les côtes de l'île pour se diriger vers Alexandrie. Au VIe siècle avant Jésus-Christ, les Doriens de Thera avaient reçu de l'oracle de Delphes l'ordre d'envoyer une colonie en Libye; ils cherchèrent partout un pilote qui pût guider leurs navires et leurs émigrans vers ces côtes reculées dont aucun Grec alors ne connaissait la route. Ce fut en Crète qu'ils finirent par trouver un vieux marin que la tempête avait jeté jadis aux rivages libyens; pour obéir aux ordres du dieu, le Crétois entreprit de conduire l'expédition, et il mena les Doriens dans cette contrée fertile, où ils fondèrent la riche et glorieuse Cyrène.

Si l'on excepte les hautes vallées des Monts-Blancs et de l'Ida, la vigne réussit admirablement dans toute l'île de Crète, et, malgré leur négligence et la grossièreté des procédés qu'ils emploient, musulmans et chrétiens y font encore d'excellent vin, qui rappelle celui de la Sicile. Les Vénitiens, qui apportaient sans doute plus de soin à trier les grappes et à surveiller la fermentation, estimaient fort certains crus des districts voisins de la capitale, et leurs historiens et leurs poètes les vantent souvent sous le nom de *malvoisie de Candie*. L'olivier est aussi répandu, comme la vigne, à peu près partout. A ces deux exceptions près, chacun des autres arbres dont nous avons signalé l'existence en Crète a son canton, en dehors duquel il ne se rencontre guère. De châtaigniers, nous n'en avons trouvé qu'à Enia-Choria et près de quelques villages des montagnes de Selino. La province de Rhetymo a seule des chênes à vallonée, et les caroubiers ne se montrent nombreux que dans les provinces orientales. Sfakia a les chênes verts, les chênes-lauriers et les cy-

près, le Dicté le pin à pignon et le palmier. Il ne devait point en être ainsi dans l'antiquité; quand l'île était plus peuplée et mieux cultivée, il ne devait guère y avoir, pour introduire des différences dans la végétation, que l'orientation et la différence de hauteur : grâce aux accidens du terrain, chaque province devait pouvoir réunir à peu près tous les arbres auxquels convient le climat de l'île.

Ce que nous avons parcouru et décrit, non sans tristesse, c'est la Crète telle que l'ont faite les hasards du temps et de la dévastation, les ravages de tant d'invasions barbares et la lente action d'un détestable gouvernement. Le tissu de forêts et de cultures, si riche et si varié, que la main de Dieu et celle de l'homme s'étaient autrefois complu à étendre sur les montagnes et les plaines de la Crète, a été partout, si l'on peut ainsi parler, troué et déchiré en lambeaux. Ici, c'est une couleur qui a disparu, là, c'en est une autre qui s'est évanouie; nulle part on ne retrouve cet harmonieux mélange qui faisait jadis la beauté de l'ensemble. Comme nous le montrerons dans une autre étude, les habitans de l'île depuis plusieurs siècles ne songeaient guère au lendemain, parce qu'ils n'étaient jamais sûrs d'en jouir; ils ne faisaient donc rien pour réparer ces désastres : là où les châtaigniers avaient échappé à l'incendie et aux ravages de toute espèce, ils mangeaient des châtaignes; là où quelques chênes avaient survécu, ils recueillaient des glands. N'est-ce pas ainsi que dans tout l'Orient, l'homme, affaibli et comme rapetissé par un long découragement, obéit en esclave à la nature, au lieu de commander en maître? Il tend la main comme un mendiant, pour recevoir d'elle ce qu'en souvenir du passé elle daigne encore lui offrir, comme un dernier hommage aux fortes races d'autrefois qui avaient si vaillamment dompté le sol encore vierge et soumis à leur énergie triomphante sa capricieuse et rebelle fécondité. En Grèce, dans les îles de la Mer-Égée, en Asie-Mineure, l'homme, c'est un roi détrôné à qui la pitié de ses sujets, depuis longtemps affranchis par une révolte heureuse, sert une pension médiocre et mal payée; humble et las, s'étant fait un cœur au niveau de sa fortune, il vit de cette aumône et de quelques débris de sa richesse disparue, des miettes tombées de la table somptueuse qu'avaient dressée et où s'asseyaient fièrement ses grands ancêtres.

GEORGE PERROT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1864.

Qu'y a-t-il dans l'émotion universelle excitée par le conflit qui a éclaté soudainement entre l'Allemagne et le Danemark, si ce n'est le sentiment profond de la fragilité de la paix européenne? En effet, cette crise met à nu l'impuissance des précautions qui avaient été jusqu'à présent considérées comme les plus sûres garanties du maintien de la paix de l'Europe. Il était reconnu par toutes les grandes puissances que la conservation de l'intégrité de la monarchie danoise était un intérêt de premier ordre pour l'équilibre général. Cette conviction des grandes puissances s'était exprimée dans un acte solennel, dans une des plus récentes conventions de notre droit diplomatique, dans le traité de 1852, qui réglait la succession de la monarchie danoise. L'Allemagne était intéressée dans les arrangemens relatifs au Danemark. Or la constitution actuelle de l'Allemagne a été organisée de telle façon qu'il semble que l'on ait voulu ôter à ce grand pays la possibilité de prendre l'initiative d'une entreprise belliqueuse. Cette organisation met pour ainsi dire la confédération germanique à l'écart du débat des affaires internationales de l'Europe. Dans la pratique, pour simplifier l'expédition de ces affaires, pour assurer l'effet des décisions auxquelles elles donnent lieu, les deux grandes puissances allemandes, la Prusse et l'Autriche, étaient considérées comme les organes naturels de la confédération : on croyait avoir l'Allemagne quand on avait la pensée et l'aveu de l'Autriche et de la Prusse, et si la confédération, par son organisation, paraissait vouée à la paix, la Prusse et l'Autriche ne semblaient pas moins liées par leurs intérêts à une politique conservatrice. La Prusse et l'Autriche avaient signé le traité de 1852 comme l'Angleterre, la France et la Russie. Il se trouve cependant aujourd'hui qu'aucune des garanties que l'on croyait avoir données à la paix dans l'arrangement des affaires du Danemark ne tient plus. On découvre tout à coup que, dans la transaction des affaires générales de l'Europe, l'Autriche et la Prusse n'ont plus exclusi-

vement qualité pour répondre de l'Allemagne; malgré les difficultés de son organisation, peut-être à cause de ces difficultés, la confédération germanique s'abandonne tumultueusement à des passions d'envahissement et de violence; l'Autriche et la Prusse, qui semblent avoir à redouter les conséquences du moindre ébranlement imprimé à la situation de l'Europe, n'hésitent point à faire appel à la force, à tenter des coups de main, lorsqu'avec la moindre patience, à la faveur d'un délai insignifiant, elles eussent pu obtenir le redressement de leurs griefs en évitant l'effusion du sang. Sans recourir à aucun essai de médiation et d'arbitrage, l'Allemagne se fait sommairement justice, en n'admettant personne à l'appréciation de la justice, qu'elle interprète à sa guise. Un petit peuple, un état faible est menacé et au même moment frappé de spoliation par des forces qui fondent sur lui avec une supériorité écrasante, et ce qui ajoute le dernier trait à ce triste et inquiétant spectacle, cette oppression du faible par le fort, cette tentative d'agrandissement de l'Allemagne, cette entreprise engagée pour changer une condition importante de l'équilibre européen s'accomplissent sous les yeux de l'Angleterre, de la France, de la Russie : l'union de deux de ces puissances eût été une force morale suffisante pour contenir l'intempérance germanique et prévenir cette déplorable guerre; mais, séparées l'une de l'autre, elles sont condamnées par leur isolement ou à une inaction humiliante ou à des témérités périlleuses, et, en proférant de vaines paroles ou en roulant des pensées sourdes, elles laissent remplacer en Europe le droit des gens par l'état de nature.

En réfléchissant à cette situation de l'Europe, dont la querelle des duchés nous montre encore une fois les tristes réalités, on ne peut se soustraire à une pensée qui jaillit pour ainsi dire de l'expérience que nous faisons depuis quelques années : la paix est une œuvre bien difficile et bien laborieuse. Pour conserver cette bienfaisante sécurité des esprits et des intérêts, combien ne faut-il pas dans les gouvernemens d'honnêteté, de sagesse, de prévoyance, de vigilance, de suite et de fermeté! Il faut voir de loin, il faut surveiller ses fantaisies, il faut cultiver les alliances, il faut apporter dans les affaires un tour d'esprit à la fois sincère et conciliant, il faut accoutumer les peuples à l'idée de chercher le progrès dans la liberté, et les encourager à persister dans cette voie en leur donnant avec opportunité des satisfactions légitimes, il faut créer une sorte d'atmosphère morale qui contienne par son influence les intérêts rebelles. Le vulgaire a été habitué à n'admirer le génie politique que dans les coups de théâtre de la guerre: la politique de la paix a aussi son génie, génie moins tapageur sans doute, moins orgueilleux, moins égoïste, et parce que son plus grand art est de cacher avec une modeste adresse les moyens par lesquels il obtient ses succès, il ne serait ni juste ni sage d'en méconnaître la précieuse valeur. Sans doute les grands politiques de la paix comme les grands politiques de la guerre ont commis des fautes et ont eu des revers; mais malgré les infirmités qui les ont trahis, malgré leurs échecs, ils ont droit à la reconnais-

sance et à l'admiration de l'humanité. Nous ne sommes point de ceux qui ont la nostalgie du passé; toutefois dans un temps où les questions de paix ou de guerre sont à la merci des incidens, c'est-à-dire du hasard, nous avouerons qu'il nous est impossible de songer sans un sentiment d'estime à cette génération d'hommes politiques qui dans la première moitié de ce siècle, et durant de longues années, avaient réussi à donner à l'Europe non-seulement la paix, mais la confiance dans la paix.

La question dano-allemande, à la considérer dans les faits déjà accomplis, est assurément très compromise. Les armées de l'Autriche et de la Prusse sont entrées dans le Slesvig; la petite armée danoise n'a pas pu défendre le Dannewirke et sera inévitablement rejetée dans le Jutland. Avant peu, le Slesvig sera entièrement occupé par les Austro-Prussiens. Cette invasion du Slesvig, quelles que soient les intentions ultérieures de l'Autriche et de la Prusse, est à elle seule un fait très grave. Lors même que les motifs allégués contre le Danemark seraient fondés, la conduite des deux puissances allemandes n'en serait pas moins empreinte d'un caractère révoltant de brutalité. L'on demandait en effet au Danemark de rapporter la constitution de novembre dernier, sous le prétexte que, contrairement aux engagemens de 1851-52, cette constitution incorporait le Slesvig à la monarchie. Or cette constitution ne pouvait être révisée que par le *rigsraad*, lequel ne pouvait être réuni qu'après les élections. Le Danemark ne pouvait donner légalement la satisfaction qui lui était demandée qu'après un délai de quelques semaines. Que pouvaient perdre les prétendus droits de l'Allemagne durant ce délai? N'est-il pas évident que le *rigsraad* danois eût pu céder plus honorablement à une pression morale qu'à une pression militaire? En refusant le délai que l'on sollicitait d'elles et en s'emparant du Slesvig, la Prusse et l'Autriche ont mis aux abois l'honneur du Danemark. En même temps, en recourant à l'agression militaire, en provoquant gratuitement l'effusion du sang, la Prusse et l'Autriche se sont créé à elles-mêmes, aux yeux de leurs peuples et de l'Allemagne, l'obligation d'imposer au Danemark des conditions plus dures encore que celles qu'elles prétendaient tirer des engagemens diplomatiques de 1851. Une fois l'occupation violente du Slesvig accomplie, on se demande quelle sera la conduite des deux puissances allemandes, et les questions qui se posent sont celles-ci. — L'Autriche et la Prusse resteront-elles dans les termes des engagemens de 1852? Respecteront-elles l'ordre de succession établi pour les duchés comme pour le Danemark proprement dit, en se contentant d'obtenir pour le Slesvig et le Holstein des administrations distinctes et séparées? Iront-elles plus loin? Pour essayer de donner une satisfaction partielle aux passions germaniques, tout en reconnaissant l'ordre de succession, exigeront-elles que le Slesvig entre dans la confédération, soit annexé à l'Allemagne? Ou bien, épousant la politique allemande tout entière, répudieront-elles le traité de 1852? Admettront-elles les prétentions du duc d'Augustenbourg sur les duchés, et sépareront-elles définitivement de la monarchie danoise

le Slesvig et le Holstein? — C'est dans ce cercle que se renferment les conjectures que l'on peut former sur la conduite future des puissances allemandes. Nous allons examiner ces diverses hypothèses au point de vue des principes qui nous paraissent devoir être ceux de la politique française.

Nous l'avouerons, nous n'espérons guère, après le sang versé, que l'Autriche et la Prusse s'en tiennent vis-à-vis du Danemark aux véritables engagemens de 1851-52. Sans doute la brutalité de leur agression n'a conféré aux puissances allemandes aucun droit nouveau, et lord Palmerston a eu raison de flétrir cette politique odieuse qui, pour se soustraire à d'anciens engagemens et s'exciter à des prétentions nouvelles, voudrait qu'il pût lui suffire d'attaquer par la force ouverte l'objet de ses convoitises. La protestation de lord Palmerston est celle de la morale même; malheureusement la nature humaine est ainsi faite qu'il n'est guère probable que l'Autriche et la Prusse, après avoir tiré le sabre, veuillent ou puissent rentrer purement et simplement dans les limites des anciennes conventions diplomatiques. Les polémiques allemandes ont répandu d'ailleurs une telle confusion sur la question des duchés, qu'il n'est pas permis d'espérer que la Prusse et l'Autriche veuillent reconnaître la seule interprétation légitime des engagemens de 1851-52. Voyons en effet quels étaient ces engagemens, et comment la chicane allemande les a rendus impraticables pour le Danemark.

Les stipulations que l'on appelle les engagemens de 1851-52 sont contenues dans trois dépêches échangées entre les cabinets de Copenhague et de Vienne. Dans la première de ces dépêches, le ministre danois, M. Bluhme, exposait ses vues sur le gouvernement du Slesvig et du Holstein; dans la seconde, le prince Schwarzenberg, alors premier ministre d'Autriche, interprétait au nom de l'Allemagne les explications données par M. Bluhme; dans la troisième, celui-ci acquiesçait purement et simplement à l'interprétation du prince Schwarzenberg. Voici les points, se rapportant au débat actuel, qui sont à relever dans ces trois dépêches. Le ministre de Danemark disait dans son exposé que le roi était prêt à renouveler la déclaration faite par son père, à savoir qu'il n'incorporerait point le Slesvig au Danemark, et qu'il ne prendrait aucune mesure pour amener ce résultat. Il voulait bien conserver quelques liens sociaux entre la noblesse du Slesvig et celle du Holstein, tels que des facilités de crédit et l'admission réciproque aux institutions conventuelles des deux duchés; mais le roi de Danemark repoussait nettement toute union ou assimilation politique du Slesvig et du Holstein; il annonçait l'abolition des tribunaux d'appel et du ministère commun qui avaient été octroyés aux duchés en 1834. Enfin il se déclarait prêt à donner à l'ensemble de la monarchie danoise des institutions représentatives auxquelles les duchés participeraient par des délégués de leurs assemblées locales. La réponse du prince Schwarzenberg à l'exposé danois est remarquable. Le ministre autrichien voulut que les promesses du cabinet danois prissent le caractère d'un en-

gagement contractuel sous la forme d'une déclaration faite au nom du roi par son ministre. Du reste, l'interprétation autrichienne s'accordait avec l'exposé danois. Le prince Schwarzenberg, après avoir pris acte de la promesse que le Slesvig ne serait point incorporé au Danemark proprement dit, admettait que la connexion établie depuis 1834 entre le Slesvig et le Holstein par l'unité des tribunaux d'appel et du ministère fût abolie désormais. « La cour impériale, disait-il à propos de cette séparation administrative des duchés, admet que les déclarations antérieures faites à la diète présupposaient les conditions existantes de la monarchie danoise, et n'avaient point pour résultat légal de subordonner au consentement de la confédération les résolutions que conformément à son droit souverain, et suivant la variation des circonstances, le roi pourrait prendre en dehors de la compétence légale de la confédération. La cour impériale, pour son compte, ne s'opposera point à l'abolition de la connexion des duchés. » Relativement à l'intention exprimée par le roi de Danemark d'introduire entre les diverses parties de la monarchie « une connexion constitutionnelle organique et homogène » (qu'on nous pardonne de reproduire ici ce baragouin diplomatique, nous n'en donnons d'ailleurs que le plus strict nécessaire), la cour impériale reconnaissait que « cette intention avait pour objet l'accomplissement d'un devoir qui ne pouvait être décliné. » L'empereur d'Autriche exprimait à cet égard la confiance que le roi de Danemark, dans la future organisation de la monarchie, « saurait avec une égale sollicitude pour tous assurer par des arrangemens appropriés aux diverses parties du pays la position qui leur appartient *comme membres d'un tout dans lequel aucune des parties n'est subordonnée à une autre.* » L'Autriche semblait définir cette réserve par l'explication suivante: « le maintien d'institutions administratives constitutionnelles et indépendantes dans les diverses parties du pays, sans préjudice porté au gouvernement combiné de leurs affaires communes au centre, est, dans notre conviction, la condition indispensable de l'établissement de la tranquillité intérieure de la monarchie. » Le prince Schwarzenberg ajoutait à ces assurances la manifestation d'un désir que peut seul expliquer la prépondérance qui, à cette époque (fin décembre 1851), appartenait en Europe aux idées réactionnaires. La nation danoise jouissait par elle-même des institutions libérales les plus larges. L'Autriche du prince Schwarzenberg redoutait pour les portions allemandes de la monarchie danoise et pour l'Allemagne elle-même la contagion du libéralisme de Copenhague. C'est ce danger que le prince Schwarzenberg voulait conjurer par la curieuse insinuation qu'on va lire : « Sa majesté l'empereur, désirant voir la paix et la prospérité de la monarchie danoise établies aussitôt que possible par une organisation définitive adaptée à ses besoins, se livre à l'espoir que le gouvernement danois, dans les efforts qu'il fera vers ce but, ne donnera peut-être pas une préférence exclusive aux institutions qui ont été accordées dans les années récentes au royaume de Danemark proprement dit,

mais qu'il aura devant les yeux comme le seul guide sûr les relations permanentes à établir entre les parties de la monarchie collective et l'objet qu'il doit se proposer de fortifier l'union de ces parties dans un tout. Une fois rassurée sur ce point, sa majesté ne tardera pas, conjointement avec les autres puissances amies, à faire ses efforts *afin d'assurer cette union par la garantie internationale d'une succession commune.* » Tels étaient les points importans de son commentaire auxquels l'Autriche voulait que le Danemark se liât par un consentement obligatoire. Ce consentement fut donné le 29 janvier 1852 dans les termes suivans d'une dépêche de M. Bluhme. « Dans ces circonstances, disait le ministre danois, c'est avec une satisfaction particulière que, conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le roi, je fais ici cette déclaration : le roi, notre très gracieux maître, reconnaît comme conforme à la sienne l'interprétation de ses intentions communiquées aux cours de Vienne et de Berlin qui est contenue dans la dépêche du cabinet autrichien du 21 décembre 1851 et son annexe, — à la fois dans sa teneur générale et en particulier sur le point relatif à la non-incorporation du Slesvig au royaume. » Quelques mois après, la Prusse et l'Autriche signaient le traité de Londres réglant la succession pour l'ensemble de la monarchie danoise.

Nous venons de résumer tout ce qu'il y a d'essentiel dans ce que l'on appelle les engagemens de 1851-1852. On voit en quoi ces engagemens consistent : pas d'incorporation du Slesvig au Danemark proprement dit, mais pas d'union constitutionnelle administrative entre le Slesvig, sur lequel la confédération germanique, de l'aveu de l'Autriche, n'a jamais eu de compétence légale, et le Holstein, qui fait partie de la confédération; promesse d'institutions locales distinctes pour les duchés, mais en même temps droit invoqué par le Danemark et reconnu par l'Autriche de relier les diverses parties de la monarchie au centre commun par une connexion constitutionnelle homogène; réserve faite par l'Autriche, au nom de l'Allemagne, pour que dans le tout aucune partie ne soit subordonnée à l'autre; en même temps conseil insinué par l'Autriche ultra-réactionnaire de cette époque de ne point conformer l'institution commune aux institutions si profondément libérales dont jouissait la nation danoise proprement dite. — Voilà les engagemens de 1851-1852. L'Allemagne en soumettant le Holstein à l'exécution fédérale, l'Autriche et la Prusse en se saisissant du Slesvig comme gage, prétendent que le Danemark n'a point exécuté ces engagemens; la confédération infère de la non-exécution de ces stipulations par le Danemark la déchéance du traité de succession, auquel d'ailleurs la diète n'avait point adhéré. Les puissances allemandes, la Prusse surtout, donnent à entendre que la résistance opposée par le Danemark à l'invasion du Slesvig met en question la validité du traité de 1852; mais, lors même que ces deux puissances n'iraient point jusqu'à répudier les signatures qu'elles ont apposées à ce traité, il resterait à savoir comment elles entendent la fidèle exécution des engagemens de 1851. Si l'on en juge par

les efforts persévérans que le Danemark a faits pour exécuter ces engagemens et par l'opposition opiniâtre de l'Allemagne, contre laquelle ces efforts ont constamment échoué, il est difficile d'imaginer comment l'exécution des engagemens de 1851 pourrait jamais être praticable.

Sans rentrer ici dans les broussailles de la controverse dano-allemande qui dure depuis 1852, on peut ramener à quelques points simples les élémens de cette lutte. Le problème que le Danemark avait à résoudre était l'organisation de ces institutions centrales qui devaient fondre dans un tout les quatre parties de la monarchie, à savoir : le Danemark proprement dit, le Slesvig, et les deux duchés compris dans la confédération germanique, le Holstein et le Lauenbourg. Depuis que le Danemark s'est appliqué à remplir cette difficile tâche, l'Allemagne s'est obstinément appliquée de son côté à entendre l'exécution des engagemens de 1851 dans un sens contraire aux libérales institutions danoises. Pendant que le cabinet de Copenhague préparait son premier plan en 1853, les états de Holstein votaient cette curieuse déclaration : « qu'une coexistence avantageuse des diverses parties de l'état ne pouvait être obtenue que par le rétablissement d'un *gouvernement absolu,* avec des assemblées consultatives dans toutes les parties de la monarchie. » On peut voir dans cette instructive résolution des états holsteinois l'écho du conseil réactionnaire du prince Schwarzenberg. Avec un roi absolu à Copenhague, avec un roi qui aurait retiré aux Danois leurs libertés parlementaires, l'œuvre de l'union organique de la monarchie devenait facile; la chose allait toute seule, et c'étaient les hobereaux du Holstein, soufflés par les cabinets allemands de 1853, qui en faisaient le naïf aveu. Ce qui était tout d'abord en question pour le Danemark, c'était sa liberté politique intérieure. Les libéraux européens ne doivent point oublier ce point de départ de la lutte. Le Danemark n'a pas voulu faire le sacrifice de sa liberté. Cette résolution généreuse, qui lui vaut ses malheurs actuels, est son titre éclatant à la sympathie des esprits libéraux de l'Europe.

La résolution des états du Holstein n'était point de la part de l'Allemagne une protestation de circonstance. Même en 1858, la diète de Francfort persévérait dans cette pensée. « L'état de choses (le gouvernement parlementaire établi en Danemark), qui est de date récente, écrivait en janvier 1858 un comité de la diète, implique pour le gouvernement royal-ducal une limitation de liberté d'action qui n'est pas compatible avec les principes de la confédération. » Le Danemark essaya d'organiser l'union par la liberté. Il donna, pour chaque partie de la monarchie, à des assemblées délibérantes la gestion des affaires locales, et remit à un parlement élu la conduite des affaires communes à la monarchie entière. L'assemblée holsteinoise et la confédération se révoltèrent contre cette loyale transaction. Ce fut alors que l'Allemagne accusa le Danemark de manquer à la stipulation de la dépêche du prince Schwarzenberg, qui disait que les diverses parties de la monarchie danoise seraient « les membres d'un tout dans lequel aucune

partie ne devait être subordonnée à une autre. » Les procéduriers de Francfort soutenaient que dans la représentation centrale, pour qu'aucune partie ne fût subordonnée aux autres, chaque partie devait avoir un nombre égal de représentans. Une conséquence de cette prétention était que le duché de Lauenbourg, qui n'a que cinquante mille habitans, eût dans le parlement central autant de voix que le Danemark proprement dit. La conséquence la plus choquante eût été que les Danois n'eussent plus eu dans l'assemblée appelée à diriger les affaires générales du royaume que le quart des voix, et que l'élément germanique, si inférieur par le nombre, fût devenu en réalité le maître de la politique danoise. En parlant en 1851 de donner aux diverses parties de la monarchie une égalité qui empêchât que les unes fussent subordonnées aux autres, on ne pouvait avoir eu loyalement en vue un résultat semblable à celui que réclamait la bizarre interprétation de la diète; il n'avait été question évidemment que d'égalité de traitement, d'égalité de charges, et de cette égalité dans la représentation qui s'établit proportionnellement aux groupes de population représentés. Le cabinet de Copenhague ne voulut point céder à une prétention non moins absurde qu'injuste. La diète somma le Danemark, sous peine d'exécution, d'abroger la constitution de 1855 dans les territoires fédéraux. Le Danemark résista encore; mais, cédant aux conseils des grandes puissances, qui voulaient prévenir un conflit, il finit, en novembre 1858, par révoquer la constitution en tant qu'elle s'appliquait au Holstein et au Lauenbourg. L'Allemagne ne tarda point à trouver cette concession insuffisante; elle pressa le Danemark de travailler à une nouvelle constitution commune qui serait applicable au Holstein et au Lauenbourg. Les Danois se mirent encore une fois de bon cœur à l'œuvre; ils essayèrent à maintes reprises d'obtenir l'adhésion des états holsteinois à une constitution représentative normale de la monarchie; ils leur offrirent la charte la plus libérale du monde, avec les libertés illimitées de la presse et d'association, avec les garanties les plus absolues pour la liberté individuelle, avec la responsabilité des fonctionnaires devant les tribunaux ordinaires : toutes ces offres échouèrent contre l'invincible entêtement germanique. On venait toujours se heurter contre cette exigence absolue que l'on retrouve encore en 1861 dans les dépêches du ministre de Prusse, M. de Bernstorf : « il faut que le principe existant de la représentation proportionnellement à la population soit aboli; il faut que les quatre portions de la monarchie, à savoir le royaume, le duché de Slesvig, le Holstein et le Lauenbourg, soient sur le pied d'une parfaite égalité. » En d'autres termes, il faut que deux millions de Danois soient gouvernés par huit cent mille Allemands. Fatigués de cette opiniâtreté et d'une bizarrerie d'argumentation qui avait l'air d'une mauvaise foi systématique, les Danois à la fin s'écrièrent : Puisque le Holstein et le Lauenbourg ne veulent point se gouverner conjointement avec nous, qu'ils se gouvernent tout seuls! qu'ils fassent ce qu'ils voudront et nous laissent tranquilles! — C'est ce que disait, dans les formes techniques du langage offi-

ciel, la patente du 30 mars 1863; mais en renonçant à englober le Holstein dans ce fameux tout dont parlait la lourde dépêche du prince Schwarzenberg, les Danois avaient à reprendre et à terminer pour leur propre compte l'ouvrage de la constitution, que les chicanes allemandes les avaient contraints de tenir si longtemps inachevé. C'est ce qu'ils ont fait dans la constitution de novembre 1863. C'est ici que se dresse contre eux le plus grave reproche que l'Allemagne leur envoie, c'est ici que la confédération croit les prendre en flagrant délit de violation des engagemens de 1851. Ils ont incorporé le Slesvig. L'incorporation! si l'on avait affaire à des contradicteurs de sang-froid, on pourrait les prier de presser le sens politique d'un mot aussi vague; on leur demanderait, en insistant sur les formules du prince Schwarzenberg, que l'on impose au Danemark par les armes, si « le lien organique constitutionnel et homogène » que le prince admettait dans sa dépêche équivaut à l'incorporation. Le ministre autrichien n'avait évidemment point cette pensée. A ses yeux, pour qu'il n'y eût pas incorporation, il suffisait qu'au-dessous du « lien constitutionnel homogène et organique » il subsistât pour les diverses parties de la monarchie des « institutions administratives constitutionnelles et indépendantes.» Évidemment, s'il avait plu à la confédération que les duchés sur lesquels s'étend sa compétence légale, le Holstein et le Lauenbourg, participassent à la constitution danoise, ces duchés, investis « d'institutions administratives » et rattachés à la monarchie par le « lien organique, » n'eussent point été par elle considérés comme incorporés. Or c'est là précisément ce qui est arrivé pour le Slesvig dans la constitution de novembre 1863. Si le Slesvig a l'apparence d'être incorporé au Danemark par cette constitution, c'est parce que le Holstein et le Lauenbourg, grâce aux chicanes allemandes, sont demeurés à l'écart de cette constitution. Le Slesvig étant, de l'aveu des négociateurs allemands de 1851, en dehors de la compétence légale de la confédération, le Slesvig, de l'aveu du prince Schwarzenberg, n'étant point attaché au Holstein par une solidarité politique légale, le Slesvig conservant « ses institutions administratives » et n'étant uni au Danemark que par « le lien constitutionnel homogène, » il n'y a pas plus d'incorporation pour lui qu'il n'y en aurait eu pour le Holstein et le Lauenbourg, si ces duchés avaient voulu accepter « un lien homogène » quelconque. Certes si les stipulations de 1851 eussent été écrites en français, j'entends dans un français qui se respecte, dans un français clair et correct, ce long et diffus procès eût été impossible, car la confusion des mots n'eût point pu jeter la confusion dans les idées; mais quand on a le courage de percer le fourré d'expressions vagues et de périphrases entortillées dont la diplomatie allemande a couvert à plaisir cette question comme pour la rendre inintelligible à notre esprit et répugnante au goût français, on arrive au même résultat; on demeure convaincu de deux choses : la première, c'est que, si les stipulations de 1851 sont interprétées logiquement et loyalement, il est faux que le Danemark les ait violées; la seconde, c'est que, s'il faut accepter sur le sens de ces

stipulations l'interprétation allemande, on ne voit pas comment il eût été possible au Danemark de les exécuter, comment, après l'invasion du Slesvig, il sera possible à la Prusse et à l'Autriche elles-mêmes de les réaliser.

L'on arriverait tout de suite à une nouvelle phase diplomatique de la question danoise, — à cette phase où la Prusse et l'Autriche seraient obligées de dire ce qu'elles comptent faire, si la proposition annoncée hier à la chambre des communes par lord Palmerston obtenait l'adhésion de la Prusse. L'Angleterre, de concert avec la France, la Russie et la Suède, aurait proposé un arrangement pour l'évacuation du Slesvig par les Danois, l'île d'Alsen exceptée. On dit que ce projet d'arrangement a déjà l'approbation de l'Autriche; mais l'on ignore encore comment il sera accueilli par la Prusse. Un arrangement semblable ne peut avoir été mis en avant par les grandes puissances que pour prévenir une nouvelle et inutile effusion de sang. Il équivaudrait à un armistice, et la suspension des hostilités serait sans doute mise à profit par la diplomatie. Il est évident que les puissances qui auraient décidé le Danemark à évacuer le Slesvig auraient contracté envers lui une responsabilité morale, et ne pourraient tarder à interroger la Prusse et l'Autriche sur leurs intentions ultérieures. Si les deux puissances germaniques entendent demeurer fidèles aux engagemens de 1851-52, au nom desquels elles ont pris les armes, si elles respectent la succession dans la maison de Glucksbourg, on ne voit pas, nous le répétons, comment elles pourront concilier les exigences de l'Allemagne avec l'indépendance de la nation danoise. Dans ce cercle, le plus loin qu'elles puissent aller, c'est de ne reconnaître d'autre attache entre la couronne de Danemark et les duchés que le lien personnel du souverain, et de demander un gouvernement commun pour le Slesvig et le Holstein; mais un pareil résultat, quoiqu'il dût être pour le Danemark un affaiblissement, serait une déception pour l'Allemagne. Ce que l'Allemagne a demandé depuis 1855, ce n'est pas que les duchés fussent séparés de la monarchie danoise, c'est au contraire qu'ils y entrassent en y pesant du poids de trois contre un. Or, si l'on admet que les puissances occidentales, dans leurs incertitudes et leurs timidités, pussent tolérer qu'il n'y eût plus qu'un lien personnel entre la couronne de Danemark et les duchés, on ne comprendrait pas qu'elles pussent consentir à livrer le Danemark à la prépondérance des élémens germaniques. De toute façon, les arrangemens possibles dans l'observation littérale des engagemens de 1851-52 n'auront que la vertu d'expédiens temporaires, et ne seront point des solutions définitives.

La Prusse et l'Autriche iront-elles plus loin? Après avoir pris les armes pour empêcher la prétendue incorporation du Slesvig au Danemark, voudront-elles accomplir l'incorporation du Slesvig à l'Allemagne? voudront-elles annexer ce duché à la confédération germanique? Il serait possible que cette usurpation parût petite au moment où elle s'accomplirait, il serait possible que l'Angleterre et la France, ne sentant point leur force et leur

sécurité accrues par une commune alliance, ne voulussent point regarder un fait matériellement si petit comme valant une grande guerre. Dans ce cas, la paix matérielle ne serait point troublée pour le moment; mais ce fait de l'agrandissement de la confédération germanique par la violence et par la conquête laisserait dans la politique de l'Europe un précédent dont les conséquences apparaîtraient à la première occasion. Un nouveau désordre moral serait porté au compte de l'avenir, où s'accumulent l'influence des mauvais exemples, la réaction inévitable des représailles, les redressemens attendus et les ambitions refoulées.

Nous redoutons moins la dernière hypothèse, celle qui admettrait les prétendus titres du duc d'Augustenbourg à la succession des duchés. Ici nous avons pour garantie les rivalités naturelles qui divisent la confédération. Le duc Frédéric d'Augustenbourg est le candidat des petits états. L'Autriche et la Prusse, qui se sont engagées en 1852 contre le premier prétendant de cette maison, M. de Bismark, qui se chargea comme intermédiaire de négocier la renonciation du duc d'Augustenbourg, le père du prétendant actuel, à ses droits moyennant une indemnité de 10 millions de francs, ne voudront pas, suivant toute apparence, recevoir la loi des petits états; mais si dans cette question des duchés les aspirations des petits états et du parti national sont déjouées par la politique des grandes cours, l'avortement de tant d'espérances et de tant d'intrigues laissera au sein de la confédération des ressentimens, des discordes, des troubles, parmi lesquels l'Autriche et la Prusse rencontreront peut-être la première punition de la politique querelleuse, aventureuse et violente qu'elles ont suivie contre le faible Danemark.

Où faut-il chercher la fin de la crise dano-allemande? A quel principe faut-il demander la solution de ce nouveau problème? Des esprits naïfs pensent que l'on peut régler au moyen du principe des nationalités ce conflit, où ils ne voient en présence que des Allemands et des Scandinaves qu'il s'agit de partager sous la sanction du suffrage universel. Le principe des nationalités n'est point d'une application aussi simple qu'on se le figure de nos jours. Ici la question de nationalité n'est en jeu que sur un terrain bien limité. La question n'est point applicable au Holstein et au Lauenbourg, qui, appartenant à la confédération, n'ont rien à souffrir dans leurs droits de races. La question est plus compliquée dans le Slesvig: elle est dominée par un droit de possession immémoriale, le Slesvig ayant toujours été au moyen âge un fief relevant du Danemark; elle est contre-balancée par un intérêt qui a, lui aussi, une importance vitale dans la configuration, l'indépendance et la sécurité des états, — l'intérêt d'une frontière naturelle. D'ailleurs la séparation du groupe danois et du groupe allemand n'est point aussi nettement indiquée qu'on se l'imagine; le tiers à peu près des paroisses du Slesvig contient une population mixte : comment en faire le partage? Croit-on que l'autorité du suffrage universel comme indi-

cation toujours réelle des vœux des populations n'est pas déjà bien usée depuis qu'on voit le vote arriver comme une sanction docile de faits accomplis antérieurement par la force militaire? Enfin comment croire que l'annexion du Danemark au royaume scandinave pût consoler les Danois de la perte d'une province dont ils se considèrent comme injustement dépouillés? L'union du Danemark et de la Suède rencontrerait de la part de la Russie et peut-être de l'Angleterre une résistance insurmontable; mais, sans insister sur les obstacles extérieurs qui s'opposeraient à cette union, comment ne voit-on pas que la fusion des Scandinaves, au lieu de pacifier le différend actuel, ne ferait qu'envenimer et prolonger une lutte de races? Si les Danois se donnaient aux Scandinaves, la première condition du pacte serait évidemment que Danois et Scandinaves réunis s'élanceraient ensemble sur le Slesvig pour le reprendre à l'envahisseur allemand.

Est-ce à dire que la France doive assister dans une inaction résignée à l'agression oppressive que subit le Danemark, et qu'il n'y ait pour nous aucun moyen de réagir contre le désordre qui règne au nord de l'Europe? Nous savons que le traité de 1852 ne crée point à la France l'obligation de défendre le Danemark par les armes, nous pensons aussi que dans l'état actuel de nos alliances nous commettrions une imprudence dangereuse, si pour des résultats incertains nous allions susciter contre nous les animosités égarées de l'Allemagne. Nous croyons cependant que l'intérêt français est blessé par ce qui se passe sur les bords de l'Eider, et que les échecs éprouvés par la diplomatie anglaise dans la question danoise ne guérissent point cette blessure. Le traité de 1852, qui devait donner au Danemark la sécurité, porte la signature de la France; nous ne pouvons voir en aucun cas de sang-froid la signature de la France exposée à être frappée de nullité par une entreprise violente. La tradition de notre pays a toujours été de protéger sur le continent les états faibles; sa considération ne peut grandir, si aujourd'hui le démembrement injuste d'un petit royaume peut impunément s'accomplir sous ses yeux. L'existence de la monarchie danoise a toujours compté parmi les intérêts de la France; quand nous avons eu à soutenir contre l'Angleterre les droits des neutres et la liberté des mers, toujours nous avons eu à côté de nous la brave marine danoise. La fidélité du Danemark à la cause française lui a coûté en 1815 la Norvége; la France du second empire ne pourrait assister sans émotion à une nouvelle décomposition de ce peuple énergique et honnête qui a souffert de nos malheurs. Quant aux échecs éprouvés par la diplomatie anglaise dans la question danoise, ils sont cruels sans doute, et nous ne dirons pas qu'ils sont immérités. On vient de voir où aboutit l'autorité diplomatique d'un grand peuple, lorsque le gouvernement de ce peuple pousse à l'excès le système pacifique, et compromet la paix par l'affectation avec laquelle il déclare à tout propos qu'il ne prêtera la force de ses armes à aucune des causes dont il a lui-même proclamé la justice. Privé de l'alliance de

la France, — l'Angleterre vient de le voir avec une humiliation qu'elle ressent profondément, — le gouvernement anglais ne peut rien sur le continent pour une cause juste. Nous espérons que l'Angleterre comprendra la leçon que lui donnent les événemens actuels; mais cet enseignement ne produirait pas toutes les heureuses conséquences qu'on en peut attendre, si la France, pour son compte aussi, n'en savait point faire son profit. Si l'action de l'Angleterre est bien embarrassée quand l'assistance de la France lui manque, sachons convenir à notre tour que nous nous trouvons fort empêchés dans la conduite des grandes affaires que nous avons à cœur lorsque le concours anglais nous fait défaut. Sachons reconnaître des deux côtés du détroit que l'alliance sincère des deux nations aide au prestige de chacune d'elles, et peut seule leur permettre de préserver l'Europe des troubles qui la menacent et des excès qui l'affligent et l'inquiètent. L'occasion et le devoir de rétablir l'active alliance de la France et de l'Angleterre s'imposent aux gouvernemens des deux pays. Qu'on se hâte, et il sera peut-être temps encore de prévenir la catastrophe qui menace le Danemark et de contenir les injustes prétentions de la confédération germanique par la seule influence morale de l'alliance occidentale.

Les affaires du Danemark ont été depuis quinze jours la préoccupation exclusive du public. L'invasion du Slesvig a donné une teinte morne au début de la session anglaise. Rarement l'ouverture du parlement a été aussi sombre. L'échec visible éprouvé par la politique anglaise a répandu une sorte d'embarras sur l'opposition aussi bien que sur le parti du gouvernement. Dans une telle situation, le tour ironique et les sarcasmes qu'aime l'éloquence anglaise étaient déplacés; ceux que se sont permis quelques orateurs paraissaient atteindre et blesser l'honneur britannique, et produisaient une sensation douloureuse. Les Anglais ont trop répété depuis quelque temps, en les variant à leur mode, les vieilles formules : la paix quand même, la paix partout et toujours! Ils sentent que cette exagération leur a coûté cher, et ils se trouvent un peu aujourd'hui dans la situation d'un homme du monde qui aurait besoin, pour reprendre son aplomb dans l'opinion, d'avoir une affaire. Nous serions surpris, s'ils ne saisissaient pas la première occasion venue pour montrer qu'ils ne sont point pacifiques jusqu'à l'impénitence finale.

En Belgique, l'imbroglio de la crise ministérielle a eu un dénoûment aussi singulier que la crise elle-même. Le parti catholique a décidément refusé le pouvoir qui lui était offert. D'un autre côté, le roi n'a pu réussir à former un cabinet simplement administratif. Le roi a été obligé de s'adresser aux ministres démissionnaires pour les prier de rester au pouvoir. C'est bien contre leur gré que les ministres se sont rendus au vœu du roi; mais enfin on ne pouvait pas mettre la clé sous la porte des hôtels ministériels et laisser le pays sans gouvernement. L'heureux pays que celui où personne ne veut être ministre! Le cabinet reste donc, mais à la condition expresse que sa démission n'est point retirée, qu'elle persiste, qu'elle est permanente.

On assure que cette transaction coûte beaucoup à un homme tel que M. Frère-Orban, qui voulait se retirer à tout prix, et pour lequel le pouvoir ne saurait avoir d'attrait que s'il est une force et un moyen d'agir. Cette position doit être attribuée à l'équilibre singulier où sont arrivées dans la chambre des représentans les voix catholiques et les voix libérales. Chez nous, ces deux partis ne se balancent guère avec une exactitude approchante qu'à l'Académie française; mais catholiques et libéraux ne se mesurent dans notre académie qu'à armes courtoises. Il est même bon pour l'intérêt de nos séances de réception qu'un directeur voltairien ait à répondre à un récipiendaire catholique, comme on l'a pu voir le jour où notre excellent collaborateur M. de Carné a pris son fauteuil et a fourni à ce vieillard si vert et si vivant qui se nomme M. Viennet l'occasion non-seulement d'adresser à la *Revue des Deux Mondes* un compliment dont nous le remercions de bon cœur, mais de soutenir avec un sens très ferme et un esprit très alerte les doctrines qui ont fait l'unité de son honorable et originale carrière.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES ÉLECTIONS DE 1789.

Le Génie de la Révolution, par M. Ch.-L. Chassin; tome Ier. *Les Elections de 1789*, d'après les brochures, les cahiers et les procès-verbaux manuscrits. 1 vol. in-8°. Pagnerre.

On n'étudiera jamais trop 1789. Les dramatiques péripéties de notre histoire révolutionnaire frappent davantage l'imagination, mais c'est en 1789 et surtout dans les premiers mois de cette année mémorable qu'il faut rechercher les véritables titres de la société moderne. Un volume vient de paraître sur ce sujet, fruit de longues et patientes recherches. Je partage fort peu les opinions de l'auteur, qui est trop révolutionnaire pour moi; mais je rends volontiers hommage à son travail. Il a, dit-il, examiné un à un, aux archives nationales, les cent soixante-seize registres in-folio qui contiennent la copie authentique de toutes les pièces relatives aux élections de 1789. C'est assurément là une œuvre méritoire. Je regrette seulement que M. Chassin ait porté dans ces études un esprit prévenu, et, tout en reconnaissant la peine qu'il a prise, son application, sa sincérité, je ne puis m'empêcher de croire qu'il n'a pas donné aux élections de 1789 leur véritable caractère. En acceptant la plupart de ses faits, je conteste ses jugemens.

Passons sur les trois premiers chapitres, qui traitent des préliminaires des élections. Ce n'est pas en une centaine de pages qu'il est possible de faire bien connaître le prodigieux mouvement qui a rempli les six derniers

mois de 1788. Il n'y aurait pas trop d'un volume tout entier pour apprécier sommairement cette multitude de brochures écloses tout à coup de la fermentation générale. La période électorale proprement dite commence à la fin de décembre 1788 et se termine à la fin de mai 1789. Elle s'ouvre par le *rapport au roi* de Necker et le fameux *résultat du conseil du roi du 27 décembre 1788,* qui résolurent les principales questions soulevées par l'organisation des états-généraux. Sur le rapport de son ministre, le roi en son conseil avait décidé : 1° que les députés aux états-généraux seraient au moins au nombre de mille; 2° que ce nombre serait formé, autant que possible, en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage; 3° que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis. M. Chassin avoue que cet acte excita dans toute la France un véritable enthousiasme, et pourtant il le blâme comme insuffisant. *La royauté,* dit-il, *fut absurde autant que perfide;* elle aurait dû décréter la réunion des ordres et le vote en commun.

Admettons un moment qu'il eût en effet mieux valu pousser jusqu'au bout les concessions. Dans cette hypothèse, la royauté se serait trompée, elle aurait commis une faute; l'accuser d'absurdité et de perfidie, c'est beaucoup trop fort. Les excellentes intentions du roi et de son ministre ne sauraient être mises en doute; ils ont cru l'un et l'autre faire tout ce qui était possible pour donner satisfaction au tiers-état, et il faut bien que la plus grande partie de la nation ait partagé leur sentiment, puisque la reconnaissance fut générale. Allons plus loin, et demandons-nous si réellement Louis XVI aurait pu et dû faire davantage. Nous noûs convaincrons sans peine que ce prince épuisa au contraire la mesure des concessions raisonnables, et que l'immense majorité nationale avait bien raison de s'en contenter.

M. Chassin, comme toute son école, part de deux points qui sont pour lui des articles de foi : la négation absolue du droit historique et le principe d'une seule assemblée. Je ne suis pas le prôneur exclusif du droit historique; je reconnais sans difficulté que, dans la lutte des droits nouveaux et des droits anciens, les droits nouveaux doivent finir par l'emporter. L'unique question gît dans le mode de transformation. Ne tenir aucun compte des droits anciens quand les droits nouveaux se dégagent pour la première fois, c'est courir soi-même au-devant d'un échec certain. Les droits anciens ont, quoi qu'on fasse, une grande puissance; ils se défendent avec d'autant plus de force qu'on les attaque avec moins de ménagement. La révolution a eu beau faire, elle a cru noyer dans le sang la royauté, la noblesse et le clergé, ces élémens constitutifs de la vieille France : royauté, noblesse et clergé ont survécu, du moins dans leurs caractères généraux, et sauf les modifications que le temps leur aurait fait subir dans tous les cas. On n'a réussi qu'à les rendre hostiles aux droits nouveaux. Le triomphe de ces droits n'eût pas été seulement plus doux et plus irréprochable,

mais plus rapide et plus sûr, s'ils avaient mieux respecté à l'origine les traditions nationales.

Depuis cinq cents ans, la monarchie française reposait sur les trois ordres. En accordant que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis, le roi allait au-devant de l'avenir sans se séparer complétement du passé. Cette concession avait contre elle la majorité de l'assemblée des notables, une partie de la noblesse et du clergé, l'opinion déclarée de cinq princes du sang, l'exemple des états de Bretagne, de Bourgogne et d'Artois, le sentiment connu d'un grand nombre de membres du conseil d'état et des cours souveraines. En cédant au vœu unanime du tiers-état et à *ce bruit sourd de l'Europe entière* dont parlait Necker, *qui favorisait confusément toutes les idées d'équité générale,* le roi pouvait s'appuyer sur la minorité des notables, sur l'opinion de trois princes du sang, sur les membres les plus éclairés de la noblesse et du clergé, sur l'exemple des états du Languedoc et le vote récent des trois ordres du Dauphiné. La balance pouvait donc être considérée comme à peu près égale, et le poids de la couronne suffisait pour la faire pencher; les états-généraux eux-mêmes pouvaient seuls aller au-delà.

La double représentation du tiers entraînait dans un avenir peu éloigné la séparation des états-généraux en deux chambres. Dans sa prédilection pour une chambre unique, M. Chassin a contre lui l'exemple de tous les pays constitutionnels. Je ne lui citerai pas l'Angleterre, quoique l'histoire politique de ce pays ne soit pas tout à fait à dédaigner; je ne lui parlerai pas non plus de la Belgique, de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Prusse, du nouveau royaume d'Italie, parce que ce sont des monarchies. Je me bornerai à lui rappeler que toutes les constitutions des États-Unis d'Amérique admettent le principe des deux chambres; les républiques ont pris modèle à cet égard sur les monarchies parlementaires. Nous avons fait à deux reprises l'expérience d'une chambre unique, en 1789 et en 1848. La première fois elle a duré six ans, et au prix de quelles convulsions, le monde le sait. La seconde épreuve a duré moins encore. La constitution de l'an III est revenue la première aux deux chambres, et depuis ce moment toutes les constitutions de la France, sauf une, ont reconnu cette nécessité.

On trouve dans le rapport de Necker des passages comme celui-ci : « l'ancienne délibération par ordre ne pouvant être *changée* que par le concours des trois ordres et par l'approbation du roi, le nombre des députés du tiers-état n'est *jusque-là* qu'un moyen de rassembler toutes les connaissances utiles au bien de l'état, et l'on ne peut contester que cette variété de connaissances appartient surtout à l'ordre du tiers-état, puisqu'il est une multitude d'affaires publiques dont lui seul a l'instruction. » Quand on ne saurait pas par d'autres documens que Necker voulait arriver aux deux chambres du consentement des trois ordres, sa pensée percerait ici. On la voit encore mieux dans le passage suivant : « on peut supposer que, d'un commun accord et sollicités par l'intérêt public, les trois ordres

désirent de délibérer en commun. Une telle disposition, *ou toute autre du même genre,* quoique nécessitée pour le bien de l'état, serait peut-être sans effet, si les représentans des communes ne composaient pas la moitié de la représentation nationale. »

Les représentans des communes, la moitié de la représentation nationale, ces mots contiennent toute la théorie des deux chambres. M. Chassin vante beaucoup, et non sans raison, l'attitude prise en 1788 par les états du Dauphiné; mais le Dauphiné, qui pratiquait dans ses propres états la réunion des ordres et le vote par tête, suivant l'exemple donné par le roi dans la constitution des assemblées provinciales (1), ne demanda pas qu'il en fût de même dans les états-généraux. Le principal auteur des délibérations de Vizille et de Romans, Mounier, était au contraire un des partisans les plus déclarés du système des deux chambres; il le développa dans un écrit qui parut avant l'ouverture des états-généraux.

Le reste du rapport de Necker n'est pas moins remarquable en ce qu'il annonce l'abandon par les deux premiers ordres de tout privilége pécuniaire et le retour périodique des états-généraux. « On ne peut douter, y est-il dit, qu'à l'époque *où la répartition sera égale entre tous les ordres,* à l'époque où seront abolies ces dénominations de tributs qui rappellent à chaque instant au tiers-état son infériorité et l'insultent inutilement, à cette heureuse époque enfin, si juste et si désirable, il n'y aura plus qu'un vœu commun entre tous les habitans de la France. » Et un peu plus loin : « non-seulement, sire, vous voulez ratifier la promesse que vous avez faite de ne mettre aucun nouvel impôt sans le consentement des états-généraux de votre royaume, mais vous voulez encore n'en proroger aucun sans cette condition. Vous voulez de plus assurer le *retour successif* des états-généraux, en les consultant sur l'intervalle qu'il faudrait mettre entre les époques de leur convocation, et en écoutant favorablement les représentations qui vous seront faites pour donner de la *stabilité* à ces dispositions... Votre majesté se propose d'aller au-devant du vœu bien légitime de ses sujets en invitant les états-généraux à examiner eux-mêmes la grande question qui s'est élevée sur les lettres de cachet. C'est par ce même principe que votre majesté est impatiente de recevoir les avis des états-généraux sur la mesure de liberté qu'il convient d'accorder à la presse. »

Toutes les réformes légitimes se trouvaient dans ce programme. Il m'est

(1) M. Chassin n'attache pas la même importance que moi à l'essai des assemblées provinciales. Cela devait être, et je n'en suis nullement surpris; mais il ajoute que l'immense majorité des Français, ecclésiastiques, nobles et plébéiens, protesta dans les cahiers de 1789 contre cette institution *insuffisante et même nuisible.* Je ne veux répondre à cette assertion que par M. Chassin lui-même. Après ce qu'il vient de dire page 19, voici ce qu'il dit page 91 : « Les délibérations des ordres et des villes et les *cahiers* prouvent que l'immense majorité du peuple français aurait accepté avec la plus vive reconnaissance des états provinciaux sur le modèle des états dauphinois. » Or le Dauphiné n'avait apporté à l'institution des assemblées provinciales que des modifications sans gravité réelle et qui avaient été approuvées par le roi.

donc impossible d'admettre que si la royauté avait ordonné la réunion des ordres et le vote en commun, elle eût prévenu la révolution. Elle l'aurait au contraire précipitée, car cette minorité violente, qui ne pouvait se satisfaire que par la république, y aurait puisé de nouvelles forces. Puisque cette sage transaction n'a pas réussi, rien ne pouvait réussir.

Après le rapport au roi et le résultat du conseil du 27 décembre 1788 vinrent les *lettres royales de convocation* et le *règlement général pour les élections* du 24 janvier 1789. M. Chassin rend hommage aux lettres royales, et il faudrait être en effet bien injuste pour rester insensible à ce noble et touchant langage. « Nous avons besoin, disait le roi, du concours de nos sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons relativement à l'état de nos finances, et pour établir, suivant nos vœux, *un ordre constant et invariable* dans toutes les parties du gouvernement qui intéressent le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre royaume. Ces grands motifs nous ont déterminé à convoquer l'assemblée des états de toutes les provinces de notre obéissance, tant pour nous conseiller et nous assister dans toutes les choses qui seront mises sous ses yeux que pour nous faire connaître les souhaits et les doléances de nos peuples, de manière que, par une mutuelle confiance et par un amour réciproque entre le souverain et les sujets, il soit apporté le plus promptement possible un remède aux maux de l'état, et que les abus de tout genre soient *réformés et prévenus* par de bons et solides moyens qui assurent la félicité publique, et qui nous rendent, à nous particulièrement, le calme et la tranquillité dont nous sommes privé depuis si longtemps. »

Louis XVI régnait depuis près de quinze ans, et à part les succès de la guerre d'Amérique il n'avait eu que des embarras et des chagrins. « Vous êtes plus heureux que moi, disait-il à un de ses ministres, vous pouvez abdiquer. » Le ton de ces lettres était presque celui d'une abdication; le mot de *constitution* n'y était pas prononcé, mais l'idée paraissait à toutes les lignes. L'héritier de Louis XIV se mettait entre les mains des états-généraux, « les assurant que, de notre part, ils trouveront toute bonne volonté et affection pour maintenir et faire exécuter tout ce qui aura été convenu entre nous et lesdits états, soit relativement aux impôts qu'ils auraient *consentis*, soit *pour l'établissement d'une règle constante* dans toutes les parties de l'administration, leur promettant de demander et d'écouter favorablement leur avis sur tout ce qui peut intéresser le bien de nos peuples et de pourvoir sur les doléances et propositions qu'ils auront faites, de telle manière que notre royaume et tous nos sujets en particulier ressentent *pour toujours* les effets salutaires qu'ils doivent attendre d'une telle et si noble assemblée. »

La critique de M. Chassin s'exerce principalement sur le règlement pour les élections. Ce document n'a pas moins de cinquante-deux articles, et ce n'était pas trop pour régler une matière aussi difficile dans un royaume de 27 millions d'âmes qui n'avait pas eu d'états-généraux depuis cent

soixante-quinze ans. On se serait trompé sur quelques points qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire. Ce qui importe, c'est l'ensemble des dispositions prises. Or il est impossible de n'être pas frappé de l'esprit général d'équité, de bonne foi, de justice distributive, de libéralisme éclairé, qui anime ce grand travail. On y trouve sans doute des complications inévitables dans l'état de la France, mais on y voit aussi un effort sincère pour tout simplifier autant que possible.

Comment le territoire devait-il être divisé pour les élections? Telle était la première question à résoudre. Aux états de 1614, on avait voté par bailliages et sénéchaussées, et précisément parce qu'il voulait beaucoup changer aux anciennes formes, Necker commença par adopter sur ce point la solution conforme à l'histoire. On appelait communément *bailliage* dans le nord et *sénéchaussée* dans le midi l'étendue de la juridiction d'un bailli ou sénéchal. Le ministre échappait ainsi à la division administrative en *généralités*, que repoussait le sentiment public à cause des souvenirs d'arbitraire et de fiscalité qui s'y rattachaient; il évitait de faire jouer aucun rôle dans les élections aux intendans et à leurs subdélégués, officiers publics autrefois tout-puissans et devenus fort impopulaires. Ensuite, l'étendue moyenne d'un bailliage ou d'une sénéchaussée étant égale à la moitié environ d'un département d'aujourd'hui, on pouvait réunir au chef-lieu les représentans des différens ordres pour procéder aux élections, sans leur imposer des déplacemens trop pénibles et sans former des assemblées trop nombreuses. — M. Chassin n'approuve pas cette division. Qu'aurait-il voulu qu'on mît à la place? Sa grande objection porte sur l'extrême inégalité que présentaient, selon lui, les bailliages et les sénéchaussées. Cette inégalité était réelle, mais il l'exagère. Il cite le fameux exemple qui se trouve partout, la comparaison entre le bailliage de Vermandois, qui comptait 674,504 habitans, et le bailliage de Dourdan, qui n'en avait que 7,462, entre le bailliage de Poitiers, qui avait 692,810 âmes, et le bailliage de Gex, qui n'en comptait que 13,052. Si de pareilles inégalités s'étaient présentées entre toutes les circonscriptions, l'objection aurait une assez grande valeur; mais ces exemples n'étaient que des exceptions. Sait-on où ils se trouvent pour la première fois, et où tous les détracteurs de Necker ont été les chercher? Dans le rapport adressé au roi par Necker lui-même. Puisque cette considération ne l'a pas arrêté, c'est qu'elle n'avait pas sa portée apparente. En réalité, le plus grand nombre des bailliages et des sénéchaussées offrait de grandes analogies de territoire et de population. Que dirait-on si, pour marquer l'inégalité actuelle entre les départemens, on se bornait à mettre en présence le département du Nord, qui a 1,300,000 habitans, et le département des Hautes-Alpes, qui en a 125,000, celui de la Seine et celui de la Lozère? En Suisse, le canton de Berne a 450,000 habitans, et le canton d'Uri 14,000. Est-ce une raison suffisante pour tout bouleverser?

Quelles que fussent d'ailleurs ces différences, elles disparaissaient devant ces termes de l'édit de 1788 : *le nombre des députés de chaque bailliage*

sera formé, autant que possible, en raison composée de la population et des contributions du bailliage. En exécution de l'édit, le règlement général fixait le nombre des députés à élire par chaque circonscription. Sur cette liste, le bailliage de Poitiers, le plus grand de tous, avait vingt-huit députés à nommer; la sénéchaussée de Riom, qui comprenait la plus grande partie de l'Auvergne, en avait vingt, d'autres seize, d'autres douze, d'autres huit, les plus petites quatre seulement. Malgré cette proportion, on n'avait pu obtenir tout à fait l'égalité mathématique à cause des anciens droits qu'on avait voulu respecter, mais on s'en était rapproché le plus possible. De bien plus grandes inégalités se maintiennent encore en Angleterre et dans tous les pays électifs.

Une moitié seulement de la France avait voté par bailliage en 1614, et pouvait par conséquent recourir à son ancienne division. Cette moitié, qui a formé plus tard quarante-cinq de nos départemens, se divisait en quatre-vingt-huit bailliages ou sénéchaussées. L'autre moitié comprenait les pays d'états, comme le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne, etc., et les pays conquis ou annexés depuis 1614, comme le Roussillon, la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace. Le Dauphiné, qui était pays d'états en 1614 et qui avait cessé de l'être, formait une catégorie à part. Il fallut pourvoir par des règlemens particuliers aux élections de ces diverses provinces. Encore une complication; pouvait-il en être autrement? Pour se rapprocher de l'uniformité, le gouvernement n'hésita point à violer les priviléges des pays d'états, ce qui devrait au moins avoir l'approbation de l'école révolutionnaire. Au lieu de laisser aux états provinciaux, suivant l'ancien usage, la nomination des députés, il divisa ces provinces en bailliages ou sénéchaussées sur le modèle des autres, et leur donna l'élection directe.

C'est ainsi que le Languedoc, par exemple, qui a formé depuis sept départemens, fut divisé en douze sénéchaussées; la Bretagne, qui avait moins d'étendue, mais plus de population, en treize, et ainsi de suite. Pour ces nouvelles circonscriptions comme pour les anciennes, on distribua les députés à élire d'après la population et la richesse. On prit pour unité ce qu'on appela une *députation,* qui se composait d'un membre du clergé, d'un membre de la noblesse et de deux membres du tiers-état. Cent cinquante-six députations ou six cent vingt-quatre députés furent accordés à la moitié du territoire qui avait voté par bailliages en 1614, et un nombre à peu près égal à l'autre moitié, de telle sorte qu'il y eut en moyenne une *députation* pour une population de quatre-vingt à cent mille âmes. On fut amené ainsi à élever le nombre indiqué par le *résultat du conseil du 27 décembre;* au lieu de mille députés en tout, on dut en appeler douze cent quarante, dont un quart pour le clergé, un quart pour la noblesse et la moitié pour le tiers-état. Ce nombre ne fut pas tout à fait atteint dans les élections à cause de l'abstention de la noblesse de Bretagne, mais les députés élus dépassèrent douze cents.

Voyons maintenant le système adopté pour mettre en mouvement cette

immense machine. Le règlement portait que le vote pour l'élection des députés se ferait au chef-lieu du bailliage ou de la sénéchaussée; les trois ordres y étaient convoqués pour le même jour. La noblesse, la moins nombreuse, devait comparaître tout entière, chacun de ses membres ayant à exercer un droit personnel. Le clergé, plus nombreux, comparaissait en partie en personne et en partie par délégués, les évêques et les autres bénéficiers devant voter eux-mêmes ou par procureur, les membres des chapitres et des communautés religieuses et les curés non pourvus de bénéfices par des représentans élus. Enfin le tiers-état, le plus nombreux de beaucoup, ne devait envoyer que des délégués, et même des délégués de délégués.

Pour faciliter les opérations, on établit dans les bailliages et sénéchaussées qui avaient trop d'étendue des subdivisions destinées à former une sorte de premier degré: on les appela bailliages ou sénéchaussées secondaires. Ces subdivisions ne devaient servir que pour le tiers-état. Était électeur pour le tiers-état tout Français âgé de vingt-cinq ans, domicilié et inscrit au rôle des contributions. C'était à peu près, comme on voit, le suffrage universel. Le nombre des électeurs atteignit de cinq à six millions, ou le cinquième environ de la population totale; il est aujourd'hui du quart. Les électeurs étaient convoqués dans les campagnes par paroisses et dans les villes par corporations, afin d'élire un délégué sur cent. Les délégués devaient se réunir au chef-lieu du bailliage ou de la sénéchaussée secondaire pour se réduire au quart d'entre eux. Ces réductions successives avaient paru nécessaires pour éviter des déplacemens plus difficiles alors qu'aujourd'hui. Nous avons eu depuis 1789 bien des systèmes électoraux; celui-là est resté un des meilleurs, abstraction faite de la distinction des ordres, qui n'était pas donnée par le règlement, mais par l'histoire.

Les formalités préliminaires terminées, les trois ordres se réunissaient au chef-lieu du bailliage ou de la sénéchaussée pour procéder à l'élection des députés. Ce fut un spectacle imposant que ces assemblées des trois ordres dans les villes désignées pour servir de théâtre à l'élection; il y en eut en tout 175, sans compter le Dauphiné, qui refusa de se laisser fractionner, et sans tenir compte des bailliages et sénéchaussées secondaires. Sur un petit nombre de points, les trois ordres se réunirent pour voter ensemble; en général, chaque ordre nomma ses députés à part. Il s'éleva sans doute bien des difficultés de détail, bien des réclamations plus ou moins justifiées; mais en définitive toute la France vota, à l'exception de la noblesse de Bretagne, et il en sortit une assemblée de 1,214 membres, 308 pour le clergé, 286 pour la noblesse et 620 pour le tiers-état.

Ces élections durèrent près de quatre mois. La première des *lettres royales* de convocation est datée du 7 février 1789 et adressée au grand-bailli d'Alsace; la dernière, au magistrat principal du pays des quatre vallées, ne partit que le 3 mai. Les élections de Paris se prolongèrent jusqu'à

la fin de mai, après l'ouverture des états-généraux. Quel immense travail pour le ministère que de pourvoir à tout, de répondre à toutes les questions, de calmer autant que possible toutes les luttes, dans un pays où dominait sans doute l'esprit d'unité, mais où régnait encore une si grande diversité d'institutions! M. Chassin insiste sur quelques détails qui indiquent en effet de la confusion; mais il passe trop sous silence le fait dominant, qui fut l'ordre et la bonne harmonie. Si un peu de désordre se fit jour, à qui la faute? Au parti des impatiens et des novateurs à outrance, qui déjà commençait à se montrer. A côté des élections troublées et tumultueuses, comme il y en a toujours, il faut placer le spectacle admirable que donnèrent les trois quarts des bailliages. Les trois ordres s'y confondirent dans une noble émulation pour le bien public, dans un élan de patriotique reconnaissance pour le roi, et de cette ancienne rivalité de classes et de provinces on vit se dégager presque sans effort la grande figure de la France nouvelle. Je n'en veux citer qu'un exemple, l'élection de Langres, où les trois ordres ne firent qu'un seul corps, sous les auspices de l'évêque, M. de La Luzerne, un des hommes les plus respectés de son temps.

Presque partout les deux premiers ordres renoncèrent à leurs priviléges pécuniaires. « Les procès-verbaux des assemblées de bailliages sont remplis de discours de la noblesse et du clergé allant annoncer au tiers-état leur sacrifice, et de réponses de celui-ci, enthousiastes jusqu'à l'absurde. » Qui parle ainsi? L'auteur même du *Génie de la Révolution*. « La noblesse, ajoute-t-il, s'évertue à égaler, à dépasser le tiers en libéralisme théorique, proclamant les droits de la nation, de l'homme et du citoyen, opposant la souveraineté du peuple au despotisme ministériel, voire à l'autorité royale : folies qui mériteraient l'admiration de l'histoire, s'il fallait se fier à leur sincérité. » Et qui vous dit qu'elles n'étaient pas sincères? Ne voyez-vous pas, par le nom des élus et la nature de leur mandat, que tout était franc et vrai dans ces *folies?* Et le clergé? M. Chassin a un singulier moyen de réduire à néant les déclarations de cet ordre en faveur de la liberté; elles étaient contraires, dit-il, au véritable esprit de la religion catholique. Il me permettra de croire que le clergé lui-même savait aussi bien que personne à quoi s'en tenir sur ce point. Il cite des extraits d'un mandement de l'archevêque de Lyon, M. de Marbeuf, qui prévoyait des révolutions prochaines; mais on peut lui opposer en même temps un autre mandement de l'archevêque de Bordeaux, M. de Cicé, qui voyait s'ouvrir un monde nouveau de justice et de paix : tous deux avaient tort et raison à la fois. Et qu'est-ce donc que la liberté, si ce n'est le droit pour tout le monde de dire ce qu'on pense? La grande majorité du clergé partageait les opinions de M. de Cicé; c'est l'essentiel. Les inquiétudes et les avertissemens des autres avaient aussi leur part de vérité, et on n'aurait pas eu si grand tort de les écouter un peu.

L'honneur de ce beau moment appartient avant tout à la nation elle-

même; mais il en revient une bonne part au gouvernement. Tous les historiens de la révolution ont rendu justice à la liberté absolue qui régna dans les élections. Après avoir tout préparé, tout organisé, au prix de peines infinies, le gouvernement s'arrêta. Nulle part on ne vit son influence s'exercer sur les choix. Les baillis et les sénéchaux, dont l'autorité n'était guère plus que nominale, présidèrent avec une impartialité scrupuleuse. Intendans et gouverneurs se tinrent à l'écart. M. Louis Blanc lui-même admire l'attitude que garda le ministre. « Necker attendait, dit-il, le visage impassible, mais le cœur ému; il avait voulu retirer sa main de ces urnes redoutables. » On n'avait pas encore inventé la théorie des candidatures officielles.

Je regrette que M. Chassin n'ait pas donné la liste complète des bailliages et sénéchaussées avec l'indication au moins approximative de leur population et de leurs contributions, le nombre et le nom de leurs députés, en y ajoutant sur chacun d'eux quelques détails biographiques. Alors seulement nous aurions eu le tableau fidèle du mouvement national. Nous possédons déjà un excellent livre, *l'Angoumois en 1789,* par M. Charles de Chancel. Ce que M. de Chancel a fait pour une seule province, il eût été bon de le faire pour toute la France, avec moins de détail sans doute, mais en insistant sur les points les plus importans. L'*Almanach royal* de 1790 contient la liste des députés par bailliages; il ne s'agissait que de la compléter et de la développer. M. Chassin raconte à part les élections de Lyon et de Paris : c'est beaucoup sans doute, puisque Paris eut quarante députés à nommer et Lyon seize; mais ce n'est pas tout. Même en ce qui concerne ces deux villes, le récit n'est pas complet, car le nom des élus y manque. Il eût été curieux de voir, par exemple, comment Sieyès fut nommé le dernier sur vingt par le tiers-état de Paris, et au moyen d'un véritable tour d'escamotage.

Le plus bel éloge des formes suivies pour les élections de 1789, c'est l'assemblée qu'elles produisirent. Jamais plus magnifique réunion d'hommes ne fit l'honneur d'un peuple libre. Le clergé comptait cinquante prélats dont huit archevêques, l'ancien évêque de Senez, M. de Beauvais, ce courageux prédicateur qui avait osé dire la vérité en chaire à Louis XV, et ces abbés, ces prieurs, ces simples curés, qui partageaient alors toutes les aspirations nationales, et qui devaient bientôt préférer l'exil et la mort à un serment contraire à leur conscience. Dans la noblesse, à côté d'un prince du sang, le duc d'Orléans, venaient vingt ducs ou princes, la plupart pairs de France ou destinés à le devenir, qui avaient déposé l'orgueil de leur rang pour briguer les chances de l'élection, et cette élite de jeunes gentilshommes des premières familles de France qu'animait la passion généreuse de la liberté. Dans le tiers-état, déjà supérieur par le nombre, plus de cent hommes éminens dans tous les genres, des avocats, des juges, des officiers municipaux, des commerçans, des propriétaires, des fermiers,

de simples laboureurs, des protestans qui se relevaient pour la première fois d'une longue oppression. On comprend sans peine les sentimens dont furent saisis nos pères à l'aspect de cette majestueuse procession du 4 mai 1789 à Versailles, où les représentans des trois ordres défilèrent avec le roi et la reine, sous les acclamations populaires, pour se rendre à l'église Saint-Louis. La France tout entière était là avec ses souvenirs et ses espérances. Qui aurait pu croire que cette famille, alors si unie, allait se diviser et se déchirer?

Outre les noms des élus, les élections de 1789 se caractérisent par la rédaction des cahiers. M. Chassin annonce, pour une publication ultérieure, une analyse détaillée des cahiers, et il a bien raison d'y consacrer une étude approfondie, car c'est le plus beau sujet historique et politique qui se puisse traiter. Je n'ai pas lu, comme lui, tous les cahiers de 1789, mais j'en ai lu beaucoup. J'y ai vu, sauf un bien petit nombre d'exceptions, un élan général des trois ordres vers la monarchie constitutionnelle et parlementaire, l'égalité civile, la liberté politique et religieuse, la décentralisation administrative, l'économie des finances, la bonne organisation de la justice, tout ce que voulait le roi lui-même sans bouleversement et sans désordre. L'immense majorité des états-généraux arrivait pénétrée de cet esprit, et si l'assemblée nationale a glissé si vite sur une autre pente, c'est qu'elle a bientôt cessé d'être libre. L'assemblée de 1790 et de 1791 n'est plus la même que celle de 1789; il suffit de compter le nombre des votans pour voir que la moitié des députés ne prend plus part aux délibérations. A partir des derniers mois de 1789, ce n'est plus la majorité, c'est la minorité qui gouverne, et sous la pression violente des clubs et des émeutes.

Au nombre des fatalités qui précipitèrent cette funeste transformation, il faut ranger sans doute la disette de 1789; mais si le peuple avait faim, comme dit M. Chassin, ce n'était pas la faute du roi, qui avait fait au contraire tout ce qu'il avait pu pour activer les progrès de l'agriculture et pour améliorer la condition des classes pauvres. Ce n'était pas dans tous les cas la révolution qui pouvait y porter remède, et elle l'a bien prouvé, car elle a institué la disette en permanence. J'aurais encore bien des réserves à faire sur les doctrines que renferme ce livre; j'aime mieux m'arrêter là. On ne peut voir sans un sentiment de joie et d'espérance toute une école de jeunes publicistes revenir à l'étude sérieuse de 1789. Quelle que soit la passion qu'ils y apportent, ils ne peuvent manquer de se laisser gagner tôt ou tard par le véritable esprit de ce temps, et il serait hors de propos de trop marquer des dissidences qui probablement iront en s'effaçant.

L. DE LAVERGNE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIVe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1864.

Livraison du 1er Janvier.

LAURA, VOYAGE DANS LE CRISTAL, première partie, par M. GEORGE SAND..... 5

CÆLIUS ET LA JEUNESSE ROMAINE AU TEMPS DE CÉSAR, par M. GASTON BOISSIER. 41

LA LIBERTÉ DES BANQUES D'ÉMISSION ET LE TAUX DE L'INTÉRÊT A PROPOS DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. VICTOR BONNET..... 75

LA GRÈCE DEPUIS LA CHUTE DU ROI OTHON. — I. — L'ANNEXION DES ILES-IONIENNES, par M. FRANÇOIS LENORMANT..... 99

LA CAMPAGNE D'ESSAIS DE L'ESCADRE CUIRASSÉE, par M. XAVIER RAYMOND..... 137

FRÉDÉRIQUE, SUITE DU CHEVALIER SARTI. — IV. — LES ADIEUX, dernière partie, par M. P. SCUDO..... 167

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS. — II. — LE GOUVERNEMENT DE LOUIS XV ET LA MAISON DE HANOVRE, par M. CORNELIS DE WITT..... 211

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 245

LE MINISTÈRE ET LE PARLEMENT DE MADRID, par M. CH. DE MAZADE..... 255

ESSAIS ET NOTICES. — ÉMILE SAISSET, par M. PAUL JANET..... 260

Livraison du 15 Janvier.

LAURA, VOYAGE DANS LE CRISTAL, dernière partie, par M. GEORGE SAND..... 265

L'ÉCONOMIE RURALE EN NÉERLANDE, SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE. — III. — LA RÉGION SABLONNEUSE ET LES COLONIES DES TOURBIÈRES DE LA GRONINGUE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE..... 302

LES DESTINÉES DE LA SCULPTURE ET LA CRITIQUE MODERNE, par M. CHARLES LÉVÊQUE..... 334

Le Libéralisme chrétien. — Alexandre Vinet, sa Vie et ses Œuvres, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 362
La Chambre de l'Arsenal d'après des documens inédits, par M. P. CLÉMENT, de l'Institut..... 396
Les Finances de la Russie, par M. L. WOLOWSKI, de l'Institut..... 431
La Bague d'Argent, première partie, par M. Paul PERRET..... 453
La Colère de Samson, poème posthume, par M. Alfred de VIGNY..... 493
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 497
Essais et Notices. — *Le Capitaine Fracasse*, de M. Théophile Gautier, par M. F. FRANK..... 508

Livraison du 1er Février.

Histoire naturelle de l'Homme. — Les Polynésiens et leurs migrations. — I. — Caractères physiques et moraux des Polynésiens, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 521
Le Mato Virgem, scènes et souvenirs d'un voyage au Brésil, par M. Adolphe d'ASSIER..... 548
La Bague d'Argent, seconde partie, par M. Paul PERRET..... 585
Un Roman de mœurs religieuses en France. — *Le Maudit*, par M. Charles de MAZADE..... 644
Le Roman anglais contemporain. — *Hard Cash*, une réforme par le roman, de M. Charles Reade, par M. E.-D. FORGUES..... 669
Les Ancêtres des Européens aux temps anté-historiques. — Le Peuple Aryen d'après la science moderne, par M. Albert RÉVILLE..... 694
Les Antilles françaises et la Liberté commerciale, par M. Éd. du HAILLY.. 728
Avril, chansons et poèmes, par M. Édouard PAILLERON..... 749
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 757
Revue Musicale. — *La Fiancée du roi de Garbe*, de M. Auber, etc., par M. P. SCUDO..... 767

Livraison du 15 Février.

La Bague d'Argent, dernière partie, par M. Paul PERRET..... 777
Gustave III et la Cour de France. — La Suède avant l'avénement de Gustave III. — L'anarchie et les dangers extérieurs, par M. A. GEFFROY.. 830
Histoire naturelle de l'Homme. — Les Polynésiens et leurs migrations. — II. — Origine et migrations des Polynésiens, dernière partie, par M. A. de QUATREFAGES..... 858
La Poésie et les Poètes dans l'Amérique espagnole depuis l'indépendance, par M. Élisée RECLUS..... 902
Les Études philosophiques en Angleterre. — M. Herbert Spencer, par M. Auguste LAUGEL..... 930
Silva, poésies, par M. Auguste BARBIER..... 958
L'Ile de Crète, souvenirs de voyage. — I. — Le Pays : caractères physiques et productions naturelles. — Les Ruines, par M. George PERROT..... 969
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 1007
Les Élections de 1789, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut..... 1020

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

362

396
431
453
493
497

508

521

548
585

644

669

694
728
749
757

767

777

830

858

902

930
958

969
1007
1020